



HAL
open science

Traitement linguistique des anaphores possessives en indexation automatique : le cas des déterminants possessifs en français

Valérie Larroche

► **To cite this version:**

Valérie Larroche. Traitement linguistique des anaphores possessives en indexation automatique : le cas des déterminants possessifs en français. Sciences de l'information et de la communication. Université Lyon 2, 1994. Français. NNT: . tel-03545181

HAL Id: tel-03545181

<https://hal.science/tel-03545181>

Submitted on 27 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

année 1994

Thèse
présentée
devant l'université Lumière Lyon 2
pour l'obtention du diplôme de doctorat
en Sciences de l'information et de la communication
par
Valérie Larroche-Boutet
sous la direction de Monsieur le Professeur Michel Le Guern

*Traitement linguistique des anaphores
possessives en indexation automatique :
le cas des déterminants possessifs en français*

soutenue le 13 décembre 1994

jury :
Richard Bouché, *professeur à l'Université Lyon 1, rapporteur*
Michel Charolles, *professeur à l'Université Nancy 2,*
Michel Le Guern, *professeur à l'Université Lyon 2,*
Pierre Dupont, *professeur à l'Université Lyon 2,*
Jean-Paul Metzger, *professeur à l'Université Lyon 3, rapporteur.*

AVERTISSEMENT

La qualité de numérisation de ce fichier dépendant de l'état général de la microfiche, l'A.N.R.T. ne peut garantir un résultat irréprochable.

Le présent ouvrage est uniquement consultable en bibliothèque.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'élaboration de ce travail :

Michel Le Guern a été mon directeur de thèse. Je le remercie de m'avoir initié aux problèmes anaphoriques. Je le remercie pour sa disponibilité et ses réflexions toujours pertinentes.

Jean-Paul Metzger m'a accepté à ERSICO (Equipe de Recherche sur les Systèmes d'Information et de Communication de l'Organisation). Je le remercie car ainsi j'ai pu rencontrer des étudiants et des maîtres de conférences avec lesquels j'ai pu échanger des points de vue. Je le remercie aussi pour le temps qu'il m'a consacré et les nombreux éclairages qu'il m'a fournis.

Je remercie messieurs Richard Bouché, Pierre Dupont et Michel Charolles d'avoir accepté d'être membre de mon jury. J'ai été très honorée de leurs présences.

Je remercie Monsieur Alain Berrendonner qui n'a pu se libérer le jour de ma soutenance, mais qui m'a fait part de ses critiques fort utiles.

Je remercie Marie-Claire Thiébault qui a été un soutien indispensable.

Je remercie Claire Moriset d'être une amie compréhensive.

Je remercie Catherine Chanet, Christian Cote, Gérard Lachaux, Sylvie Laine, Jacqueline Rey, Alain Van Cuyck, Isabelle Vidalenc pour leurs aides multiples.

Je remercie Mme Boutet, ma belle-mère, d'avoir eu la patience de relire tout mon travail.

Je ne peux pas omettre de ses remerciements mes enfants Antoine et Laura qui n'ont pas tout eu une mère aussi disponible qu'ils l'auraient souhaité.

Je remercie aussi Patrick, mon mari, qui m'a soutenu depuis le début. Je le remercie d'avoir supporté mes humeurs et d'avoir partagé mes difficultés.

AVANT-PROPOS

L'anaphore est un phénomène linguistique. Isabelle Vidalenc¹ en donne la définition suivante : « L'anaphore est une relation discursive entre une unité et une autre antécédente basée sur le fait que la première ne peut à elle seule avoir une interprétation. Il y a anaphore entre deux unités textuelles que si l'on peut dire : l'unité antécédente apporte un élément qui permet à l'unité anaphorique d'être interprétée. » L'anaphore la plus représentative est la reprise par des pronoms (eux...). Les déterminants possessifs de la troisième personne (son, sa, ses, leur, leurs)² sont des déterminants anaphoriques. Il faut chercher dans le discours ou dans la mémoire du locuteur un « antécédent » qui permettra de transformer le déterminant anaphorique en syntagme nominal :

syntagme 1) Leur activité

Leur activité dans l'énoncé suivant :

49) l 17³ - Les Presses de la Cité, filiale de la GO (4.000 personnes) exercent leur activité dans l'édition, la distribution et la diffusion du livre.

peut s'interpréter comme :

syntagme 2) L'activité des Presses de la Cité

La recherche de l'antécédent du déterminant possessif a permis la transformation du syntagme 1 en syntagme 2.

L'intérêt d'une telle étude dans un cadre d'indexation automatique est de donner à des syntagmes tels que *Leur activité* l'information qui leur manque pour être compris par des locuteurs n'ayant pas de connaissance sur le texte.

L'indexation automatique a pour objectif de représenter le contenu du texte, de façon à permettre à un utilisateur d'une base de documents, de retrouver les documents qui concernent son sujet.

¹ Isabelle VIDALENC, « Traitement automatique des anaphores en français : étude linguistique préalable », Thèse, Sciences de la communication et information, 1989, Université Lumière Lyon 2, p. 37.

² Les autres déterminants possessifs sont déictiques.

³ Cet exemple est issu de mon corpus qui se trouve en annexe 1. Le numéro 49 correspond au n° de la dépêche et l.17 à la ligne 17. Je mentionne la ligne où se trouve le déterminant possessif.

Introduction

1. L'INDEXATION

Pour retrouver l'information stockée dans une base de données, il faut posséder des outils performants qui permettent de représenter le contenu d'un document, de façon à accéder à ce document, quand la requête d'un demandeur d'informations correspond au contenu du document.

L'informatique documentaire se définit comme l'ensemble des applications de l'informatique à la documentation. L'analyse et la représentation du contenu d'un document, en vue de son intégration dans une base de données, est une des préoccupations de l'informatique documentaire.

L'indexation des documents se définit comme : l'attribution d'un certain nombre de descripteurs à un document, pour caractériser son contenu.

Elle a pour but de mettre en correspondance les besoins d'un utilisateur en quête d'informations sur un sujet donné et les documents qui sont susceptibles de répondre à ses besoins.

L'indexation peut avoir deux fonctions :

1) Fournir une description schématique du contenu du document référencé en sélectionnant des termes ; cette fonction est descriptive.

Cette fonction est plus facile à réaliser si les descripteurs sont libres, c'est-à-dire que l'indexeur choisit les descripteurs sans contrainte (pas de liste de vocabulaire).

2) Permettre de retrouver la référence enfouie dans un stock bibliographique trop important pour être passé en revue. Cette fonction de clé d'accès demande une réflexion sur le « comment faire correspondre la requête de l'utilisateur et les termes indexant les documents ». L'appariement de ces deux ensembles est plus simple quand on a affaire à une indexation avec lexique contrôlé car les descripteurs et les termes employés pour formuler la requête sont à prendre dans cette liste.

D'après André Deweze¹, pour connaître, conserver et communiquer l'information textuelle, il faut maîtriser ces trois composantes :

- « - son contenu sémantique (la signification du message)
- son support (livre, film, bande magnétique, etc.)
- le moyen de transmission du support. »

L'analyse de contenu se résume, dans le cas de l'information textuelle

¹ André DEWEZE, *Informatique documentaire*, 4^{ème} éd., Paris, Masson, 1993, p. 7.

stockée sur ordinateur à l'élaboration de résumés et à la production de descripteurs ou mots-clés. Le résumé et les mots-clés doivent être « un moyen d'expression réduite du texte intégral¹ ».

La technique la plus utilisée, pour représenter le contenu des informations non structurées est l'indexation. Celle-ci peut être manuelle ou automatique.

1.1. L'indexation manuelle : privilège donnée à la fonction d'appariement

Dans le cas de l'indexation manuelle, des listes de termes sont à la disposition des utilisateurs. Ces derniers doivent formuler leur requête à partir des éléments de la liste existante dans le système (lexique contrôlé). Le contenu du texte est représenté par les termes de cette même liste. En général, le demandeur d'informations doit utiliser un langage spécifique pour formuler sa requête. Ces contraintes ne facilitent pas la tâche de l'utilisateur qui ne sait pas exactement ce qu'il cherche. Elle facilite par contre l'appariement des descripteurs et des termes de la requête puisque les termes de l'indexation et les termes utilisés pour la requête sont issus des mêmes listes.

La liste peut être une liste d'autorité qui est préexistante au document et qui se présente par ordre alphabétique. Les mots sont sans liens sémantiques. D'autres indexeurs utilisent un thesaurus, qui lui possède des liens sémantiques d'hypéronomie (terme générique), d'hyponomie (terme spécifique) et des relations associatives².

Mais ces deux types d'indexation comportent au moins deux inconvénients. Ils prennent en compte la subjectivité de l'indexeur. Ainsi, un même texte indexé par deux personnes différentes ou à deux époques différentes ne comportera exactement les mêmes descripteurs. Le deuxième inconvénient vient du fait qu'il est difficile de faire intervenir un nouveau mot dans une liste d'autorité ou dans un thesaurus : les mises à jour demandent une intervention humaine.

Rendre la requête de l'utilisateur compréhensible et en adéquation avec les descripteurs de la base de documents est difficile dans ce cadre car l'utilisateur possède trop de contraintes pour formuler sa demande. Il faut une formation spécifique ou l'intervention d'un spécialiste pour aider l'utilisateur à formuler

¹ André DEWEZE, *Ibid.* p. 165.

² Les relations associatives n'ont pas d'intérêt du point de vue théorique mais elle facilite le travail de l'indexeur et aide le demandeur d'informations. Ces relations sont établies selon les besoins, c'est-à-dire en fonction des documents de la base. Par exemple, dans cette partie, j'utilise *utilisateur* et *demandeur d'informations* pour désigner la même personne. Dans un thesaurus, une relation associative serait intéressante à mentionner entre ces deux termes.

sa demande.

1.2. L'indexation automatique : accent sur la fonction descriptive

Comparée à l'indexation humaine, l'indexation automatique promet des résultats intéressants (vitesse de réalisation de l'indexation améliorée, pas d'intervention de la subjectivité). L'indexation automatique est une méthode qui permet d'obtenir les descripteurs automatiquement, en sélectionnant certains termes du document à indexer. Cette méthode facilite le travail d'indexation et le rend plus fiable. La description du texte est améliorée, mais la fonction *clé d'accès* n'est pas facilitée. L'utilisateur est plus libre pour poser sa question, (la syntaxe peut être contrainte, on peut obliger l'utilisateur à n'utiliser que des substantifs, mais le choix du vocabulaire est libre). La difficulté réside dans l'appariement de la requête et des descripteurs. (Comment repérer les synonymes, les homonymes etc. ?) Chaque document possède une meilleure indexation, mais les intersections entre documents parlant du même sujet peuvent être difficiles à obtenir car les auteurs de chaque document n'ont pas le même vocabulaire.

L'indexation automatique est basée, soit sur des considérations linguistiques, soit sur des considérations statistiques. L'indexation automatique est en grande partie à l'état d'expérimentation. Les logiciels commercialisés qui utilisent l'indexation automatique ne sont pas encore sur le marché et ceux qui verront le jour ne seront utilisables que dans des domaines très spécialisés et seront des outils d'aide.

A l'heure actuelle, l'indexation manuelle est la plus utilisée, même dans les applications informatiques. Néanmoins, certains logiciels vendus sur le marché facilitent la construction d'un lexique contrôlé¹ ou d'un thesaurus. Sur le marché existent des outils d'aide pour permettre la construction d'un thesaurus². Le thesaurus est un outil forgé pour la représentation de la base. Le sens d'un descripteur est une fonction de la base des documents et non de chacun des documents auxquels ce descripteur est affecté.

L'indexation automatique utilise deux techniques : soit des spécifications d'ordre linguistique, soit des considérations d'ordre statistique.

¹ Le lexique contrôlé est le moyen le plus simple de mettre en correspondance les descripteurs du texte et la requête de l'utilisateur puisque le système oblige ce dernier à ne se servir que des termes présents dans la liste pour formuler sa question.

² La relation d'ordre alphabétique qui préside à l'organisation d'un lexique est telle, qu'elle ne permet pas de rapprochement sémantique. Un thesaurus est utilisé pour améliorer les performances des systèmes de recherches documentaires, en particulier parce qu'il permet l'extension de la question à l'aide de descripteurs plus spécifiques ou plus génériques.

1.2.1. L'indexation automatique et la linguistique

L'indexation automatique classique se contente d'utiliser les mots du texte, en retranchant de cette liste les termes grammaticaux sans poids sémantique. A ce traitement rudimentaire s'ajoute un dictionnaire des mots et un module flexionnel. Ce module permet de ne stocker dans le dictionnaire qu'une forme verbale (par exemple la forme infinitive), et qu'une forme nominale (par exemple la forme au singulier). Cette méthode s'appelle la lemmatisation. Elle se définit comme l'opération qui consiste à ramener les formes fléchies rencontrées dans un texte ou dans une requête à la forme canonique correspondante. Par exemple, le module flexionnel permet de calculer la forme infinitive à partir de la forme verbale, présente dans le texte. Ainsi, la forme *prendra* est reconnue comme étant le futur de la troisième personne du verbe prendre. A la consultation du lexique, *prendra* sera apparentée à la forme prendre. Ce module permet de limiter les formes présentes dans le dictionnaire : au lieu d'introduire toutes les formes verbales, dans le dictionnaire n'apparaît que la forme à l'infinitif.

Le nombre d'entrées du fichier est nettement diminué. Le seul inconvénient de ce traitement, c'est qu'à l'issue de cette analyse, le fichier ne contient que des unitermes alors qu'en réalité, il faudrait stocker des groupes de mots :

Ex : L'expression *pomme de terre* est stockée sous forme de deux mots.
(*de* est considéré comme un mot vide de sens)

André Deweze appelle ce traitement, l'analyse morphographique. A ce traitement s'ajoute la construction d'un thesaurus.

Ce type d'analyse est déjà utilisé dans les logiciels documentaires. C'est de la linguistique rudimentaire qui est utilisée ici. Nous verrons un système plus élaboré dans la section *Analyse morpho-syntaxique du texte écrit en français*.

L'extraction de sens, basée uniquement sur un traitement morpho-syntaxique, peut espérer être généraliste. Dans les faits, il est encore hors de nos capacités de construire un système généraliste viable. On ne peut se passer de sémantique. On ne peut concevoir à l'heure actuelle que des systèmes utilisables sur un domaine bien délimité.

On peut reprocher à l'indexation de ne pas avoir une vue d'ensemble de la base. Elle s'intéresse plus particulièrement à chaque texte sans prendre en considération le rapport d'un texte avec les autres documents de la base (sauf si un thesaurus est associé à l'analyse linguistique). L'indexation automatique, si elle veut être une représentation du texte et comporter un lien avec les autres textes ne pourra se passer de sémantique.

1.2.2. L'indexation automatique et la statistique

Les approches statistiques ont le mérite de prendre en compte la totalité des documents pour représenter le contenu de chacun d'eux. L'importance est la valeur d'un descripteur et non pas son sens, c'est-à-dire que plus un descripteur est fréquent et plus ce descripteur est pertinent.

Cette approche ne prend pas en compte les liens sémantiques qui peuvent exister entre plusieurs termes.

En général cette approche est couplée avec une approche sémantique.

C'est le cas des logiciels PC search, Docman, Mezzanine et Spirit. Ces logiciels ont la faculté d'afficher la liste de documents trouvés par ordre de pertinence par rapport à la requête.

1.3. L'opposition indexation / reformulation

Pour utiliser le texte stocké dans une base de données, deux optiques sont possibles :

- soit l'on représente le contenu du texte dans la base et le système répond directement à la question de l'utilisateur. Le texte n'est plus nécessaire. On stocke dans ce cas une représentation du texte.

- Soit l'on conserve le texte dans la base de données et l'on cherche un moyen d'atteindre les documents en les indexant de façon à permettre un accès au texte lui-même.

Ces deux optiques ne visent pas les mêmes intérêts. Le premier système répond à une question précise du type : qui était le président de la République en 1992 ? Les systèmes experts et l'Intelligence Artificielle se sont plus intéressés à ces derniers.

Le deuxième système permet de stocker beaucoup de documents. Il est utile dans les centres de documentations par exemple qui conservent, stockent des documents. Il faut posséder un système performant qui permet de faire correspondre les préoccupations d'un demandeur d'informations aux documents pertinents contenus dans la base de données.

Je pense que l'on peut opposer ces deux perspectives de recherche en considérant que la première est une reformulation du texte et que la deuxième relève de l'indexation.

1.3.1. La reformulation

Pour que l'on puisse avoir un système qui se substitue au document, il faut que l'ensemble des relations pertinentes se trouve décrit. Ces relations sont

listables seulement sur un domaine très limité ; Le nombre d'objets et de relations entre ces objets doit être réduit.

Ce type de système cherche à représenter le contenu du document. L'aboutissement du système est une transformation du texte en une représentation du texte exploitable par le système qui permet de répondre à une question ponctuelle. Le système donne l'information dont on a besoin sans recourir au texte initial. L'opération effectuée par le système peut être assimilée à une reformulation.

Le terme de reformulation est utilisé en linguistique pour décrire une opération qui consiste à dire autrement des choses déjà dites pour faciliter le travail d'interprétation du lecteur (si l'on a affaire à un texte écrit). Dans le cas d'un système expert, le texte est reformulé pour permettre l'exploitation du nouveau texte par l'ordinateur. Il doit y avoir une relation de paraphrase à établir entre le texte de départ et le texte créé par le système.

Cette reformulation, pour être effectuée, fait appel aux connaissances sémantiques et cognitives contenues implicitement dans le texte. C'est pourquoi, une base de connaissances est un outil indispensable à ce type de système. Pour pouvoir faire une reformulation du texte, il faut que le système possède assez de connaissances syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, cognitives... pour être capable d'interpréter le texte.

Le texte final doit extraire du texte initial les unités désignant les objets à propos desquels le texte donne l'information et les relations entre ces différents objets.

1.3.2. L'indexation

Il est clair que l'indexation repose sur le texte, mais à l'opposé de la technique de reformulation. L'indexation est un moyen de naviguer dans les documents. L'indexation est une médiation entre le texte et l'utilisateur. Les utilisateurs de l'indexation font l'hypothèse que la meilleure transmission de l'information se fait par le document.

L'indexation automatique est une méthode qui permet d'obtenir les descripteurs automatiquement. Le texte est un support qui va permettre de construire une liste de descripteurs. Le texte n'est pas utilisé pour être interprété, mais pour faciliter l'accès aux documents pertinents d'une base.

On ne cherche pas à caractériser le contenu du texte pour l'interpréter ou lui donner un sens. On cherche un moyen de permettre un accès au texte. L'indexation doit permettre d'apparier¹ les documents à la requête d'un

¹ Apparier est un terme utilisé en indexation pour exprimer le fait de mettre en correspondance

utilisateur. On ne cherche pas à atteindre le sens du texte. C'est l'utilisateur lui-même qui fera ce travail.

L'indexation automatique consiste donc à pointer les éléments du texte qui permettront à un utilisateur de sélectionner les textes qui l'intéressent. L'indexation doit être un outil qui extrait du texte initial les unités désignant les objets à propos desquels le texte donne de l'information (sans préciser le contenu de cette information).

Pour construire un système d'indexation automatique, on part de l'observation linguistique suivante. Un énoncé est constitué de deux parties : l'objet dont on parle (thème) et l'information que l'on donne sur l'objet (rhème)¹.

Une technique d'indexation automatique peut consister à chercher les objets dont on parle dans le document². Les informations sur les objets seront trouvées par l'utilisateur dans le texte lui-même. Les descripteurs sont des Syntagmes Nominaux (SN) car c'est ainsi que sont désignés les objets dans un texte.

Un certain nombre de relations entre objets se trouve représenté par la syntaxe du SN³. Ces relations sont suffisantes pour faire de l'indexation, pas assez pour faire un calcul sémantique : le texte donne en plus la relation entre tous les SN. Pour l'indexation, il est inutile de chercher à formaliser ces relations⁴ puisque le demandeur d'informations fera ce travail lui-même avec le document.

Cette partie cherchait à montrer la différence de point de vue entre les systèmes qui utilisent le texte pour créer une représentation de celui-ci et les systèmes qui le valorisent⁵. Dans les deux systèmes, les documents sont utilisés pour répondre à une demande d'informations émanant d'un utilisateur de la base de données.

les termes utilisés par l'utilisateur pour faire sa requête et les descripteurs des textes de la base. Les termes qui sont à l'intersection des deux ensembles constitués l'un, par les termes de la requête et l'autre, par les descripteurs de documents constituent un ensemble qui permet d'accéder aux documents susceptibles d'intéresser le demandeur d'information.

¹ Cette définition de l'énoncé met à l'écart certaines interrogatives qui ne contiennent que le thème. Exemple : Quel est le nom de cet objet ?

² C'est le choix qui a été fait par l'équipe SYDO dans lequel mes travaux de recherche s'intègrent.

³ Dorénavant SN sera l'abréviation utilisée pour syntagme nominal.

⁴ Pour les systèmes optant pour la reformulation du texte, les relations entre tous les éléments sont une des tâches à effectuer.

⁵ Chercher un moyen d'accéder aux textes pertinents est une valorisation.

2. CALCUL DES DESCRIPTEURS EN INDEXATION AUTOMATIQUE : L'EXTRACTION DES SYNTAGMES NOMINAUX

L'objet de cette étude se situe dans le cadre de l'indexation automatique. L'indexation est une représentation du texte créé dans un but déterminé : faciliter l'accès au document pour permettre son utilisation ultérieure. L'indexation est construite de façon à obtenir un tri des textes en fonction des besoins d'un demandeur d'informations.

Le seul objet sur lequel on peut s'appuyer pour ce type d'étude est le texte écrit.

L'équipe SYDO¹ (système documentaire) a créé un système d'indexation automatique basé sur l'extraction des syntagmes nominaux. L'hypothèse étant qu'il faut extraire des documents les unités désignant les objets à propos desquels les textes donnent de l'information.

2.1. Définition du descripteur

Vouloir faire de l'indexation automatique en extrayant des termes du texte ne peut s'envisager que dans une perspective syntaxique. L'indexation a pour tâche d'être un mode d'accès au texte lui-même. Elle n'est pas une interprétation du texte.

L'indexation pour l'équipe SYDO se pose en ces termes : il s'agit de repérer dans un texte les éléments informatifs à partir de traits de surface.

Un descripteur est un élément qui possède des informations utilisables sans son contexte d'émission. Pour Michel Le Guern, un descripteur est un syntagme nominal extrait du texte. Les syntagmes nominaux (SN) descripteurs sont calculés grâce à une analyse morpho-syntaxique. Le concept de syntagme nominal est la base théorique du système : le descripteur est un mot du discours (un syntagme nominal) et non plus un mot de la langue (mot hors emploi qui s'apparente à un élément lexical).

En d'autres termes, un descripteur doit être un élément du texte muni de sa référence, c'est-à-dire ayant un rapport avec la réalité :

« Le descripteur ne peut pas être considéré à l'instar des mots de la langue

¹ L'équipe SYDO est une équipe lyonnaise qui a eu une activité très intense durant les années 1980-1987. L'indexation automatique a été le terrain de leurs recherches. Alain Berrendonner, Richard Bouché, Sylvie Lainé, Michel Le Guern, Jean-Paul Metzger, Jacques Rouault ont été des membres de cette équipe. Ces travaux sont maintenant poursuivis par le CERSI, équipe de recherche de l'ENSIB (Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques).

comme un symbole sans référence... La plus petite unité de discours susceptible de servir de base à une relation référentielle autonome est le syntagme nominal¹.

Auparavant, le descripteur correspondait à un mot, telle une entrée du dictionnaire. Il était au niveau intensionnel. Avec ce concept de syntagme nominal, le descripteur passe au niveau extensionnel². L'intérêt des descripteurs est de présenter au demandeur d'informations des éléments du texte qui vont le renseigner sur la pertinence ou la non pertinence d'un document.

La grammaire utilisée pour extraire les SN³ s'inspire des grammaires génératives, mais diverge par le fait qu'une grammaire générative étudie la génération de phrases alors que le groupe SYDO veut élaborer une grammaire de reconnaissance de formes.

L'extraction des syntagmes nominaux permet de ne pas interpréter le contenu d'un texte, mais de restituer une portion du texte. Le demandeur d'informations présente sa requête. Le système apparie la requête de l'utilisateur aux SN des textes. et renvoie à l'utilisateur des syntagmes nominaux qui correspondent à sa demande⁴. Le demandeur d'informations choisit des SN et le système présente les morceaux de texte ou les textes entiers qui répondent aux besoins de l'utilisateur.

1 Michel LE GUERN, « Un Analyseur morpho-syntaxique pour l'indexation automatique », *Le Français moderne*, Tome LIX, n° 1, 1991, p. 23.

2 Pour plus de détail cf. Sylvie LAINÉ, Omar LAROUK et Isabelle VIDALENC, « Systèmes d'informations textuelles : l'apport des logiques extensionnelle et intensionnelle », *11th international conference on research & development in information retrieval by ACM-SIGIR*, 1988, Colloque SIGIR, Grenoble.

3 SN est l'abréviation de syntagme(s) nominal(aux). Dans la suite, j'emploierai indifféremment l'abréviation SN ou l'expression *syntagme nominal*.

4 Laurent CONTINSOUZAS, *Indexation automatique et recherche documentaire : différentes approches pour la conception d'un logiciel de recherche documentaire travaillant avec les produits de l'analyseur syntaxique SYDO-LYON*, DEA, Lyon 1, Sciences, 1991.

2.2. Une application de l'extraction des syntagmes nominaux : le coefficient de pertinence¹

Le coefficient de pertinence est une indication sur l'intérêt du texte pour le demandeur d'informations. La valeur de ce coefficient dépend du rapport entre le document et la question du demandeur d'informations. Ce calcul permet de classer les documents en fonction de l'intérêt du document. L'amélioration de l'interrogation permet d'améliorer la valeur de ce coefficient.

Une application de l'extraction des syntagmes nominaux concerne l'interrogation. Extraire les SN permet de fournir à l'utilisateur des précisions ou des directions sur un descripteur² :

Par exemple, l'utilisateur tape le descripteur « politique ». Le système doit l'aider à préciser sa demande. Veut-il des renseignements sur la politique de François Mitterrand ? Ou bien des renseignements sur la politique en matière d'armement ? La politique extérieure ? ...

D'autre part, étant donné la quantité de syntagmes nominaux par texte, hiérarchiser les descripteurs permet de réduire les syntagmes à proposer à l'utilisateur.

Une observation linguistique sur la formation des syntagmes nominaux aide à résoudre ces deux objectifs : un syntagme nominal peut contenir lui-même d'autres syntagmes nominaux. Cette caractéristique permet de dégager des niveaux de profondeur selon les syntagmes nominaux.

Le syntagme nominal *la politique* est un syntagme qui n'inclut pas d'autres syntagmes. Il est de niveau 1.

Par contre, *la politique de François Mitterrand* est un syntagme qui inclut le syntagme nominal *François Mitterrand*. C'est un syntagme de niveau 2.

Les conditions de l'amélioration de la représentation des salariés dans les PME est un syntagme de niveau 4 car il inclut le syntagme *l'amélioration de la représentation des salariés dans les PME* qui inclut lui-même le syntagme *la représentation des salariés dans les PME* qui inclut lui-même les deux syntagmes *les salariés* et *les PME*³.

Quand l'utilisateur saisit une requête⁴, le système lui présente des syntagmes de niveau 2 qui contiennent le terme demandé. Ainsi, le demandeur d'informations pourra préciser sa demande :

l'utilisateur entre *armée*, le système lui renvoie les syntagmes de niveau 2

¹ *Relevance feedback* en anglais.

² Je pense qu'il faudra faire une distinction entre les descripteurs tapés par l'utilisateur qui sont spécifiques et ceux pour qui une précision est utile.

³ Le dernier exemple est emprunté à Michel Le Guern (*Le Guern, Ibid.*).

⁴ Je ne m'occupe pas de la manière dont est écrite cette requête. Je suppose dans cette partie que le système reconnaît les termes de la requête qui doivent s'apparier avec les descripteurs des documents.

qu'il a trouvés dans les textes¹. L'utilisateur pourrait visualiser par exemple :

- un jeune réserviste de l'armée israélienne,
- les armes de l'armée,
- les appelés de l'armée,
- les moyens financiers de l'armée,
- le déficit de l'armée.

Le terme saisi par l'utilisateur est un syntagme de niveau 1 dans toute notre liste. Le syntagme qui englobe ce terme est un syntagme de niveau 2.

Le descripteur comporte un contexte gauche et permet à l'utilisateur de préciser sa demande. Il peut, soit consulter les textes qui font référence à tels syntagmes proposés, soit demander à préciser un descripteur de la liste. Dans le deuxième cas, on lui propose des syntagmes de niveau 3.

On voit donc que l'extraction des syntagmes nominaux est intéressante pour représenter le contenu des textes, mais aussi pour aider le demandeur d'informations à visualiser le contenu de la base (il ne visualise que les informations concernant ses préoccupations).

2.3. Une grammaire de reconnaissance basée sur la morpho-syntaxe

Extraire les éléments d'un texte relève de la reconnaissance. L'équipe SYDO réduit la recherche de descripteurs à une recherche de syntagmes nominaux. Pour parvenir à cet objectif, il faut concevoir une grammaire de reconnaissance. Celle-ci est difficile à concevoir car il faut une connaissance approfondie de la langue. Il ne suffit pas de repérer les difficultés. Encore faut-il les formaliser.

L'un des problèmes de la reconnaissance des syntagmes nominaux est la reconnaissance de leurs limites.

- 1) Le garçon a acheté [un pain] [chez le boulanger].
- on entend souvent : 2) Le garçon a acheté [un pain] [au boulanger].
- 3) Le garçon a acheté [un pain aux raisins].

Comment automatiquement différencier l'exemple 2) et 3) si on se limite à un traitement morpho-syntaxique.

L'hypothèse de M. Le Guern est qu'il suffit d'un traitement morpho-syntaxique approfondi pour décrire un texte. Il ne nie pas le fait qu'un texte comporte des indications sémantiques, mais il considère que beaucoup de données sont accessibles par la syntaxe, car pour lui, dans les textes se côtoient

¹ Le système documentaire comporte une base de données qui contient des textes. L'analyseur extrait les syntagmes nominaux des textes présents dans la base de données. Selon la question de l'utilisateur, une sélection est effectuée quant au choix des syntagmes qui vont être présentés à l'utilisateur.

beaucoup de redondances. Ainsi, un humain peut avoir accès à des données ou à des interprétations par plusieurs canaux. L'ordinateur pourrait contenir un traitement morpho-syntaxique très performant qui suffirait pour représenter le contenu d'un texte s'il est complet : « Les informations de nature logico-sémantiques fournies par la syntaxe sont le plus souvent redondantes par rapport à celles que l'être humain emprunte à la sémantique lexicale et à la connaissance de l'univers, ce qui fait que son attention aux faits syntaxiques peut se relâcher sans que soit nécessairement altérée l'interprétation des énoncés. Les applications informatiques au contraire maîtrisent mal la sémantique lexicale et ne peuvent simuler la connaissance de l'univers que pour des domaines extrêmement limités et encore à un coût élevé : il est donc essentiel que le traitement automatique exploite de manière la plus complète possible les informations fournies par la syntaxe¹. »

L'analyseur² de l'équipe ne contient que des informations morpho-syntaxiques et se limite à une grammaire de syntagmes nominaux. Le système se limite à la recherche des syntagmes nominaux³ car ce sont eux qui contiennent l'information utile quand on recherche un document. Les noms, dans le discours, ont comme propriété de pouvoir référer à des portions de la réalité, ce qui leur confère un statut particulier. Un verbe ou un adjectif, ne donne que des propriétés de l'objet identifié par un nom. Un verbe en lui-même ne contient qu'une information qui doit être attachée à une entité nominale.

Le verbe n'est reconnu comme verbe que pour permettre de délimiter les syntagmes nominaux.

Mes préoccupations s'intégreront à l'analyseur théorique de l'équipe SYDO.

¹ Michel LE GUERN, *Ibid.*, p. 24.

² Actuellement, il n'y a plus d'analyseur qui fonctionne avec le modèle qui est la base de mon traitement. Les informations données sur le fonctionnement de cet analyseur sont répertoriées et formalisées dans la thèse de Jean-Paul Metzger :

Jean-Paul METZGER, *Syntagmes nominaux et information textuelle*, Thèse d'Etat, Sciences, Université Claude-Bernard Lyon1, 1988.

³ La thèse de Jean-Paul Metzger traite de l'extraction des syntagmes nominaux. Elle donne des pistes pour une application pratique. Elle fournit une synthèse complète des recherches du groupe SYDO à la date de 1988.

3. LES DETERMINANTS POSSESSIFS ANAPHORIQUES ET L'INDEXATION AUTOMATIQUE

3.1. L'intérêt du traitement des déterminants possessifs en indexation automatique

Mon étude est consacrée aux déterminants possessifs en français. Je limite mes réflexions aux déterminants possessifs anaphoriques, c'est-à-dire aux déterminants suivants : *son, sa, ses, leur, leurs*. Le terme anaphorique indique qu'il manque à ces déterminants des informations pour qu'ils aient une référence complète. Tout syntagme nominal possède une référence, c'est-à-dire une correspondance avec le monde réel. Sortis de leur contexte, les syntagmes nominaux munis d'une référence partielle ne sont pas représentatifs d'une réalité palpable par des individus n'ayant pas accès au contexte d'émission.

Les déterminants possessifs étudiés dans cette thèse s'intègrent à des travaux portant sur l'indexation automatique, pour lesquels les descripteurs d'un texte sont tous des syntagmes nominaux, munis d'une référence complète. Mon objectif est de donner aux syntagmes nominaux qui possèdent un déterminant possessif, l'information qui leur manque pour qu'ils puissent devenir descripteurs.

Pour cela, j'ai réduit la recherche de la source anaphorique¹ à une recherche de syntagmes nominaux. J'ai cherché un moyen automatique d'obtenir la source anaphorique par des moyens morpho-syntaxiques. La source anaphorique est obtenue pour être utilisée dans un but documentaire. Cette source anaphorique est intégrée à un traitement qui permet la construction d'un nouveau SN qui sera descripteur. Réécrire le syntagme possessif permet de présenter un syntagme nominal interprétable sans le contexte.

Son président

Pour connaître la valeur du possessif, il faut le texte dont on a extrait ce syntagme :

¹ *Source anaphorique* est un terme qui se rapproche du terme antécédent mais qui a une portée plus large. Le terme antécédent suppose que l'information à ajouter au syntagme se situe dans le texte. Source anaphorique ne suppose rien de tel. L'information peut se trouver aussi bien dans le texte que dans la mémoire du locuteur. Dans mon cas, j'ai réduit ma recherche à une recherche d'antécédent.

21) I 30 - Les critiques visent au premier chef le tout-puissant Gosplan (comité d'Etat à la planification), accusé de pratiques bureaucratiques. Son président, M. Nikola-Talyzine - nommé fin 1985 par M. Gorbatchev - a été destitué il y a dix jours et remplacé par M. Youri Maslioukov, jusqu'alors chargé de l'industrie d'armement au sein du gouvernement.

Syntagme réécrit après recherche de l'antécédent du déterminant possessif :

le président du tout puissant Gosplan.

Ce syntagme correspond à la réécriture du syntagme possessif. Pour obtenir ce syntagme, j'ai cherché l'antécédent du possessif et j'ai intégré cet antécédent à un moule de réécriture de la forme *Le N de SN_{ant}*. N est mis pour le nom qui suit le déterminant possessif (*président* dans mon exemple) et *SN_{ant}* est l'antécédent du possessif, celui pour lequel je crée un traitement automatique (*Le tout puissant Gosplan* dans mon exemple). *Le* représente un déterminant défini qui doit s'accorder en genre et en nombre avec le *N*.

L'étape de réécriture est nécessaire à l'intégration du traitement des déterminants possessifs à un système d'indexation automatique. Le syntagme réécrit est un descripteur acceptable, ce qui n'est pas le cas du syntagme déterminé par un possessif.

sa candidature → Syntagme nominal inintéressant pour quelqu'un qui ne connaît pas le texte.

Ce syntagme a été extrait de l'énoncé suivant :

65) I 23 - Le Premier ministre Jacques Chirac, qui a déjà annoncé sa candidature à l'élection présidentielle - dont le premier tour aura lieu le 24 avril -, n'avait pas fait savoir mardi en fin d'après midi s'il participerait ou non au sommet de Bruxelles aux côtés de M. Mitterrand.

La candidature du premier ministre Jacques Chirac → Ce syntagme nominal est parlant pour quelqu'un qui cherche de l'information sur la candidature de Jacques Chirac.

Ce syntagme est la réécriture du syntagme *sa candidature* après recherche dans le texte.

Les syntagmes nominaux qui comportent des déterminants possessifs anaphoriques permettent de retrouver le contexte de certains syntagmes nominaux de niveau 2 qui semblent être en surface des syntagmes de niveau 1.

Les critiques visent au premier chef le tout-puissant Gosplan (comité d'Etat à la planification), accusé de pratiques bureaucratiques. Son président¹...

Son président semble être un syntagme de niveau 1 en surface. Grâce au contexte, on peut retrouver que le déterminant possessif anaphorique *son*

¹ Cet exemple est extrait de mon corpus qui contient des dépêches de l'Agence Franc. Presse et quelques articles du journal *Le Monde*.

représente *Le comité d'Etat à la planification*. Ainsi, on peut reconstruire un syntagme de niveau 2 : *le président du comité d'Etat à la planification*.

L'intérêt d'une recherche sur les déterminants possessifs anaphoriques se situe à trois niveaux : d'une part, elle permet de donner à certains SN le statut de descripteur en leur redonnant une référence complète.

D'autre part, elle participe à la structuration des données à présenter à l'utilisateur de la base de données. Elle participe au guidage de l'utilisateur : le fait de présenter les syntagmes selon leur niveau de profondeur permet d'aider l'utilisateur à préciser les informations qu'il souhaite avoir. Ainsi, le fait de retrouver des syntagmes de niveau 2 à partir des SN contenant un déterminant possessif permet de donner des indications précises sur un problème donné.

En dernier lieu, les études anaphoriques participent au classement des documents en fonction de leur pertinence face à une requête. Un coefficient de pertinence peut être alloué aux descripteurs selon leur pertinence dans un texte. Plus un descripteur apparaît dans un texte, plus le document est pertinent pour l'utilisateur. Ce coefficient doit, pour être correct, prendre en compte les phénomènes anaphoriques, les problèmes de synonymie... et ne pas se contenter de comptabiliser le nombre de fois qu'apparaît un mot.

Pour obtenir l'antécédent des déterminants possessifs, il va falloir trouver un moyen de repérer les déterminants possessifs concernés par mon traitement dans le texte. Ensuite, il va falloir trouver des règles morpho-syntaxiques. Mes réflexions se sont plus portées sur *comment ne pas obtenir des antécédents erronés* que sur *comment tout traiter*. Mon étude vise à la création d'un outil d'aide plutôt qu'au traitement effectif de tous les déterminants possessifs¹. (Disons que mon objectif est devenu plus raisonnable et plus réaliste au fil de l'avancement de mes recherches).

¹ Un outil d'aide demande l'intervention d'un être humain à certaines étapes pour aboutir à une solution alors qu'un traitement effectif donne le résultat final sans aide.

3.2. Les domaines concernés par le traitement des déterminants possessifs

Ma thèse est une tentative d'allier des problèmes de trois domaines distincts. Je n'étudie pas les déterminants possessifs dans un cadre purement linguistique, mais je cherche à analyser l'intérêt d'un tel traitement pour l'indexation automatique.

Cette étude est en majorité linguistique. Le fait de vouloir appliquer la linguistique à la documentation et en particulier à l'indexation automatique vient de mon désir d'aboutir à une application pratique. Je ne voulais pas me cantonner à une théorie. Mon application ne sera qu'un algorithme. Je ne ferai pas un traitement informatique utilisable car le travail requis pour créer un tel programme est énorme.

Trois objectifs sont à prendre en considération. Chaque objectif vise à représenter les préoccupations d'un domaine :

- documentation : trouver les descripteurs d'un texte,
- informatique : trouver des moyens automatiques,
- linguistique : trouver des moyens de découvrir la source anaphorique.

Ces trois exigences réunies obligent dans chaque domaine à admettre des restrictions et à limiter les possibilités offertes par chaque discipline. C'est parce que je veux une application pratique, qu'en linguistique, je réduis la recherche de la source anaphorique du déterminant possessif à une recherche de syntagmes nominaux. C'est parce que je veux une application documentaire, que je réécris le possessif en *le N de SN_{ant}*. J'ai conscience de réduire l'anaphore du déterminant possessif.

Il faudra garder à l'esprit tout le long de la lecture que mon objectif est d'obtenir un traitement automatique des déterminants possessifs pour donner au syntagme possédant un tel déterminant, le statut de descripteur.

Je résous le problème des déterminants possessifs anaphoriques dans une perspective d'indexation automatique. La particularité de mon travail vient du fait que ces données sont récupérables par les systèmes qui exploitent les textes, dans le but d'établir une reformulation. Les informations récupérées pour la reconstruction d'un SN complet donne une forme acceptable pour l'indexation, mais ce résultat est aussi intéressant pour les bases de connaissances.

4. ANALYSE MORPHO-SYNTAXIQUE DU TEXTE ECRIT EN FRANÇAIS

Mes recherches sur les déterminants possessifs s'intègrent à celles menées par l'équipe SYDO. L'analyseur, en l'état actuel ne peut pas me donner les informations utiles à mon traitement. J'ai simulé manuellement ce que pourra être le traitement automatique des possessifs lorsque l'analyseur sera muni d'un lexique, d'un traitement du verbe et des relatives... Mon étude montrera le caractère indispensable de ces différents éléments pour le traitement du possessif. Néanmoins, il m'a paru indispensable de donner un aperçu de l'analyseur de SN.

4.1. Fonctionnement de l'analyseur

Dans cette partie, je résumerai rapidement les bases de l'analyseur¹. Je me contente de donner une idée du fonctionnement de l'analyseur. Metzger traite dans sa thèse des problèmes liés à la présentation des syntagmes nominaux. Il choisit d'intégrer les résultats de l'analyseur à une base de données relationnelle. Je ne rentrerai pas dans les détails de cette partie estimant que ces considérations ne m'aident pas à traiter mon problème des anaphores possessives.

4.2. Le découpage du texte en mots et phrases

Il faut garder à l'esprit que le texte de départ est pour l'ordinateur une suite de caractères sans distinction possible entre un séparateur et un caractère par exemple. Il faut donc prévoir toutes les étapes pour parvenir déjà à un découpage en phrases et mots. Pour un être humain, c'est un jeu d'enfant de repérer les mots et les phrases. Mais quand il faut décrire toutes les opérations

¹ Jean-Paul, METZGER, *Syntagmes nominaux et information textuelle : reconnaissance automatique et représentation*, Thèse d'Etat, Sciences, Université Claude Bernard Lyon 1, 1988, 324 p.

Je ne rentrerai pas dans les détails informatiques. Marcilio De Brito, Geneviève Lallich-Boidin et Ramburrun ont écrit des algorithmes et conçu des analyseurs se basant sur les recherches menées par le groupe SYDO et synthétisées par Jean-Paul Metzger :

Marcilio DE BRITO, *Réalisation d'un analyseur morpho-syntaxique pour la reconnaissance du syntagme nominal, utilisation des grammaires affixes*, Thèse 3^{ème} cycle, Sciences, Université Claude Bernard Lyon 1, 1991.

Geneviève LALLICH-BOIDIN, *Analyse syntaxique automatique du français : applications à l'indexation automatique*, Thèse de doctorat, Université des Sciences Sociales de Grenoble, 1986.

Mooneswar RAMBURRUN, *Implémentation en Prolog-Foll d'un analyseur morpho-syntaxique du français écrit (extraction de S.N.)*, Thèse 3^{ème} cycle, Linguistique, Université Lumière Lyon 2, 1985.

qu'il est nécessaire d'effectuer pour que la machine obtienne le même résultat, on se rend compte de la difficulté de l'opération. Comment conserver certains mots composés, tels *pomme de terre*, comme un mot quand on applique une règle du type : tous les caractères situés entre deux blancs ou entre un blanc et une ponctuation forment un mot ? Cette règle donne pour *pomme de terre* 3 mots et non un seul. Si l'on est capable de prévoir la liste des mots composés, il est aisé d'établir une règle d'exception qui porte sur cette liste. Mais en français, étant donné la quantité de mots composés qui existent, il est difficile de créer cette liste. A partir du moment où l'on établit des listes il faut prévoir une maintenance pour intégrer les éventuels néologismes.

Un autre exemple peut être mentionné avec l'apostrophe. L'apostrophe remplace en général une voyelle en final de mot, si le mot suivant commence par une voyelle : *j'ai* pour *je ai*.

L'analyseur doit retrouver la valeur de la voyelle manquante, insérer un espace et comptabiliser deux mots, mais un mot tel qu'*aujourd'hui* ne doit pas subir ce traitement. *Aujourd'hui* est un mot entier qui ne doit pas subir de découpage.

Je n'irai pas plus loin dans les difficultés rencontrées pour découper un texte en mots. Je voulais juste montrer que cette tâche est plus difficile qu'elle n'apparaît au premier abord.

A l'issue de ce découpage, le texte apparaît comme une suite de mots et une suite de phrases. (Les phrases sont tous les caractères situés entre deux ponctuations fortes, un mot est un ensemble de caractères situés entre deux espaces ou entre un espace et une ponctuation, avec les restrictions que j'ai mentionnées ci-dessus).

Une fois ce découpage effectué, le reste des analyses est intra-phrastique c'est-à-dire que l'analyseur effectuera son travail phrase par phrase¹ :

« Toutes les opérations d'analyses ultérieures sont « intra-phrastiques », tout calcul effectué sur un texte peut être décrit comme la simple itération d'un calcul sur une phrase² ».

4.3. Classification des mots

Une analyse morpho-syntaxique oblige à assigner à chaque mot une catégorie grammaticale. Assigner une catégorie à chaque mot du texte est une

¹ METZGER, *Ibid.* p. 69.

² Cette observation a son importance pour le traitement automatique des déterminants possessifs (Cf. chap. 5 partie 3).

étape indispensable à l'analyse morpho-syntaxique. Les règles morpho-syntaxiques s'appliquent sur des catégories et non sur des mots. Catégoriser les mots est une façon de regrouper des mots en un ensemble cohérent sur lequel on peut appliquer des règles. A chaque catégorie de mots, on peut associer des traits syntaxiques, flexionnels et lexicaux. Par exemple, il est intéressant de donner aux substantifs une spécification concernant le genre et le nombre. Ces traits peuvent permettre de savoir si tel adjectif dépend de tel ou tel substantif.

Je présente en annexe 6 un tableau de toutes les catégories¹ avec leur sous-catégorisation² : « L'analyse en constituants des syntagmes nominaux nécessite parfois une classification plus fine que celle induite par les neuf catégories principales : certaines règles de réécriture ne s'appliquent que pour certains éléments d'une catégorie ». Les traits sont présentés dans cette classification.

4.4. Pré-analyse : le découpage des amalgames

Avant d'analyser les mots du texte pour leur assigner des traits syntaxiques, flexionnels et lexicaux mentionnés dans la classification de l'annexe 6, il faut effectuer une pré-analyse qui décompose des séquences contractées. Les articles contractés du type *au*, *du* doivent subir une pré-analyse afin de les découper en *à le*, *de le*. Ces décompositions touchent :

- 1) - des amalgames orthographiques. Il suffit de découper le mot (pourquoi → pour / quoi par exemple)
- 2) - des amalgames morphologiques (articles contractés par exemple)
- 3) - et les formes en *qu-* (auquel, daquel...).

4.5. Traitement fonctionnel

A l'issue de la pré-analyse, on effectue l'analyse qui va associer à chaque mot des valeurs syntaxiques, flexionnelles et lexicales. La classification présentée dans le tableau de l'annexe 6 est utilisée pour analyser chaque mot du texte³ : « L'analyse d'un mot consiste à le positionner dans la classification qui vient d'être présentée, c'est-à-dire à lui affecter des traits grammaticaux correspondant à une catégorie et des valeurs de sous-catégorisation ».

Cette phase peut n'être qu'une simple consultation du lexique. Il faut avant de consulter le lexique, grâce à un traitement flexionnel, retrouver la base de chaque mot fléchi, le mot pouvant être la base elle-même. Ainsi, on devra

¹ Pour plus de détail, se reporter à Metzger, *Ibid.* p. 76 et suivantes.

² METZGER, *Ibid.* p. 84.

³ METZGER, *Ibid.* p. 93.

associer à un adjectif fem. pl. par exemple sa forme au masc. sg., à un verbe conjugué sa forme à l'infinif. (le lexique ne contient que les formes de base. C'est un calcul qui permet de retrouver la base d'un mot : ce calcul a lieu dans une phase appelée analyse flexionnelle). Là encore, je n'entre pas dans le détail de cette analyse¹.

A l'issue de la phase d'analyse morphologique, la phrase se présente sous la forme d'une séquence de mots analysés.

A ce niveau, les ambiguïtés ne sont pas encore levées. Le profil syntaxique qui suit ou précède l'occurrence d'un mot ambigu permet d'éliminer les analyses parasites. L'accès au contexte droit ou gauche d'un terme aura lieu dans la phase de reconnaissance des syntagmes nominaux.

Certains mots sont ambigus sans la prise en compte du contexte :

Le peut être :

- soit un déterminant (*le chien*)
- soit une particule préverbale (*il le mange*)

Le choix de Metzger est d'affecter à un mot tous les jeux de traits possibles et d'éliminer après coup ceux qui ne sont pas compatibles avec le contexte.

Ainsi le possédera deux jeux de traits : le [Y, IN, ...], [D, DEF, ...]

C'est avec l'analyse syntaxique et l'observation du contexte que les ambiguïtés seront levées.

4.6. Le lexique

L'assignation des traits se fait grâce à la consultation d'un lexique. Metzger énumère des contraintes qu'il doit posséder² :

- « A mon sens, le contenu et l'organisation du lexique doivent être tels :
- que puisse être établie facilement une correspondance entre chaque mot et ses ensembles de traits,
 - que l'allomorphie et l'appartenance à un même paradigme flexionnel soient prises en compte,
 - que les mises à jour (qui doivent être fréquentes) puissent être effectuées sans problème ; ce qui implique une minimisation de la redondance dans l'enregistrement des données,
 - que certains mots puissent servir de bases pour une analyse flexionnelle ».

¹ METZGER, *Ibid.* Chap. 8 pour des indications supplémentaires concernant l'analyse flexionnelle et l'accès au lexique.

² METZGER, *Ibid.*, p. 94.

Le lexique ne contient pas toutes les formes fléchies. Il ne contient qu'une forme considérée comme la forme de base et c'est un calcul extérieur au lexique qui permet de calculer cette base. Ainsi, le choix s'est porté pour la forme de base des verbes sur la forme infinitive, pour les noms sur la forme au singulier et pour les adjectifs sur la forme masc. sg. Il y a bien entendu des difficultés pour concevoir ce traitement, puisqu'il existe des verbes qui possèdent des conjugaisons différentes, des pluriels différents ...

4.7. Utilité des profils

Les traits associés à chaque mot sont regroupés en fonction du rôle qu'il joue dans l'analyse. La classification présentée en annexe 6 montrait déjà ce regroupement que Metzger appelle *profil* : le profil syntaxique regroupe les catégories et sous-catégories, le profil flexionnel regroupe les valeurs flexionnelles et le profil lexical les traits lexicaux. Ces regroupements sont utiles car chaque profil est utilisé lors d'une phase différente du traitement morpho-syntaxique : les profils syntaxiques vont constituer le vocabulaire terminal de la grammaire de réécriture, les traits flexionnels doivent permettre la prise en compte des contraintes en genre, nombre et personne et les traits lexicaux doivent permettre de prendre en compte des contraintes plus lexicales. Les profils flexionnel et lexical peuvent être vides¹.

Un texte analysé est une suite de phrases analysées, lesquelles peuvent avoir la forme d'une liste de mots analysés. L'analyse des mots se fait par consultation du lexique.

A l'issue de la phase flexionnelle qui consiste à assigner des traits aux mots par consultation du lexique, il est possible de reconnaître un syntagme nominal.

¹ Il suffit de consulter le chapitre 6 de Metzger intitulé *Organisation et représentation des données lexicales* pour avoir toutes les précisions concernant le lexique.

4.8. La réécriture du syntagme nominal¹

La grammaire qui permet l'extraction des SN est une grammaire hors contexte. Son vocabulaire terminal est l'ensemble des symboles suivants :

$V_t = \{ F\text{-NOM}, F\text{-NAN}, F\text{-ADJ}, D, D\text{-DEF}, D\text{-NUM}, W\text{-QUA}, W\text{-AAJ}, P, P\text{-DE}, CI, La \}$

Le vocabulaire non terminal est le suivant :

$\{ N'', N', N, A'', A', A, D', K, Sp^N, Sp \}$

N'' est l'axiome, il représente la catégorie des syntagmes nominaux.

Les règles, qui correspondent à la grammaire qui permet de reconnaître les syntagmes nominaux, sont décrites dans le chapitre 9 de la thèse de Jean-Paul Metzger.

Avec les règles décrites, la grammaire permet de décider si une séquence de mots s'insère dans un moule syntaxique de SN.

Le traitement des déterminants possessifs devant s'intégrer à l'analyseur, le traitement des possessifs doit être compatible avec les données proposées par celui-ci. Le point de départ du traitement des possessifs est une liste de SN fournie par l'analyseur.

¹ Je laisse les lecteurs intéressés par la réécriture du syntagme nominal se reporter à la thèse de Jean-Paul Metzger chapitre 9.

Certaines règles ont été ajoutées ou modifiées :

Michel LE GUERN, « Un analyseur morpho-syntaxique pour l'indexation automatique », *Le Français moderne*, Tome LIX, n° 1, Juin 1991, p. 22-35.

Mohamad CHAWK, *La réécriture de D' : Les déterminants complexes du français : lexique et syntaxe*, DEA, Sciences de l'information et communication, Université Lumière Lyon 2, 1993.

5. LE CORPUS JOURNALISTIQUE

Les préoccupations concernant la reconnaissance de textes demandent d'abord un recensement exhaustif de la langue naturelle. Atteindre cette exhaustivité est impossible, surtout si on a affaire à une langue vivante, comme le français, susceptible d'évolution. Pour simuler le recensement de la langue naturelle et le faire sur des données en nombre raisonnable, on utilise des corpus, à partir desquels on établit des hypothèses qu'il s'agira de vérifier sur d'autres corpus. L'objet des observations en reconnaissance est inépuisable puisque un corpus n'est pas représentatif de la langue naturelle dans son ensemble. L'utilisation d'un corpus permet de ne pas chercher à construire des propositions pour un besoin déterminé, mais d'observer des cas attestés.

Mon travail consiste à trouver des régularités dans la manière d'utiliser les déterminants possessifs anaphoriques. En d'autres termes, je cherche à trouver des constantes dans le rapport entre le possessif et l'antécédent. Pour ce faire, j'ai à ma disposition un corpus qui me permet d'observer les phénomènes et de tirer des conclusions à partir de mes observations. Constituer un corpus représentatif est un premier devoir pour avoir des chances d'élaborer des règles générales. Mon corpus est recueilli dans la presse et non pas fabriqué à partir d'une hypothèse de recherche. Je me contenterai donc de l'observation et je n'expérimenterai aucune manipulation sur ces énoncés recueillis.

Pour effectuer cette recherche, j'ai utilisé un corpus. Les dépêches de l'Agence France Presse et quelques articles du journal *Le Monde*.

Les critères que j'ai utilisés pour me constituer ce corpus sont très simples. Sachant que les anaphores sont plus fréquentes si les textes sont longs, j'ai sélectionné parmi les dépêches du 16 février 1988 les dépêches les plus longues ou celles qui se poursuivent dans plusieurs dépêches.

J'ai pris au hasard les articles du journal *Le Monde*¹.

¹ Pour les articles du journal *Le Monde*, j'ai utilisé un logiciel de reconnaissance de caractères Omnipage fonctionnant sur micro. Omnipage est un outil d'O.C.R. (Optical Character Recognition).

Avant, un texte devait être saisi au clavier pour être utilisable informatiquement. Avec la méthode de scannérisation, on peut tirer parti d'à peu près tous les documents. Ce logiciel transforme le texte papier en chaîne de caractères.

Un scanner « voit » la page comme un agglomérat de plusieurs millions de points. Avant, une lettre était comparée à une matrice ou modèle de points enregistrés en mémoire. Maintenant les caractères composant le texte d'un document informatique ne sont pas conservés dans l'ordinateur comme des images définies par point mais comme des codes numériques simples

Je n'ai pas trop réfléchi au départ au choix de mon corpus. Je me suis contentée de reprendre un corpus déjà utilisé par l'équipe SYDO. Le corpus étant sur disquette, je n'avais pas de difficultés pour l'utiliser.

C'est après coup que je me suis rendue compte de la complexité de ce corpus qui demande des connaissances dans tous les domaines, que ce soit la politique, le sport, la météo, la gestion... Cette diversité est problématique pour le traitement des anaphores.

Pour aboutir à mon traitement, j'ai effectué un travail empirique. J'ai relevé tous les déterminants possessifs des textes et j'ai cherché des possibilités de regroupement.

C'est à partir de l'observation des dépêches de l'AFP que j'ai créé mon traitement. J'ai repris les dépêches que j'avais utilisées dans mon mémoire de DEA¹ Pour vérifier ou appuyer mes constatations, j'ai utilisé quelques articles du journal *Le Monde*. J'ai donc utilisé mon corpus en deux étapes.

L'observation de mon corpus m'a permis d'établir des règles morpho-syntaxiques. J'ai pris un corpus en le considérant comme représentatif des règles utilisables dans un domaine spécifique : l'information. Je suis persuadée que les systèmes automatiques ne pourront être utilisables que sur des domaines spécialisés, car chaque domaine utilise une manière d'écrire, un vocabulaire spécifique qui amène des modifications d'un domaine à l'autre dans les règles syntaxiques et dans le lexique. L'analyseur doit donc être créé de façon à pouvoir entrer ou modifier facilement des règles. L'analyseur global doit être conçu plutôt comme une aide à la création d'un analyseur spécifique (cet analyseur spécifique devant être élaboré par un spécialiste en linguistique informatique).

Je pense qu'il est bon de préciser que les résultats auxquels j'ai abouti sont étroitement liés à mon corpus. Avec un autre corpus, je serai peut-être arrivée à des résultats différents.

représentant chaque lettre, chaque chiffre et chaque signe typographique de l'ensemble de symboles couramment utilisés dans les documents actuels. Étant donné qu'à chaque caractère est affecté un code distinct, le texte est entièrement et facilement modifiable et réutilisable.

Après scannérisation, le texte n'est pas parfait : des passages, des lettres sont mal écrites. Comme le texte est récupérable sous Word, en utilisant le vérificateur d'orthographe, on corrige des fautes. Par rapport à la simple saisie du texte, la scannérisation, même si elle demande une relecture approfondie permet un gain de temps appréciable.

¹ VALERIE LARROCHE, *Proposition pour une reconnaissance automatique des déterminants possessifs anaphoriques et de leurs antécédents*, DEA, Sciences de l'information et de la communication, Université Lumière Lyon 2, 1991.

6. LE PLAN

Le premier chapitre est une présentation des définitions et des concepts indispensables à la compréhension du fonctionnement des déterminants possessifs. Le concept d'anaphore est défini ainsi que la notion de référence.

Le chapitre 2 étudie les différentes analyses que l'on peut envisager pour le déterminant possessif. Ce chapitre traite aussi du repérage des déterminants possessifs dans un texte et donne les règles morphologiques qui permettent d'éliminer certains syntagmes nominaux de la liste des syntagmes nominaux candidats au statut d'antécédent du déterminant possessif.

Les chapitres 3 et 4 concernent l'identification de l'antécédent. Le chapitre 3 traite des règles syntaxiques. La règle la plus importante stipule que le sujet de la proposition est l'antécédent du déterminant possessif. Je passe ici en revue les différentes possibilités. Une partie est consacrée à la théorie du liage.

Le chapitre 4 étudie certains cas qui posent des difficultés pour le repérage du sujet de la proposition.

Le chapitre 5 récapitule les données des chapitres 2 et 3 et 4. Ce chapitre est l'occasion de montrer comment mon traitement s'intègre à l'analyseur et comment mes règles peuvent s'utiliser. Un algorithme est présenté ainsi que des exemples. Une partie est consacrée à la réécriture du déterminant possessif. Le chapitre 6 donne quelques pistes de recherche pour le repérage des exceptions et pour le traitement des déterminants possessifs formes libres.

1ère partie

Le déterminant possessif

Chapitre 1

Anaphore et référence

Ce chapitre est un rappel qui va me permettre de situer le cadre de mon étude morpho-syntaxique. Vouloir faire un traitement morpho-syntaxique de l'anaphore m'oblige à restreindre la portée de l'anaphore qui est un concept général qui englobe autant des phénomènes syntaxiques que pragmatico-sémantiques.

Ce chapitre présente les différentes conceptions de l'anaphore et cherche à trouver la relation qui existe entre l'anaphore et la référence.

PLAN DU CHAPITRE : ANAPHORE ET REFERENCE

1. l'anaphore	35
1.1. L'approche standard	36
1.1.1. Une grammaire de textes	36
1.1.2. Définition de l'anaphore.....	37
1.1.4. La coréférence	39
1.1.5. La déixis.....	39
1.2. L'approche mémorielle.....	42
1.2.1. Les points qui remettent en cause une définition syntaxique de l'anaphore.....	42
1.2.2. L'anaphore dans un contexte pragmatique.....	44
1.2.3. Distinction anaphore-déixis.....	46
1.3. Justification d'un cadre morpho-syntaxique pour le traitement des anaphores possessives	48
2. La référence	51
2.1. Définition	51
2.2. Distinction sens et référence	52
2.3. Référence et descripteur	54
2.4. Importance du locuteur pour le choix de la désignation du référent	55
2.5. Référent et objet de discours	56
2.6. Anaphore et référence.....	57

1. L'ANAPHORE

L'anaphore comme tout phénomène linguistique s'inscrit pour son étude dans un domaine particulier de la linguistique. L'anaphore peut être traitée syntaxiquement, sémantiquement ou pragmatiquement. On peut s'intéresser aux problèmes cognitifs qui se greffent à l'étude de l'anaphore. On peut chercher à faire une étude générale de l'anaphore ou bien ne développer qu'un point particulier en espérant qu'il apportera un nouvel éclairage à une théorie générale. L'étude de l'anaphore est source de beaucoup d'écrits, mais une théorie générale n'est pas encore à l'œuvre. La plupart des parutions sur le sujet traitent d'un point particulier par exemple l'opposition *ce, le*, la reprise pronominale à la suite d'une question...

Le point de vue de l'étude de l'anaphore dépend des objectifs visés. Si l'on cherche à faire un traitement automatique, le but sera d'établir des règles implémentables. Si par contre on cherche à interpréter des anaphores dans un texte ou leur progression, l'analyse sera totalement différente. L'anaphore peut être traitée du point de vue de la phrase, du texte, ou de l'énoncé. Déjà, dans le choix du cadre de l'étude, les traitements de l'anaphore seront différents. Selon la perspective choisie, les éléments utiles au traitement de l'anaphore pourront demander une organisation déterminée. C'est le cas du lexique notamment.

Il existe plusieurs types d'anaphores nominales :

la première catégorie regroupe les anaphores qui consistent à rappeler de l'information déjà verbalisée. Les anaphores possessives qui font l'objet de cette étude sont de ce type :

une exposition sur Toulouse-Lautrec ouvre ses portes au grand-Palais à partir du mois de septembre. Cette exposition a déjà attiré un grand nombre de visiteurs.

La deuxième catégorie fait appel à des implications lexicales qui permettent une reprise par hypéronyme ou nom générique. Ces anaphores supposent que le signifié du substantif possède des traits sémantiques qui peuvent être repris :

une vache paissait tranquillement dans un pré. L'animal, tout d'un coup fut pris d'une furie inexplicable.

L'exemple ci-dessus est une anaphore associative.

Dans la dernière catégorie d'anaphore nominale, c'est une connaissance du monde qui autorise des raisonnements implicites :

une altercation se produisit à une heure avancée de la nuit. Les adversaires

mettaient tout leur coeur dans la bataille.

L'information sur le rapport entre *altercation* et *adversaires* est accessible grâce au terme *altercation*, mais cette information n'est pas fournie directement par le contexte linguistique.

Il faut un processus inférentiel pour interpréter cette anaphore : *s'il y a altercation, il y a des adversaires*.

Dans les parties suivantes, je présenterai les deux principales définitions de l'anaphore. Chacune d'elles est utile au traitement des possessifs anaphoriques, mais mon étude n'aboutira qu'à une solution syntaxique qui utilise la définition standard de l'anaphore.

1.1. L'approche standard

L'approche standard conçoit l'anaphore comme un phénomène linguistique qui se contente d'un traitement morpho-syntaxique. Ce type d'approche ne prend en compte que les anaphores de la première catégorie. Isabelle Vidalenc¹ donne la définition suivante : « L'anaphore est une relation discursive entre une unité et une autre antécédente basée sur le fait que la première ne peut à elle seule avoir une interprétation. Il y a anaphore entre deux unités textuelles que si l'on peut dire : l'unité antécédente apporte un élément qui permet à l'unité anaphorique d'être interprétée ».

Cette définition établit une relation entre deux éléments du texte, un élément 1 anaphorique et un élément 2 antécédent qui apporte des informations à l'élément 1.

1.1.1. Une grammaire de textes

Les études syntaxiques en linguistique, notamment celle de Chomsky prennent comme cadre d'étude la phrase et posent comme axiome le principe d'immanence².

Certaines anaphores sont des phénomènes qui dépassent le cadre de la phrase :

Jean est parti. Son chat est malheureux.

¹ Isabelle VIDALENC, *Traitement automatique des anaphores en français : étude linguistique préalable*, Thèse, Sciences de l'information et communication, Université Lumière Lyon 2, 1989, p. 37.

² Le principe d'immanence est un axiome « selon lequel il existe des objets linguistiques pourvus d'une identité indépendamment de leur emploi, des objets qui ne sont nullement fonction des conditions particulières de leur énonciation et que l'on peut décrire en eux-mêmes ».

Cette citation est emprunté à :

Alain BERRENDONNER, *Les Référents nominaux du français et la structure de l'énoncé*, Lille, Atelier de reproduction des thèses université de Lille 3, 1983, Thèse d'Etat, Université Lyon 2, 1978, p. 31.

L'antécédent du déterminant possessif est dans l'autre proposition. Pour traiter ces cas, il faut admettre un cadre plus large que celui de la phrase.

L'analyseur dans lequel devrait s'intégrer le traitement des possessifs anaphoriques envisagé dans cette thèse prend en compte un texte et non une phrase isolée.

Dans ce système, on conserve une vision syntaxique du texte en le définissant comme une succession de phrases et on construit une grammaire du texte¹.

Isabelle Vidalenc explicite le contenu de la grammaire de texte :

« La grammaire de texte englobe donc le contexte verbal mais laisse quand même à l'extérieur du descriptible linguistique les conditions de production de l'énoncé puisque le champ d'étude reste le même : tout ce qui n'est pas condition de production d'un énoncé. Un modèle de texte repose donc sur l'hypothèse que les séquences transphrastiques sont des unités de la langue, obéissant à des règles syntaxiques explicitables. »

Dans ce cadre, il n'est pas possible d'étudier ce qui se rattache à la déixis et qui repose sur des caractéristiques situationnelles qui se situent en dehors de ce champ.

Dans cette grammaire de texte, le principe d'immanence est admis. Ce concept postule la description des objets en eux-mêmes.

1.1.2. Définition de l'anaphore

Étymologiquement, le terme *phorique* signifie *qui renvoie à* et *ana* : *antérieur*. L'anaphore est réservée aux expressions dont l'interprétation est dépendante d'une autre située en amont du discours. On parle de cataphore quand l'expression est dépendante d'une expression située en aval².

Dans une perspective textuelle l'anaphore peut se définir par les termes suivants empruntés à Milner³ :

« Il y a relation d'anaphore entre deux unités A et B quand l'interprétation de B dépend crucialement de l'existence de A au point que l'on peut dire que l'unité B n'est interprétable que dans la mesure où elle reprend entièrement ou partiellement A ».

¹ L'analyseur dans lequel s'intègre mon traitement analyse le texte phrase par phrase (cf. Introduction partie 5.2.

² Halliday et Hassan ont nommé *endophore* les phénomènes dont l'interprétation est dépendante du contexte linguistique. Ce terme est un hypéronyme de l'anaphore et de la cataphore.

M.A.K HALLIDAY et Ruqaiya HASAN, *Cohesion in English*, Londres, Longman, 1976.

³ Jean-Claude MILNER, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil, 1982, p. 18.

Un exemple pourrait être :

Paul est parti en vacances. Il est revenu hier.

il n'a pas en lui-même d'interprétation. C'est le syntagme *Paul* qui lui donne une interprétation. La relation anaphorique est caractérisée par la dépendance interprétative qui existe entre deux termes.

Dans les grammaires classiques, on dit que *Paul* est l'antécédent de *il*.

Pour Milner et Corblin, l'anaphore se limite au cas où le marqueur référentiel exige que l'identification du référent soit assurée par le contexte. Les expressions référentielles qui ne nécessitent pas un tel recours, par exemple une expression telle que *le président de la république française* (cf. ex. ci-dessous), ne sont pas anaphoriques. C'est une expression autonome. Elle a vis à vis de *Mitterrand* citée en amont du texte un rapport de coréférence, mais ce n'est pas une relation anaphorique.

Mitterrand... Le président de la république française.

L'expression *le président de la république* n'a pas besoin d'être saturée référentiellement comme le pronom *il* par exemple. Elle a une référence propre même si le lien de coréférence demande à être mentionné ou relevé.

L'anaphore dans ce contexte peut être définie de la sorte :

Une expression est anaphorique lorsqu'il est nécessaire de se reporter à une mention antérieure pour trouver son référent.

Cette contrainte sur la nécessité élimine les cas de coréférence stricte et les cas d'anaphore associative du type :

Le village était situé sur une hauteur. L'église surplombait la colline.

L'église possède une référence propre même s'il faut relever le fait que c'est l'église du village mentionnée précédemment dans le texte. Il faut noter qu'il n'y a pas d'ambiguïté sur l'église dont on parle si l'on se situe dans l'univers de discours où il n'existe qu'une église possible (on parle de l'église du village). Il est sûr que dans la réalité, il existe une quantité d'églises qui ne permet pas un emploi défini. Souvent, dans le discours, on se limite implicitement à l'univers de discours. C'est le cas ici.

Comme pour les cas de coréférence stricte, les anaphores associatives sont plus en rapport avec la coréférence qu'avec l'anaphore telle que je l'ai définie ci-dessus.

Les déterminants possessifs font partie des anaphores qui ont nécessairement besoin d'un référent pour être saturées référentiellement.

1.1.4. La coréférence

La notion d'anaphore possède une intersection avec la coréférence. Sont coréférents deux éléments qui réfèrent au même objet.

« l'étoile du matin » et « l'étoile du soir » est un exemple célèbre de Frege pour illustrer la notion de coréférence. Ces deux expressions réfèrent toutes deux au même objet : Vénus. L'exemple que je viens de mentionner est une relation de coréférence non anaphorique. C'est une connaissance extra-linguistique qui m'indique que c'est le même objet.

L'anaphore peut être coréférente ou non :

Jean dort ; il a eu une rude journée.

Jean et il sont coréférents.

Certains hommes aiment le football, d'autres préfèrent le tennis.

Ici seul l'élément « homme » est repris. Les deux ensembles d'hommes ne sont pas coréférents. C'est un exemple d'anaphore sans coréférence.

Les déterminants possessifs sont des anaphores coréférentielles. Le SN antécédent du possessif et le SN permettant de déterminer l'antécédent réfèrent au même objet.

Paul¹ se promène. Son chien est attaché.

Son chien —> Le chien de Paul²

Paul, antécédent du déterminant possessif (mention -2-) et le *Paul* cité auparavant dans le texte (mention -1-) sont coréférentiels¹.

1.1.5. La déixis

Pour Benvéniste², « l'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». « L'énonciation, c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet ».

La relation de déixis se situe dans l'énonciation. Elle est en relation avec la situation et la réalité extra-linguistique.

Est déictique, toute détermination d'élément qui ne peut se faire que par rapport à la situation d'énonciation.

1 Les pronoms possessifs sont doublement référentiels ; Ils possèdent un lien référentiel sans coréférence et un lien référentiel avec coréférence. Voici un exemple :

Il pleut. Jean sort. Heureusement que Marie lui a prêté son parapluie. Il a laissé le sien dans sa voiture. Le sien possède une double anaphore. il est en relation avec le syntagme *le parapluie* mais sans lien de coréférence : *Son parapluie* fait référence au parapluie de Marie qui n'est pas le même parapluie que celui mentionné dans *le sien*. L'autre relation référentielle est coréférentielle et dans l'exemple lie *le sien* à *Jean* qui est le possesseur du parapluie mentionné dans *le sien*.

2 Émile BENVENISTE, « L'Appareil formel de l'énonciation », in *Problèmes de linguistique générale*, Tome 2, Paris, Gallimard, 1974, p. 80.

Pour connaître la valeur référentielle des personnes telles que *je, tu, nous* ou *vous*, des indices de l'ostension tels que *ici, là-bas, par là*. et des indices temporels tels que : *hier, aujourd'hui, après demain*, il n'y a que le recours à la situation qui peut permettre de l'interpréter (*qui parle ? A quelle heure ? dans quel endroit ?*)

Hier, j'ai parlé à Paul

Les termes *hier* et *j'* font référence à la situation.

Ce même énoncé peut être dit par Pierre le 28 mai 1991 et par Marie le 1^{er} avril 1991.

Dans ces deux situations, *hier* et *j'* n'auront pas la même valeur référentielle :

Dans un cas, *hier* aura la valeur 27 mai 1991 et *j'* la valeur Pierre.

Dans l'autre cas, *hier* aura la valeur 31 mars 1991 et *j'* la valeur Marie.

Les éléments qui réfèrent à la situation sont appelés déictiques ou embrayeurs.

BENVENISTE montre que le sens des pronoms personnels embrayeurs dépend de l'énonciation où ils se trouvent employés¹ :

« Chaque *je* a sa référence propre, et correspond chaque fois à un être unique, posé comme tel. Quelle est donc la « réalité » à laquelle se réfèrent *je* et *tu* ? Uniquement une réalité de discours, qui est chose très singulière... *Je* signifie « la personne qui énonce la présente instance de discours contenant *je* » instance unique par définition, et valable seulement dans son unicité. . Il faut donc souligner ce point : *je* ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient et par là seulement. Il ne vaut que dans l'instance où il est produit ».

Les embrayeurs ne peuvent pas être employés anaphoriquement.

Par contre, un élément anaphorique peut avoir un emploi déictique. Si l'élément n'a pas de contrainte contextuelle, mais une contrainte situationnelle, il est déictique.

Deux personnes en train de parler d'une personne qui s'éloigne peuvent très bien dire : « elle a l'air souffrante » sans pour autant avoir mentionné explicitement la personne dans leur discours. Ce *elle* est déictique.

¹ Émile BENVENISTE, « La Nature des pronoms », In *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris, 1966, p. 252.

Berrendonner souligne le fait que des référents de troisième personne peuvent être déictiques. Il les oppose aux référents anaphoriques¹ :

« La seule différence entre l'anaphore et la déixis tient à la présence ou à l'absence, dans leur contexte antérieur d'une proposition antécédente explicite : les déictiques de troisième personne sont des anaphoriques dépourvus d'antécédents exprimés. »

Les déterminants possessifs *mon, ma, mes, ton, ta, tes, notre, nos, votre, vos* sont des déictiques, c'est pourquoi nous ne les traiterons pas ici.²

Les déterminants possessifs déictiques réfèrent à la situation. La démarche de recherche pour obtenir le référent n'est pas réductible à une recherche d'antécédent.

Cette distinction étant faite, maintenant, quand je parlerai de possessifs, je sous-entendrai possessifs anaphoriques.

La distinction que j'ai établie entre anaphore et déixis³ est basée sur le mode de recherche du référent. Dans un cas, le référent est trouvé dans le texte (anaphore). Dans l'autre, le référent est situé par rapport à la situation d'énonciation. Kleiber précise⁴ :

« Que fait-on lorsqu'on a à interpréter une expression déictique ? On prend en compte la situation d'énonciation immédiate pour trouver l'entité dénotée. Que fait-on lorsqu'il s'agit de résoudre une anaphore ? On cherche dans le contexte linguistique le « bon » antécédent ou du moins, le segment linguistique qui livrera le bon référent.

1 BERRENDONNER, *Ibid.*, p. 131.

2 *Notre, votre, nos, vos* sont à la fois déictiques et anaphoriques :

notre, nos peuvent contenir un *il* (ou un *ils*) et un *je*,

votre, vos peuvent contenir un *il* (ou un *ils*) et un *tu*,

J'ai exclu de mon étude les déterminants possessifs *notre, votre, nos, vos* car l'analyse de ces déterminants possessifs demande un traitement anaphorique et un traitement déictique. Comme mon étude se limite à la seule analyse de l'anaphorique, le traitement de ces possessifs serait incomplet. Il n'est pas exclu que dans un autre cadre je fasse une étude des possessifs déictiques. La superposition des deux études permettra un traitement complet de ces possessifs. Dans les textes d'information, les déterminants possessifs les plus employés sont les anaphoriques. (les déictiques sont employés surtout dans les citations).

³ L'opposition entre anaphore et déixis est parfois mentionnée en terme d'exophore (l'exophore nomme des expressions dont l'interprétation se fait relativement à leur contexte matériel d'émission) et d'endophore (cf. note 3 p.7).

⁴ George KLEIBER, « Anaphore-Deixis : où en sommes-nous ? », *L'Information grammaticale* n° 51, 1991, p. 3-18.

Une telle distinction a un aspect utilitaire immédiat, en ce qu'elle autorise une application directe aux textes. »

En résumé, le critère qui distingue l'anaphore de la déixis est le critère textuel / non textuel.

1.2. L'approche mémorielle

1.2.1. Les points qui remettent en cause une définition syntaxique de l'anaphore

Nous allons voir que la définition syntaxique de l'anaphore est restrictive, même pour certaines anaphores possessives :

Une raison de critiquer la définition syntaxique vient de ce type d'exemple :

Pierre a perdu son grand-père. Il en est très affecté
 Pierre a perdu son grand-père. Il est décédé à plus de 80 ans.

Dans ce cas la source anaphorique ne peut pas être calculée par un moyen syntaxique. Les règles de conservation de rôle ou de proximité ne fonctionnent pas. Des connaissances extérieures au texte sont indispensables pour trouver l'antécédent du pronom *il*.

Voici un autre exemple du même type :

Les soldats obligeaient les commerçants à remplir leur gourde.

Syntaxiquement, cette phrase est similaire à :

Les soldats obligeaient les commerçants à ouvrir leur boutique.

Pourtant, l'antécédent du possessif *leur* est différent : dans un cas, on a *la boutique des commerçants* dans l'autre, *la gourde des soldats*. Cet exemple montre qu'une analyse syntaxique est limitée et qu'il faut faire appel à d'autres compétences pour interpréter correctement l'énoncé.

L'anaphore se résume, dans le cas d'une définition syntaxique, à une recherche d'antécédent. Alain Berrendonner réfute cette notion d'antécédent. Voici un exemple qui illustre le propos d'Alain Berrendonner :

A Rome, leurs voitures sont sales.

Cet énoncé montre que l'antécédent du possessif n'est pas un syntagme nominal dans le texte. Le syntagme prépositionnel (*à Rome*) est le point de départ d'un calcul qui permet de retrouver le syntagme nominal antécédent.

Berrendonner considère que l'antécédent d'un anaphorique se calcule. Le constituant, qui permet de calculer cet antécédent dans le texte, peut être un terme de n'importe quelle catégorie. Mais une transformation doit permettre de transposer cet antécédent en la forme syntaxique de l'anaphorique.

Le constituant qui permet le calcul de l'antécédent de *leurs* dans l'exemple ci-dessus, est le syntagme prépositionnel *à Rome*. Le possessif a pour antécédent un syntagme nominal. Une transformation permet le passage de la forme *à Rome* à la forme *les romains*. Ainsi nous obtenons : *les voitures des romains*.

Pour Berrendonner¹, l'anaphore n'exige pas de représentation textuelle d'un constituant syntaxique strict. Pour lui, l'anaphore crée du signifié et elle reprend vaguement une configuration de sens :

Que de gens guillotinaient pour ne pas l'être.
(exemple tiré de Madelin)

Ici seul le sens du verbe guillotiner est repris par l'anaphore. La catégorie syntaxique représenté par *l'* n'est pas celle de son antécédent. On pourrait remplacer *l'* par *guillotiné* qui est un NAN² calculé à partir du verbe guillotiner.

La plupart prennent pour l'amour ce qui n'est que le désir d'aimer à moins que ce ne soit la vanité de l'être (exemple tiré de Brunetière).

l' dans ce cas, reprend lui aussi seulement une configuration de sens et la catégorie syntaxique n'est pas conservée.

Alain Berrendonner souligne cette caractéristique en disant : « L'étude de tels exemples conduit à remettre en cause le terme d'antécédent. Lorsqu'on utilise le terme d'antécédent, on présuppose la plupart du temps que le premier terme d'une anaphore est toujours un constituant précis... Or ce n'est pas le cas : l'antécédent (c'est-à-dire le premier terme) dans une analyse est bien souvent une configuration de sens (« proposition » ou « assertion ») laquelle n'est pas isomorphe à un syntagme particulier ».

Rosalba Palermi³ remet en cause le terme d'anaphore et lui préfère l'expression calcul de référence : « Il me semble qu'il serait préférable de parler de calcul de référence plutôt que d'anaphore ».

Comme Berrendonner, elle considère que l'anaphore est un calcul.

Un autre exemple qui rend le terme antécédent mal choisi est le cas où la source de l'anaphorique n'est pas dans le texte, mais est issu d'une inférence. L'anaphore porte sur cette inférence⁴ :

Ce RER est un métro très profond. Celui qui entreprend ce voyage doit prévoir qu'il lui faudra du temps.

Ce voyage est un syntagme nominal anaphorique qui ne trouve pas sa

¹ Alain BERRENDONNER : *Ibid.*, p. 79.

² NAN dans la catégorisation présentée par Jean-Paul Metzger est la catégorie des noms et des adjectifs. Les participes passés sont assimilés à des adjectifs.

³ Rosalba PALERMI, *Les Anaphores dans le dialogue homme-machine en langue naturelle écrite : Données recueillies par Magicien d'oz dans une situation documentaire*, Thèse, Université des sciences sociales, Grenoble, 1992, p. 189.

⁴ Cet exemple est emprunté à Alain Berrendonner.

source dans une expression du texte. C'est un contenu implicite issu d'un calcul d'inférence qui est repris ici. Le point de départ de cette inférence vient du terme *métro* que l'on peut considérer comme source de l'anaphorique mais en aucun cas comme antécédent. Berrendonner et Reichler-Béguelin¹ soulignent : « Il y a donc lieu de distinguer soigneusement l'information support I de son éventuelle source S dans le discours ».

Dans l'exemple précédent la source est *métro* et l'information support est issue d'une inférence.

Francis Cornish² trouve lui aussi le terme d'antécédent mal choisi : « Les occurrences de segments textuels qu'on a couramment tendance à appeler *antécédent* contribuent certes à formuler l'antécédent véritable, mais ne sont en aucune façon suffisantes à cet égard. Celui-ci est formé en plus à partir du noyau prédicatif de l'énoncé où figure ce qu'on appelle habituellement l'*antécédent*, ainsi, à l'occasion, que d'information résultant d'inférences faisant intervenir des connaissances du monde, inférences effectuées au cours de l'interprétation du segment textuel contenant l'antécédent au sens habituel du terme et que j'appelle pour éviter toute confusion « le déclencheur d'antécédent ». Y interviennent également les informations résultant de la perception par le destinataire de la situation dans laquelle l'énonciation se déroule. »

Berrendonner³ remet en cause la définition syntaxique de l'anaphore. Il propose une définition sémantico-pragmatique : « Si l'on ne peut donc tenir compte qu'un anaphorique a toujours un antécédent précis, doté d'un statut de constituant grammatical et identifiable dans le contexte verbal antérieur, alors c'est que la notion même d'antécédent se trouve incapable de fonder un modèle général et qu'il vaut mieux y renoncer. D'où l'idée que l'anaphore ne doit pas être conçue comme un phénomène purement syntaxique de substitution liant des constituants du discours, mais comme un processus sémantico-pragmatique ».

1.2.2. L'anaphore dans un contexte pragmatique

3 principales visions de l'anaphore qui prend en compte le texte d'un point de vue pragmatique sont proposées en littérature :

¹ Alain BERRENDONNER, Marie-José REICHLER-BEGUELIN, « Décalages, les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française*, n° 81, 1989, p. 115.

² Francis CORNISH, « Anaphore pragmatique, référence et modèles du discours », *L'Anaphore et ses domaines*, Ed. p. Georges KLEIBER et Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, 1990, p. 87.

³ Alain BERRENDONNER, « Connecteurs pragmatiques et anaphore », *Cahiers de linguistique française*, n° 5, 1983, p. 229.

1) Pour certains auteurs l'anaphore est l'addition de tous les éléments du texte qui se rapportent à l'objet référencé : « C'est une entité enrichie par tous les prédicats qui ont pu lui être appliqués¹ » .

2) D'autres auteurs, notamment Yule² défendent la thèse de la solution du vague référentiel : « Fondée sur l'idée que les expressions pronominales ou nulles indiquent que le référent est à son accessibilité maximale, elle leur dénie tout rôle référentiel pour les reléguer à la fonction de support où viendraient s'accrocher les prédicats, seuls porteurs de la substance informative du discours³ » .

3) La troisième proposition est l'approche mémorielle.

L'approche mémorielle met en avant l'existence d'une mémoire discursive qui stocke l'historique du texte et les inférences qui sont calculées au fur et à mesure du texte. Le lecteur, au fil de la lecture du texte, construit une image mentale de l'objet. Anne Reboul⁴ dit : « L'assignation du référent au pronom se fait par l'intermédiaire de la représentation mentale construite à partir du discours. »

Les connaissances stockées dans la mémoire discursive sont utilisables par le lecteur pour interpréter correctement les anaphoriques. Il n'y a plus recherche d'un antécédent, mais recherche d'un référent ou d'une source de l'anaphorique dans la mémoire discursive et non dans le texte.

La mémoire discursive est plus riche que le texte car elle contient les implicites contenus dans le texte.

Le contenu de la mémoire discursive est un savoir partagé entre le locuteur et l'interlocuteur : il s'agit de l'ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs c'est-à-dire les informations dont chacun sait que l'autre sait qu'il sait...

Dans la mémoire discursive figure les divers prérequis culturels (normes communicatives, lieux argumentatifs, savoirs encyclopédiques communs) qui servent d'axiomes aux interlocuteurs pour mener une activité déductive. La mémoire discursive contient les évidences situationnelles. Berrendonner⁵ conclut : « La mémoire M ainsi conçue, présente l'avantage de neutraliser les différences de nature entre ses multiples sources : états de choses, énonciation,

¹ Catherine SCHEDECKER, Michel CHAROLLES, « Les référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique » *Cahiers de Linguistique Française*, n° 14, 1993, p. 200.

² George YULE « Interpreting Anaphora without identifying Reference », *Journal of Semantics*, 1, 4, 1982, p. 315-322.

³ Catherine SCHEDECKER, Michel CHAROLLES, *Ibid.*, p. 200.

⁴ Anne REBOUL, « Résolution de l'anaphore pronominale : sémantique et / ou pragmatique », *Cahiers de linguistique française*, n° 10, 1989, p. 77-100.

⁵ Alain BERRENDONNER, *Ibid.*, p. 231

proposition, s'y voient convertis en informations de statut homogène. S'il faut situer quelque part l'antécédent d'un anaphorique, il paraît tout indiqué que ce soit M. »

Le rôle du contexte ne se trouve pas supprimé puisque c'est lui qui introduit, grâce à la mention antérieure, le référent dans l'esprit de l'interlocuteur.

1.2.3. Distinction anaphore-déixis

Considérer que la source de l'anaphorique est située dans la mémoire discursive, modifie la distinction déixis-anaphore. Dans la partie syntaxique, j'ai utilisé comme critère distinctif le fait que le référent se situe dans le texte ou hors du texte. La déixis renvoie à la situation alors que l'anaphore renvoie au (con)texte.

D'un point de vue sémantico-pragmatique, les informations déictiques et anaphoriques sont toutes deux présentes dans la mémoire discursive M. Le critère distinctif dans cette perspective est l'opposition connu / nouveau ; l'anaphore est un processus qui indique une référence à un référent déjà connu de l'interlocuteur alors que la déixis consiste en l'introduction dans la mémoire discursive d'un référent nouveau, non encore manifeste. Ce qui distingue l'anaphore de la déixis, c'est le « mode de validation » de ces informations.

Marie-José Reichler-Béguelin¹ distingue la déixis de l'anaphore en ces termes : « Dans l'anaphore ou la référence contextuelle, l'information est validée parce qu'elle est objet du discours ailleurs dans le texte ; dans la déixis, elle est validée parce qu'elle fait l'objet d'une perception concomitante à l'énonciation. L'opposition déixis/anaphore porte donc sur la façon dont est alimentée la mémoire discursive, et non sur la façon dont les informations en sont extraites ».

Jusqu'ici, pour les problèmes anaphoriques, j'ai pris en compte le point de vue du décodeur. Pour Marie-José Reichler-Béguelin², le point de vue du locuteur est fondamentalement déictique et permet de recadrer l'étude de l'anaphore : « La référence contextuelle procède spontanément, à la production, par déixis, c'est-à-dire, par renvoi « exophorique » aux représentations psychiques du locuteur, à des contenus mnésiques dont l'origine peut être langagière aussi bien que perceptuelle ».

¹ Marie-José REICHLER-BEGUELIN, « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, n° 57, 1988, p. 21.

² Marie-José REICHLER-BEGUELIN, « Anaphores, connecteurs et processus inférentiels », in *Les Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande. Actes des rencontres de linguistique française Crêt-Bérard*, Peter Lang, 1988, p. 317.

Elle poursuit : « En conséquence, dès qu'il est question d'implicite et de stratégies inférentielles, on est ramené à une perspective de décodage, reflétant le point de vue de celui qui, n'ayant jamais accès à la totalité des conditions de production du discours, est mis en demeure de (re)construire par voie de conjecture, en se servant par priorité du contexte disponible, l'information présentée linguistiquement comme « déjà validée » ».

D'après elle, l'idée de chercher la source de l'anaphore dans le texte, vient du fait que l'on privilégie le décodeur et les démarches qui aboutissent à l'interprétation anaphorique par le décodeur. L'anaphore vue comme substitution d'un terme existant dans le texte est le point de départ d'une vision du décodeur. Si l'on prend comme point de départ pour l'étude de l'anaphore une vision du locuteur, la vision pragmatique s'impose car le locuteur a une perception déictique de l'anaphore. Il faut garder en mémoire cette vision déictique du locuteur pour étudier le décodage de l'anaphore par le décodeur :

« Cette exigence de « contextualisation » de la référence en français écrit découle de la règle sociolinguistique plus générale de coopération : privilégiant les intérêts du décodeur, elle est à la source de la conception séquentielle de l'anaphore comme « reprise », si ce n'est de l'idée d'anaphore en général. Les anaphores spontanément produites par écrit témoignent du caractère fondamentalement déictique, à l'encodage, de ce mode de référence pourtant qualifié de contextuel¹ ».

D'autres auteurs réfutent cette vision de l'anaphore et restent persuadés que l'important, ce sont les connaissances que l'interlocuteur possède sur le référent. Dans cette vision, le locuteur prend en compte les connaissances sur le référent qu'il présume être possédées par l'interlocuteur. Le choix des expressions référentielles se trouve lié aux présuppositions du locuteur sur la récupérabilité par l'interlocuteur du référent visé. Cette vision de l'anaphore est en accord avec la notion de pertinence de Sperber et Wilson² qui postulent que le locuteur cherche à être le plus pertinent possible pour faciliter la compréhension de son message par l'interlocuteur. La pertinence cherche à minimiser l'effort de traitement d'un énoncé par l'interlocuteur et à maximaliser les effets contextuels produits par cet énoncé.

Kleiber³ résume en ces termes la distinction déixis / anaphore : « L'opposition anaphore / déixis se fonde sur une différence fonctionnelle dans

¹ Marie-José REICHLER-BEGUELIN, « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, n° 57, 1988, p. 22.

² Dan SPERBER, Deirdre WILSON, *La Pertinence : communication et cognition*, Paris, Seuil, 1989.

³ Georges KLEIBER, « Anaphore-Deixis : Où en sommes-nous ? », *L'Information grammaticale*, n° 51, Paris, 1991, p. 3-18.

laquelle le texte ou la situation immédiate ont disparu comme critères définitoires premiers. Une expression anaphorique est une expression qui marque avant tout la continuité avec un référent déjà placé dans le focus, alors qu'une expression déictique a précisément pour rôle d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur un nouvel objet de référence. »

1.3. Justification d'un cadre morpho-syntaxique pour le traitement des anaphores possessives

Charolles¹, dans un article sur les îlots anaphoriques, résume bien l'opposition entre anaphore standard et anaphore mémorielle : « Pour les tenants des conceptions que l'on peut dire standard, textualiste ou encore localiste, l'antécédent du pronom doit figurer explicitement dans l'environnement discursif où celui-ci apparaît, alors que pour les partisans des conceptions mémorielles, mentalistes ou inférentielles, la résolution des pronoms doit être conçue comme un processus consistant à les rattacher non pas à des constituants linguistiques présents dans le cotexte, mais à des entités de caractère cognitif construites par l'interprétant au cours du traitement du discours ».

L'analyse des déterminants possessifs et de leur source anaphorique montrera l'insuffisance d'un traitement morpho-syntaxique pour certains cas, notamment les possessifs *formes libres*².

L'article de Michel Charolles sur les îlots anaphoriques³ montre qu'il est impensable de traiter le phénomène des îlots anaphoriques d'un point de vue purement mémoriel.

¹ Michel CHAROLLES : « La veuve et l'orphelin ou : Comment les îlots anaphoriques refont surface », *Lexique et inférence(s)*, Actes du 7^{ème} colloque international de linguistique organisé par le centre de la faculté des lettres et sciences humaines de Metz, 14-15-16 novembre 1991, Ed. p. Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, 1992, p. 133.

² Dans le chapitre 2, une partie est consacrée à la distinction formes libres, formes liées.

³ Le terme d'îlot anaphorique désigne des anaphoriques dont l'antécédent doit être présent dans le cotexte. En général l'antécédent est dans une expression qui contient la forme substituable à l'antécédent. Le sens de l'expression qui contient l'antécédent est équivalent à un syntagme nominal qui ne peut pas être la source de l'îlot anaphorique (Les exemples sont empruntés à Charolles p. 140 et suivantes) :

Les électeurs qui sont membres du parti socialiste le soutiennent.

*Les électeurs socialistes le soutiennent.

Le département qui gère les ordinateurs de l'entreprise en vend parfois des usagers.

*Le département informatique en vend des usagers.

Jean fume un paquet de cigarettes par jour mais il ne les finit jamais.

*Jean fume beaucoup mais il ne les finit jamais.

Les personnes qui ont perdu leurs parents les oublient.

*Les orphelins les oublient¹.

Un homme qui joue de la guitare est venu en acheter une hier.

*Un guitariste est venu en acheter une hier.

Les exemples précédents ne sont pas compatibles avec une approche purement mémorielle car il est difficile d'imaginer que le concept *parent* n'active pas le concept d'*orphelin* et que le concept de *guitariste* n'active pas le concept *guitare*. Or les exemples astérisqués, donc déviants, sont construits sur des inférences de ce type.

Charolles² conclut : « Le phénomène des îlots anaphoriques contredit assez sérieusement les conceptions mentalistes de l'anaphore, en particulier pronominale, conceptions qui s'avèrent beaucoup trop laxistes, au moins si on se représente l'organisation des connaissances sous la forme de réseaux conceptuels (ou sémantiques) connexes et si l'on admet l'hypothèse de diffusion à l'intérieur de ces réseaux. »

Les conceptions mentalistes minimisent l'importance des données linguistiques et passent du mot au concept sans transition. L'ignorance des phénomènes morpho-syntaxiques, pour le traitement des anaphores n'est pas envisageable, car le genre et le nombre sont les seules indications données par un anaphorique. Ce genre et ce nombre sont en général contraints et doivent être pris en compte lors du traitement de l'anaphorique.

Les îlots anaphoriques ne sont pas pour autant un phénomène traitable uniquement par la syntaxe. Un des points qui remet en cause une vision purement syntaxique est visible dans ce type d'exemple :

La volonté américaine de (e)³ renverser Saddam Hussein était évidente.

(exemple de Charolles)

L'antécédent, dans cet exemple est un adjectif. Seuls les substantifs possèdent une référence. Les verbes et les adjectifs sont dépourvus de référence. Comment l'anaphorique peut-il récupérer une référence d'un terme qui n'en a pas ?

Charolles propose : « Pour éviter cette antinomie il n'y a, à notre avis, qu'une solution consistant à dire que le pronom emprunte non sa référence virtuelle, mais « tout simplement » une base lexicale à un terme figurant dans son environnement. Cette possibilité qu'a le pronom d'aller chercher, si besoin est, c'est-à-dire à défaut d'un antécédent explicite congruent en genre et en nombre, un terme d'appui non forcément référentiel confère au procédé une

¹ Le signe * est utilisé en linguistique pour noter les énoncés considérés comme déviants.

² Michel CHAROLLES, *Ibid.* p. 155.

³ (e) représente le sujet de l'infinitif qui n'a d'existence qu'en structure profonde. Ce sujet est obtenu par un calcul dont le point de départ est l'adjectif *américaine*.

plus grande souplesse ».

Charolles conclut à la prééminence des critères formels pour le traitement des flots anaphoriques. Néanmoins, il ne dit pas que les critères sémantiques et pragmatiques sont négligeables.

Cet article sur les flots anaphoriques m'a conforté dans ma façon d'appréhender le déterminant possessif. La conception mémorielle de l'anaphore, pour être traitée convenablement doit traiter correctement les phénomènes référentiels. Pour cela, il faudrait simuler une interprétation humaine du texte qui est donné. Devant l'ampleur d'une telle opération, j'ai préféré rester modeste et voir d'abord si une analyse purement formel n'apportait pas des solutions intéressantes. C'est ce qui m'a amené à une solution morpho-syntaxique. Je reste ouverte aux propositions mémorielles, mais je pense qu'il faudra de toute façon prendre en compte les phénomènes morpho-syntaxiques que j'ai dégagés.

2. LA REFERENCE

2.1. Définition

Quand on s'intéresse à l'anaphore et à l'indexation automatique, on ne peut omettre de parler de la référence. Charolles¹ mentionne dans sa définition de l'anaphore le terme d'interprétation référentielle :

« Il y a anaphore chaque fois que l'interprétation référentielle d'une expression n'est possible que par le truchement d'une autre présente dans le cotexte² ».

La référence peut être définie comme une fonction du langage par laquelle un signe renvoie à ce qu'il désigne.

Milner³ ne dit pas autre chose :

« Nous savons qu'une des propriétés du langage est sa capacité à désigner. La référence est le rapport entre ce qu'on dit et une portion de la réalité. »

En tant qu'être humain, nous utilisons le discours pour faire comprendre à notre entourage notre vision de la réalité, c'est-à-dire notre représentation mentale de la réalité. La référence apparaît comme la fonction qui permet de mettre en rapport notre discours et notre représentation mentale⁴.

La représentation mentale n'est pas uniquement dépendante de la réalité. Elle dépend d'autres éléments telles que les connaissances déjà acquises. Comme le disent fort bien Guy Denhière et Serge Baudet⁵, « Toute représentation mentale du monde est déterminée à la fois par les structures du monde réel, par les structures cognitives fondamentales ... et par les représentations (connaissances et croyances) antérieures du monde ».

Il est à noter qu'une langue⁶ permet de mettre en rapport la réalité et la

¹ Michel CHAROLLES, « Cours introductif », in *Langues et langage : carrefour des sciences de la cognition*, Suppléments aux cours de la Troisième Ecole d'été de l'ARC, Château de Bonas, 1er-13 juillet 1991.

² Le cotexte correspond aux termes du texte. On emploie souvent le terme de contexte à la place de cotexte.

³ Jean-Claude MILNER, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil, 1982, p. 9.

⁴ Je préfère parler de représentation mentale plutôt que de réalité car la référence est une fonction qui peut s'exercer sur des mondes imaginaires. Le langage humain a la faculté de construire son univers de discours. La réalité peut être une réalité fictive construite par le discours. Les romans sont une belle illustration de notre capacité à construire des mondes imaginaires et des êtres imaginaires.

⁵ Guy DENHIÈRE, Serge BAUDET, *Lecture, Compréhension de texte et science cognitive*, Paris, P.U.F., 1992, p. 37.

⁶ Je préfère utiliser le terme de langue plutôt que langage car langue est un concept qui contient la notion d'usage. (Une langue est parlée par les humains). Le langage est une notion plus

pensée. Une langue est un outil qui permet de transmettre nos pensées. Pour Benveniste¹, « la forme linguistique est non seulement la condition de transmissibilité, mais d'abord la condition de réalisation de la pensée ». Une pensée ne peut se matérialiser que dans la langue.

Paul Chauchard² dit : « Chez l'homme, le langage est à la fois comme langage extérieur ce qui nous permet de communiquer et comme langage intérieur ce qui assure notre pensée, notre conscience réfléchie humaine. »

2.2. Distinction sens et référence

Il faut distinguer le signifié d'un signe et son référent. Ferdinand de Saussure³ souligne dans son *Cours de linguistique générale* que le signe unit non une chose et un nom, mais un signifié et un signifiant.

Dans le signifié d'un signe, on trouve des traits distinctifs qui différencient ce signe des autres signes.

Signifié et référent ne sont pas attribués à la même réalité linguistique. Pour comprendre la différence entre signifié et référent, la distinction entre logique intensionnelle et logique extensionnelle est utile. La logique intensionnelle recouvre le domaine des mots hors emploi dans le discours. Ce sont les termes tels qu'ils sont dans le dictionnaire ou dans un lexique. Ces mots ont un signifié (un sens) et un signifiant (une valeur phonologique). Ces mots n'ont pas de référence à proprement parler puisqu'une référence n'est obtenue que si le mot est employé dans un discours. La logique extensionnelle recouvre le domaine des mots employés en langue. Ces termes ont une référence, c'est-à-dire qu'ils renvoient à une représentation mentale.

Prenons un exemple :

Le mot *chat* possède des traits distinctifs du type : + animé, - humain... L'ensemble des traits distinctifs de ce terme *chat* forme son signifié. Ce signe possède une valeur phonologique qui est son signifiant. *Chat* hors emploi dans le discours n'a pas de référence. Par contre, l'occurrence de *chat* dans le texte suivant réfère à un animal connu du locuteur qui énonce cette expression :

Mistigri, le chat de ma voisine ne meurt pas de faim même si ma voisine

absolument qui a l'avantage de regrouper toutes les langues et d'autres systèmes de communication mais qui est moins proche des usagers des langues.

¹ Emile BENVENISTE, « Catégories de pensée et catégories de langue », *Problèmes de linguistique générale*, Tome I, Paris, Gallimard, 1966, p. 64.

² Paul CHAUCHARD, *Le Langage et la pensée*, 10^{ème} éd., Paris, PUF, « Que sais-je », 1976, p. 4.

³ Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972.

s'absente quelques jours. Il y a toujours un bol de lait déposé par des enfants devant la porte de sa maison.

Pour expliciter la distinction entre intension et extension¹ prenons l'exemple suivant :

Chien est un nom.

Dans cet exemple, ce sont les propriétés du mot *chien* qui sont mises en avant. Ici, *chien* désigne l'unité lexicale et non l'objet *chien*.

Un autre exemple de Michel Le Guern :

Toujours est toujours adverbe.

Le premier *toujours* de la phrase est considéré comme un syntagme nominal. C'est l'unité lexicale qui est pris en compte ; *toujours* n'a pas de valeur adverbiale. Le deuxième *toujours* est dans une position d'adverbe. C'est son emploi le plus courant.

Je pense que ces emplois agissent au niveau de l'intension puisque ces emplois font apparaître des propriétés du mot lui-même, ce mot étant dépourvu de référence.

On pourrait résumer ainsi la distinction entre intension et extension² : l'intension décrit des propriétés et l'extension donne une valeur référentielle.

La distinction entre sens et référence oblige à préciser dans quelle logique on se situe quand on parle d'un signe. Rosalba Palermi³ énonce la distinction

¹ La distinction entre intension et extension est parfois mentionnée en terme de mention et d'usage.

² L'intension et l'extension sont des concepts à rapprocher des concepts de référence virtuelle et de référence actuelle proposés par Milner :

Jean-Claude MILNER, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil, 1982, p. 18.

La référence virtuelle est une composante de tout substantif : « L'ensemble de conditions caractérisant une unité lexicale est sa référence virtuelle ». La référence virtuelle permet de distinguer dans le lexique des unités d'après le type de segment qu'elle peuvent désigner.

La référence actuelle est l'actualisation du substantif en discours.

Un anaphorique de type déterminant possessif ou particule préverbale n'a pas de tête lexicale. Il n'a donc pas de référence virtuelle. Mais il acquiert néanmoins une référence actuelle par l'intermédiaire d'une autre séquence discursive qui, elle possède une référence virtuelle. L'anaphorique emprunte la référence virtuelle de son antécédent et construit sa référence actuelle.

La référence actuelle de l'anaphorique et de son antécédent peuvent être distinctes.

J'ai vu dix lions et toi tu en a vu quinze (exemple emprunté à Milner).

En n'implique pas qu'il s'agisse des mêmes segments de réalité.

Cette conception de l'anaphore s'accorde de la disjonction référentielle entre usage et mention :

A : Tu as vu le rhinocéros.

B : Un quoi ? Epelle le (exemple emprunté à Lyons, 1990, p. 289).

³ Rosalba PALERMI, *Les Anaphores dans le dialogue homme-machine en langue naturelle écrite : données recueillies par Magicien d'Oz dans une situation de recherche documentaire*, Thèse de doctorat, Grenoble, 1992, p. 300, annexe VI.

entre sens et référence comme suit :

« Quand on parle d'un signe, il faut toujours préciser si l'on parle de l'occurrence particulière d'un signe, de son usage, c'est-à-dire de l'événement unique qui est son emploi en contexte¹ ou du signe pris en lui-même. C'est le signe pris en lui-même qui possède un sens, le signe en contexte c'est-à-dire son occurrence dans un emploi particulier a une valeur référentielle ».

2.3. Référence et descripteur

En documentation, par l'intermédiaire du descripteur on essaie de donner une portion d'image du texte. Michel Le Guern² souligne la confusion entre sens et référent véhiculée sur le descripteur :

« On a souvent considéré... que l'ensemble des descripteurs d'un fonds documentaire était un sous-ensemble des mots de la langue qui ont des occurrences dans le corpus. »

La confusion véhiculée entre les mots de la langue et les occurrences dans le discours, se répercute sur le descripteur. Le descripteur est un élément qui permet de donner des renseignements sur les choses et non sur les mots. Le descripteur doit donc posséder une référence et ne peut en aucun cas se réduire à un mot³ :

« Le descripteur ne peut donc pas être considéré, à l'instar des mots de la langue comme un symbole sans référence⁴... »

« La nécessité de référer qui est liée à la nature du descripteur engage à y voir une unité du discours non une unité de la langue⁵ ».

Le Guern poursuit :

« La plus petite unité du discours susceptible de servir de base à une relation référentielle est le syntagme nominal (SN) ».

Le descripteur n'est donc pas un mot du lexique, mais la plus petite unité référentielle.

¹ Le contexte correspond à l'ensemble des éléments situationnels

² Michel LE GUERN, « Un Analyseur morpho-syntaxique pour l'indexation automatique », *Le Français moderne*, Tome LIX, n° 1, 1991, p. 23.

³ Il faut entendre mot dans le sens défini ci-dessus, c'est-à-dire terme en intension.

⁴ Michel LE GUERN, *Ibid.*, p. 23.

⁵ Michel LE GUERN, *Ibid.*, p. 24.

2.4. Importance du locuteur pour le choix de la désignation du référent

Nous avons vu dans le premier paragraphe de cette partie que la représentation mentale était dépendante de la réalité, mais aussi des connaissances antérieures sur le monde. Le référent est l'objet sur lequel porte la référence. La désignation du référent est dépendante des connaissances que suppose le locuteur à son interlocuteur.

Quand un texte est produit, il y a au moins deux protagonistes : l'auteur du texte et un lecteur potentiel. L'auteur a une représentation de son lecteur qui influe sur la façon de l'auteur de désigner un objet.

Reprenons notre exemple du chat :

Le locuteur¹ a perdu son chat et demande à différentes personnes si elles n'ont pas aperçu son chat. Il désigne son chat de différentes façon selon son interlocuteur.

A sa femme, il dira : *As-tu vu le chat ?*

A son voisin, il dira : *Avez-vous vu mon chat ?*

A un passant qu'il ne connaît pas : *Avez-vous vu un chat ?*

Dans ces trois désignations le référent est le chat du locuteur.

Mais le locuteur désigne son chat en fonction des connaissances qu'il suppose à son interlocuteur. S'il dit à un inconnu : *Avez-vous vu le chat ?*, ou la réponse sera négative ou l'inconnu demandera quel est le chat dont on parle.

Le locuteur, quand il construit son discours, a une représentation mentale de son objet *chat* et une représentation mentale de son interlocuteur. C'est la combinaison des deux qui lui permet de construire son discours de telle ou telle façon.

Il faut aussi noter dans ce cadre qu'il y a un consensus entre les interlocuteurs pour délimiter l'univers de discours. Quand on dit *avez-vous vu le chat ?* on suppose qu'il y a un chat et un seul dans l'univers de discours, ce qui est faux si on prend en compte tout l'univers. Quand on parle, on accepte une vision du monde restreinte à l'univers de discours. On ne prend jamais en compte tout l'univers, on se contente d'une partie du monde. Ces faits sont visibles par l'emploi des quantificateurs. Le fait de pouvoir réfuter l'existence d'un objet montre que la prise en compte de l'univers est restreinte à un domaine particulier : un article défini tel que *le* est un quantificateur qui pose

¹ j'appelle locuteur la personne qui parle.

l'existence d'une chose dans l'univers. Dans l'univers restreint, il est possible de réfuter l'existence du chat. L'interlocuteur peut tout à fait rétorquer au locuteur : *mais, il n'y a pas de chat !* Si l'on prend en compte tout l'univers on ne peut pas réfuter l'existence d'un chat. Ces phénomènes ont été très peu étudiés en linguistique. C'est pourquoi je ne m'engagerai pas plus avant sur ce terrain. Je mentionne ces faits pour qu'ils soient malgré tout présents à l'esprit et pour montrer l'importance des consensus implicites qui lient un locuteur et un interlocuteur

2.5. Référent et objet de discours

Il me semble difficile de parler de référence sans mentionner le concept d'objet de discours qui me semble être un objet à rapprocher du référent.

La référence a été définie comme une fonction qui permet de mettre en rapport notre discours et notre représentation mentale. Ce qu'on appelle référent est un objet construit par le discours.

Dans le discours, le référent n'a pas de désignation fixe ni bien déterminée. Pour J.E. Tyvaert¹ il est beaucoup plus honnête de considérer le référent comme « le support d'un accord de désignation ». Il donne un exemple où il est question d'une petite table : « L'appréhension véritablement individuelle de ce qu'est *la petite table* ne pourra jamais être communiquée à quiconque. Mais en énonçant une phrase où figure le syntagme *la petite table*, il va permettre à l'autre qui lui aussi possède une appréhension individuelle et incommunicable de la petite table réelle de porter à sa manière son attention sur le même objet ».

Chaque élément d'un texte se rapportant à un objet permet au récepteur d'améliorer l'appréhension de l'objet, c'est-à-dire de faire correspondre sa représentation de l'objet à celle du locuteur.

A mon sens, la notion de référent est à rapprocher de la notion d'objet de discours. Ces deux termes renvoient au même objet, mais ne pointent pas sur les mêmes éléments. Le concept de référent met en avant le statut d'objet ancré dans la réalité. Je dirai que le référent a une réalité pour le locuteur, c'est-à-dire pour la personne qui mentionne l'objet dans un énoncé.

La notion d'objet de discours, quant à elle, ancre l'objet dans le texte. C'est le discours qui construit l'objet au fur et à mesure des dénominations et

¹ Jean-Emmanuel TYVAERT, « La Nécessaire Articulation de description d'ordre prototypique et d'ordre définitionnel dans l'analyse de l'établissement des références », *Cahiers de linguistique française*, n° 14, 1993, p. 111.

propriétés évoquées dans le texte. Denis Miéville donne la définition suivante d'objet de discours : « Les objets de discours sont construits dans et par le discours. Ils s'ancrent sur les notions primitives de préconstruit culturel. Ils ne cessent d'être travaillés, modifiés par l'activité schématisante ; ils ne sont pas stables. Dans ses dimensions logiques et sémiotiques, l'objet de discours apparaît comme une unité activée, élaborée et mise en scène par le discours ».

La notion d'objet de discours me semble plus appropriée pour le récepteur du texte car il est vrai que pour lui, l'objet n'a une réalité qu'à travers ce que le texte lui dit.

La notion d'objet de discours est utilisée pour désigner les représentations actualisées dans un texte. L'objet de discours n'a pas une dénomination figée. Il se construit au fil du discours par des emplois d'expressions nominales, de prédicats, de déictiques, d'anaphoriques ...

Denis Apothéloz² ajoute : « Vis-à-vis des objets de discours, ces formes lexicales sont comme autant de signifiants d'un même signifié. »

La notion d'objet de discours permet de ne pas se méprendre sur l'objet étudié dans un texte : « Les objets de discours permettent de manipuler les représentations des choses et non les choses elles-mêmes³. »

Jean-Blaise Grize⁴ mentionne la notion de faisceau d'objet qui s'apparente à la notion d'objet de discours : « J'appelle *faisceau d'objet* un ensemble d'aspects normalement attachés à l'objet. Ses éléments sont de trois espèces : des propriétés, des relations et des schèmes d'action. Ainsi dans le faisceau de « la rose », on a des propriétés comme « être rouge », « avoir des épines », des relations comme « être croisée avec », « être plus belle que » et des schèmes d'action comme « se faner », « se cultiver ». Si je dis que les aspects sont « normalement » attachés à l'objet, c'est que, sans des difficultés qui peuvent être quasi-insurmontables, il n'est guère possible de dire qu'une rose est impaire qu'elle est la racine carrée de ou qu'elle allaite. »

2.6. Anaphore et référence

Nous avons vu dans la première partie de ce chapitre que l'anaphore possède deux conceptions différentes. L'anaphore standard est un phénomène

¹ Denis MIEVILLE, « Logique naturelle et métacologie », *Sémiologie du raisonnement*, Ed. p. Jean-Blaise Grize, Berne, Peter Lang, 1984, p. 213.

² Denis APOTHELOZ, « Logique naturelle des objets de discours : propriétés-relation d'appartenance », *Sémiologie du raisonnement*, Ed. p. Jean-Blaise Grize, Berne, Peter Lang, 1984, p. 192.

³ Denis APOTHELOZ : *ibid.*, p. 193.

⁴ Jean-Blaise GRIZE, *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1990, p.78.

linguistique qui n'a un rapport avec la référence que de façon lointaine. L'anaphore est un concept linguistique qui est un constituant de l'objet de discours. Les expressions anaphoriques renvoient à des objets de discours¹. L'anaphore en elle-même n'a pas de référence. C'est l'objet de discours qu'elle désigne qui a une référence. Toute expression nominale n'a de référence qu'en liaison avec l'objet de discours. Le passage par l'objet de discours permet d'admettre un fonctionnement textuel de l'anaphore. Dans cette perspective, l'anaphore peut se réduire à une marque formelle et à une recherche d'antécédent. Une analyse approfondie des séquences linguistiques est une étape nécessaire à la conception de l'anaphore standard. Cette vision permet de distinguer des niveaux dans la problématique et dans les rapports entre anaphore et référence.

L'approche mémorielle de l'anaphore a un rapport direct avec la référence puisque l'anaphore est une recherche de référent dans la mémoire discursive. L'approche mémorielle est une prise en compte des mécanismes mis en œuvre par celui qui produit le discours (alors que l'approche standard s'intéresse aux mécanismes mis en œuvre par le récepteur du texte).

Dans l'approche logico-pragmatique, l'anaphore est un phénomène secondaire qui est englobé dans d'autres préoccupations. Dans cette perspective, le rapport entre les éléments linguistiques et la référence est très large et ne se réduit pas aux anaphores. Les syntagmes définis, les éléments prédicatifs ... sont des phénomènes situés sur le même plan que les anaphores.

Les approches standard et mémorielle ne sont pas conciliables. En utilisant comme base le texte, implicitement, je me dirige vers une conception textuelle de l'anaphore. Pour une approche mémorielle, le niveau d'observation n'est pas le même et ne se limite pas au texte seul.

Pour mon traitement, j'ai pris en compte ce qui est observable au niveau du texte. Je suis donc par déduction dans une perspective d'anaphore standard. L'observation de mon corpus montrera les limitations d'une conception textuelle de l'anaphore.

¹ L'objet de discours est un concept linguistique qui représente les éléments dont il est question dans le texte. Un objet de discours est mentionné dans le texte sous différentes formes : soit des propriétés de l'objet sont évoquées, soit l'objet est désigné par une entité nominale, soit par des expressions anaphoriques.

Chapitre 2

L'analyse du déterminant possessif

PLAN DU CHAPITRE : L'ANALYSE DU DÉTERMINANT POSSESSIF

1. Le déterminant possessif	62
1.1. Les déterminants	62
1.2. Valeur anaphorique du déterminant possessif	64
1.3. Nature de l'antécédent d'un déterminant possessif	65
2. La règle de réécriture	67
2.1. La transformation en $SON N \rightarrow le N de SN_{ant}$	68
2.3. Le déterminant possessif est le marqueur d'une relation	69
2.4. Deux étapes dans l'analyse du déterminant possessif	71
3. Distinction <i>formes liées formes libres</i>	72
4. Essai de résolution commune pour les déterminants possessifs <i>formes libres, les proSN et les particules préverbales</i>	75
4.1. Le proSN	75
Les ProSN possessifs	77
4.2. Les particules préverbales	77
5. Reconnaissance automatique	79
5.1. L'assignation du trait <i>déterminant possessif</i>	79
5.2. Le repérage d'un déterminant possessif	81
6. Position du déterminant possessif dans une phrase	82
6.1. Position du déterminant possessif dans un SN	82
6.2. Le SN est inclus dans une phrase	84
6.3. L'analyseur et le repérage des fonctions syntaxiques	85
7. Les règles morphologiques	86
7.1. Les valeurs de nombre du déterminant possessif	87
7.2. Les règles morphologiques	89
7.3. Cas particuliers : la syllepse	91

1. LE DÉTERMINANT POSSESSIF

1.1. Les déterminants

Je limite mes recherches syntaxiques sur l'anaphore aux déterminants possessifs.

Les déterminants sont une catégorie de termes qui font passer les entités nominales du statut de prédicat lié au statut de syntagme nominal¹. Un mot dans le dictionnaire pour être utilisé en discours doit être accompagné d'un déterminant.

Michel Le Guern expose dans un article² sa conception de la structure logique du syntagme nominal. Pour lui, il faut distinguer le niveau intensionnel et le niveau extensionnel. Le niveau intensionnel est constitué de propriétés et de relations sans ancrage dans aucune réalité. C'est un mot du lexique. L'exemple de Le Guern est le suivant³ : « *maison* en tant qu'élément du lexique de la langue ne désigne aucun objet quel qu'il soit, mais uniquement un ensemble de propriétés ». *Maison* dans cette acception est un prédicat libre.

Le niveau N' relève du niveau extensionnel. Là, il y a référence à un monde déterminé, à un univers de discours. Le Guern donne l'exemple suivant : « Au N' *maison* correspond une classe d'objets à propos desquels il est vrai de dire que ce sont des maisons. » *Maison* dans cette acception est un prédicat lié. Il y a associé au nom *maison* l'affirmation de l'existence d'une classe de maison. A ce niveau, on ne peut pas parler encore d'occurrence de syntagme nominal. C'est l'insertion d'un déterminant qui permettra le passage au statut de syntagme nominal.

La différence entre un N et un N' est perceptible dans ces exemples empruntés à Michel Le Guern :

N'	La maison de Jean	ce chien-ci	le soleil
N'(prédicat lié)	maison de Jean	chien-ci	soleil
N(prédicat libre)	maison	chien	soleil

Le déterminant a pour fonction de faire passer un élément N' au niveau

¹ Sylvie LAINE, Omar LAROUK, Isabelle VIDALENC, « Systèmes d'information textuelle : l'apport des logiques intensionnelles et extensionnelles », In Yves CHIARAMELLA (ed.), *11th international conference on research and development in information retrieval*, Grenoble, ACM / SIGIR, 1988, p. 507-518.

² Michel LE GUERN, « Un analyseur morpho-syntaxique pour l'indexation automatique », *Le Français moderne*, tome LIX, n° 1, 1991, Tp. 22-35.

³ Michel LE GUERN, *Ibid.*, p. 28.

N". Le déterminant permet de donner au N' le statut de syntagme nominal et ainsi de lui permettre d'avoir une fonction grammaticale dans la proposition. Le déterminant est la frontière gauche du syntagme nominal (sauf dans le cas des noms propres où il n'y a pas de déterminant). Le déterminant a une valeur logique qui peut être apparentée à la valeur de quantificateur. Le syntagme nominal est un terme au sens logique, qui se présente dans la majorité des cas comme le résultat de l'opération de fermeture d'un prédicat par un quantificateur. « Ainsi, *le chien* dans *où est donc le chien ?* est un terme, qui pointe sur un objet de l'univers de discours ; on peut l'analyser comme le résultat de la fermeture du prédicat *chien* par le déterminant *le*, qui joue le rôle de quantificateur¹ »;

La formation d'un syntagme nominal passe par un passage du domaine intensionnel (qui associe à un concept un ensemble de propriétés) au domaine extensionnel (qui est défini par l'ensemble des éléments relevant d'un concept). Ce passage fait passer un prédicat libre au statut de prédicat lié. Ce passage et l'opération de fermeture sont les deux éléments qui permettent de construire un syntagme nominal. Le domaine extensionnel situe l'objet ou le concept dans un monde référentiel c'est-à-dire qu'il existe un lien entre un objet et une réalité qui peut être construite par le discours.

On peut considérer le domaine intensionnel comme les termes du dictionnaire ou d'un lexique c'est-à-dire des entités hors emploi. On peut assimiler ces termes à des prédicats.

Par opposition, le domaine extensionnel est le domaine du discours c'est-à-dire des termes employés dans un énoncé.

¹ Michel LE GUERN, « Pour une approche logique de l'attribut grammatical », in *A La Recherche de l'attribut*, Lyon, PUL, 1991, p. 73.

1.2. Valeur anaphorique du déterminant possessif

Le déterminant possessif, comme les autres déterminants, a les propriétés suivantes : il apparaît en position initiale de syntagme nominal. Son association avec un nom construit un syntagme nominal syntaxiquement complet. Sur le plan sémantique, il permet au syntagme nominal de fonctionner comme une expression référentielle.

Le déterminant possessif fait partie des anaphores. Il cumule deux fonctions : il a une fonction de détermination et signale une relation de possession. L'identification du possesseur fait partie de l'interprétation du syntagme nominal.

Jean promène son chien

Le nom *chien* possède une référence mais le déterminant *son* indique que ce chien est possédé par quelqu'un, il faut donc se reporter à un autre segment du discours pour interpréter le segment *son chien*.

Pour Marie-Paule Hermann¹, le déterminant possessif est révélateur d'une instruction de recherche :

« La présence du déterminant *son* appelle un complément d'information au-delà de la saisie du lexème, le déterminant constituerait une instruction sur la recherche du complément d'information plutôt qu'une information directe, l'interlocuteur considérant la présence du possessif comme un signal lui indiquant qu'il existe un possesseur qu'il s'agit d'identifier. »

Le déterminant possessif est un anaphorique qui possède une fonction de détermination au même titre que le déterminant défini *le*. Le caractère anaphorique du possessif est introduit par la notion d'appartenance liée au possessif.

Les expressions figées n'ont pas d'antécédent à proprement parler. Elles ne peuvent pas avoir de réécriture :

Paul a cassé sa pipe.
Luc est près de ses sous.
Luc est à son aise.

Marie est sur son trente et un. refusent tout type de transformation.

Il faut prévoir au niveau du lexique une spécification pour ces cas. Ainsi,

¹ Marie-Paule HERMANN, « Le Rôle du déterminant dans l'accomplissement de la reprise lexicalisée : le cas du possessif », *L'Anaphore et ses domaines*, p. p. Georges Kleiber et Jean-Emmanuel Tyvaert, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, 1990, p. 188.

on ne considérera pas *sa pipe* ou *ses sous* comme un syntagme nominal¹ mais on prendra en compte la lexie complète *casser sa pipe, être près de ses sous*. Dans ces cas, le déterminant possessif n'est qu'une marque redondante de personne et il ne faut en aucun cas le traiter comme un possessif anaphorique. Ce possessif est une simple marque morphologique. Les expressions telles que *être près de ses sous* ne sont pas des formes totalement figées puisque le déterminant possessif possède une flexion : *je suis près de mes sous, tu es près de tes sous...* Ses formes sont à rapprocher des réfléchis qui eux aussi se dérivent en fonction du sujet (je me lave, tu te laves, il se lave). Il faut en plus de l'intégration des expressions figées dans le lexique un module flexionnel qui dérive les déterminants possessifs en fonction du sujet.

1.3. Nature de l'antécédent d'un déterminant possessif

Parler d'antécédent est réducteur, car en fait, ce que l'on recherche c'est un référent, ce qui peut être totalement différent. Il faut un modèle de gestion des objets de discours pour trouver des référents. Les entrées automatiques d'un tel programme ne sont pas encore pour demain. Je ne me lancerai pas dans une telle tentative. Ce sont souvent les informations prédicatives qui permettent de construire les objets de discours. Il est nécessaire de prendre en compte toutes les informations et non pas seulement les syntagmes nominaux pour déterminer un référent :

C'est seulement le prof d'histoire qui a changé. Il est beau, il est gentil.

Dans cette phrase, l'antécédent de *il* est *le nouveau professeur* et non pas le professeur d'histoire. Il faut tenir compte des données prédicatives de la phrase précédente pour trouver le bon référent.

Isabelle Vidalenc² accepte cette idée de non identité entre un antécédent et un syntagme nominal. Elle donne pour illustrer son propos l'exemple des syntagmes nominaux indéfinis repris par anaphore :

J'ai rencontré des amis. Ils m'ont parlé de toi.

des amis n'est pas l'antécédent strict du pronom *ils*. C'est le SN avec son contexte prédicatif qui est l'antécédent c'est à dire *les amis que j'ai rencontrés*.

Elle explique³ :

¹ On ne peut pas considérer *sa pipe* ou *ses sous* comme un syntagme nominal à partir du moment où l'existence de la pipe ou des sous n'est pas présupposée dans les expressions *casser sa pipe* ou *être près de ses sous*.

² Isabelle VIDALENC, *Ibid.*

³ Isabelle VIDALENC, *Ibid.*, p. 117.

« Un anaphorique peut renvoyer à un SN non défini. Il y a coréférence, mais, le référent d'un SN indéfini étant un objet non déterminé, c'est le SN avec son contexte linguistique et non pas le SN seul qui est repris par anaphore ».

Déterminer automatiquement le référent d'un anaphorique n'est pas une donnée facilement automatisable. C'est pourquoi, je me contenterai des syntagmes nominaux pour déterminer l'antécédent d'un possessif¹.

Les déterminants possessifs anaphoriques sont une catégorie bien spécifique de l'anaphore. Les déterminants possessifs anaphoriques possèdent comme propriété de reprendre un terme, qui est en général un syntagme nominal.

Les commerçants n'ont pas levé leur rideau de fer.

--> antécédent de *leur* : les commerçants (le rideau de fer des commerçants)

Les déterminants possessifs ont la propriété de tous les déterminants que nous avons spécifiée. Ils apportent une indication supplémentaire : ils spécifient l'existence d'un rapport ou d'une relation avec un SN ; ils ont une valeur anaphorique.

¹ Il me faut ici faire une parenthèse pour expliquer ma démarche. J'essaie par cette étude d'appliquer des concepts linguistiques à un système documentaire. Mon objectif est de construire un système de reconnaissance des antécédents des déterminants possessifs qui soit automatisable. Je rencontre deux types de contraintes, des contraintes linguistiques et des contraintes liées à l'informatique. Il me faut parfois faire des restrictions ou accepter des limitations linguistiques pour que mon système soit réalisable. Le fait de considérer l'antécédent d'un possessif comme un syntagme nominal est réducteur quand on se place du côté linguistique. Mais pour la documentation et l'automatisation, ce choix permet de construire un système irréalisable si on prend en compte les éléments prédicatifs car dans ce cas, on a trop d'objets à reconstruire. Pour illustrer ce propos, il suffit de reprendre l'exemple sur le nouveau professeur d'histoire. Comment automatiquement reconstruire cet objet ? Pour ne pas malgré tout faire les choses approximativement, j'essaie de lister les cas qui ne fonctionnent pas. Les anaphores possessives relevant d'éléments prédicatifs sont rares. Je fais la part des choses entre ce qui est absolument nécessaire pour traiter la majorité des cas et ce qui relève d'exceptions. Cette manière de procéder est due à mon désir d'appliquer de la linguistique à un domaine appliqué.

2. LA RÈGLE DE RÉÉCRITURE DU DÉTERMINANT POSSESSIF

Pour la plupart des linguistes qui se sont intéressés au déterminants possessifs (Langacker, Gaston Gross, Danièle Godart, Lélia Picabia...), le déterminant possessif est le résultat d'une transformation¹ et ne peut en aucun cas être considéré comme une unité élémentaire. Depuis le début de mon étude, j'ai supposé l'existence de cette transformation. Le terme d'antécédent n'a d'existence que si l'on considère le déterminant possessif comme un élément dérivé. Le possessif correspond à une structure du type :

Le... modificateur

La forme du modificateur est le plus souvent la suivante :

$SON^2N \rightarrow le\ N\ de\ SN_{ant}^3$

Son chien \rightarrow Le chien de SN_{ant} , SN_{ant} étant le syntagme nominal antécédent.

La réécriture précédente est la règle que j'utiliserai pour donner la forme du SN correspondant au SN possessif une fois que l'antécédent aura été trouvé.

En structure profonde, la règle suivante est plus adéquate :

$SON^4N \rightarrow le\ []_{SN_{ant}} N$

Matérialiser le SN_{ant} par un SN vide de la forme $[]_{SN_{ant}}$ est une formalisation qui indique seulement que ce SN existe. Le déterminant possessif, par sa forme graphique ne donne qu'une seule information sur l'antécédent. La marque du nombre de l'antécédent est spécifiée dans l'écriture du déterminant possessif⁵. Cette indication pose l'existence d'une source anaphorique.

Le déterminant possessif en structure profonde est représenté par un

¹ Pour certains sémanticiens comme Igor Mel'çuk, le déterminant possessif est considéré comme un élément engendré directement dans la base. Il n'est pas le résultat d'une dérivation.

² Le déterminant possessif est la forme lemmatisée.

³ Gaston Gross propose une transformation du possessif avec une relative :

Son doute l'empêche d'agir.

Le doute qu'il a l'empêche d'agir.

Pour plus de détail se reporter à :

Gaston GROSS, « Syntaxe du déterminant possessif », *Déterminants: syntaxe et sémantique*, p. p. Georges KLEIBER et Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, 1984, p. 87-110.

Pour Langacker, le possessif est dérivé d'une construction en être à.

J'aime beaucoup sa maison

Sa maison est à lui.

Ronald W LANGACKER, « Observations on french possessives », *Language*, Vol. 44, 1968, p. 51-75.

⁴ Le déterminant possessif est la forme lemmatisée.

⁵ Cf. partie 7 de ce chapitre.

déterminant défini et par un syntagme nominal vide. Le morphème *de* apparaît lorsque l'antécédent est un SN réalisé et que celui-ci apparaît en fin de syntagme.

2.1. La transformation en $SON N \rightarrow le N de SN_{ant}$

Pour Danièle Godart¹, le possessif possède une propriété spécifique : il alterne avec un complément du nom de la forme *de SN*

$SON N \rightarrow le N de SN_{ant}$
 Paul est parti. Son chien aussi.
 Le chien de Paul aussi.

Marie-Paule Hermann² est du même avis : « La spécificité des possessifs par rapport aux autres déterminants est de cumuler un phénomène de détermination et un phénomène de représentation. Le possessif marque donc une détermination identique à celle de l'article défini. Il y ajoute la représentation d'un syntagme nominal, complément prépositionnel du nom déterminé. »

Pour résumer, on peut réécrire un syntagme nominal comportant un déterminant possessif en :

$SON N_i \rightarrow le N_i de SN_{ant}$

Cette réécriture signifie que le syntagme nominal déterminé par le possessif se réécrit comme un syntagme nominal défini contenant un nom tête dont dépend un autre syntagme nominal (SN_{ant}). L'indice *i* indique que le nom tête est équivalent, que le déterminant soit un possessif ou un défini. SN_{ant} est le représentant d'un syntagme nominal antécédent.

¹ Danièle GODART, « Les déterminants possessifs et les compléments de nom. », *Langue française*, n° 72, 1986, p. 102-122.

² Marie-Paule HERMANN, « Le Rôle du déterminant dans l'accomplissement de la reprise lexicalisée : le cas du possessif », *L'Anaphore et ses domaines*, p. p. Georges Kleiber et Jean-Emmanuel Tyvaert, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, 1990, p. 188.

2.3. Le déterminant possessif est le marqueur d'une relation

Les syntagmes nominaux, possédant une préposition *de* sont de 3 sortes :

- 1) Le N de SN :

le panier de la ménagère, la voiture de Paul.

- 2) Le N1 de N2 :

le panier de légumes, le livre d'images, le cahier d'exercices.

Pour qu'un SN contenant un morphème *de* soit substituable à un SN possessif, il faut que ce SN soit de la forme *le N1 de SN2*.

La matraque de Paul --> sa matraque.

le panier de légumes --> *son panier¹.

Le panier de la ménagère --> son panier.

Les syntagmes complexes de la forme 1) sont introduits par un déterminant défini. Le déterminant est le quantificateur de la structure *N de SN*. Le N n'est pas un SN, mais l'opérateur d'une relation.

Les déterminants possessifs sont équivalents aux SN de la forme 1 :

Son chien --> le chien de Paul

Le nom N dans les syntagmes de la forme *le N de SN* sont des indicateurs de relation :

sa matraque --> la matraque de ...

matraque de est une relation R qui unit un élément X, qui a la caractéristique d'être la matraque de l'objet Y, et un élément Y.

X R Y

Dans *sa matraque*, *matraque* n'est pas un nom, mais la marque d'une relation. *Sa matraque* caractérise un objet qui a la propriété d'être *matraque de*.

L'exemple avec un nom relationnel permet d'éclaircir mon propos :

Daniel est le fils de François est une connaissance qui peut dans un texte être indiquée par l'expression *son fils*

Avec un déterminant possessif, *fils* a le sens de *fils de*, c'est-à-dire que *son fils* indique une relation que je matérialise par l'expression *fils de*.

La relation X R Y est instanciée dans mon exemple par :

X = *le fils de François*,

R = *fils de* et

Y = *François*.

L'exemple de *Le fils de François* est plus explicite que celui avec *la matraque* car le terme *fils* est intuitivement un nom relationnel. Par contre, *matraque*

¹ Le syntagme *son panier* est un syntagme bien formé, mais il n'est pas équivalent au syntagme *le panier de légumes*..

apparaît plus comme un nom dénoué de toute valeur relationnelle¹.

Le terme *matraque* présuppose l'existence d'une classe de *matraque*.

L'existence de cette classe n'est pas présupposée pour le terme *fil*.

Néanmoins, *fil* peut être l'élément d'une classe telle que la classe *des bons fils* ou *des mauvais fils*. Un nom relationnel peut sous certaines conditions fonctionner comme un nom appartenant à une classe ; dans l'exemple précédent, l'adjonction d'un adjectif a permis de donner à un nom relationnel la possibilité de devenir l'élément d'une classe.

De la même façon, un nom de classe peut avoir une fonction relationnelle sous certaines conditions. Une de ces conditions est que le nom soit intégré à un SN de la forme *Le N de SN*, *N* étant le nom de classe ayant une valeur relationnelle.

La préposition *de fait* du prédicat nominal un prédicat relationnel.

¹ Les noms qui apparaissent intuitivement comme relationnels sont ceux dont l'expression *X* peut être remplacée par un nom propre : *Le fils de François = Daniel*, *La matraque de Paul = ?*.

2.4. Deux étapes dans l'analyse du déterminant possessif

La transformation $SON N \rightarrow le N de SN_{ant}$ est intéressante si l'on vise une isation du déterminant possessif pour l'indexation automatique¹.

Pour transformer automatiquement le syntagme possessif en un syntagme de niveau 2, deux étapes sont nécessaires :

1) Il faut d'abord déterminer le syntagme antécédent.

Pour obtenir l'antécédent de façon automatique, il faut d'abord repérer le déterminant possessif. L'antécédent est obtenu par une analyse morpho-syntaxique. Les parties 5, 6, 7 de ce chapitre et les chapitres 3 et 4 permettent de déterminer automatiquement l'antécédent.

2) Une fois l'antécédent déterminé, il faut l'intégrer au moule de réécriture $le N de SN_{ant}$. La partie 5 du chapitre 5 traite de la réécriture du déterminant possessif en syntagme de niveau 2.

¹ Je rappelle que ce système automatique a pour but de retrouver des syntagmes de niveau 2 à partir de syntagmes apparemment de niveau 1 qui sont inutilisables comme moyen de donner de l'information sur un thème donné :

26) *Sa politique* est un syntagme apparemment de niveau 1 auquel il manque de l'information pour que ce syntagme puisse être utilisé par un système documentaire.

Par contre, la réécriture de ce syntagme en : *la politique de Michel Rocard* est un syntagme de niveau 2 qui contient de l'information pertinente pour un système documentaire.

Obtenir un syntagme de niveau 2 est intéressant car ainsi le syntagme possessif peut avoir le statut de descripteur.

3. DISTINCTION FORMES LIÉES ET FORMES DE RAPPEL

La distinction entre les formes liées et les formes de rappel est utile car elle permet de distinguer deux types de déterminants possessifs : les possessifs déterminants d'un SN sujet et les possessifs déterminants d'un autre SN. Nous verrons par la suite que ces deux types de déterminants possessifs ne subissent pas le même traitement.

La distinction entre formes liées et formes de rappel a été observée par Alain Berrendonner¹ qui mentionne l'existence de deux types d'anaphoriques.

- 1) Un philosophe n'ignore pas qu'il est mortel.
- 2) Marie a consulté un philosophe. Il lui a rappelé qu'elle était mortelle.

Dans le premier exemple, l'anaphorique et son antécédent *un philosophe* sont dans un rapport de liage. Il n'y a pas d'assomption d'existence liée au pronom. C'est pourquoi, il est possible d'avoir un SN négatif comme antécédent (*Aucun philosophe n'ignore qu'il est mortel*). Le pronom ne peut être remplacé par une description définie (**Un philosophe n'ignore pas que cet auteur est mortel*). Ce type d'anaphore liée possède un fonctionnement syntaxique. On peut assimiler le rapport entre l'anaphorique et son antécédent comme un rapport de rection. Le rapport de liage est un fonctionnement interne à la phrase ; l'antécédent et l'anaphorique sont dans la même phrase. Il n'y a pas de sémantisme et l'antécédent est présent dans le texte, puisque la syntaxe reflète les liens entre des mots qui peuvent être dépourvus de sémantisme.

Par contre, dans l'exemple 2, l'anaphorique est un pointeur qui possède un rôle sémantique puisque l'anaphorique est un élément qui pointe vers une connaissance.

Il est impossible dans ce cas d'avoir un antécédent négatif (** Marie n'a consulté aucun philosophe. Il lui a rappelé qu'elle était mortelle*). On peut remplacer l'anaphorique par une description définie possédant la même valeur désignative. (*Marie a consulté un philosophe. Cet auteur / cette sommité lui a rappelé qu'elle était mortelle.*) Le pronom dans ce cas n'implique pas l'occurrence préalable de tel ou tel signifiant, mais présuppose simplement en mémoire la présence d'un référent notionnel, quel qu'en ait été le mode d'introduction

¹ Alain BERRENDONNER, « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistiques*, n° 21, 1990, p. 25-36.

(clause, évidence perceptive ou inférence). Dans ce cas, il est impossible de chercher l'antécédent par un moyen syntaxique, et le pointeur est un élément de rappel constitutif de la période¹.

Il me semble que ces deux exemples reflètent les deux fonctionnements distincts des déterminants possessifs. Ceux qui possèdent leurs antécédents dans la même phrase sont des formes liées. Ces possessifs nécessitent une recherche syntaxique pour déterminer l'antécédent. Les autres sont des pointeurs qui nécessitent un recours à la sémantique et à la pragmatique. Les formes de rappel nécessitent un accès à la mémoire discursive du locuteur.

Nul n'est persuadé qu'il est seul maître de son destin.

Dans cet exemple emprunté à Alain Berrendonner², il n'y a pas de désignation référentielle à proprement parler. Si une référence précise était présumée, on ne pourrait pas avoir un antécédent négatif pour le pronom *il*.

Les autres exemples qui ne réfèrent à rien de précis sont les formes figées du type :

Paul a cassé sa pipe.

Le possessif est une simple marque syntaxique sans référence précise.

A l'inverse, les exemples qui possèdent l'antécédent dans une autre phrase et dans n'importe quelle position sont des formes de rappel qui ne peuvent se soumettre à un traitement syntaxique. Ces cas relèvent de la sémantique et sont rebelles à la rigidité du traitement morpho-syntaxique.

Certaines formes anaphoriques ne comportent qu'un seul type de fonctionnement. Les réfléchis (*Pierre se lave*) ne fonctionnent que comme formes liées et d'autres, telles que les descriptions définies ou démonstratives, ne fonctionnent que comme formes de rappel.

Les possessifs possédant les deux types de fonctionnement (formes liées et formes de rappel), nécessitent des critères pour les différencier. Une distinction de type syntaxique s'est avérée opérationnelle : les possessifs en position de SN sujet d'une phrase indépendante sont des formes de rappel et les possessifs dans les autres positions sont des formes liées³. Seuls les possessifs formes liées peuvent être traités par un processus syntaxique puisqu'en règle générale, les

¹ Cf. chap. 6 partie 3 pour des indications supplémentaires concernant la période.

² Alain BERRENDONNER, Marie-José REICHLER-BEGUÉLIN, « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique. », *Langue française*, n° 81, 1989, p. 99-125.

³ Le résultat d'un traitement morpho-syntaxique appliqué sur le déterminant possessif donne le SN sujet comme l'antécédent le plus probable du déterminant possessif. Ceci explique pourquoi le possessif déterminant du SN sujet ne fonctionne pas comme les autres déterminants. (Le nom déterminé par le possessif et l'antécédent ne peuvent être le même SN.)

phénomènes syntaxiques se limitent à l'étude de la phrase.

Exemple de déterminant possessif forme libre :

53) 1. 29 - Celui-ci a évoqué l'expérience de la découverte tactile de vitraux par des aveugles. Leurs doigts ont senti des différences de composition, des subtilités dans le montage dont des non-voyants non érudits ne se seraient pas rendu compte.

Exemple de déterminant possessif forme liée :

29) 1.10 M. Rohmer a fait cette annonce dans une lettre datée du 15 février et adressée à ses salariés.

Cette distinction entre formes liées et formes de rappel a été observée aussi par Isabelle Vidalenc¹ à l'issue de l'étude des particules préverbales². Elle conclut à l'existence de deux types de particules préverbales. Certaines intra-phrastiques fonctionnent comme des formes liées et ne servent pas à la liaison des énoncés. Elles ne sont en structure profonde que des marques syntaxiques et ne contiennent pas réellement de sémantisme. Les particules préverbales interphrastiques sont réellement anaphoriques et contribuent à la cohérence du texte. Isabelle Vidalenc assimile ces dernières à des proSN et les traite comme telles.

Dans la suite, je m'intéresserai surtout aux possessifs formes liées³. C'est sur eux que peut s'appliquer un traitement morphe-syntaxique.

¹ Isabelle VIDALENC, *Traitement automatique des anaphores en français : étude linguistique préalable*, Thèse, Sciences de l'information et communication, Université Lumière Lyon 2, 1989, p. 65-67.

² On appelle particules préverbales les éléments suivants : *ils, elles, il, elle, le, la, les, lui, leur*.

³ Se reporter à la partie suivante de ce chapitre et au chapitre 6 pour des considérations concernant les déterminants possessifs formes libres.

4. ESSAI DE RÉOLUTION COMMUNE POUR LES DÉTERMINANTS POSSESSIFS FORMES LIBRES, LES PROSN ET LES PARTICULES PRÉVERBALES

Cette partie permet de faire un rapprochement entre les déterminants possessifs, les proSN et les particules préverbales.

4.1. Le proSN

Avant d'essayer de rapprocher les anaphores possessives des proSN, je vais définir le proSN.

Le ProSN est un morphème qui occupe dans la structure syntaxique la place d'un SN. Les proSN s'opposent aux particules préverbales qui, elles, occupent une position différente dans la structure syntaxique :

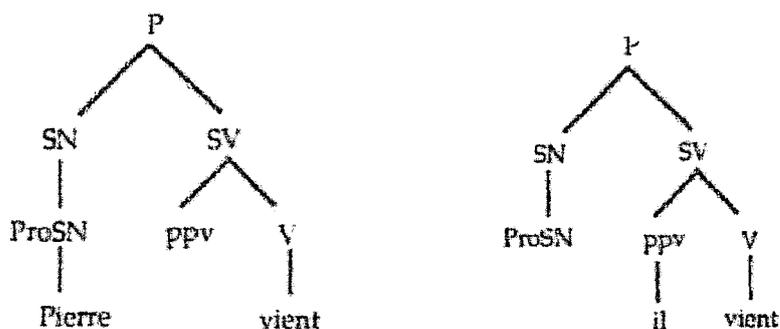
[Pierre]_{SN} + [[0]_{ppv1} + [vient]_v]_{sv}

[0]_{SN} + [[il]_{ppv1} + [vient]_v]_{sv}

[Eux]_{SN} + [[0]_{ppv1} + [sont venus]_v]_{sv}

[0]_{SN} + [[ils]_{ppv1} + [sont venus]_v]_{sv}

Les proSN et les particules préverbales ne sont pas au même niveau dans la structure syntaxique. Le schéma suivant le montre clairement :



Dans ces exemples, [0] indique une position vide. On peut observer que le SN *Pierre* et le proSN *eux* sont représentés par une position syntaxique identique alors que la Ppv occupe une place différente.

Berrendonner oppose trois classes : les SN, les particules préverbales sujets et les particules préverbales compléments. Cette distinction correspond à l'opposition de séries morphologiques :

[moi] / [je] / [me]

[eux] / [ils] / [les], [leur]¹

Les formes fortes ou toniques sont des proSN et elles fonctionnent comme SN. Les formes faibles fonctionnent comme particules préverbales.

La forme graphique semble neutraliser certaines oppositions :

la forme graphique *Lui* neutralise l'opposition SN / Ppv₂,

la forme graphique *elle* est neutre quant à l'opposition SN / Ppv₁,

les formes graphiques *nous* et *vous* constituent une classe qui neutralise toutes les oppositions.

A l'oral, ces formes sont bien distinctes, la forme *lui* proSN est une forme tonique, la même forme particule préverbale est une forme faible. Le morphème *lui* proSN possède nécessairement une source anaphorique de genre masculin.

La forme *lui* particule préverbale, est neutre quant au genre de la source anaphorique. Cette dernière est soit masculin, soit féminin.

Berrendonner considère que les formes neutralisantes sont des homonymes, c'est-à-dire qu'ils admettent deux ou trois formes.

La distinction entre les différentes formes se fait par des critères phonétiques :

Dans une séquence Ppv₁ verbe, si le verbe est à initiale vocalique, il s'établit une liaison obligatoire :

Ils étaient là. (liaison)

La même liaison est agrammaticale dans une séquence SN verbe :

Le patron est venu. (pas de liaison)

¹ Les particules préverbales compléments distinguent deux positions : les positions compléments d'objet direct et les positions compléments d'objet indirect.

Les ProSN possessifs

Il faut mentionner les proSN possessifs que certains auteurs appellent des références doubles. Ce sont des proSN qui contiennent deux anaphores : *le sien, la sienne, les siens, les siennes, la leur, le leur, les leurs...* On analyse *le sien* comme le ProN de SN dont le SN est un anaphorique d'un SN singulier, indifféremment masculin ou féminin, et le proN un anaphorique d'un prédicat nominal masculin avec un prédéterminant défini singulier : *Le crayon de Paul* est un SN susceptible d'être remplacé par *le sien*. Je n'ai pas traité ces formes avec les déterminants possessifs car leur position syntaxique est différente : ils sont en position de SN. On pourrait choisir de réécrire les proSN possessifs comme un déterminant possessif et un proN. *Le sien* se réécrirait : *son proN*. Ainsi, la recherche d'anaphore portant sur *son* rejoindrait le traitement des déterminants possessifs. Il ne suffirait plus que de trouver une résolution pour découvrir l'antécédent du proN.

4.2. Les particules préverbales

Pour Isabelle Vidalenc, on peut distinguer deux types de particule préverbale : les particules préverbales que l'on peut assimiler à des formes liées et les particules préverbales formes libres.

Pour Isabelle Vidalenc, les particules préverbales inter-phrastiques se rapprochent des proSN. Un proSN est une forme qui possède un sémantisme et qui demande la recherche d'une source anaphorique.

Seules les particules préverbales intra-phrastiques¹ sont susceptibles d'être traitées par des règles morpho-syntaxiques :

¹ Dans une anaphore intra-phrastique, l'anaphore et l'antécédent sont dans la même phrase. Dans une anaphore inter-phrastique, l'anaphore et l'antécédent sont dans deux phrases distinctes (L'antécédent peut même n'être présent que dans la mémoire discursive). Des exemples sont donnés dans l'introduction de la deuxième partie.

Pour moi, il est équivalent de parler d'anaphores intra-phrastiques ou d'anaphores formes liées. De même, j'assimile les anaphores inter-phrastiques aux anaphores formes libres.

4) I 17 - C'est à partir de cet instant que cet Israélien « nouvel immigrant », débarqué il y a trois ans de Paris, comprend qu' []_{SN} il va être à son tour engagé dans la répression de l'insurrection des Palestiniens des territoires occupés.

Isabelle Vidalenc suppose l'existence d'un SN vide devant la Ppv que j'ai matérialisé par []_{SN}¹. La source anaphorique *cet israélien* est l'antécédent du SN vide. La Ppv *il* est une particule préverbale forme liée puisque l'antécédent du SN vide associé à la ppv(*cet israélien*) et la ppv *il* sont dans la même phrase.

43) I 27 - Dans un deuxième temps, []_{SN} il va fixer sa méthode de travail et notamment la périodicité de ses séances.

Le SN vide associé à la ppv *il* possède son antécédent dans une autre phrase. Son traitement est similaire au traitement des proSN.

Le rapprochement qu'Isabelle Vidalenc a effectué entre les Ppv inter-phrastiques et les proSN peut s'appliquer aux déterminants possessifs inter-phrastiques. Dans mon cas, un possessif intra-phrastique peut obtenir son antécédent par des moyens morpho-syntaxiques. Les possessifs inter-phrastiques, par contre, demande une recherche de la source anaphorique plus sophistiquée avec des ajouts sémantiques.

Un proSN et un SN zéro associé à une Ppv inter-phrastique ont un traitement similaire. Je pense que les déterminants possessifs inter-phrastiques pourront s'associer aux deux catégories précédentes pour calculer leur source informationnelle. Le déterminant possessif comme les particules préverbales supposent l'existence d'un SN vide s'apparentant à un proSN.

¹ Toute particule préverbale est associée à un SN vide. L'élément anaphorique est le syntagme nominal zéro. Si l'on substitue à la particule préverbale un SN antécédent, cet antécédent prend la place du SN vide et la particule préverbale disparaît.

5. RECONNAISSANCE AUTOMATIQUE DU DÉTERMINANT POSSESSIF

La reconnaissance est une étape qui permet le repérage des déterminants possessifs¹.

Ce repérage devra être intégré à l'analyseur morpho-syntaxique. L'assignation de la fonction *déterminant possessif* sera effectuée dans le traitement fonctionnel au moment où la chaîne écrite sera transformée en séquence analysée². Le traitement spécifique du déterminant possessif sera la recherche d'antécédent. Pour distinguer les déterminants possessifs et les autres termes, il suffit de faire un test sur la valeur du profil lexical de chacun des mots de la séquence à analyser. Si la valeur *déterminant possessif* est trouvée, le module du traitement morpho-syntaxique du possessif est activé.

5.1. L'assignation du trait *déterminant possessif*

Les déterminants possessifs sont en position de déterminant et il va falloir vérifier cette position pour ne pas considérer comme déterminant possessif des homonymes qui seront d'une toute autre nature. Je vais donc passer en revue chacune des formes et voir si elles ont des homonymes. Je ne prends en compte que les homonymes écrits et non les homonymes oraux puisque l'analyseur syntaxique traite de l'écrit :

- son

Son possède des homonymes nominales du type :

Le son de cette radio est mauvais.

L'âne mange du son.

Jean est malade. Son voisin s'occupe de lui.

Le verbe *être* à la troisième personne du pluriel (*sont*) est un homonyme oral, mais je n'en tiens pas compte puisque je me fie dans mon système à l'écrit.

Voici un exemple relevé dans mon corpus où le son n'est pas un déterminant possessif :

Carcassonne l 8 - la moindre pierre en témoigne et renvoie au style épique des spectacles de son et lumière.

¹ Il serait peut-être bon d'ajouter un module de vérification du déterminant possessif avant d'effectuer le repérage du déterminant possessif. La confusion entre *ses* et *ces* est fréquente. Il faudrait avant de chercher à déterminer l'antécédent d'un possessif s'assurer que celui-ci est réellement un possessif et non une erreur de grammaire.

² Pour des indications concernant la partie morphologique de l'analyseur, consulter : Jean-Paul METZGER, *Syntagmes nominaux et information textuelle : reconnaissance automatique et représentation*, Thèse d'Etat, Sciences, Université Claude-Bernard Lyon 1, 1988, « Organisation et représentation des données lexicales. », p. 107-112.

- leur

Leur possède une forme qui est en position de pronom :

Je leur donne des bonbons.
Les enfants attendent leur goûter.

Sa, ses, leurs ne possèdent pas d'homonymes. Ils apparaissent tels quels dans le lexique où il est spécifié qu'ils sont déterminants. L'assignation du trait *déterminant possessif* consiste en une consultation du lexique. Le trait *déterminant possessif* est mentionné dans le lexique et reporté sur les éléments de la chaîne écrite.

Par contre, *son* et *leur* subissent un traitement supplémentaire car le lexique spécifie plusieurs utilisations du terme *son* et *leur*. Il faut donc ajouter une étape qui permettra de résoudre les ambiguïtés.

Dans le lexique, *son* est aussi mentionné en tant que nom. Il faut dans l'analyse textuelle distinguer l'une et l'autre forme. L'analyse du contexte gauche et/ou droit peut être suffisante pour faire cette distinction.

Leur possède une intersection entre une position de déterminant et une position de particule préverbale. Si *leur* est suivi d'un nom ou d'un adjectif, on lui assigne la valeur *déterminant possessif*, s'il est suivi d'un verbe, on lui assigne la valeur *particule préverbale*.

Le repérage du déterminant *son* est plus complexe car *son* nom et *son* déterminant peuvent être tous les deux suivis d'un adjectif :

un son aigu,
son petit frère.

Il faut rechercher dans le lexique la nature des éléments suivants. Si c'est un nom on assigne au *son* la valeur *déterminant possessif*. Si c'est un adjectif, il faut chercher la valeur de l'élément précédent *son*. Si c'est un déterminant, on assigne à *son* la valeur *nom*. Dans les autres cas, on assigne à *son* la valeur *déterminant*.

A l'issue de l'analyse de la séquence, aux déterminants possessifs est associée la valeur *déterminant possessif*.

5.2. Le repérage du déterminant possessif

Une fois l'assignation du trait *déterminant possessif* effectuée, le repérage des déterminants possessifs est enfantin. Il suffit d'écrire une procédure qui s'applique sur la chaîne écrite analysée. Cette procédure consiste en un test portant sur la valeur *déterminant possessif*. Si le terme analysé possède le trait *déterminant possessif*, la procédure de traitement morpho-syntaxique du déterminant possessif est activée.

6. POSITION DU DÉTERMINANT POSSESSIF DANS UNE PHRASE

La difficulté n'est pas de repérer un déterminant possessif, mais de repérer sa position dans un SN et la fonction syntaxique de ce SN.

Les règles que je vais établir ne fonctionnent que si l'on est capable de reconnaître la position du déterminant possessif, c'est-à-dire si l'on reconnaît la fonction du SN qui est déterminé par le possessif. Il faut savoir si le possessif est déterminant du nom recteur ou s'il est déterminant d'un complément régi. Les difficultés de traitement des déterminants possessifs sont en partie liées à la difficulté de repérer la position syntaxique et fonctionnelle du SN déterminé par un possessif.

Ces repérages sont très difficiles à faire par une machine, ce qui ne facilite pas le traitement automatique de ces phénomènes. L'analyseur qui a été réalisé par Marcilio De Brito¹ ne prend pas en compte toutes les structures syntaxiques et certains SN complexes sont mal reconnus. Ces éléments ne mettent pas en défaut le travail réalisé par Marcilio De Brito, mais on peut s'interroger sur la capacité d'une machine à reconnaître les structures complexes de la langue.

Les déterminants possessifs sont situés dans la phrase à différents niveaux syntaxiques. Il faut chercher la position du SN qui contient le possessif. Cette position est à déterminer à deux niveaux : au niveau du SN et à celui de la phrase.

6.1. Position du déterminant possessif dans un SN

Au niveau du SN, le repérage du SN déterminé par un possessif se résume à la distinction entre les noms recteurs et les noms régis.

J'appelle nom recteur, tout nom qui possède des compléments et les SN de niveau 1.

Leur cellule .

Le syntagme *leur cellule* est un syntagme de niveau 1. C'est un nom recteur même s'il ne régit rien.

Jean-Paul METZGER, *Syntagmes nominaux et information textuelle : reconnaissance automatique et représentation*, Thèse d'Etat, Sciences, Université Claude-Bernard Lyon 1, 1988, « Organisation et représentation des données lexicales », p. 107-112.

¹ Marcilio DE BRITO, *Réalisation d'un analyseur morpho-syntaxique pour la reconnaissance du syntagme nominal, utilisation des grammaires affixes*, Thèse 3^{ème} cycle, Sciences, Université Claude-Bernard Lyon 1, 1991.

La voiture de Jean.

Le syntagme *la voiture* est un SN recteur parce qu'il a un complément.

J'appelle nom régi un nom qui a une fonction de complément :
dans l'exemple précédent le syntagme *Jean* est un nom régi car il est en position de complément du nom *voiture*.

Le possessif est soit déterminant d'un nom recteur, soit d'un nom régi :
son portrait de Monet.

Le possessif est déterminant d'un nom recteur.
Le chat de son voisin.

Le possessif n'est pas déterminant d'un nom recteur puisque le SN *son voisin* est un complément du nom *chat*.

La suite de cette partie est une énumération des différentes positions possibles pour le déterminant possessif.

Le possessif est déterminant d'un nom recteur :

- le possessif est le déterminant d'une nominalisation.

Sa mission,
leur activité.

- Le possessif est le déterminant d'un nom de relation.

Sa mère.

- Le possessif est le déterminant d'un autre type de nom.

Leurs cellules,
leurs yeux,
sa matraque.

Le possessif n'est pas le déterminant d'un nom recteur :

- le possessif est le déterminant d'un actant d'une nominalisation.

Le pilotage de son avion,
la situation de ses trois camarades.

- Le possessif est le déterminant d'un nom qui a la fonction complément de nom.

La voiture de sa femme,
les commerçants de son quartier.

6.2. Le SN est inclus dans une phrase

Un syntagme nominal est rarement un énoncé à lui seul. Il est intégré dans une phrase, ce qui lui confère une fonction syntaxique qui peut être spécifiée en termes de sujet, d'objet etc.

Cette partie est une énumération des différentes positions du syntagme nominal déterminé par un possessif intégré dans une phrase :

- le possessif est le déterminant d'un nom qui est sujet, objet ou circonstant.

49) l 13 - Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 3,2 milliards de francs en 1987.

1) l 23 - Les commerçants n'ont pas levé leur rideau de fer pendant deux ou trois heures comme ils le font régulièrement, depuis deux semaines, pour permettre à la population de se ravitailler.

- Le possessif est le déterminant d'un nom qui est sujet, objet ou circonstant d'une relative.

25) l 27 - Dans les faits, la CEP va apporter aux Presses de la Cité, filiale à 59% de la Générale Occidentale, la société Larousse-Nathan, [qui contrôle ses activités éditions.]

21) l 3 - L'affaire Eltsine, la plus grave crise politique [qu'ait connue le chef du Kremlin depuis son entrée en fonction en mars 85], l'a incontestablement affaibli et a constitué pour lui un avertissement sérieux, estiment les observateurs.

- Le possessif est le déterminant d'un nom qui est une apposition.

6) l 36 - [Glacés d'effroi par les cris de leur compagnon], les manifestants ont aussitôt disparu et le silence s'est refermé sur le camp.

45) l 26 - Le patron de la G.O. a regretté le retrait de Bruno Rohmer, [connu pour ses qualités de dirigeant d'entreprise], de ses fonctions de PDG des Presses et de l'Express. Willy Stricker, numéro deux de la G.O., est chargé d'assurer l'intérim.

12) l 36 - M. Chirac a tenu enfin à rendre un vibrant hommage à Mme Claude Pompidou, [présente à ses côtés].

47) l 36 - Les lycéens étaient quant à eux invités mardi à débattre dans leur classe du problème des otages, et ont entendu un message du « Comité des journalistes » [lu par leurs professeurs à la demande du ministère de l'Education nationale].

6.3. L'analyseur et le repérage des fonctions syntaxiques

Ces différentes positions syntaxiques jouent un rôle dans la détermination de l'antécédent. Nous le verrons plus en détail ultérieurement. Il faut donc tenir compte de ces positions et être capable de les repérer. Cette tâche de repérage n'est pas simple. Elle demande une connaissance approfondie du français. Le premier élément pour réussir à reconnaître la position d'un SN dans une phrase est une connaissance du verbe. Le verbe permet au moins de distinguer les compléments qui sont actants des circonstants. Cette distinction est réalisable en indiquant les actants des verbes dans un lexique. Les nominalisations sont elles aussi repérables, car la liste des noms nominalisés peut être inscrite dans un lexique et contenir des indications sur la nature des actants, leur nombre et leur spécificité.

Il reste malgré tout des éléments qui vont être difficiles à déterminer. Les relatives par exemple, je ne vois pas comment on peut séparer les SN qui dépendent d'elles et ceux qui n'en dépendent plus.

Comment aussi déterminer la fin d'un SN en tenant compte des appositions, des relatives. L'analyseur existant dans l'équipe est inutilisable pour permettre une analyse des possessifs, puisqu'il ignore la syntaxe du verbe. La grammaire utilisée est une grammaire de SN qui ne prend pas en compte le verbe. De plus cette grammaire ignore des phénomènes tels que la relative, la coordination. Il est donc impensable d'utiliser l'analyseur comme point de départ d'un traitement informatique du possessif. Le possessif ne se limite pas à un domaine syntaxique particulier, mais il se place au croisement de toutes les difficultés syntaxiques. Je suis obligée de supposer l'existence d'un système qui comprend tous les phénomènes syntaxiques et qui est capable de repérer et de nommer la position du SN. Si l'on prend ce point de départ, je vais pouvoir établir des règles morpho-syntaxiques qui fonctionneront.

Le possessif a comme propriété d'être déterminant. Cette fonction ne pose pas trop de problème, on l'a vu au début de cette partie. Je vais m'intéresser plus spécialement à l'autre spécificité du possessif, c'est-à-dire au lien qui existe et qu'il faut trouver entre le possessif et son antécédent. C'est à ce niveau que l'on comprend l'importance de la position du déterminant possessif dans la structure syntaxique ; les règles syntaxiques que je vais établir vont dépendre de l'emplacement du possessif.

Comme je ne suis pas en mesure de traiter toute la syntaxe, je prendrai pour hypothèse de départ que je suis capable de situer le possessif. Ce point de départ me permettra d'établir des règles morpho-syntaxiques.

7. LES RÈGLES MORPHOLOGIQUES

Les règles morphologiques sont une première étape pour déterminer l'antécédent d'un déterminant possessif formes liées. La seule indication intéressante pour la morphologie, est l'indication de genre et de nombre. Le point de départ de mon système de reconnaiss. de l'antécédent est une liste de syntagmes nominaux dont on peut déterminer la position syntaxique¹. Chaque SN possède aussi une spécification de genre et de nombre. Les règles morphologiques vont tenir compte de ces données pour sélectionner certains SN parmi la liste de syntagmes nominaux donnée en entrée.

Nous avons vu précédemment que nous donnions aux possessifs *son, sa, ses, leur, leurs* la valeur d'anaphorique. Nous pouvons percevoir la notion d'antécédent dans un possessif par le fait que celui-ci possède deux nombres :

- l'un qui précise le nombre du nom qui suit le possessif
- l'un autre qui précise le nombre de l'antécédent.

C'est donc une forme liée à une autre forme.

Son chien --> le nombre de l'antécédent est singulier
 Leur chien --> le nombre de l'antécédent est pluriel

¹ Avant l'analyse des déterminants possessifs, le texte a été analysé en syntagmes nominaux par un analyseur morpho-syntaxique. C'est une de mes hypothèses de départ.

7.1. Les valeurs de nombre du déterminant possessif

Les lignes spécifient le genre et le nombre du nom déterminé par le possessif. Les colonnes spécifient le nombre de l'antécédent.

Tableau récapitulant les valeurs du nombre pour les déterminants possessifs

SN anaphorique \ SN antécédent	SN singulier	SN pluriel
SN singulier / masc	son	leur
SN singulier / féminin	sa	leur
SN pluriel / (masc / fem)	ses	leurs

La matrice fait apparaître le double accord en nombre. Le possessif s'accorde en nombre avec le nom qu'il détermine et avec le nom antécédent. La marque du genre, n'est pas double ; elle détermine seulement le genre du nom tête¹. La marque du genre² n'est spécifiée qu'au singulier ; au pluriel, la marque est neutralisée.

En anglais, les déterminants possessifs sont *her, his, its, their*. Le possessif ne s'accorde pas avec le mot qui le suit comme en français, mais il s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent :

¹ Dans un SN complexe, j'appelle *nom tête* le nom qui donne en position sujet la valeur de nombre au verbe.

² Quand le *nom tête* est au singulier et qu'il commence par une voyelle, si le nom est de genre féminin, il est d'usage d'employer le déterminant possessif masculin.

Son alliance.

Cette particularité doit faire l'objet d'une règle spécifique pour ne pas considérer ce type d'exemple comme une erreur morphologique. Cette règle apparaît au niveau du repérage du déterminant possessif et doit empêcher le correcteur orthographique, s'il y en a un, de mentionner une erreur. La présence ou l'absence de cette règle ne joue aucun rôle pour le choix de l'antécédent puisque cette règle s'applique sur le genre alors que les règles morphologiques concernant l'antécédent ne s'appliquent que sur le nombre.

She came on her bicycle. Elle est venue sur sa bicyclette.

her possessif s'accorde avec l'antécédent et non pas avec le nom qui le suit.

He came on his bicycle. Il est venu sur sa bicyclette.

En allemand, le possessif s'accorde en genre et en nombre à la fois avec le nom qui suit et avec l'antécédent. Au pluriel, le genre du possessif est neutralisé à la fois pour l'antécédent et pour le nom qui suit. Le possessif s'accorde en cas avec le nom qui suit. Le tableau suivant donne les différentes formes du possessif au nominatif¹ :

Les lignes spécifient le genre et le nombre du nom déterminé par le possessif. Les colonnes spécifient le genre et le nombre de l'antécédent.

SN anaphorique \ SN antéc.	masc / sing neutre/sing	fem / sing	pluriel
masc / sing neutre / sing	sein	ihr	ihr
fem / sing	seine	ihre	ihre
pluriel	seine	ihre	ihre

Dieses Pferd rennt schnell ; Seine Beine sind schlank.

Ce cheval court vite ; ses pattes sont fines. L'antécédent est neutre singulier et le nom déterminé par le possessif est neutre au pluriel, d'où la forme *seine* pour le possessif.

Metzger² précise une différence de fonctionnement entre le genre et le nombre portés par un déterminant :

« Le nombre est fondamentalement une propriété du prédéterminant même s'il marque superficiellement d'autres constituants (nom, adjectif...) ; alors que le genre, qui peut se manifester superficiellement en divers points du SN provient du nom central ».

¹ Cf. Chap. 3 partie 3. 4 intitulée la coordination pour les déclinaisons des déterminants possessifs en allemand.

² Jean-Paul METZGER, *Ibid.*, p. 236.

7.2. Les règles morphologiques

Les considérations précédentes permettent de créer un tableau qui ne concerne que le nombre de l'antécédent ; pour reconnaître l'antécédent d'un déterminant possessif, seule cette marque est indiquée par le possessif.

son	singulier
sa	singulier
ses	singulier
leur	pluriel
leurs	pluriel

La première colonne contient les déterminants possessifs anaphoriques, la deuxième indique le nombre du SN antécédent.

Ce tableau se lit de la manière suivante :

Le déterminant *son* possède un SN antécédent obligatoirement au singulier.

Le déterminant *sa* possède un SN antécédent obligatoirement au singulier...

De ce tableau, on déduit deux règles¹ :

MOR1 :

L'antécédent est un SN singulier.

Cette règle s'applique aux possessifs *son, sa, ses*.

MOR2 :

L'antécédent est un SN au pluriel.

Cette règle s'applique aux possessifs *leur, leurs*.

En anglais et en allemand, ces règles seraient différentes. Elles comporteraient pour les deux langues une spécification du genre.

Nous venons d'établir deux règles simples de reconnaissance de l'antécédent. Ces règles permettent d'éliminer certains SN qui ne pourront pas

¹ Pour simplifier le rappel ultérieur des règles, je vais les numéroter. Les règles morphologiques comporteront avant le numéro d'ordre la mention MOR et les règles syntaxiques la mention SYN.

être antécédents du possessif. Parfois cette seule règle permet de déterminer l'antécédent du possessif (dans le cas où il n'y a qu'un seul SN dans la phrase avec le nombre demandé) :

2)13 - A Jerusalem-est, la grève a été massivement suivie et toutes les écoles ont fermé leurs portes.

Les SN extraits du texte, susceptibles d'être antécédent sont :

la grève,
toutes les écoles,
Jerusalem-est,

Le possessif *leurs* applique la règle MOR2 : seuls les SN au pluriel sont des SN susceptibles d'être antécédents.

leurs → SN au pluriel

Le SN antécédent est donc *toutes les écoles*.

7.3. Cas particuliers : la syllepse

Les règles morphologiques peuvent s'appliquer aux déterminants possessifs formes libres. Les contraintes de nombre sont conservées pour ces possessifs.

Dans le cas des déterminants possessifs formes libres, il me paraît nécessaire de signaler l'existence de la syllepse, qui détruit mes règles morphologiques précédentes. La syllepse désigne un accord non grammatical, c'est-à-dire un accord effectué non pas d'après le genre, le nombre ou la personne, mais d'après le sens.

Vous avez un chat ? Je n'aime pas leurs poils.

L'antécédent du possessif est un SN singulier alors que le déterminant *leurs* recherche un déterminant pluriel.

Marc a acheté une Panda. Leur moteur est très performant.

L'antécédent de *leur* est *une Panda*. Cet antécédent est singulier alors que le possessif *leur* prédit un SN pluriel¹.

Ce phénomène permet de mettre en lumière des renvois anaphoriques de différente nature. « La syllepse révèle un renvoi anaphorique qui n'est pas au niveau des objets mais plutôt au niveau des prédicats et des classes d'objets² ».

La syllepse apparaît lorsque l'antécédent du possessif est un indéfini.

La syllepse, touche parfois des éléments dits collectifs du type : *la chevelure, la majorité*.

Elle a une belle chevelure. Cela ne doit pas être simple de les laver.

La majorité a décidé l'élection de Jean. Leur décision ne peut pas être remise en cause.

Dans ce cas, la syllepse peut être résolue grâce au repérage d'une inférence qui est mentionnée dans la base de connaissances³. Dans le dictionnaire de connaissances on peut mentionner :

la chevelure, ce sont des cheveux,

la majorité ce sont des gens.

Si ces inférences sont accessibles, l'emploi d'un possessif pluriel s'explique

¹ Ces exemples sont tirés de la thèse d'Isabelle Vidalenc :

Isabelle VIDALENC, *Ibid.*, p. 50.

² Isabelle VIDALENC, *Ibid.*, p. 31.

³ Je pense qu'il faudrait créer deux lexiques : un lexique morphologique contenant quelques mentions sémantiques du type collectif et un dictionnaire de connaissances qui s'appuierait sur le calcul inférentiel. Nous verrons plus en détail ces faits dans le dernier chapitre.

par l'interchangeabilité des éléments faisant partie de l'inférence. On peut employer l'un pour l'autre *chevelure* et *cheveux*. De même, *la majorité* et *des gens*.

Le deuxième exemple montre que l'inférence oriente l'interchangeabilité dans certains cas. On ne peut pas remplacer *des gens* par *majorité* dans tous les cas, alors que l'inverse est toujours possible. Il faudrait mentionner dans la base de connaissances, les inférences réalisables dans les deux sens et celles qui ne sont valables que dans un seul sens.

2ème partie

Identification de l'antécédent

INTRODUCTION

A l'issue d'un traitement morphologique, il me reste une liste de syntagmes nominaux candidats au statut d'antécédent. C'est à cette liste que j'appliquerai les règles syntaxiques.

L'objectif du traitement syntaxique est d'établir des règles qui vont permettre de trouver l'antécédent du possessif. L'observation de mon corpus de l'AFP m'a permis d'établir une règle générale qui stipule que le sujet de la phrase¹ est l'antécédent du possessif lorsque celui-ci est déterminant de tout syntagme nominal qui n'est pas le sujet de la phrase. Un possessif déterminant du sujet d'une phrase indépendante se verra attribuer un traitement totalement différent qui ne relèvera pas d'une théorie de la phrase comme dans les autres cas.

Anaphore inter-phrastique et anaphore intra-phrastique

Dans cette partie qui traite les déterminants possessifs d'un point de vue syntaxique, je traiterai le possessif qui relève d'un cadre phrastique. Les cas qui ne sont pas traitables syntaxiquement seront traités dans le chapitre 6 partie 3. La distinction formes liées formes libres peut être réduite pour l'anaphore à la distinction *anaphore intra-phrastique* *anaphore inter-phrastique*. J'appellerai *anaphore intra-phrastique* les anaphores qui possèdent leur antécédent dans la même phrase que le possessif et *anaphore inter-phrastique* les anaphores qui possèdent leur antécédent dans une phrase distincte du possessif. La distinction entre les deux types d'anaphores est simple puisque les anaphores relevant du deuxième type sont généralement les possessifs en position de déterminant du syntagme nominal sujet d'une proposition indépendante.

2) 13 - A Jérusalem-est, la grève a été massivement suivie et toutes les écoles ont fermé leurs portes, a indiqué mardi le porte-parole militaire israélien qui a précisé que des barrages de pneus enflammés avaient été dressés en plusieurs endroits de la vieille ville par de jeunes manifestants palestiniens.

4) 124 - Les hommes prenaient leur matraque des mains d'un sous-officier et se hissaient dans les camions.

¹ J'emploie le terme de *phrase* pour décrire les expressions délimitées par une ponctuation forte et introduite par un mot en majuscule. Je réserve le terme de *proposition* aux groupes de mots qui contiennent un verbe muni de son sujet et de ses compléments. Pour les phrases simples, il n'y a pas de distinction entre une phrase et une proposition. Par contre, pour les phrases complexes du type *Jean pense qu'il faut partir à 7 heures*, la phrase contient deux propositions : *Jean pense P* et *Il faut partir à 7 heures*.

hissaient dans les camions.

Ces deux phrases sont des exemples d'anaphore intra-phrastique : le possessif et l'antécédent sont dans la même phrase.

26) I 11 - C'est cet holding qui définira et coordonnera la stratégie du Groupe de la Cité. Son élément moteur sera un comité stratégique auquel participeront MM. Roux, Brégou et Pierre Dauzier, PDG d'Havas.

Dans cet exemple, on a affaire à une anaphore inter-phrastique, le possessif et l'antécédent sont dans deux phrases distinctes.

Il faut noter que je précise, à chaque fois que je parle des cas relevant de la sémantique, des possessifs déterminants d'un syntagme sujet appartenant à une proposition indépendante. Cette précision vient du fait que d'autres positions sujet relèvent de la syntaxe :

12) I 43 - François Léotard, venu aussi inaugurer cette exposition consacrée aux dernières années de Picasso (1953-1973), s'est montré « satisfait que ses orientations soient confirmées ».

63) I 35 - A Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée), une employée FO explique que ses collègues n'ont découvert qu'en 1985, dix ans après l'ouverture du magasin, que les jours fériés n'étaient pas payés.

Le possessif en position sujet appartient dans les deux cas précédents à une proposition conjonctive.

Ces deux exemples illustrent des cas considérés en grammaire chomskienne comme des cas relevant de la phrase puisque nous avons affaire à des propositions liées.

9) I 8 - Aucune arme à feu, grenade ou explosif, n'ont été utilisés jusqu'ici par les manifestants palestiniens au cours de leurs affrontements avec l'armée israélienne depuis le début des troubles, le 8 décembre, mais leur « arsenal » est d'une ingéniosité « désarmante », indique mardi le quotidien israélien « Hadashoth » (indépendant).

Cet exemple relève aussi de la phrase puisque les deux propositions sont coordonnées.

Pour résoudre automatiquement les anaphores possessives, je pars de plusieurs hypothèses :

l'anaphore possessive trouve son antécédent dans une portion du texte.

Le syntagme possessif se réécrit : $Det_{poss} N \rightarrow Le N de SN_{ant}$

Je suis consciente de limiter l'anaphore possessive et de restreindre sa portée. Je n'ai pas trouvé d'autres moyens pour réaliser un traitement automatique. Si j'avais voulu traiter l'anaphore dans sa globalité directement, je n'aurais pas pu imaginer un système de résolution.

Les règles de résolution que j'établis sont le fruit de l'observation des dépêches de l'Agence France Presse qui sont répertoriées en annexe 1. J'ai ajouté pour les cas où les exemples manquaient des articles du Journal *le monde* répertoriés en annexe 2.

Avant chaque exemple des dépêches de L'A.F.P. se trouve un numéro qui permet de situer la dépêche et le numéro de ligne où se trouve le déterminant possessif qui illustre le propos : ex :

55) 1 3 - signifie : l'énoncé cité se trouve dans la dépêche 55 et le possessif est à la ligne 3 de la dépêche 55 qui est en annexe 1.

Pour les articles du journal *Le Monde*, je mets le titre de l'article en abrégé et le numéro de ligne où se trouve le déterminant possessif. Les articles sont en annexe 2.

Les abréviations utilisées pour désigner les articles du journal *Le Monde*, sont les suivantes :

« Walesa » pour l'article intitulé : « Walesa séduit par les fastes de la couronne. »

« Delteil » pour l'article intitulé : « Ici clos Delteil »

« Pereslavl » pour l'article intitulé : « Jours tranquilles à Pereslavl »

« Carcassonne » pour l'article intitulé : « Carcassonne : la citadelle à la rescousse de la ville »

« Machine » pour l'article intitulé : « Quand la machine a tort »

« Déménagement » pour l'article intitulé : « Des déménagements critiqués »

J'indique en plus, la ligne où se trouve le déterminant possessif qui illustre le propos.

Chapitre 3

Les règles syntaxiques

Ce chapitre présente les règles qui vont permettre de déterminer automatiquement l'antécédent d'un possessif. Les règles syntaxiques répertoriées ici pourront être ultérieurement implémentées.

Pour trouver les règles, j'ai observé des textes : des dépêches de l'Agence France Presse et quelques articles du journal *Le Monde*.

Nous avons vu que le possessif est un anaphorique qui possède comme antécédent un syntagme nominal. Les règles que je vais appliquer pour trouver l'antécédent d'un possessif s'appliqueront aux syntagmes nominaux du texte.

La dernière partie de ce chapitre montre les similitudes entre mes propositions pour le traitement des déterminants possessifs anaphoriques et l'application de la théorie du liage sur les anaphoriques.

PLAN DU CHAPITRE : LES REGLES SYNTAXIQUES

1. La règle SYN1 : l'antécédent du déterminant possessif est le sujet de la proposition.....	100
1.1. Le possessif est déterminant d'un SN actant ou d'un SN circonstant	100
1.1.1. L'antécédent est un syntagme nominal.....	102
1.1.2. L'antécédent est une particule préverbale sujet.....	103
1.1.2.1. Cas des propositions indépendantes	104
1.1.2.2. Cas où la particule préverbale est dans une relative	105
1.1.2.3. Cas des propositions coordonnées.....	105
1.1.2.4. Cas des propositions liées	105
1.2. Le possessif est déterminant d'une relative.....	106
1.2.1. L'antécédent est un syntagme nominal.....	106
1.2.2. L'antécédent est le relatif <i>qui</i>	108
1.3. Le possessif est déterminant d'une nominalisation	110
2. La règle SYN2	113
3. La règle SYN3	114
3.1. La relative	115
3.2. La nominalisation	115
3.3. Les propositions liées	116
3.4. La coordination	118
3.4.1. Les phrases coordonnées	120
3.4.2. La conjonction <i>Avec</i>	121
3.4.3. Les SN coordonnés.....	122
4. La règle SYN4	124
5. Le déterminant possessif et la théorie du liage.....	126
5.1. La fonction sujet.....	126
5.2. La Théorie de <i>La Nouvelle Syntaxe</i>	127
5.3. Rappel sur la théorie du gouvernement et du liage.....	127
5.4. Application de la théorie du liage aux possessifs	129
5.4.1. La structure du possessif en structure profonde	129
5.4.2. Les possessifs intra-phrastiques et la théorie chomskienne....	130

1. LA RÈGLE SYN1 : L'ANTÉCÉDENT DU DÉTERMINANT POSSESSIF EST LE SUJET DE LA PROPOSITION

Cette partie va illustrer la règle :

SYN1¹ : L'antécédent du déterminant possessif est le SN sujet de la phrase.

Paul mange *sa* soupe
 Sa → la soupe de Paul

Paul est le sujet de la phrase et est l'antécédent du déterminant possessif.

Cette règle s'applique au possessif déterminant d'un nom n'ayant pas la fonction sujet².

Cette règle simple s'applique dans mon corpus à un grand nombre d'exemples. Pour ne pas être trop rébarbative, je ne cite, dans cette partie, que quelques exemples de mon corpus. La totalité de mes exemples est en annexe 3.

1.1. Le possessif est déterminant d'un SN actant ou d'un SN circonstant

Mes critères de classement vont mettre en avant les fonctions syntaxiques que je définirai succinctement.

Le terme d'*actant* a été défini par Lucien Tesnière³. Un actant est un complément étroitement lié au verbe. Dans le lexique, le verbe apparaît muni de compléments. Ce sont les compléments qui apparaissent dans le lexique (COD, COI⁴) et le sujet que l'on nomme actant.

Le verbe *manger* possède dans le lexique un complément COD qui définit l'objet mangé.

Le verbe *donner* possède comme complément un COD et un COI qui définissent l'un l'objet donné et l'autre la personne qui a donné l'objet.

Si dans une phrase, il manque des compléments actants au verbe principal, la phrase apparaît comme incomplète (sauf si on peut rétablir implicitement le

¹ Je rappelle que je numérote mes règles pour faciliter leur utilisation dans les exemples. SYN indique que c'est une règle syntaxique, MOR est mentionné pour les règles morphologiques.

² Le cas des SN sujets déterminés par un possessif est traité dans la partie 3 de ce chapitre ou dans le chapitre 6 partie 3.

³ Lucien TESNIÈRE, *Éléments de syntaxe structurale*, 2^{ème} édition, Paris, Klincksieck, 1969.

⁴ Le terme COD est l'abréviation de Compléments d'Objet Direct, le terme COI de Complément d'Objet Indirect.

complément manquant).

Tesnière parle de valence pour définir le nombre d'actants liés à un verbe. La valence varie de 1 à 3. Les verbes à valence 1 sont les verbes météorologiques par exemple, qui ne possèdent qu'un actant sujet. Les verbes tels que *manger* sont de valence 2 (un actant sujet et un actant COD). Les verbes tels que *donner* sont de valence 3 (un actant sujet, un actant COD et un actant COI). Les verbes de valence 2 peuvent avoir un actant sujet et un actant COL. C'est le cas du verbe *penser* par exemple.

Maurice Gross¹ a construit avec son équipe un dictionnaire de verbes qui contient les verbes suivis de leurs actants. Dans le dictionnaire apparaît la forme de chaque actant (La préposition qui les introduit est mentionnée ainsi que quelques données de nature sémantique du type humain, collectif etc.).

Il faut noter que Tesnière ne parle pas de COD, ni de COI. Je les mentionne ici car ces termes sont utilisés en grammaire traditionnelle et ce sont en général ces termes-là qui sont compréhensibles par des non linguistes. Tesnière ne limite pas le terme d'actant au COD et au COI :

Je vais à Paris

Le complément à *Paris* est l'actant du verbe *aller* même si celui-ci n'est ni COD, ni COI. Ce complément apparaît dans le lexique.

Un circonstant est un complément qui ne dépend pas étroitement du verbe, mais de la phrase. Ce sont les compléments qui ne sont pas actants. En terme traditionnel, les circonstants sont les compléments circonstanciels.

Après la pluie, le soleil réapparaît.

Le complément *après la pluie* est un circonstant.

La distinction entre les actants et les circonstants est utile pour l'analyse automatique car les compléments actants sont repérés grâce au lexique de verbes alors que les autres demandent d'autres critères de repérage.

Pour mon propos, cette distinction n'est pas primordiale puisque les deux types de compléments appliquent la même règle concernant l'antécédent du déterminant possessif : le sujet est l'antécédent du possessif.

Je vais donner quelques exemples issus de mon corpus qui appliquent la règle SYN1 pour trouver l'antécédent. La totalité des exemples se trouve en annexe 3.

¹ Maurice GROSS, *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*, Malakoff, Cantilène, 1986.

1.1.1. L'antécédent est un syntagme nominal

1) | 23 - Les commerçants n'ont pas levé leur rideau de fer pendant deux ou trois heures comme ils le font régulièrement, depuis deux semaines, pour permettre à la population de se ravitailler.

2) | 3 - A Jérusalem-est, la grève a été massivement suivie et toutes les écoles ont fermé leurs portes, a indiqué mardi le porte-parole militaire israélien qui a précisé que des barrages de pneus enflammés avaient été dressés en plusieurs endroits de la vieille ville par de jeunes manifestants palestiniens.

4) | 24 - Les hommes prenaient leur matraque des mains d'un sous-officier et se hissaient dans les camions.

40) | 20 - Dans son mémoire à la chambre d'accusation, Me Rossetti met nommément en cause un habitant de cette petite ville, qui a « un lourd passé d'agression au préjudice de femmes », et qui habite une maison près de laquelle ont été aperçues pour la dernière fois les deux jeunes femmes.

J'ai trouvé deux contre-exemples à ma règle SYN1 :

23) | 29 - Notant qu'après la victoire de Klammer en 1976 « les Jeux olympiques avaient consacré des descendeurs de second plan », Pierre Nuslé l'envoyé spécial de la « Tribune de Genève » indique que « Zurbriggen redonne au titre olympique de la discipline reine du ski alpin sa réelle valeur, une véritable signification ».

L'antécédent est un SN COI et non pas le SN sujet .

Ce contre-exemple peut s'expliquer par le fait que les actants qui sont normalement en position COD puis COI sont ici dans un ordre inversé. On trouve le COI puis le COD. On pourrait ajouter une règle qui s'applique lorsque le COI est avant le COD : C'est le SN COI qui est l'antécédent du possessif quand il y a inversion du COD avec le COI¹. Je n'ai pas assez d'exemples pour être certaine que cette règle s'applique régulièrement, mais j'ai aussi observé ce phénomène dans un article du journal *le Monde* intitulé *Walesa* du samedi 27 avril 1991 :

¹ Dans la thèse de Mohri, Plusieurs exemples de phrase avec des verbes de valence 3 sont mentionnés :

Max accorde à Luc sa protection.

Max accorde à Luc son dû.

Max demande à Luc l'accord de sa hiérarchie.

Luc donne à Max l'accord de sa hiérarchie.

Ces différents exemples contredisent la règle que j'ai proposée et tendent vers une proposition sémantique. A mon avis, dans ces exemples, le sémantisme du verbe et le sémantisme du nom déterminé par le possessif influent sur l'antécédent du déterminant possessif.

Pour d'autres exemples, consulter :

Mehryar MOHRI, *Analyse et représentation par automates de structures syntaxiques composées : Application aux complétives*, Thèse, Informatique Fondamentale, Université Paris 7, Paris : L.A.D.L., 1993.

Walesa 1 88 - Jeudi matin, M. Walesa a eu un entretien avec Mme Thatcher, qu'il a remercié pour l'aide qu'elle a apportée à la Pologne et à lui-même ; sa contribution a été énorme. Il lui a demandé ses conseils sur la conduite des affaires économiques de son pays, ce que la « dame de fer » a fait bien volontiers.

Le possessif déterminant du SN *ses conseils* a pour antécédent la particule préverbale *lui*. Dans cet énoncé, le COI est situé avant le COD car le COI se manifeste par une particule préverbale (*lui*). Dans cet exemple, il y a un autre possessif qui est déterminant de *pays*. L'antécédent de ce possessif est le sujet de la phrase et non pas le COI. *Son pays* est un complément de nom qui dépend d'un nom simple *les affaires économiques*, qui est lui-même actant d'un nominalisation *conduite*. Cette nominalisation est un circonstant d'une autre nominalisation *conseil*. Peut-on mettre sur le compte de la complexité de cette structure l'apparition dans une même phrase de deux possessifs qui n'appliquent pas les mêmes règles ?

Malgré ces deux contre-exemples, je conserve ma règle 1 car les exemples répondant à cette règle abondent. Les contre-exemples sont marginaux.

1.1.2. L'antécédent est une particule préverbale sujet

(en abrégé : Ppv 1) :

L'application de la règle SYN1 peut aboutir à une particule préverbale sujet (c'est-à-dire *il, elle, ils, elles*). Dans ce cas, un traitement supplémentaire s'impose car une Ppv 1 est elle-même une anaphore qui nécessite une recherche de référent.

Il est erroné de parler d'antécédent dans le cas d'une Ppv 1 puisqu'un antécédent est normalement un syntagme référentiel. Malgré tout, je conserve cette maladresse car elle me permet d'utiliser la règle SYN1 pour obtenir le pseudo-antécédent du déterminant possessif. Il suffit de faire appel au module traitant des particules préverbales pour aboutir au véritable antécédent.

Dans l'état actuel des recherches du groupe CERSI, il m'est impossible de savoir comment les traitements de l'anaphore seront intégrés au programme existant. Les particules préverbales et les possessifs seront traités successivement ou feront partie d'un module unique. La question reste ouverte. La seule chose que je peux dire, c'est que le traitement des possessifs doit avoir lieu avant le traitement des particules préverbales puisque celles-ci peuvent être des antécédents intermédiaires. Le traitement des particules préverbales doit posséder un lien avec le traitement des anaphores possessives pour éviter une redondance dans les traitements.

Je peux très bien vouloir traiter indépendamment les possessifs et les particules préverbales. Dans ce cas, je suis obligée d'intégrer à mon système un traitement des particules préverbales sujet pour obtenir mon antécédent. Il me semble que ce n'est pas une solution économique puisque dans ce cas, certaines recherches auront lieu deux fois : si l'antécédent du possessif est une Ppv 1, il va falloir chercher l'antécédent de cette Ppv 1 pour obtenir le véritable antécédent du possessif. Ensuite, il va falloir chercher l'antécédent de la Ppv 1 (dans le cas où il n'y a aucun lien entre les deux traitements).

Le mieux est de créer un lien entre les deux traitements, quitte à obtenir l'antécédent après plusieurs étapes de traitement.

Le résultat de mes règles donne comme antécédent du possessif une Ppv 1 dans plusieurs cas. Je me contente de mentionner les cas et je renvoie à la thèse d'Isabelle Vidalenc pour des approfondissements concernant le traitement des particules préverbales. Isabelle Vidalenc a établi deux règles pour obtenir l'antécédent d'une Ppv :

- une règle morphologique qui ne conserve comme SN candidat au statut d'antécédent que les SN de même genre et de même nombre que la Ppv.

- Une règle syntaxique qui prend comme antécédent le SN qui possède la même position syntaxique que la Ppv ; dans le cas d'une Ppv sujet, l'antécédent est le SN sujet de la proposition précédente.

1.1.2.1. Cas des propositions indépendantes

La règle SYN1 donne comme résultat une Ppv 1 sujet d'une proposition indépendante :

12) I 7 - Quant au personnel du Centre, il quitterait progressivement ses bureaux pour d'autres trouvés sur le plateau Beaubourg.

27) I 9 - Selon la Chancellerie, « sous perfusion trois heures par jour » depuis jeudi dernier, elle sera en état de venir mais, selon son avocat Me Bernard Ripert, elle est tout à fait hors d'état d'être transportée.

39) I 11 - A leur troisième cambriolage, ils ont également dérobé les clés de l'établissement. Cependant, pour leur quatrième incursion, dimanche après-midi, ils ont procédé une nouvelle fois par effraction, brisant portes et fenêtres.

39) I 13 - Cependant, pour leur quatrième incursion, dimanche après-midi, ils ont procédé une nouvelle fois par effraction, brisant portes et fenêtres.

43) I 27 - Dans un deuxième temps, il va fixer sa méthode de travail et notamment la périodicité de ses séances.

56) l 23 - Il a répété, comme le font ses amis socialistes, qu'il fallait bien que quelqu'un « garde l'Etat » alors que le Premier Ministre est déjà engagé dans la course à l'Élysée.

67) l 27 - Il partageait un petit appartement avec son frère aîné, Ernest, à Worksop dans le Nottinghamshire (Nord de l'Angleterre) et ne fréquentait personne.

1.1.2.2. Cas où la particule préverbale est dans une relative

Le résultat de la règle SYN1 est une Ppv 1 en position sujet d'une relative.

24) l 24 - Evelyne Boyer, l'envoyée spéciale du « Matin », en profite pour souligner « la formidable revanche de Roland Francey (NDLR: l'entraîneur suisse de l'équipe masculine française), éjecté comme un paria trois semaines avant ces Jeux et qui, finalement, est à Nakiska, là où il devait être, à sa vraie place... ».

27) l 32 - Ces chefs historiques d'AD qui ont été arrêtés ensemble à Vitry-aux-Loges le 21 février 1987 protestent, par cette action, contre leurs conditions de détention et notamment l'isolement auquel ils étaient soumis, dans leurs cellules, pendant les promenades, dans les couloirs, et l'absence de permis de visite pour certains d'entre eux.

60) l 13 - « Un discours du président ne suffira pas » à assurer « l'apaisement et à rétablir la confiance », a déclaré le chancelier socialiste. « Encore moins un discours dans lequel il se réfère en premier lieu à des opinions qu'il a déjà données durant sa campagne électorale et s'en prend au rapport de la commission d'historiens ».

Walesa l 3 - M. Walesa a résidé, avec son épouse Danuta, au château de Windsor, où il avait fait son entrée mardi aux côtés de la reine en carrosse découvert tiré par six chevaux blancs

1.1.2.3. Cas des propositions coordonnées

Le résultat de la règle SYN1 est une Ppv 1 sujet d'une proposition coordonnée :

1) l 11 - L : manifestants sont « un peu lassés après plus de deux mois d'affrontement » et ils ont besoin de reprendre leur souffle pour une lutte qui risque d'être très longue », confirme-t-on de source palestinienne bien informée.

1.1.2.4. Cas des propositions liées

Le résultat de la règle SYN1 est une Ppv 1 sujet d'une proposition liée :

Walesa l 31 - Le lit était en outre si grand qu'il n'y trouvait plus son épouse.

4) l 17 - C'est à partir de cet instant que cet Israélien « nouvel immigrant » débarqué il y a trois ans de Paris, comprend qu'il va être à son tour engagé dans la répression de l'insurrection des Palestiniens des territoires occupés.

58) l 5 - Le président François Mitterrand se rendra au sommet de l'OTAN les 2 et 3 mars à Bruxelles. Il a expliqué sur TF1 qu'il ne voulait faire connaître ses intentions présidentielles avant une rencontre internationale de ce type.

52) l 11 - Interrogée par l'AFP, Air France a indiqué qu'en fait elle s'est déclarée favorable, lors de la « phase d'insertion » des 747-400 dans son réseau long courrier, à un pilotage à trois (commandant, pilote, officier ou ingénieur navigant), avec l'objectif à terme de « s'aligner sur la pratique de ses principaux concurrents » qui n'est pas

encore connue.

1.2. Le possessif est déterminant d'une relative

Une relative est une proposition qui dépend d'un nom.

En français, une relative est caractérisée par les propriétés suivantes :

- ce sont des phrases dominées par un syntagme nominal.
- La relative est une phrase pourvue d'une position de subordonnant. Cette position est occupée par un relatif. On répertorie des relatifs simples tels que *que, qui, dont, où* et des relatifs composés tels que *lequel, auquel, duquel*.
- Ces relatifs sont des anaphoriques. Le SN antécédent est en général le SN qui constitue la branche gauche de la structure relative.

Paul que j'admire a raté son examen.

Qu' est le relatif.

Que j'admire est la proposition relative.

Paul est l'antécédent de la proposition relative. C'est aussi le SN qui domine la proposition relative.

Je n'irai pas plus loin concernant la description des relatives car ce n'est pas mon propos. Je me contente juste de rappeler des éléments qui sont indispensables pour repérer dans un texte une proposition relative.

Le cas d'un déterminant possessif présent dans le sujet de la relative sera traité dans la partie suivante :

30) l 19 - Agé de 46 ans, Bruno Rohmer, ancien de HEC, avait été nommé à la tête des Presses de la cité et du groupe Express en 1987, après avoir occupé des fonctions de direction à la tête de Nathan et de Larousse, deux maisons d'édition où son passage avait été salué comme un succès.

1.2.1. L'antécédent est un syntagme nominal

Les cas qui entrent dans le propos de cette partie applique la règle SYN1 : c'est le sujet de la relative qui est l'antécédent :

12) l 16 - Autant d'espace qui devrait être dévolu à la culture, celle qu' anime le Centre dans toutes ses composantes, arts plastiques, bibliothèque, musique, étude de la création industrielle.

21) l 3 - L'affaire Eltsine, la plus grave crise politique qu''ait connue le chef du Kremlin depuis son entrée en fonction en mars 85, l'a incontestablement affaibli et a constitué pour lui un avertissement sérieux, estiment les observateurs.

56) l 33 - M. Mitterrand a repris son argument selon lequel un président annonçant qu'il ne se représenterait pas perdait son autorité, et un président ayant fait acte de candidature serait par trop impliqué dans la bataille, surtout quand le Premier Ministre se présente déjà en rival.

Carcassonne l 46 - Il y a la Cité de Carcassonne, qui a rendu son nom mondialement connu, et Carqueyrolles, surnom sous lequel le poète et écrivain Joé Bousquet a peint sa ville et ses concitoyens.

Walesa l 75 - M. Major s'est borné à signer, avec le président polonais, une déclaration très générale dans laquelle les deux dirigeants affirment leur « volonté d'encourager la coopération économique et industrielle » entre les deux pays.

Deux exceptions à la règle SYN1 apparaissent dans mon corpus :

Walesa l 35 - M. Walesa a parlé avec M. John Major de la situation économique en Pologne et de la façon dont la Grande-Bretagne pourrait aider son pays.

Pereslavl l 114 - Né à Vladivostok, cet homme courtois, mais dont le regard trahit parfois son ancien métier, se veut avant tout consensuel.

Les deux relatives sont toutes les deux introduites par le relatif *dont* ; l'antécédent n'est pas le sujet de la relative, mais le sujet de la proposition principale.

Il faut s'interroger sur l'origine de ce non respect de la règle SYN1 : Vient-il du relatif *dont* ou de la nature du sujet de la relative ? Je pencherai plutôt pour le relatif car dans le premier exemple, rien dans la nature du sujet ne laisse présager qu'il ne peut être antécédent. Dans d'autres circonstances, il pourrait l'être :

La Grande-Bretagne gère son territoire d'une façon différente.

Le deuxième exemple possède une nominalisation en position sujet de la relative. Je montrerai dans une partie ultérieure qu'une nominalisation ne peut pas être antécédent d'un possessif. Dans ce cas, il est difficile de savoir si le non respect de la règle SYN1 n'est lié qu'au sujet.

N'ayant que deux exemples à observer, il m'est difficile de conclure et de trancher. Je voulais malgré tout soulever le problème qui semble lié au relatif *dont*.

1.2.2. L'antécédent est le relatif qui¹

Nous avons vu qu'une Ppv 1 pouvait être le résultat de la règle SYN1. De la même façon, le relatif *qui* peut être le résultat de la règle SYN1. Dans ce cas, il faut faire appel à un module extérieur pour trouver le véritable antécédent du déterminant possessif.

Le relatif ne peut pas être considéré comme un véritable référent puisque lui-même nécessite une recherche d'antécédent.

Voici une série d'exemples illustrant le fait que le relatif *qui* est l'antécédent du possessif. Cet antécédent est obtenu après l'application de la règle SYN1 :

13) I 3 - L'équipe nationale d'Israël de football, qui n'a pas gagné un seul match au cours de ses douze dernières rencontres, tentera, en affrontant l'Angleterre en match amical mercred. après-midi au stade Raat Gan de Tel Aviv, de mettre un terme à une série noire bien inquiétante.

25) I 27 - Dans les faits, la CEP va apporter aux Presses de la Cité, filiale à 59% de la Générale Occidentale, la société Larousse-Nathan, qui contrôle ses activités éditions.

25) I 39 - Le Groupe de la Cité sera présidé par M. Christian Brégou, qui conservera ses fonctions de PDG de CEP Communication.

36) I 11 - Le Space Camp Patrick Baudry qui devrait ouvrir une première partie de ses installations² à la mi-1988, selon les plans initiaux, comprendra trois unités : un centre spatial junior, où se trouvera ce simulateur, un centre de loisirs culturel axé sur la conquête de l'espace et un parc de loisir.

48) I 19 - Le champion du monde 1985, qui ne parle pour le moment qu'en son nom, a affirmé qu'il ne donnerait pas d'interviews aux télévisions qui ne respecteraient pas cette charte.

65) I 23 - Le Premier Ministre Jacques Chirac, qui a déjà annoncé sa candidature à l'élection présidentielle -dont le premier tour aura lieu le 24 avril-, n'avait pas fait savoir mardi en fin d'après midi s'il participerait ou non au sommet de Bruxelles aux côtés de M. Mitterrand.

L'articulation entre les deux recherches d'antécédent est à discuter. Vaut-il mieux faire deux traitements distincts pour le possessif et pour le relatif ? Vaut-il mieux privilégier un ordre dans les traitements ?

Mon choix se portera sur un traitement distinct des relatifs et des possessifs. Le recoupement des deux traitements est très mince puisqu'il ne concerne que le relatif *qui* et seulement lorsque celui-ci est l'antécédent donné par la règle SYN1. Il faudra établir un lien entre les deux traitements qui

¹ Dans cette partie, j'aurais traité les exemples introduits par le relatif *lequel*, mais je n'avais pas de tels exemples dans mon corpus.

² J'ai considéré l'expression *une première partie de ses* comme un déterminant.

Le choix d'un ordre dans les traitements plutôt qu'un autre est motivé par les possibilités de désambiguïsation. Ma recherche ne me demande pas d'établir l'antécédent du relatif *qui*. Je pense que cette étude demande une recherche approfondie et je ne peux me permettre de traiter ce problème en une partie. Néanmoins, il me semble que le déterminant possessif peut permettre de désambiguïser certaines résolutions de relatif. Le relatif *qui* ne possède aucune marque de nombre, ni de genre. Le possessif possède une marque de nombre qui peut être utile dans certains cas au relatif. L'antécédent du relatif doit être compatible avec le nombre du possessif puisque l'antécédent du relatif est par la même occasion l'antécédent du possessif.

ex) 120 - Un coup dur pour Tom Scheffler et son équipe, qui devra se passer des services de son pivot pour la Coupe d'Europe des clubs champions, et ce dès jeudi, à l'occasion du déplacement à Cologne.

Le relatif *qui* peut avoir comme antécédent le SN *Tom Scheffler et son équipe* ou seulement le SN *son équipe*. Le déterminant possessif *son* dans le SN *son pivot* possède comme antécédent le relatif *qui*. La règle morphologique établit que le déterminant *son* demande un antécédent singulier. En conséquence, le relatif doit posséder un antécédent singulier et le SN *Tom Scheffler et son équipe* est éliminé des SN candidats au statut d'antécédent du relatif¹.

Je pense qu'en conséquence, il est important d'établir le traitement des déterminants possessifs avant d'établir le traitement du relatif *qui*.

J'aurais pu choisir d'établir une nouvelle règle pour traiter les cas où l'antécédent du déterminant possessif est un relatif. Une nouvelle règle permettrait d'obtenir le véritable antécédent du déterminant possessif plutôt que le relatif. Cette solution comporte à mon avis plusieurs inconvénients :

- la complexité du traitement des déterminants possessifs repose sur une recherche en nombre de généralités. Moins il y aura de règles et plus le traitement sera simple. Ajouter une règle complexifie le traitement.

- Créer une règle spécifique pour les déterminants possessifs inclus dans une relative laissera inaperçu le fait que le relatif et le possessif ont le même antécédent. D'une certaine manière, certains relatifs seront traités deux fois. une fois en tant qu'antécédent du possessif et une fois en tant que relatif.

- L'autre inconvénient est que certaines informations contenues dans le possessif peuvent être utiles au traitement des relatifs. Si je fais un traitement

¹ Une recherche sur le nombre porté par le verbe amène au même résultat.

spécifique pour le possessif, le relatif ne profitera pas de ces informations¹.

1.3. Le possessif est déterminant d'une nominalisation

Une nominalisation est un substantif qui s'apparente à un prédicat. Ces noms possèdent des compléments qui s'apparentent à des actants verbaux et non pas à de simples compléments de nom. Dans le lexique, une nominalisation contient la description des compléments actants comme un verbe. Les nominalisations peuvent omettre des actants sans que cela gêne la compréhension alors qu'un verbe possède ses actants au complet (au minimum implicitement). Une nominalisation ne peut omettre l'actant qui lui sert de sujet, mais celui-ci peut apparaître comme un déterminant possessif.

La construction du pont par les ouvriers.

La construction est une nominalisation qui contient deux compléments actants : un actant *le pont* et un autre *les ouvriers*.

La table du jardin.

La table est un nom simple qui possède un complément du nom.

Dans le cas des nominalisations, le déterminant possessif est mis pour un actant de la nominalisation :

sa construction par des ouvriers : l'antécédent est *le pont*.

La réécriture équivaut à : la construction du pont par les ouvriers.

Le possessif équivaut à un actant de la nominalisation.

La règle SYN1 s'applique ici de la même façon que dans les cas précédents. Seulement la fonction de l'antécédent du déterminant possessif est différente. Dans le cas d'une nominalisation, l'antécédent a une fonction d'actant sujet. Le fait de dire que le possessif est mis pour l'actant sujet de la nominalisation vient de l'observation de la forme verbale qui s'apparente au nom nominalisé.

Le pont a été construit par les ouvriers.

Cet énoncé me semble correspondre à la nominalisation *sa construction par les ouvriers*. Le sujet de cet énoncé est *le pont*. Cet exemple est peut-être mal choisi puisqu'on a affaire à une construction passive, mais le même phénomène s'observe avec des nominalisations qui sont issues d'une forme active :

¹ Cf. par exemple les informations de nombre portées par le possessif qui peuvent être utiles au relatif dans certains cas.

sa volonté → la volonté du président

Le président veut...

Deux exemples relevés dans la dépêche 70) illustre bien la valeur d'actant du déterminant possessif¹ :

70) I 10-11 - Au cours d'une rencontre avec la presse à l'issue du déjeuner qu'il donnait en son honneur à l'Élysée, le président Mitterrand a salué la « détermination » du général Kolingba, son « sens de l'État », sa « sagesse » et son « esprit de décision » pour dominer les difficultés.

70) I 28-29 - « Nous avons parlé naturellement de la situation économique de la RCA, ses principales productions, ses échanges, nous avons aussi abordé la situation internationale de la région, les problèmes de voisinage, bref, nous avons abordé les problèmes utiles », a conclu le Chef de l'État français.

La première nominalisation de chaque énumération (*La détermination, la situation économique*) a un prime actant explicite (respectivement : *du général Kolinba, de la RCA*). Les nominalisations suivantes sont introduites par un déterminant possessif mis pour le prime actant cité dans la première nominalisation de l'énumération.

Voici quelques exemples illustrant l'utilisation de la règle SYN1 pour déterminer l'antécédent d'une nominalisation :

9) I 17 - Une autre arme a fait son apparition dernièrement : la « pierre Molotov », un croisement de la bouteille incendiaire et du caillou.

49) I 17 - Les Presses de la Cité, filiale de la GO (4.000 personnes) exercent leur activité dans l'édition, la distribution et la diffusion du livre. Couvrant tous les secteurs de l'édition, de la littérature générale aux ouvrages techniques, universitaires et professionnels.

31) I 33 - Le chancelier Kohl a d'ailleurs obtenu un soutien très remarqué de l'opposition sociale-démocrate (SPD) pour son opposition à Washington et son plaidoyer pour la poursuite du désarmement dans tous les domaines, notamment celui des armes chimiques qui divise aussi la RFA et les États-Unis.

La règle SYN1 s'applique aussi si le possessif est déterminant de l'actant sujet de la nominalisation. Voici quelques exemples :

25) I 4 - La Générale Occidentale (groupe CGE) et CEF Communication (groupe Havas) ont annoncé, mardi, le rapprochement de leurs activités édition dans une entité commune, baptisée le Groupe de la Cité, qu'elles contrôleront à hauteur de 72% au travers d'une holding commune (50/50).

¹ Les deux exemples suivants n'appliquent pas la règle Syn1 pour déterminer l'antécédent : ce sont des énumérations. Le cas des SN coordonnés donne lieu à une règle spécifique (Cf. partie 4 de ce chapitre p.125). Ces deux exemples ne sont mentionnés ici que pour montrer le rôle actantiel du déterminant possessif associé à une nominalisation.

28) I 6-7 - Les quatre grévistes se refusent à tout contrôle médical, et notamment à la prise de poids mais ont accepté la perfusion, « plutôt que de se la voir imposer », explique Me Ripert. Selon les parents de Jean-Marc Rouillon, leur fils a perdu trente kilos depuis le début de sa grève de la faim

43) I 28 - Pour sa première réunion de travail, le conseil, qui joue un rôle stratégique dans la campagne de M. Barre, va faire une analyse de la situation politique et entendra sur ce sujet une intervention du Président de l'UDF, M. Lecanuet. Dans un deuxième temps, il va fixer sa méthode de travail et notamment la périodicité de ses séances.

62) I 14 - Interrogée par l'AFP, Air France a indiqué qu'en fait elle s'est déclarée favorable, lors de la « phase d'insertion » des 747-400 dans son réseau long courrier, à un pilotage à trois (commandant, pilote, officier ou ingénieur navigant), avec l'objectif à terme de « s'aligner sur la pratique de ses principaux concurrents » qui n'est pas encore connue.

Walesa I 89 - Il lui a demandé ses conseils sur la conduite des affaires économiques de son pays, ce que la « Dame de fer » a fait bien volontiers.

2. LA RÈGLE SYN 2 : L'ANTÉCÉDENT EST L'ACTANT SUJET DE LA NOMINALISATION

Dans le cas où le déterminant possessif appartient à un complément actant ou circonstant d'une nominalisation (autre que l'actant sujet), la règle SYN1 ne peut s'appliquer. L'antécédent est l'actant sujet de la nominalisation et non pas le sujet de la phrase.

Il faut, pour ces cas, écrire une nouvelle règle :

SYN 2 : l'antécédent est l'actant sujet de la nominalisation.

Pour repérer les cas où le possessif appartient à un actant d'une nominalisation, il faut repérer la nominalisation. Ce repérage est réalisable grâce à une consultation du lexique. Le lexique contient une marque qui permet de repérer les nominalisations et la forme de l'actant sujet.

Voici quelques exemples :

28) l 13 - Le juge Jean-Louis Bruguière, qui devait notifier la prolongation de leur mandat de dépôt à Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, dans d'autres affaires en cours d'instruction, s'est déplacé lundi pour la leur signifier.

35) l 25 - Des images de synthèse qui s'afficheront devant les hublots fourniront le paysage spatial, de la position de décollage en haut de la fusée Ariane-5 à son arrivée en orbite, avec un rendez-vous dans l'espace puis l'atterrissage.

45) l 27 - Le patron de la G.O. a regretté le retrait de Bruno Rohmer, connu pour ses qualités de dirigeant d'entreprise, de ses fonctions de PDG des Presses et de l'Express. Willy Stricker, numéro deux de la G.O., est chargé d'assurer l'intérim.

Il me semble intéressant de mentionner ici un exemple que j'ai relevé dans une dépêche :

58) l 8 - « Je dois maintenir ma fonction dans sa pleine autorité ».

Cet énoncé montre qu'une nominalisation peut posséder des SN circonstants. Le découpage syntaxique place le syntagme prépositionnel (SP) *dans sa pleine autorité* comme dépendant de la nominalisation *ma fonction*. Ce n'est pas un SP qui dépend du verbe. On applique donc au déterminant possessif la règle SYN2 et on obtient l'antécédent. L'antécédent est le prime actant qui, dans cet énoncé est le possessif *mon*. Il faut donc chercher à qui se rapporte *mon* pour obtenir l'antécédent du possessif *sa*. *Mon* est mis pour *M. Mitterrand* ; nous le savons grâce à la lecture du début de la dépêche¹. Cet exemple montre la complexité que peut revêtir une recherche d'antécédent².

¹ Cf. dans annexe 1 la dépêche 58 p. 241.

² Cet exemple fait aussi l'objet d'une étude p. 139.

3. LA RÈGLE SYN3 : LE POSSESSIF EST DÉTERMINANT D'UN SYNTAGME NOMINAL SUJET

Dans cette partie, l'anaphore possessive sera résolue grâce à la règle suivante :

SYN3 : l'antécédent du déterminant possessif est le sujet de la phrase précédente, que la proposition contenant le possessif soit dans un rapport de dépendance (cas des relatives, des nominalisations), de coordination ou de liaison conjonctive avec la proposition qui contient le SN antécédent.

Si le possessif est déterminant d'un SN sujet d'une phrase indépendante la règle SYN3 ne fonctionne pas. De la même façon, si c'est la première proposition de deux propositions liées¹ ou de deux propositions coordonnées qui possède le déterminant possessif en position sujet, la règle SYN3 ne fonctionne pas :

26) C'est cette holding qui définira et coordonnera la stratégie du Groupe de la Cité. Son élément moteur sera un comité stratégique auquel participeront MM. Roux, Brégou et Pierre Dauzier, PDG d'Havas.

Ce cas sera traité dans le chapitre 6 partie 3. La règle SYN3 s'applique aux anaphores intra-phrastiques. L'exemple précédent est une anaphore inter-phrastique.

La distinction que je fais entre les cas de proposition séparée par une ponctuation forte et les cas que je traite dans cette partie relève de considérations pratiques. Lorsque le possessif trouve son antécédent dans la même phrase², je considère que mes règles syntaxiques suffisent pour obtenir l'antécédent. Par contre, lorsqu'il s'agit de possessif en position sujet séparé de leur antécédent par une ponctuation forte, les critères syntaxiques ne fonctionnent plus et il faut faire appel à une composante sémantique qui permettra de relever le thème de la période qui est en général l'antécédent du possessif. J'approfondirai ce propos dans le chapitre 6 partie 3.

Il faut noter que la règle que j'établis dans cette partie ne concerne que les possessifs qui sont déterminants d'un SN en position sujet. Le cas des possessifs dans une autre position relève des règles SYN1 ou SYN2 même si l'on a affaire

¹ Dans mes propos, l'expression proposition liée recoupe l'expression de proposition conjonctive.

² Dans cet énoncé, j'appelle *phrase* le groupe de mots qui est délimité par deux ponctuations fortes. Deux propositions coordonnées sont pour moi une seule phrase même si celle-ci est composée de deux propositions.

à des propositions liées ou coordonnées.

58) Le président François Mitterrand se rendra au sommet de l'OTAN les 2 et 3 mars à Bruxelles. Il a expliqué sur TF1 qu'il ne voulait faire connaître ses intentions présidentielles avant une rencontre internationale de ce type.

On a affaire dans cet exemple à deux propositions liées. Néanmoins, il n'y a pas de difficultés à appliquer la règle SYN1 puisque le déterminant possessif n'est pas dans un SN actant sujet. L'antécédent est l'actant sujet de la proposition où se trouve le déterminant possessif. Cet antécédent est une particule préverbale.

Dans les paragraphes suivants, je vais passer en revue les cas qui répondent à la règle SYN3.

3.1. La relative

Le relatif est autre que *qui* et le possessif est dans le SN sujet de la proposition relative :

20) l 24 - Face aux tiraillements que suscitent ses réformes, M. Gorbatchev avait renvoyé dos à dos ses opposants de « droite » et de « gauche » .

Le possessif est déterminant du sujet de la relative. L'antécédent est le sujet de la proposition principale.

30) l 19 - Agé de 46 ans, Bruno Rohmer, ancien de HEC, avait été nommé à la tête des Presses de la cité et du groupe Express en 1987, après avoir occupé des fonctions de direction à la tête de Nathan et de Larousse, deux maisons d'édition où son passage avait été salué comme un succès.

Le possessif est déterminant du sujet de la proposition relative. L'antécédent est le sujet de la proposition principale.

68) l 5 - Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a mis en vente sa résidence de Montretout, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), la demeure familiale dans laquelle plus aucune de ses trois filles ne réside plus, apprend-on mardi de sources bien informées.

Le possessif est déterminant du sujet de la proposition relative. L'antécédent est le sujet de la proposition principale.

Déménagement l 93 - De plus, le service délocalisé reste souvent, selon les deux chercheurs, isolé dans la réalité locale qu'il était censé animer, dans la mesure où l'essentiel de ses relations continue de passer par Paris.

3.2. La nominalisation

Si le possessif est déterminant du prime actant et si le nom nominalisé est SN sujet, la règle SYN3 s'applique : l'antécédent est le SN sujet de la phrase précédente .

25) Le PDG de la GO, Ambroise Roux, a indiqué que l'accord prévoyait que la participation de sa société dans CEP serait constamment égale au 2/3 de celle d'Havas (actuellement 35 %).

Le possessif est déterminant du prime actant d'une nominalisation en position sujet. Cette nominalisation est dans une proposition conjonctive. Le sujet de la proposition précédente n'est pas l'antécédent car c'est une nominalisation. En réappliquant une deuxième fois la règle SYN3, on obtient l'antécédent *Le PDG de la GO*.¹

3.3. Les propositions liées

Les propositions liées se distinguent des propositions coordonnées par plusieurs critères observés par Isabelle Vidalenc², à la suite de Ducrot³ :

- 1) Pierre est venu parce qu'il en avait envie.
- 2) Pierre est venu de sorte qu'il a pu m'aider à faire mon travail.

Pour Ducrot, cité par Isabelle Vidalenc p. 65, le premier critère spécifie que : « Deux énoncés coordonnés⁴ ne peuvent être l'objet d'une interrogation ni d'une négation portant sur le rapport entre les énoncés ».

- On peut dire : Est-ce que Pierre est venu parce qu'il en avait envie.
Pierre n'est pas venu parce qu'il en avait envie.
Mais on ne peut pas dire : * Est-ce que Pierre est venu de sorte qu'il a pu m'aider.
* Pierre n'est pas venu de sorte qu'il a pu m'aider.

Le deuxième critère : « Deux énoncés coordonnés ne peuvent être modifiés par « seulement » qui prend directement pour objet le rapport entre les énoncés ».

- * Pierre est venu seulement de sorte qu'il a pu m'aider.
Pierre est venu seulement parce qu'il en avait envie.

Le troisième critère : « Deux énoncés coordonnés ne peuvent accepter l'introduction du tour *c'est que* qui prend directement pour objet le rapport

¹ Pour illustrer mon propos, je n'ai trouvé que cet exemple. Il est un peu compliqué puisqu'il utilise une règle que je n'ai pas encore définie et qui stipule que l'antécédent d'un possessif ne peut pas être une nominalisation (Cf. chapitre 4 partie 2 p. 138).

² Isabelle VIDALENC, *Traitement automatique des anaphores en français : Etude linguistique préalable*, Thèse, Sciences de l'information et communication, Université Lumière Lyon 2, 1989, p.64-65.

³ Oswald DUCROT, *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann, 1972, p. 118-121.

⁴ Un énoncé est un concept qui englobe la phrase et ses conditions d'énonciation. Un énoncé est une occurrence de phrase. Le système est basé sur une grammaire de texte qui ne tient pas compte des conditions d'énonciation. Phrase et énoncé sont équivalents si l'on ne distingue pas les conditions d'énonciation (Cf. chap. I p. 39).

entre les énoncés ».

* C'est de sorte qu'il a pu m'aider que Pierre est venu.
C'est parce qu'il en avait envie que Pierre est venu.

En conséquence, l'exemple 1) est lié alors que l'exemple 2) est coordonné.

Après avoir établi cette distinction, je peux donner une série d'exemples de propositions liées et vérifier que la règle SYN3 s'applique :

21) I 20 - Les pénuries de produits alimentaires et de consommation courante se sont aggravées au cours des derniers mois, 13 pour cent des unités de production tournent à perte et un quart d'entre elles sont endettées envers l'Etat, tandis que leurs stocks grossissent, faute de débouchés pour une marchandise de mauvaise qualité.

12) I 42 - François Léotard, venu aussi inaugurer cette exposition consacrée aux dernières années de Picasso (1953-1973), s'est montré « satisfait que ses orientations soient confirmées ».

56) I 3 - Le président François Mitterrand a réaffirmé mardi que son devoir était de maintenir le plus longtemps possible son statut de chef de l'Etat, à l'abri des turbulences électorales, même s'il se montre très présent dans le débat politique engagé autour de la présidentielle.

63) I 35 - A Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée), une employée FO explique que ses collègues n'ont découvert qu'en 1985, dix ans après l'ouverture du magasin, que les jours fériés n'étaient pas payés.

Le déterminant possessif est dans un complément du SN sujet ; la règle SYN3 s'applique.

57) I 35 - Le même jour, il reçoit cinq scientifiques venus lui demander d'être de nouveau candidat afin que soit poursuivie la politique de recherche engagée sous son autorité en 1981.

70) I 44 - Le chef de l'Etat a enfin souhaité que les relations entre son pays et la France deviennent « plus dynamiques, plus agissantes ».

L'exemple suivant m'oblige à m'interroger sur la valeur du déterminant possessif : le sujet de la deuxième proposition peut-il être antécédent s'il est distinct du sujet de la première proposition ?

Delteil I 195 - M. Joseph déteste qu'on fasse son lit et que le chiffon à poussière se pose sur le bric-à-brac qui au fil des ans envahit la maison

La valeur du verbe influe sur le choix de l'antécédent. Mais le deuxième sujet peut être l'antécédent du possessif.

Walesa I 31 - Le lit était en outre si grand qu'il n'y trouvait plus son épouse.

Les deux sujets sont distincts. Et le deuxième sujet est l'antécédent du déterminant possessif.

4) l 17 - C'est à partir de cet instant que cet Israélien « nouvel immigrant », débarqué il y a trois ans de Paris, comprend qu'il va être à son tour engagé dans la répression de l'insurrection des Palestiniens des territoires occupés.

Le sujet des deux propositions réfère au même individu.

58) l 5 - Le président François Mitterrand se rendra au sommet de l'OTAN les 2 et 3 mars à Bruxelles. Il a expliqué sur TF1 qu'il ne voulait faire connaître ses intentions présidentielles avant une rencontre internationale de ce type.

62) l 11- Interrogée par l'AFP, Air France a indiqué qu'en fait elle s'est déclarée favorable, lors de la « phase d'insertion » des 747-400 dans son réseau long courrier, à un pilotage à trois (commandant, pilote, officier ou ingénieur navigant), avec l'objectif à terme de « s'aligner sur la pratique de ses principaux concurrents » qui n'est pas encore connue.

Je pense que le verbe principal agit sur la valeur du deuxième sujet. Certains verbes réclament un sujet identique toujours représenté par une particule préverbale (Ppv). D'autres réclament un sujet distinct qui peut être une Ppv, mais pas systématiquement. Cette Ppv trouve son antécédent dans une autre phrase. Je pense que cette différence de fonctionnement est à mentionner dans le lexique. Il faut d'établir la liste des verbes qui acceptent le même sujet et les autres. Cette indication présente dans le lexique, il est aisé de distinguer une Ppv qui représente le sujet de la proposition liée et les autres.

3.4. La coordination

Le problème posé par les conjonctions de coordination vient du fait qu'on ne sait pas la portée de cette conjonction. Une conjonction de coordination peut être une conjonction de SN ou une conjonction de proposition. Pour connaître la portée d'une conjonction, il faut faire une étude fine et je n'ai pas de moyen automatique pour effectuer une distinction entre les deux types de conjonction. Je pense qu'une composante sémantique doit être utilisée pour permettre le repérage et la distinction entre deux propositions coordonnées ou deux SN coordonnés.

En français, il existe des cas où même pour un locuteur français, il est difficile de connaître la valeur de la conjonction de coordination :

Paul se promène avec Jean et sa femme.

L'antécédent est-il *Paul* ou *Jean* ?

Cette incertitude provient de l'ambiguïté du *et* :

Faut-il interpréter cette phrase comme : *Paul se promène avec Jean et Paul se promène avec sa femme* (dans ce cas, l'antécédent du possessif est *Paul*) ou *Paul se*

promène avec Jean et sa femme, Jean et sa femme étant un SN complexe (dans ce cas, l'antécédent du possessif est Jean) ?

L'ambiguïté sur l'antécédent est levée lorsque l'ambiguïté sur la conjonction de coordination est levée.

En allemand par exemple cette ambiguïté n'existe pas.

A la forme *his* de l'anglais correspond la forme *sein* en allemand et à la forme *her* correspond la forme *ihr*.

Les possessifs en allemand ont une marque qui indique si le nom qui suit le possessif est au génitif, au nominatif, au datif ou à l'accusatif : le tableau suivant donne les formes en allemand pour le possesseur masculin (*his* en anglais).

	masc. sing.	féminin sing.	neutre sing.	pluriel
nominatif	sein	seine	sein	seine
génitif	seines	seiner	seines	seiner
datif	seinem	seiner	seinem	seinen
accusatif	seinen	seine	sein	seine

Le tableau suivant donne les formes pour le possessif dont le possesseur est féminin (*her* en anglais) :

	masc. sing.	féminin sing.	neutre sing.	pluriel
nominatif	ihr	ihre	ihr	ihre
génitif	ihres	ihrer	ihres	ihrer
datif	ihrem	ihrer	ihrem	ihren
accusatif	ihren	ihre	ihr	ihre

Traduisons l'exemple qui posait des problèmes d'interprétation en français :

? Monsieur Muller se promène avec son frère et sa femme.

Herr Muller geht mit seinem Bruder und seiner Frau spazieren.

Cette phrase traduit le fait que *sa femme* est Madame Muller

Herr Muller geht mit seinem Bruner und dessen Frau spazieren.

Cette phrase traduit le fait que *sa femme* est la femme du frère. *Dessen* est un pronom démonstratif. En français, il peut correspondre à la forme *de celui-ci* : Monsieur Muller se promène avec son frère et la femme de celui-ci.

Cet exemple montre que le fonctionnement des possessifs est différent d'une langue à l'autre¹. Une ambiguïté dans une langue est neutralisée ou inexistante dans une autre. Il montre aussi que la distinction coordination de SN, coordination de propositions n'est pas simple. Il est difficile d'envisager un repérage automatique de cette distinction en l'état actuel des recherches sur la coordination. La thèse d'Omar Larouk² apporte des éléments de réponse à cette difficulté.

Après avoir montré la difficulté de l'entreprise, je choisis de distinguer coordination de propositions et coordination de SN en gardant à l'esprit que cette distinction n'est pas encore automatisable. Je laisse à d'autres le soin de résoudre ce problème. Je vais malgré tout donner des règles pour trouver l'antécédent d'un déterminant possessif intégré à ces structures.

3.4.1. Les phrases coordonnées

Les coordinations de propositions appliquent la règle SYN3 dans le cas où le possessif est déterminant du sujet de la deuxième proposition. J'ai très peu d'exemples qui relèvent de cette catégorie. Dans les dépêches de L'A.F.P., je n'ai pas trouvé d'exemple qui répond à cette catégorie. Par contre, j'ai trouvé un exemple dans un article du journal *Le Monde* : Ici Clos Delteil (Cf. Annexe 2 pour voir le texte entier).

1.174 Ortiz est mort, mais sa fille boulangère se rappelle un « homme très doux qui discutait souvent avec [son] père ».

Je possède un exemple où le deuxième élément coordonné semble relevé d'une coordination de propositions, mais ni le sujet, ni le verbe ne sont mentionnés. Malgré tout, la présence de l'adverbe *notamment* me fait croire à une coordination de propositions. Avant d'appliquer la règle SYN3, il faudra rétablir le sujet et le verbe de la deuxième proposition qui sont identiques au verbe et au sujet de la première proposition :

43) I 25 - Dans un deuxième temps, il va fixer sa méthode de travail et notamment la périodicité de ses séances.

Deux exemples relèvent de cas de coordination de propositions, mais

¹ Une étude sur l'extraction automatique des syntagmes nominaux en allemand a été ébauchée : Cf. Karsten PÖHL, *Le syntagme nominal en allemand : étude préalable à la construction d'un analyseur morpho-syntaxique pour son extraction automatique de textes en allemand*, DEA, Sciences de l'information et communication, Université Lumière Lyon 2, 1991.

² Omar LAROUK, *Extraction de connaissances à partir de documents textuels : traitement automatique de la coordination (connecteurs et ponctuation)*, Doctorat, Sciences, Université Claude-Bernard Lyon 1, 1993.

n'appliquent pas la règle SYN3 :

9) 18 - Aucune arme à feu, grenade, ou explosif n'ont été utilisés jusqu'ici par les manifestants palestiniens au cours de leurs affrontements avec l'armée israélienne depuis le début des troubles, le 8 décembre, mais leur « arsenal » est d'une ingéniosité « désarmante », indique mardi le quotidien israélien « Hadashoth » (indépendant).

Dans cet exemple, la première proposition est une construction passive. L'agent semble être dans ce cas l'antécédent du possessif. Il faudra étudier d'autre cas pour voir si c'est une constante.

20) 17 - La réunion cette semaine du Comité central du Parti communiste de l'URSS constituera un nouveau test majeur pour le chef du Kremlin, M. Mikhael Gorbatchev, et devrait fournir de nouvelles indications sur les résistances opposées à ses réformes, estime-t-on à Moscou de sources diplomatiques.

Le sujet de la deuxième proposition n'est pas mentionné. Il est équivalent au premier sujet qui est *la réunion*. C'est une nominalisation. Aucun des deux sujets ne peut donc être antécédent. Est-ce la raison qui donne comme antécédent *M. Gorbatchev* ?

3.4.2. La conjonction Avec

La conjonction *avec* possède la même ambiguïté que la coordination. On ne sait pas si la conjonction se rapporte à un SN ou à une proposition.

Comme pour la coordination, il est assez aisé pour un locuteur français de distinguer un complément de SN introduit par *Avec* d'un complément de phrase introduit par *Avec*. Automatiquement, cette distinction est plus difficile à établir.

La conjonction introduit un complément de proposition :

les compléments de proposition introduits par *avec* applique la règle SYN1 comme les autres circonstants :

67) 127 - Il partageait un petit appartement avec son frère aîné, Ernest, à Worksop dans le Nottinghamshire (Nord de l'Angleterre) et ne fréquentait personne.

Delteil 1178 - Il n'était pas luxueux, avec ses pantalons troués, coupés.

Delteil 1213 - « Je ne connais pas un auteur qui ait autant fait étinceler une langue », lâche-t-il avec son fort accent hollandais.

Delteil 193 - L'écrivain s'installe dans cette ancienne fabrique de tuiles avec sa femme, Caroline Dudley de son nom de jeune fille.

La conjonction introduit un complément de SN. L'antécédent est le SN dont dépend le complément introduit par *avec* :

4) I 5 - « Je me suis retrouvé au petit matin, transi, une matraque à la main », raconte à l'AFP Ilan, un jeune réserviste de l'armée israélienne, expédié à la hâte avec ses camarades de brigade dans un camp de réfugiés palestiniens de Cisjordanie occupée.

16) I 43 - « La France a maintenant besoin de (...) de continuité dans l'effort », assure le document qui souligne que l'action 86/88 a été « conduite par Jacques Chirac et avec l'appui sans faille de sa majorité parlementaire ».

Delteil I 110 - J'étais las de ce qui commençait à devenir un métier : le métier d'homme de lettres avec ses servitudes.

La ville moderne, avec sa Zolad -zone de laboratoires et d'aménagement divers-son parc euro-médecine, a rattrapé aujourd'hui, dévoré le domaine de Delteil.

Cet exemple comporte une conjonction *avec* et une coordination.

Pereslavl I 183-184 - Ce soir, au cinéma de la ville, un vrai comme avant, avec son orchestre, ses balcons et ses sièges en feutrine rouge, le maire présente son bilan devant une cinquantaine de ses administrés,

Carcassonne I 295 - Carcassonne sent désormais l'opportunité de s'ouvrir aux visiteurs dont l'Histoire lui avait appris à se protéger et, aussi pour en revenir à Joé Bousquet l'urgence de ne plus être celle « qui endort les hommes avec leurs projets »

3.4.3. Les SN coordonnés

Deux cas se présentent : soit les deux SN coordonnés possèdent un déterminant possessif, soit seulement le deuxième SN possède un déterminant possessif.

Dans le premier cas, les deux possessifs ont le même antécédent. L'antécédent est le SN sujet, la règle SYN1 s'applique :

31) I 33-34 - Le chancelier Kohl a d'ailleurs obtenu un soutien très remarqué de l'opposition sociale-démocrate (SPD) pour son opposition à Washington et son plaidoyer pour la poursuite du désarmement dans tous les domaines, notamment celui des armes chimiques qui divise aussi la RFA et les Etats-Unis.

Le SN coordonné est en position de circonstant, la règle SYN1 s'applique.

32) I 10 - Bonn devrait une nouvelle fois rejeter les demandes américaines de relance de la conjoncture en faisant valoir, comme le dit M. Ost, que la RFA « par sa dernière réforme fiscale, sa politique expansive, et ses bas taux d'intérêt apporte une contribution importante au développement de l'économie mondiale ».

57) I 3 - S'il n'est pas en campagne, M. Mitterrand ne se prive pas de défendre son bilan et ses positions, en particulier sur des dossiers qui s'annoncent comme devoir être au coeur du débat de la présidentielle : l'Europe, la formation et la recherche, la solidarité sociale.

Le SN coordonné est actant d'un verbe à l'infinitif. Je n'ai pas établi de règle dans ce cas. Je présente une liste de SN : *M. Mitterrand* est le seul SN susceptible d'être antécédent.

Carcassonne 1 47-48 - Il y a la Cité de Carcassonne, qui a rendu son nom mondialement connu, et Carqueyrolles, surnom sous lequel le poète et écrivain Joé Bousquet a peint sa ville et ses concitoyens.

L'antécédent est le SN sujet.

4. LA RÈGLE SYN4 : L'ANTÉCÉDENT DU DÉTERMINANT POSSESSIF EST LE PREMIER SN DU SN COORDONNÉ

Les SN comportant une conjonction de coordination et possédant un possessif dans le deuxième SN ont pour antécédent le premier SN du SN complexe. Dans ce cas, il faut établir une nouvelle règle.

SYN4 : L'antécédent du déterminant possessif est le Premier SN du SN coordonné.

54) l 16- Le secrétaire adjoint à la Défense a précisé que le cuirassé Iowa et deux de ses navires d'escorte, qui croisaient jusqu'à présent dans le Golfe d'Oman, faisaient maintenant route vers les États-Unis et ne seraient pas remplacés.

54) l 22 - De même, a-t-il ajouté, le navire porte-hélicoptères O'kinawa et ses hélicoptères chasseurs de mines, ainsi que le navire de débarquement amphibie Portland, doivent quitter le Golfe avant la fin du mois.

51) l 25 - Une délégation du Secours populaire français et de son homologue libanais s'est rendue mardi auprès de Mme Joëlle Kauffmann « pour lui témoigner affection et admiration pour son courage, souhaitant que Jean-Paul Kauffmann et les autres otages soient rapidement libérés ».

66) l 19 - Un coup dur pour Tom Scheffler et son équipe, qui devra se passer des services de son pivot pour la Coupe d'Europe des clubs champions, et ce dès jeudi, à l'occasion du déplacement à Cologne.

Delteil l 239-240 - Il aime que les autres viennent à lui, ses fidèles, sa cour de « françoisiers » comme il dit, ses disciples, disciples de Saint-François, son grand homme, le sujet de son chef-d'oeuvre peut-être, François d'Assise, qui paraîtra en 1960.

Je considère que le possessif *son* dans *son grand homme* ne fait plus partie de l'énumération, mais est une apposition de *Saint-François*.

Delteil l 318 - Rebelles au temps et à ses ravages, bien enfouis, les ceps, eux, ne voient ni les tours voisines du grand ensemble de la paillade ni les toits plats de la Zolad.

Pereslavl l 4 - A seulement 150 km de Moscou, comme Pereslavl semble loin de la capitale et de ses règlements de comptes.

Machine l 132 - Les efforts de Raymond Chateau et de son équipe portent maintenant sur toutes les diversifications possibles.

J'ai deux exemples d'énumérations de nominalisations dont le premier SN ne comporte pas de possessif. Dans ce cas, il faut combiner les règles SYN2 et SYN3 pour obtenir l'antécédent :

L'antécédent du possessif coordonné est le prime actant de la première nominalisation :

70) l 13-14 - Au cours d'une rencontre avec la presse à l'issue du déjeuner qu'il donnait en son honneur à l'Elysée, le président Mitterrand a salué la « détermination » du général Kolingba, son « sens de l'Etat », sa « sagesse » et son « esprit de décision » pour dominer les difficultés.

70) l 28-29 - « Nous avons parlé naturellement de la situation économique de la RCA, ses principales productions, ses échanges... »

Je possède un exemple qui coordonne deux SN qui possèdent un morphème négatif. A mon avis, les règles s'appliquent de la même façon qu'avec une conjonction de coordination affirmative même si dans mon exemple la règle SYN1 ne s'applique pas. Je pense que la règle SYN1 ne s'applique pas parce que le SN sujet est une nominalisation et que l'antécédent d'un possessif ne peut être une nominalisation. L'antécédent est le SN sujet de la phrase précédente :

7) l 16 - Une nouvelle fois, le CNPF souligne dans cette résolution, approuvée mardi par son assemblée permanente, qu'il n'est pas question pour lui de prendre parti pour tel ou tel programme ou tel ou tel candidat, car une telle prise de position « ne correspond ni à sa mission, ni à sa nature ».

Une remarque s'impose concernant les antécédents qui sont des SN coordonnés. Je n'ai que deux exemples avec un antécédent coordonné.

28) l 13 - Le juge Jean-Louis Bruguière, qui devait notifier la prolongation de leur mandat de dépôt à Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, dans d'autres affaires en cours d'instruction, s'est déplacé lundi pour la leur signifier.

L'antécédent est le SN coordonné *Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon*.

L'autre exemple que j'ai relevé dans mon corpus n'utilise qu'un des deux SN coordonnés pour être antécédent :

66) l 20 - Un coup dur pour Tom Scheffler et son équipe, qui devra se passer des services de son pivot pour la Coupe d'Europe des clubs champions, et ce dès jeudi, à l'occasion du déplacement à Cologne.

Seul *son équipe* est l'antécédent du syntagme nominal *son pivot*. Si le syntagme entier *Tom Scheffler et son équipe* était l'antécédent, le déterminant possessif serait *leur*. L'explication possible vient de la présence d'un déterminant possessif dans l'antécédent. L'antécédent de *son pivot* est équivalent au syntagme *l'équipe de Tom Scheffler*¹.

Intuitivement, je pense que l'antécédent est le syntagme coordonné entier. Mais mon corpus ne m'apporte pas assez d'exemples pour que je puisse aller plus avant dans mes réflexions.

¹ Cf. p.109.

5. LE DETERMINANT POSSESSIF ET LA THEORIE DU LIAGE

5.1. La fonction sujet : définition

Les parties précédentes ont montré que l'antécédent d'un possessif était un syntagme nominal en position sujet.

Cette constatation donne une dimension particulière à la règle syntagmatique :

$P \rightarrow SN SV$ qui donne à la position sujet une place prépondérante. Cette règle fait partie des règles morpho-syntaxiques de l'analyseur qui permet le découpage des syntagmes nominaux d'un texte. Ma règle sur la détermination de l'antécédent d'un déterminant possessif illustre et corrobore cette règle de base.

Le terme de fonction sujet comporte différentes acceptions : on entend parler du sujet d'un verbe, du sujet d'un prédicat, ou du sujet d'une phrase. A la suite de Chomsky, j'utiliserai le terme de sujet dans le sens sujet d'un prédicat. Ce choix est motivé par la règle Syntagmatique mentionnée ci-dessus ($P \rightarrow SN SV$). Avec cette définition du sujet, le θ -rôle¹ du sujet est déterminé de façon compositionnelle par le syntagme verbal. Le θ -rôle du sujet n'est pas gouverné² par le verbe contrairement aux autres compléments. Les autres compléments dépendent directement du verbe et de son profil³ lexical. Le sujet n'a pas de spécification lexicale au niveau du verbe puisque ses spécifications dépendent du syntagme verbal, c'est-à-dire du verbe et des compléments qui lui sont accolés.

Ainsi, pour interpréter thématiquement le sujet *John* dans *John broke X's arm*, il faut connaître la valeur de X. Lorsque X est distinct de *John*, le sujet est nécessairement agentif. Lorsque X est identifiable comme *John*, le sujet peut être indifféremment agentif ou non agentif. Cet exemple illustre le fait que le verbe n'est pas seul à contribuer à l'interprétation thématique du sujet, mais qu'il

¹ Dans la théorie chomskienne, la fonction sémantique -agent, but, thème, source...- qu'un argument remplit par rapport au prédicat qui le sélectionne est appelée rôle thématique ou θ -rôle.

² Les compléments sont gouvernés par le verbe ou par une préposition. Quant au sujet, il est gouverné par une marque de flexion (temps et/ou accord).

³ Rappel : *profil lexical* dans l'acception de Metzger signifie : ensemble de traits lexicaux qui décrivent principalement les propriétés réactionnelles.

Cf Jean-Paul METZGER, *Syntagmes nominaux et information textuelle : reconnaissance automatique et représentation*, Thèse d'Etat, Sciences, Université Claude-Bernard Lyon1, 1988, p. 95.

dépend du syntagme verbal (c'est-à-dire du verbe et de ses arguments).

5.2. La Théorie de La Nouvelle Syntaxe¹

L'idée de chercher à appliquer la théorie du liage au possessif vient de quelques remarques très simples. D'abord, l'observation du corpus a montré que fréquemment, le possessif possédait son antécédent dans la phrase où était situé le déterminant possessif. Le traitement pouvait donc être issu d'une étude de la phrase, limite de la théorie du liage.

Deuxièmement, le fait de s'entendre sur la définition du sujet.

La troisième raison m'a été dictée par la règle de réécriture que j'ai adoptée et qui s'intègre parfaitement à la théorie chomskienne :

$$SN_{\text{poss}} \rightarrow SON \rightarrow \text{le } []_{SN_{\text{ant}}} N.$$

Cette règle suppose accepter le fait de l'existence d'une catégorie vide, hypothèse de base dans la théorie du liage.

Ces premières observations sont les raisons qui ont montré la nécessité d'un approfondissement des données mentionnées dans la théorie du liage pour le traitement des déterminants possessifs. La partie suivante présente les concepts de la théorie chomskienne qui vont m'être utiles pour expliquer la rapprochement possible entre la théorie du liage et les règles syntaxiques que j'ai proposées pour le traitement des déterminants possessifs.

5.3. Rappel sur la théorie du gouvernement et du liage

Avant d'appliquer la théorie du gouvernement et du liage sur le possessif, quelques rappels sur celle-ci s'imposent. Ainsi, les explications suivantes seront facilitées.

Le modèle chomskien, présenté dans *la nouvelle syntaxe*, conçoit la grammaire comme un dispositif complexe caractérisé par l'interaction modulaire de ses composantes. Les différents modules qui possèdent des interactions sont au nombre de 6 :

(I) La Théorie des Bornes

¹ Noam CHOMSKY, *La Nouvelle Syntaxe : concepts et conséquences de la théorie du gouvernement et du liage*, Présentation et commentaire d'Alain ROUVERET, Trad. p. Lélia PICABIA, Paris, Seuil, 1987.

Dans cette traduction se trouve une excellente présentation de la théorie chomskienne réalisée par Alain Rouveret qui m'a été indispensable pour comprendre les concepts de base.

La Nouvelle Syntaxe est la traduction de l'ouvrage américain :

Noam CHOMSKY, *Some concepts and consequences of the theory of Government and Binding*, The Massachusetts Institute of Technology, 1982.

- (II) La Théorie du Gouvernement
- (III) La θ -Théorie
- (IV) La Théorie du Liage
- (V) La Théorie du Cas
- (VI) La Théorie du Contrôle

« La Théorie des Bornes pose des conditions de localité sur certains processus et éléments reliés. La notion centrale de la Théorie du Gouvernement est la relation entre la tête d'une construction et les catégories qui en dépendent. La θ -Théorie se rapporte à l'assignation des rôles thématiques tels qu'agent de l'action, etc. (qu'on appellera dorénavant θ -rôles). La Théorie du Liage se rapporte aux relations entre les anaphores, les pronoms, les noms, les variables et leurs antécédents possibles. La Théorie du Cas traite de l'assignation du Cas abstrait et de sa réalisation morphologique. La Théorie du Contrôle détermine la référence que peut avoir l'élément abstrait PRO¹. »

Je vais m'appliquer plus spécifiquement à une étude de la théorie du liage puisque c'est celle qui peut s'appliquer au traitement des possessifs.

Dans la théorie du liage, la relation « être antécédent de » reçoit un statut formel sous la forme du concept de liage. Ce concept est dérivé de la notion de c-commande introduite initialement par Reinhart² :

Un nœud X c-commande un nœud Y si aucun de ces deux nœuds ne domine l'autre et si le premier nœud branchant qui domine X domine aussi Y.

Une fois cette définition donnée, je peux définir le liage comme suit :

Une catégorie α est liée par une catégorie β si et seulement si :

- (1) α et β sont coindicés.
- (2) β c-commande α .

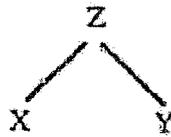
Coindicer est une règle de réécriture d'indice.

Au lieu d'une définition géométrique³ du liage, on peut donner la définition plus syntagmatique suivante : X c-commande Y si et seulement si X est un constituant immédiat de Z, Z contenant également Y.

¹ Noam Chomsky, *Ibid.*, p. 24.

² T. REINHART, *Anaphora and semantic interpretation*, Londres, Croom Helm, 1983.

³ Cette reformulation de la c-commande m'a été fournie par : Georges REBUSCHI, « A La Recherche d'invariants linguistiques : les problèmes fondamentaux de l'interprétation des pronoms au niveau de la phrase », In *Langues et langage : carrefour des sciences de la cognition*, Troisième Ecole d'été de l'ARC, Château de Bonas, 1er-13 juillet 1991, Vol. b2, p. 259.



5.4. Application de la théorie du liage aux possessifs

Rebuschi¹, reprenant les principes énoncés par Chomsky dans *La Nouvelle syntaxe* distingue les anaphores (réfléchis réciproques) et les pronominaux (tous les autres).

Chomsky a énoncé deux principes fondamentaux de la théorie du liage :

Principe A : Une anaphore doit être liée dans sa catégorie gouvernante.

Principe B : Un pronominal doit être libre dans sa catégorie gouvernante.

La catégorie gouvernante ou CG d'un pronom π (π anaphorique ou pronominal) est la plus petite catégorie syntaxique qui contient π son gouverneur et un sujet.

Le sujet est défini comme ci-dessous² :

« On appelle SUJET le génitif d'un SN, la marque d'ACCord d'un verbe fléchi, ou (par défaut) le sujet d'une proposition non conjuguée. »

L'appellation catégorie gouvernante vient de la constatation suivante : la présence d'un élément régissant ou gouverneur est requise dans la définition du domaine local de liage.

5.4.1. La structure du possessif en structure profonde

Georges Rebuschi³ précise en note : « Si la tradition grammaticale voit dans les possessifs des adjectifs (parce que leurs propriétés morphologiques sont en français, de type adjectival), si la tradition structuraliste en fait des déterminants (pour des raisons distributionnelles), la théorie du liage en fait des pronoms (au sens large) ; cela est bien sûr dû à leurs propriétés référentielles : la « nature » d'un objet d'investigation semble bien dépendre du regard qu'on lui jette. »

Cette citation montre que les chomskiens voient dans le possessif un déterminant qui possède en structure profonde une catégorie vide. Le possessif n'est pas une simple unité syntaxique, mais est le résultat d'une transformation.

Je choisis de représenter cette structure de la manière suivante :

¹ Georges REBUSCHI, *Ibid.*, p. 253-287

² Georges REBUSCHI, *Ibid.*, p. 266.

³ Georges REBUSCHI, *Ibid.*, p. 259.

$SN_{\text{poss}} \rightarrow \text{det} []_{SN_{\text{ant}}} N$

son livre $\rightarrow [\text{son} []_{SN_{\text{ant}}} \text{livre}]_{SN}$

SN étant mis pour la catégorie syntagme nominal¹.

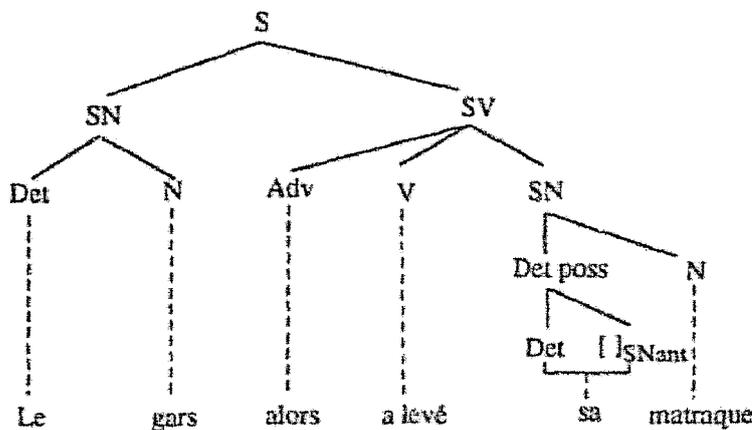
J'ai choisi de considérer la catégorie vide comme un syntagme nominal².
Son livre est en structure profonde du type *le livre de [SN]*.

5.4.2. Les possessifs intra-phrastiques et la théorie chomskienne

Je vais appliquer sur le possessif les définitions données pour les anaphoriques et voir à quel résultat on aboutit. Je prendrai comme exemple :

6) l 12 - Le gars a alors levé sa matraque sur moi ...

Je construis l'arbre syntaxique de la proposition ci-dessus :



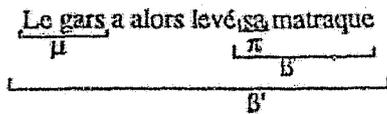
Si je considère le possessif *sa* comme une anaphore, j'applique la règle suivante (que j'appelle règle 1) pour déterminer l'antécédent³ : « Si π est une anaphore et est le sujet d'une catégorie syntaxique β , comme rien ne pourrait l'y lier, la catégorie gouvernante sera une catégorie syntaxique supérieure à β . β' doté d'un sujet μ distinct de π : or μ c-commandera toujours π , et sera donc un lieu potentiel pour lui. β' sera donc la catégorie gouvernante de π ».

De la règle ci-dessus, j'en conclus que μ est l'antécédent de π . J'applique cette règle à l'exemple précédent :

¹ J'ai utilisé les catégories syntaxiques définies par Jean-Paul Metzger. Chomsky utilise la notation N'' à la place de SN. Je n'ai fait que retranscrire la catégorie N'' dans l'écriture de Metzger.

² J'ai décrit ces faits dans la partie 1.2. du chapitre 2.

³ Georges REBUSCHI, *Ibid.*, p. 275.

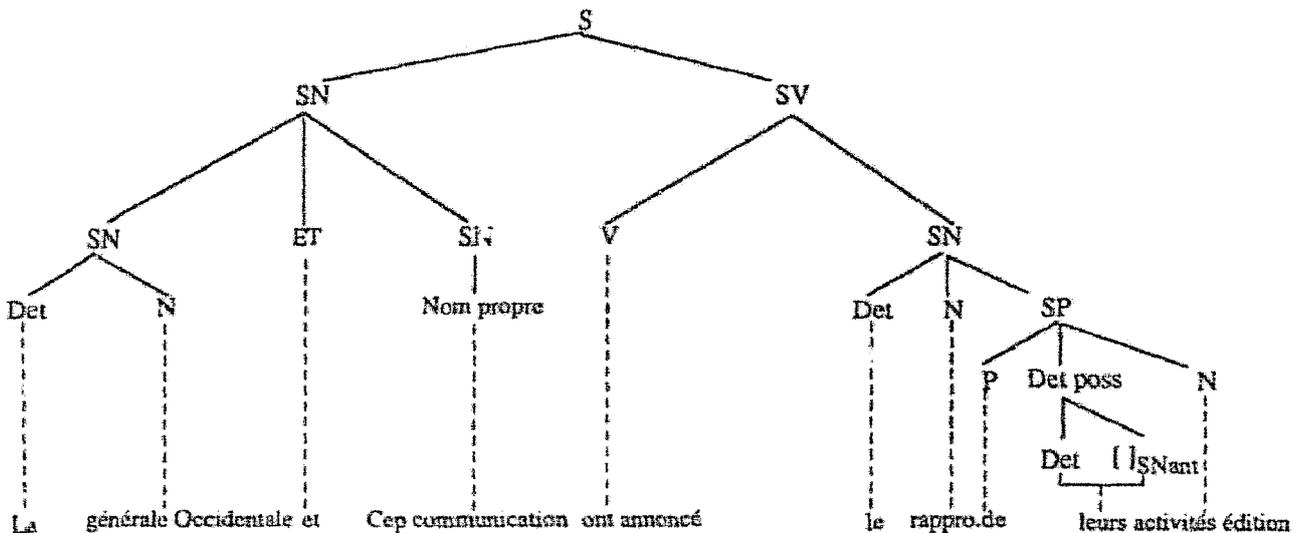


Le possessif *sa* est une anaphore et est le sujet de *matraque*.¹ *Sa* ne peut pas être lié dans cette catégorie (si on applique la règle précédente). La catégorie gouvernante² sera une catégorie supérieure à *sa matraque*. La catégorie supérieure est : *le gars a alors levé sa matraque*, *le gars* étant le sujet accessible à *sa*, et le verbe *lever* étant le gouverneur.

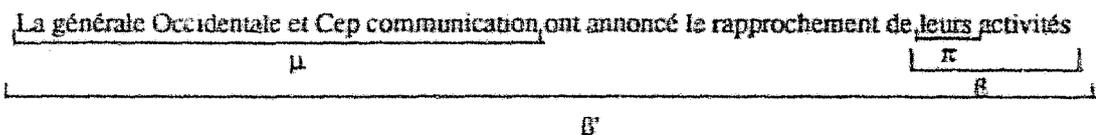
Je pense pouvoir dire qu'une anaphore du type des déterminants possessifs possède pour antécédent le sujet de la catégorie gouvernante.

Autre exemple :

25) 1.4 La générale Occidentale et CEP Communication ont annoncé le rapprochement de leurs activités édition.



En appliquant la règle 1 utilisée pour l'exemple précédent sur cette exemple, j'obtiens :



¹ Pour appliquer la règle 1, il faut supposer acquis que le déterminant possessif a une fonction sujet. J'ai montré dans le chapitre 2 partie 2.5. que c'était une hypothèse valide.

² Rappel : La catégorie gouvernante (CG) d'un pronom π (anaphore ou pronominal) est la plus petite catégorie syntaxique qui contient π, son gouverneur, et un SUJET accessible à π.

Leurs est le sujet de *leurs activités*. (β). Si *leurs* (π) est une anaphore, comme il est sujet, il ne peut pas être lié, la catégorie gouvernante est donc une catégorie supérieure à *leurs activités*. Il faut donc chercher un sujet à la catégorie *le rapprochement de leur activités*. (β') Le sujet du SN précédent est *leur*, c'est-à-dire identique à π . Le SN *le rapprochement de leurs activités* ne peut pas être la catégorie gouvernante du possessif. Il faut donc chercher une catégorie gouvernante supérieure. La catégorie supérieure est la phrase entière. Le sujet de la phrase est *la générale Occidentale et CEP communication*. Ce sujet est μ et est l'antécédent du possessif.

Ces deux exemples montrent que la théorie du liage fonctionne aussi bien que mes règles morpho-syntaxiques pour le traitement des possessifs intra-phrastiques.

Cette partie aura conforté le bien-fondé de l'analyse des déterminants possessifs proposée dans les parties précédentes puisque la théorie du liage postule elle aussi une place prépondérante à la position sujet.

Gilbert Lazard¹ donne à la position sujet un rôle coréférentiel qu'on retrouve avec les déterminants possessifs : « Tout se passe comme si le sujet du verbe premier ou régissant constituait un point de référence permanent tout au long de la phrase ». Il observe cette propriété coréférentielle du sujet par l'emploi des réfléchis et des réciproques².

« Si dans une même proposition (ou parfois une proposition qui en dépend) un terme est coréférent du sujet, il prend une forme particulière dite réfléchie, ex.

- a) Pierre se regarde dans le miroir.
- b) Pierre le regarde dans le miroir.

Dans a), la personne regardée étant identique au référent du sujet, l'emploi du réfléchi est obligatoire. Inversement, s'il s'agit d'une autre personne précédemment citée, il faut employer b). Dans une langue comme le français, le comportement du réfléchi est un élément de la définition de l'actant sujet. »

Un rapprochement s'effectue entre le fonctionnement des réfléchis et des déterminants possessifs : ces deux catégories mettent en avant la fonction sujet³.

¹ Gilbert LAZARD, *L'Actance*. Paris, PUF, « Linguistique nouvelle », 1994, p. 102.

² Gilbert LAZARD, *Ibid.*, p. 74.

³ J'ai déjà établi un rapprochement entre les réfléchis et les expressions figées comportant un déterminant possessif (Cf. 65).

Chapitre 4

*Le repérage du syntagme nominal sujet ses
difficultés*

Le chapitre précédent a montré que l'antécédent est un SN sujet. Le SN sujet régit l'accord du verbe. Cette fonction est un moyen de repérer ce SN sujet. Le repérage de ce SN pose des problèmes dans les constructions où le SN sujet ne régit pas le verbe. C'est le cas des constructions infinitive et appositive. Si le possessif est déterminant de l'actant sujet de la nominalisation, une réflexion s'impose. Si le SN sujet est indéterminé, absent ou négatif, le repérage de l'antécédent n'est plus trivial.

Cette partie relève les cas où l'application des règles énoncées dans le chapitre précédent ne fonctionne pas du fait de l'indétermination du SN sujet. Le repérage du SN sujet n'est pas automatisable dans les cas cités dans ce chapitre.

**PLAN DU CHAPITRE : LE REPERAGE DU SYNTAGME NOMINAL SUJET
ET SES DIFFICULTES**

1. Le sujet de la phrase est indéterminé, absent ou négatif.....	136
1.1. Le sujet de la phrase est indéterminé	136
1.2. Le sujet n'est pas mentionné	136
1.3. Le sujet est négatif	137
2. Le sujet est une nominalisation	138
3. Le sujet de l'infinitif	141
3.1. L'infinitif	141
3.2. Les infinitifs accompagnés d'un auxiliaire modo-aspectuel	145
4. L'apposition.....	147
4.1. L'apposition commence par un participe passé ou présent	150
4.2. L'apposition est introduite par un adjectif.....	151
4.3. Les possessifs dans les constructions attributives	153
4.4. Les possessifs dans les syntagmes adjectivaux	154
5. Le possessif est dans une construction passive	156
5.1. Le possessif est dans le complément d'agent	156
5.2. L'antécédent est le complément d'agent	157

1. LE SUJET DE LA PHRASE EST INDÉTERMINÉ, ABSENT OU NÉGATIF

Les cas que j'ai relevés dans cette partie ne feront l'objet d'aucune règle précise car ils sont trop peu nombreux pour que je puisse en conclure un comportement général. Je me contente donc d'observer les phénomènes et d'en donner une interprétation ponctuelle.

1.1. Le sujet de la phrase est indéterminé

Je possède deux exemples où le sujet de la phrase est *on*. Il semble que l'antécédent du déterminant possessif ne puisse pas être un sujet indéterminé : c'est l'antécédent de la phrase précédente qui sert d'antécédent au possessif.

67) I 10 - Mme Margaret Thatcher, qui dormait à quelques mètres de là, ne s'est aperçue de rien et n'a été informée de l'incident qu'à son réveil, a-t-on indiqué dans son entourage qui a écarté, ainsi que la police, toute hypothèse d'attentat.

Delteil I 195 - M. Joseph déteste qu'on fasse son lit et que le chiffon à poussière se pose sur le bric-à-brac qui au fil des ans envahit la maison.

Dans cet exemple, il est difficile de savoir ce qui empêche le déterminant possessif d'avoir comme antécédent le sujet de la proposition où se trouve le possessif.

Si on substitue *Jean* au sujet indéterminé (*M. Joseph déteste que Jean fasse son lit*), l'antécédent ne peut toujours pas être le sujet de la proposition où se trouve le possessif. Il semble que, dans cette phrase où deux propositions sont liées, ce soit le verbe *faire* qui impose une contrainte sémantique ; le verbe *faire* empêche le sujet de la deuxième proposition d'avoir le statut d'antécédent du possessif¹.

1.2. Le sujet n'est pas mentionné

Les cas où le sujet n'est pas mentionné sont des constructions de propositions coordonnées. Le sujet de la première proposition est identique au sujet de la deuxième. L'auteur de ces énoncés n'a pas senti l'utilité de répéter deux fois le même sujet. Une fois rétabli le sujet de la deuxième proposition, les règles de résolution du possessif s'appliquent de façon simple :

¹ Cet exemple est traité aussi p. 117.

7) l 5 - Le Conseil National du Patronat Français (CNPF) se refuse à prendre parti dans l'élection présidentielle, mais affirme, dans une résolution adoptée lundi par son Conseil exécutif, que « l'Europe représente pour la France une pressante obligation », et que « s'écarter de cette voie conduirait fatalement au déclin et à l'abandon ».

Dans cet exemple, le sujet de la deuxième coordination est inexistant. En fait, ce sujet est omis parce qu'il est identique au sujet de la phrase précédente. Une fois rétablie, la règle SYN1 s'applique.

67) l 10 - Mme Margaret Thatcher, qui dormait quelques mètres de là, ne s'est aperçue de rien et n'a été informée de l'incident qu'au réveil, a-t-on indiqué dans son entourage qui a écarté, ainsi que la police, toute hypothèse d'attentat.

Le sujet de la proposition en gras est le même que le sujet de la proposition qui lui est coordonnée, c'est-à-dire *Mme Margaret Thatcher*. Une fois le sujet rétabli, la règle SYN1 s'applique.

Carcassonne l 9? Parallèlement, elle s'était dotée de quelques entreprises industrielles, sous l'influence marquée de Toulouse, et avait exercé ses prérogatives administratives de chef-lieu de l'Aude, sous la tutelle éloignée de Montpellier, capitale régionale et autre pôle d'attraction universitaire.

Le sujet de la proposition en gras est le même que le sujet de la première proposition, c'est-à-dire *elle*.

1.3. Le sujet est négatif

Un cas se présente où le SN sujet est négatif. Ce SN est l'antécédent. Il y a un problème de réécriture car le possessif possède sa source anaphorique dans ce SN, mais sans le morphème négatif :

40) l 43 - Le même message, exprimant la « colère et l'indignation » des confrères de Jean-Paul Kauffmann et soulignant qu'« aucune cause ne se grandit à mettre le crime à son service », était publié le même jour dans l'ensemble de la presse française.

Au service d'une cause : Le SN antécédent perd son morphème négatif.

La possibilité d'avoir comme antécédent un SN négatif montre que le possessif de cette proposition ne possède pas une valeur désignative ; le lien existant entre le déterminant possessif et son antécédent est de nature syntaxique.

2. LE SUJET EST UNE NOMINALISATION

L'observation du corpus a montré que l'antécédent d'un possessif ne pouvait pas être une nominalisation. Si l'antécédent présumé est une nominalisation, la règle ne fonctionne pas :

7) 1 25 - Une nouvelle fois, le CNPF souligne dans cette résolution, approuvée mardi par son assemblée permanente, qu'il n'est pas question pour lui de « prendre parti pour tel ou tel programme ou tel ou tel candidat », car une telle prise de position « ne correspond ni à sa mission, ni à sa nature ».

La phrase qui contient le possessif possède un sujet, mais c'est le sujet de la phrase précédente qui est l'antécédent. Ceci peut s'expliquer en remarquant que le sujet de la phrase (*une telle prise de position*) est une nominalisation.

La présence d'une nominalisation inhibe la règle utilisée pour obtenir l'antécédent du déterminant possessif. Il faut donc après chaque règle employée pour déterminer un antécédent faire un test sur la valeur de nominalisation de cet antécédent. S'il s'avère que celui-ci est une nominalisation, la règle utilisée est inhibée. Pour trouver le véritable antécédent, on se place dans la même situation que lorsque le déterminant possessif est dans le sujet de la proposition. Ou bien on obtient l'antécédent du déterminant possessif, ou bien cet antécédent présumé est encore une nominalisation. Dans ce dernier cas, je propose de relever tous les SN de la proposition et de les proposer comme antécédent candidat s'ils respectent les règles morphologiques. J'élimine les deux SN détectés comme nominalisation. Je n'ai pas de meilleure proposition à faire puisque je ne suis pas en mesure de proposer une règle spécifique pour ces cas¹.

Voici des exemples :

60) 1 9 - Le chef du gouvernement a réitéré son intention de démissionner si la discussion sur l'affaire Waldheim pesait trop sur son travail.

Pour déterminer l'antécédent du possessif dans le SN *son travail*, la règle SYN1 est appliquée. L'application de la règle SYN1 donne comme résultat le SN *la discussion*. Le test de nominalisation est positif. Il faut chercher un autre antécédent. La règle SYN3 est appliquée puisque l'énoncé est constitué de deux propositions coordonnées. Le résultat de l'application de la règles SYN3 donne comme antécédent le SN *Le chef du gouvernement*. Le test de nominalisation est négatif. Le SN *le chef du gouvernement* est proposé comme antécédent du déterminant possessif.

¹ La règle qui refuse les nominalisations comme antécédent est intégrée dans le module de traitement des possessif (Cf. le chapitre 5 partie 3.3).

20) 17 - La réunion cette semaine du Comité central du Parti communiste de l'URSS constituera un nouveau test majeur pour le chef du Kremlin, M. Mikhael Gorbatchev, et devrait fournir de nouvelles indications sur les résistances opposées à ses réformes.

Le sujet de la phrase qui contient le possessif est éliminé. On peut le retrouver : c'est le sujet de la phrase précédente *La réunion*.

Le possessif est dans un syntagme adjectival¹. Je n'ai pas établi de règle spécifique pour ce cas car il faudrait une étude approfondie du participe passé pour parvenir à l'établissement d'une règle. Néanmoins, l'observation des syntagmes adjectivaux² montrera que le nom dont dépend le syntagme adjectival ne peut être antécédent. C'est donc le sujet qui doit prendre le rôle d'antécédent. Le sujet est *la réunion* qui est une nominalisation. Ce nom ne peut donc pas être antécédent. Comme l'énoncé contient deux propositions coordonnées, j'applique la règle SYN3 et j'obtiens comme antécédent le SN *la réunion* qui n'est toujours pas susceptible d'être antécédent puisque c'est une nominalisation. N'ayant plus aucune ressource, je présente une liste de SN singuliers, puisque le possessif est *ses*, en éliminant le SN *la réunion* qui a été détecté comme une nominalisation : *cette semaine, le comité central du parti communiste de l'URSS, un nouveau test majeur, le chef du Kremlin, M. Mikhael Gorbatchev*.

Le test sur la valeur nominalisante d'un nom est un test simple puisque dans le lexique existe une spécification de la valeur ou non valeur de nominalisation du nom³. Il suffit donc de faire un test sur la variable qui donne l'indication de nominalisation ou de non nominalisation du nom.

Lorsque le possessif possède un complément actant en position de déterminant, la nominalisation et l'actant peuvent être l'antécédent d'un déterminant possessif :

58) 18 - « Je dois maintenir ma fonction dans sa pleine autorité », a-t-il dit.

Ma fonction est antécédent alors que c'est une nominalisation. Mais celle-ci possède un possessif comme déterminant qui lui confère un statut différent d'une nominalisation sans actant.

¹ Dans la partie concernant l'apposition, un paragraphe est consacré aux syntagmes adjectivaux.

² Il est clair que cet exemple serait intraitable automatiquement sans un traitement approfondi des syntagmes adjectivaux.

³ Par contre, le choix de considérer un nom comme une nominalisation n'est pas simple. Mais cette distinction est une recherche qui relève du lexique.

44) l 23 - Ce rapprochement, divulgué mardi par ses promoteurs, était négocié en secret depuis trois mois et demi.

Rapprochement est une nominalisation. Celle-ci possède un déterminant démonstratif qui spécifie que ce syntagme réfère à un fait déjà mentionné. La nominalisation ne possède pas ses compléments actants, mais ceux-ci sont spécifiés dans le texte et le lecteur peut les retrouver sans difficultés : le rapprochement concerne la *CEP communication et les presses de la cité*.

Extrait de la dépêche 44) : Le Groupe de la Cité, confié à Christian Brégou, est constitué par les filiales d'édition de CEP-Communication (Larousse-Nathan), dépendant de Havas, présidée par Pierre Dauzier, et les activités des Presses de la Cité, filiale de la Générale Occidentale, conduite par Ambroise Roux.

Le fait que le démonstratif sous-entende les actants de la nominalisation permet à la nominalisation d'être antécédent d'un possessif.

L'antécédent d'un possessif peut être un complément actant sujet d'une nominalisation :

70) l 25 - Les déclarations de Monzon, recueillies lundi soir par le juge Jorge Garcia Collins chargé de l'enquête, ont seulement confirmé que la mort de sa femme avait immédiatement suivi une violente altercation entre les deux époux à cause d'un procès qu'elle lui aurait intenté.

L'actant de la nominalisation est l'antécédent du déterminant possessif.

45) l 26 - Le patron de la G.O. a regretté le retrait de Bruno Rohmer, connu pour ses qualités de dirigeant d'entreprise, de ses fonctions de PDG des Presses et de l'Express. Le SN antécédent est actant d'une nominalisation.

Je ne suis pas en mesure de donner des critères précis pour dire quand l'actant de la nominalisation est l'antécédent du possessif et quand c'est un autre complément¹.

Ce cas sera traité comme le cas de l'ex. 20, c'est-à-dire que je présente une liste de SN candidats au statut d'antécédent qui contient l'actant sujet de la nominalisation (pas les autres actants) et les autres SN singuliers puisque le possessif est *ses*. La liste est : *le patron de la G.O., Bruno Rohmer*.

Le fonctionnement spécifique des nominalisations oblige à intégrer après chaque règle appliquée un test sur la valeur nominalisante du SN présumé antécédent.

¹ L'exemple 20) l 7 cité page précédente contredit les conclusions observées dans ces exemples. Le SN candidat au statut d'antécédent de l'exemple 20) est le syntagme nominalisé *la réunion*. Cette nominalisation possède un actant sujet (*du Comité central du Parti communiste de l'URSS*). Néanmoins, cet actant n'est pas l'antécédent du déterminant possessif, ni même le syntagme complet (*la réunion du Comité central du parti communiste de l'URSS*).

3. LE SUJET DE L'INFINITIF

3.1. L'infinitif

L'infinitif¹ fait partie des formes non personnelles du verbe. L'infinitif se distingue des formes verbales personnelles car il ne possède pas de marque de personne, de temps et de mode. Il ne possède que des marques aspectuelles et de voix, qui caractérisent l'unité linguistique minimale qu'on nomme le procès.

L'infinitif possède un statut particulier. Il n'est pas comme le verbe conjugué centre d'un syntagme verbal. Il ne s'établit pas de relation morpho-syntaxique entre ce verbe et un constituant nominal qui a la fonction sujet : il n'y a pas d'accord en nombre et en personne entre l'infinitif et un constituant tel qu'il se réalise pour un verbe à la forme personnelle.

En fait, une relation thème-prédicat existe bien à l'infinitif, mais celle-ci n'est pas grammaticalisée par une relation morpho-syntaxique. Cette remarque permet de comprendre pourquoi il est plus difficile de déterminer le « sujet » d'un infinitif : les critères morpho-syntaxiques que nous avons utilisés pour déterminer le syntagme nominal sujet ne peuvent fonctionner avec les infinitifs.

L'infinitif est assimilé à un constituant nominal. Il peut prendre la position de tout syntagme nominal :

position sujet : *Penser à cela m'est très pénible.*

Position COD : *Il désire se reposer.*

Position COI : *Il pense à se retirer.*

Position complément de nom : *Le désir de plaire.*

Position complément d'adjectif : *Il est prêt à partir.*

Position complément circonstanciel : *Je vais à la pêche pour lui faire plaisir.*

L'infinitif en fonction nominale reste une forme verbale en français. Il ne prend pas l'actualisation nominale sauf dans des cas très précis où l'infinitif est devenu un nom à part entière :

Un / Le / Ce... rire

Un / Le / Ce... pouvoir

mais

* Le retirer, Le plaire...

L'infinitif en général est le centre de ce qui serait un syntagme. Toutefois,

¹ Dans cette partie, je me suis particulièrement inspirée de deux articles de Sylvianne Rémi-Giraud :

Sylvianne RÉMI-GIRAUD, « Les grilles de Procuste : description comparée de l'infinitif en français, grec ancien, allemand, anglais et arabe », *L'Infinitif*, Lyon, PUL, 1988, p. 11-68.

RÉMI-GIRAUD (Sylvianne), « Essai sur la notion de sujet », *L'Infinitif*, Lyon, PUL, 1988, p. 95 - 109.

une indétermination demeure quant au choix du « *sujet* »¹ de l'infinitif qui est mon critère pour déterminer l'antécédent d'un déterminant possessif.

2) 130 - Les soldats obligeaient les commerçants à ouvrir leur boutique.

Syntaxiquement, cette phrase est similaire à :

Les soldats obligeaient les commerçants à remplir leur gourde².

Pourtant, l'antécédent de *leur* est différent : dans le premier cas, *les commerçants* est l'antécédent du possessif (on a *la boutique des commerçants*) et dans le deuxième cas, il y a une ambiguïté qui donne comme antécédent soit *les commerçants* (*la gourde des commerçants*), soit *les soldats* (*la gourde des soldats*).

De ces exemples, on peut tirer deux conclusions :

- le sujet de l'infinitif n'est pas toujours l'antécédent du possessif. L'antécédent du possessif peut être *les soldats* qui n'est pas le sujet de l'infinitif (*les commerçants remplissent la gourde*).

- Déterminer l'antécédent du possessif ne peut relever de critères purement syntaxiques (dans l'exemple précédent, les deux phrases possèdent la même structure syntaxique). La différence vient d'un fait sémantique (d'un présupposé ou d'une inférence).

Catherine Kerbrat-Orecchioni³ donne la définition suivante de présupposés : « Nous considérons comme présupposées toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif »⁴.

¹ Je mets le terme de sujet entre guillemets car le sujet de l'infinitif est différent du sujet tel qu'on l'entend pour une forme conjuguée. Peut-être que pour l'infinitif, il vaudrait mieux utiliser la notion de thème pour conserver une différence entre le sujet d'une forme conjuguée qui est grammaticalisée et le sujet d'un infinitif.

² Cet exemple est un exemple construit. J'ai hésité à écrire *leur gourde* ou *leurs gourdes*. Par similitude avec l'exemple ci-dessus, j'ai choisi *leur gourde*. Dans *le Bon usage* de Grevisse, il est mentionné que lorsqu'un nom désigne une réalité dont plusieurs possesseurs possèdent chacun un exemplaire, ce nom et le possessif qui le détermine peuvent se mettre au singulier ou au pluriel (selon que l'on considère l'exemplaire de chacun des possesseurs ou l'ensemble des objets).

³ Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *l'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 25.

⁴ Dans ce sens, j'utiliserai plutôt le terme d'inférences que le terme de présupposés. Pour moi, j'emploie *présupposé* dans le sens de Ducrot. Les présupposés sont de l'ordre syntaxique et se cantonnent à un énoncé.

Pour Ducrot : la présupposition est de l'ordre syntaxique. C'est une relation logique. Il définit

Ces quelques remarques montrent que je ne suis pas en mesure de fournir une règle pour déterminer l'antécédent d'un possessif lorsque le possessif appartient à une proposition infinitive.

En fait, l'antécédent du possessif est le sujet de l'infinitif : si on transforme la forme infinitive en phrase active, le SN antécédent est le SN sujet de la phrase active :

les commerçants ouvrent leur boutique.
Les sénateurs marquent leur sympathie,
les musées ouvrent leurs portes ...

Je pense qu'une analyse morpho-syntaxique ne suffira pas pour obtenir automatiquement l'antécédent d'un possessif dépendant d'un infinitif. La difficulté vient de mon impossibilité à prévoir de manière syntaxique le sujet de l'infinitif. Une composante cognitive est nécessaire pour obtenir le sujet de l'infinitif.

Comme je ne suis pas en mesure de traiter les problèmes liés à l'infinitif, je fais le choix de proposer des solutions multiples. Je n'aurai donc pas un système de résolution déterministe pour les infinitifs. Je présente à l'utilisateur tous les SN susceptibles d'être antécédents.

La plupart du temps, c'est le SN sujet de la phrase qui est l'antécédent.

54) 13 - Les États-Unis ont décidé de retirer plusieurs de leurs navires de guerre, dont le cuirassé Iowa, de la région du Golfe, a annoncé mardi à Washington M. Richard Armitage, secrétaire adjoint à la Défense pour les affaires de sécurité nationale.

56) 13 - Interrogé sur TF1, M. Mitterrand s'est une nouvelle fois attaché à faire comprendre pourquoi il jugeait nécessaire d'attendre encore, jusqu'en mars, pour faire connaître sa décision d'être ou non candidat.

57) 13 - S'il n'est pas en campagne, M. Mitterrand ne se prive pas de défendre son bilan et ses positions, en particulier sur des dossiers qui s'annoncent comme

la présupposition de la sorte : une proposition donnée met en oeuvre une présupposition si pour que cette proposition ait du sens, il est nécessaire que la proposition qu'on appelle présupposition soit vraie. Voici un exemple emprunté à Michel Le Guern :

Le café que j'ai bu ce matin était sucré.

La présupposition, *j'ai bu un café ce matin* doit être vraie pour que l'exemple cité ci-dessus ait un sens. Si je n'ai pas bu de café ce matin, l'exemple n'est pas faux mais il n'a pas de sens. Des tests syntaxiques permettent de repérer les présupposés : si l'on nie l'exemple précédent le présupposé reste inchangé :

Le café que j'ai bu ce matin n'était pas sucré

De même, si l'on pose une question :

Le café que j'ai bu ce matin, était-il sucré ?

Ces deux tests permettent de reconnaître syntaxiquement un présupposé.

La présupposition est liée aux actes de langage et donc à la pragmatique :

Jean a cessé de fumer

Cet exemple présuppose que Jean a fumé à une certaine époque. La présupposition est inscrite dans la syntaxe, elle fait partie des signifiés de la syntaxe.

Une définition de l'inférence est donnée p. 196.

devoir être au coeur du débat de la présidentielle: l'Europe, la formation et la recherche la solidarité sociale.

58) I 5 - Il a expliqué sur TF1 qu'il ne voulait faire connaître ses intentions présidentielles avant une rencontre internationale de ce type.

69) I 2 - Les avocats « tiennent à unir leurs voix à toutes celles qui, dans ce pays, s'élèvent pour dénoncer l'intolérable et demander qu'il soit mis fin à ce qui déshonore l'humanité toute entière », indique mardi l'ordre des avocats de Paris, au 1.000^{ème} jour de captivité de Jean-Paul Kauffmann.

Les exemples suivants montrent que ce n'est pas toujours le cas :

51) I 17 - Les deux syndicats demandent « au gouvernement et à l'opinion publique française et internationale de manifester leur solidarité avec Jean-Paul Kauffmann, Marcel Carton et Marcel Fontaine, et exigent des dirigeants iraniens qu'ils libèrent ces otages injustement détenus ».

59) I 7 - Georges Marchais a appelé les communistes à intensifier leur « effort militant » dans la campagne électorale, soulignant qu'il reste « soixante-huit jours (...) pour que ce scrutin, par le bon résultat d'André Lajoie, constitue un date positive pour les forces populaires ».

42) I 6 - Pour le 1.000-ème jour de détention de Jean-Paul Kauffmann, la municipalité de Nantes, a placé des urnes à la mairie et dans les mairies annexes de la ville, afin de permettre aux habitants de manifester leur solidarité en écrivant aux quatre otages Français au Liban.

Mon but n'est pas de donner une réponse à tout prix, mais je cherche à n'obtenir que des résultats vrais. Je préfère donc donner des solutions multiples plutôt que de trancher et de me retrouver avec un résultat faux. De plus, pour le cas des infinitifs, il n'y a pas moyen de se baser sur des données statistiques car j'ai trop peu d'exemples pour pouvoir me le permettre.

Pour l'infinif, je ne vais pas appliquer la règle SYN1, mais je vais présenter une liste de SN susceptibles d'être candidats.

Ma liste va contenir des SN actants et des SN circonstants de la proposition principale (j'élimine les SN qui ont un nombre incompatible avec le possessif¹). Je ne mets dans ma liste que des SN recteurs si le possessif est déterminant d'un SN recteur :

2) I 30 - Les semaines précédentes, les soldats obligeaient les commerçants à ouvrir leur boutique, forçant les rideaux de fer au pied de biche, notent les observateurs.

Ouvrir leur boutique est un actant du verbe obliger au même titre que le SN *les commerçants*.

Je vais présenter à l'utilisateur la liste suivante de SN susceptibles d'être

¹ Cf. chap. 2 partie 6 intitulée les règles morphologiques.

antécédents : *Les soldats, les commerçants, les semaines précédentes.*

50) 1 5 - Les sénateurs, unanimes, ont suspendu mardi, pendant quelques minutes leurs travaux, à l'initiative de Mme Hélène LUC (comm. Val de Marne), pour marquer leur sympathie envers Jean-Paul Kauffmann, détenu au Liban depuis 1000 jours.

Pour marquer leur solidarité envers Jean-Paul Kauffmann est un complément circonstant du verbe suspendre.

La liste présentée à l'issue du traitement morpho-syntaxique est la suivante : *les sénateurs, quelques minutes, leurs travaux* (je ne considère pas le SN à l'initiative de Mme Hélène LUC car son nombre est incompatible avec le possessif. Le possessif mentionne un antécédent pluriel).

53) 1 6 - L'Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles (AVH), en collaboration avec la Direction des Musées de France, lance un concours auprès des musées pour « les inciter à ouvrir davantage leurs portes aux déficients visuels » .

Pour les inciter à ouvrir davantage leurs portes aux déficients visuels est un complément circonstant du verbe lancer.

La liste des SN candidats est la suivante : *des musées* (tous les autres SN sont singuliers et le possessif demande un SN pluriel).

70) 1 40 - la violente scène de ménage entre les deux époux avait commencé parce que Monzon reprochait à la jeune femme de trop écouter les conseils de sa mère.

De trop écouter les conseils de sa mère est un actant du verbe reprocher. La liste des SN susceptibles d'être antécédents est : *Monzon, La jeune femme.*

Pour un humain, cet énoncé est ambigu. On ne peut pas savoir si c'est la mère de Monzon ou la mère de la jeune femme dont on parle. L'énoncé suivant nous éclaire quant au choix de l'antécédent : « Je lui ai dit que toutes ces imbécillités (le procès notamment) venaient du fait qu'elle écoutait ce que lui disait sa mère ».

L'antécédent s'avère donc être *la mère de la jeune fille.*

3.2. Les infinitifs accompagnés d'un auxiliaire modo-aspectuel

Toutefois, j'ai déterminé une classe d'infinitifs où la détermination du sujet est aisée. Ces infinitifs sont associés à une forme verbale personnelle à valeur d'auxiliaire ou de semi-auxiliaire qui constitue le morphème grammatical. L'auxiliaire a une valeur d'aspect, de temps ou de mode¹ :

Il va partir, il doit avoir quarante ans.

¹C'est pourquoi, j'ai nommé ces semi-auxiliaires dans le titre de ce paragraphe comme auxiliaire modo-aspectuel.

Il faut dans ce cas prendre en compte le verbe à l'infinitif et l'auxiliaire. Morphologiquement, il y a deux verbes, mais syntaxiquement, il n'y a qu'un seul verbe.

verbe à l'infinitif	auxiliaire (forme conjuguée)	—> verbe
opérande	opérateur	—> le résultat est un verbe
partir	aller	—> va partir

Tout se passe comme si l'auxiliaire avait pour rôle de porter les marques morphologiques similaires au verbe à la forme personnelle que ne peut posséder le verbe à l'infinitif.

L'association /auxiliaire+verbe à l'infinitif/ fonctionne comme un verbe conjugué ordinaire. Cette combinaison possède un sujet qu'il est facile de déterminer. Pour le traitement des possessifs, La règle SYN1 permet de trouver l'antécédent du possessif :

1) | 11 - Les manifestants sont « un peu lassés après plus de deux mois d'affrontements et ils ont besoin de reprendre leur souffle pour une lutte qui risque d'être très longue », confirme-t-on de source palestinienne bien informée.

Avoir besoin de est l'opérateur et *reprendre* est l'opérande.

58) | 5 - Le président François Mitterrand se rendra au sommet de l'OTAN les 2 et 3 mars à Bruxelles. Il a expliqué sur TFI qu'il ne voulait faire connaître ses intentions présidentielles avant une rencontre internationale de ce type.

Vouloir faire est l'opérateur et *connaître* l'opérande.

Dans le lexique, il suffit de donner une mention particulière, par exemple la valeur *aux1*¹, au verbe qui, suivi d'un infinitif, sont similaires à des verbes conjugués. La règle qui dit qu'un verbe portant la mention *aux1* et suivi d'un infinitif fonctionne comme un verbe simple est insérée dans les règles syntaxiques.

Pour résumer, j'ai présenté dans cette partie deux types de traitement de l'infinitif. L'infinitif qui fonctionne comme un verbe simple utilise la règle SYN1 ou SYN3 pour déterminer l'antécédent. Pour les autres cas, je n'ai pas réussi à déterminer une règle précise ; je me contente de faire une liste de SN susceptibles d'être antécédents.

¹ Je préfère donner la valeur *aux1* plutôt que *aux* car cette valeur sera utilisée pour les véritables auxiliaires du type *être* et *avoir*.

4. L'APPOSITION

La difficulté liée aux structures contenant des infinitifs provenait de la difficulté à repérer le sujet de l'infinitif. La difficulté à trouver l'antécédent d'un possessif qui appartient à une apposition vient de la difficulté à analyser la structure apposition.

L'apposition est une fonction syntaxique qui n'est pas repérable facilement. En témoignent les différentes définitions qui se sont succédées. L'apposition possède deux propriétés qui sont selon les définitions mises ou non en avant. Jusqu'au 20^{ème} siècle, c'est la catégorie grammaticale du terme apposé qui faisait partie de la définition¹ :

« L'apposition est constituée par un substantif qui en détermine un autre en faisant fonction d'épithète ».

D'autres définissent l'apposition par son autre propriété, celle d'être séparée des autres éléments constitutifs de la phrase par une virgule.

Norbert Dupont apporte des éclaircissements quant à la structure *apposition*. Il postule que l'apposition est en structure profonde une phrase coordonnée à la phrase noyau :

Jacques, qui est à Paris, est un beau garçon.

Cet énoncé a en structure profonde la forme :

Jacques est à Paris, et Jacques est un beau garçon.

Pour réaliser une apposition, il faut une base. Cette base peut être un syntagme ou toute la phrase. L'exemple précédent a pour base le syntagme *Jacques*. Voici un exemple d'apposition ayant pour base la phrase entière :

Un seul homme m'a jamais aimée : mon père.

Cet énoncé a en structure profonde la forme :

Un seul homme m'a jamais aimée, et le seul homme qui m'ait jamais aimé est mon père.

Norbert Dupont établit une distinction entre l'apposition et la segmentation. La segmentation fait apparaître un pronom :

Pierre, il est venu.

Son départ, j'y pense.

Paris, j'y vais demain.

Norbert Dupont fait une étude fine des différences entre ces deux structures. Je me contenterai de cette simple distinction. Mon intérêt réside dans l'apposition et je laisse de côté les problèmes liés à la segmentation, car

¹ Albert DAUZAT, *Grammaire raisonnée de la langue française*, Paris, 1947, p. 403.

Cette citation a été relevée dans :

Norbert DUPONT, *Linguistique du détachement en français*, Berne, Peter Lang, 1985, p. 8.

dans mon corpus cette forme est marginale, du moins avec un possessif inséré¹.

Norbert Dupont relève des critères pour définir la structure apposition. Le premier critère possède un caractère phonique. Il correspond à un temps de pause qui sépare l'apposition du reste de la phrase. Dupont fait remarquer qu'une apposition en position finale possède un temps de pause plus long que pour la segmentation :

Octave avait toujours très faim, enfant. (segmentation)

Un homme est venu : le facteur. (apposition)

Le deuxième critère qu'il établit est d'ordre distributionnel. Il remarque qu'un lien étroit unit la base à l'apposition, ce qui fait qu'une apposition ne peut pas apparaître en position finale si la base est en position initiale. La segmentation ne possède pas cette rigueur ; le syntagme segmenté peut se placer n'importe où dans la phrase :

Alfred, ému, n'a rien pu dire. (Apposition : seule la position avant ou après la base est une position acceptable)

Emu, Alfred n'a rien pu dire.

* Alfred n'a rien pu dire, ému.

Octave, enfant avait toujours faim. (Segmentation : toutes les positions sont possibles)

Octave avait toujours faim, enfant.

Enfant, Octave avait toujours faim

Il est à noter aussi que la liaison est un phénomène qui n'existe pas entre la base et l'apposition :

Alfred, ému, n'a rien pu dire.

il ne peut pas y avoir de liaison entre *Alfred* et *ému*.

Cet élément est valable en segmentation.

Norbert Dupont propose une procédure de distinction entre l'apposition et la segmentation² :

« Lorsqu'on rencontre un segment détaché en tête de phrase ou en insertion, on essaie de la déplacer en queue de phrase. Si le déplacement est impossible, l'apposition est évidente ; si le déplacement est possible, on teste la mélodie obtenue en fin de phrase ».

On peut observer que l'apposition accepte des modificateurs qui sont des adverbes qui s'appliquent à des prédicats :

Pierre, sans doute ému, est parti.

¹ Il faut noter le mécanisme différent de recherche de l'antécédent dans ces structures : l'antécédent n'est pas à chercher dans la phrase précédente, mais dans le complément segmenté. J'ai rencontré dans mon corpus un cas similaire :

12) *Quant au personnel, il quitterait progressivement ses bureaux.*

L'antécédent du possessif est le pronom *il*. Il faut chercher l'antécédent du pronom *il* pour trouver le véritable antécédent du possessif. L'antécédent est l'expression segmentée, *le personnel*

² Norbert DUPONT, *Ibid.*, p. 107.

Sans doute est un adverbe prädicatif.

Si l'apposition est un prädicat, on est en droit de lui associer un sujet. On a longtemps pensé que le sujet de l'apposition n'était autre que sa base. Cette idée pose des problèmes pour l'identification du sujet de certaines appositions :

Quelqu'un, le facteur, est venu → *Quelqu'un* ne peut être analysé comme le sujet de *le facteur*.

Pierre est riche, état agréable → on ne saurait dire exactement quel est le sujet de l'apposition.

Norbert Dupont en conclut¹ :

« Il est raisonnable de penser que la base de l'apposition n'est jamais plus qu'un antécédent. L'apposition ne dépend pas d'un constituant de la phrase adjacente. Celle-ci lui fournit simplement un support qui permet de restituer un sujet qui lui manque la plupart du temps ».

Cette remarque permet de voir que l'apposition a un statut de prädicat. Cette constatation appuie la thèse de Norbert Dupont qui considère l'apposition comme une réduction de *p* ou *q*.

L'apposition se définit par la relation de coordination entre un élément détaché, peu mobile qui admet dans son contexte les adverbes prädicatifs et le reste de la phrase.

J'ai dit précédemment que la base d'une apposition pouvait être soit un syntagme, soit une phrase entière.

Selon la valeur de la base, la forme de la structure profonde est différente.

Si la base est un syntagme, l'apposition est la réduction de *p* :

J'en ai parlé à Pierre, mon meilleur ami.

Pierre est mon meilleur ami, et j'en ai parlé à Pierre.

L'apposition est la réduction de *et p*, *p* ayant pour valeur *Pierre est mon meilleur ami*.

Si la base de l'apposition est un prädicat ou la phrase entière, l'apposition est la réduction de *et q* :

Alfred est riche, état confortable

Alfred est riche et être riche est un état confortable.

L'apposition est la réduction de *et q*, *q* ayant pour valeur *être riche est un état confortable*.

Le différence essentielle entre ces deux appositions est que la première sorte a un fonctionnement analogue aux présupposés et que l'autre consolide sa base :

J'en ai parlé à Pierre, mon meilleur ami.

On ne peut pas mettre en doute le fait que Pierre est mon meilleur ami. Il est impossible de nier ce fait :

¹ Norbert DUPONT, *Ibid.*, p. 332.

Je n'en ai pas parlé à Pierre, mon meilleur ami.

La négation de la phrase ne met pas en doute le fait que Pierre est mon meilleur ami.

Toute transformation de la phrase (interrogation, ordre, négation) laisse invariant le fait que Pierre est mon meilleur ami.

J'ai rencontré un homme : mon meilleur ami

Dans cette apposition, il devient difficile de ne pas croire que j'ai rencontré un homme. Cette exemple se nie :

J'ai rencontré un homme, mais ce n'est pas mon meilleur ami.

Les différents critères de reconnaissance d'une apposition cités ci-dessus permettent à un locuteur de repérer une apposition. Pour un repérage automatique, les critères cités sont peu exploitables car la machine n'a pas les moyens de juger de la mobilité d'un syntagme, de juger la valeur d'une pause, ni de la compatibilité avec un adverbe. Ces critères montrent mon incapacité à repérer automatiquement une apposition. Cette incapacité m'empêche par la même occasion de repérer automatiquement l'antécédent d'un possessif inclus dans une apposition. Malgré tout, je vais essayer de repérer des régularités et de trouver une solution qui risque fort de ne pas être utilisable dans mon système puisque la première chose à faire est de repérer la structure apposition de façon automatique.

J'ai relevé dans mes dépêches de l'Agence France Presse les cas d'apposition contenant un possessif. Avec les critères que j'ai mentionnés, cette liste n'est pas difficile à obtenir pour un humain même si elle s'avère difficile pour une machine. J'ai traduit chaque apposition en réduction de p ou q selon les éléments donnés par Norbert Dupont :

J'ai observé deux types d'apposition : celle commençant par un participe passé ou présent (cas 1) et celle commençant par un adjectif (cas 2)

4.1. L'apposition commence par un participe passé ou présent

6) l 28 - L'officier, tenant sa matraque levée au-dessus de la tête du Palestinien, a alors exigé qu'il se mette à crier.

L'officier tient sa matraque levée au-dessus de la tête du Palestinien et l'officier exige qu'il se mette à crier.

47) l 28 - Faisant part de son émotion, Joëlle Kauffmann a déclaré qu'il était « important que les ravisseurs sachent que la France entière est unie ».

Joëlle Kaufmann a fait part de son émotion et Joëlle Kauffmann a déclaré qu'il était « important que les ravisseurs sachent que la France entière est unie ».

44) l 23 - Ce rapprochement, divulgué mardi par ses promoteurs, était négocié en secret depuis trois mois et demi.

Ce rapprochement était divulgué mardi par ses promoteurs et ce

rapprochement était négocié en secret depuis trois mois et demi.

4) l 5 - « Je me suis retrouvé au petit matin, transi, une matraque à la main », raconte à l'AFP Ilan, un jeune réserviste de l'armée israélienne, expédié à la hâte avec ses camarades de brigade dans un camp de réfugiés palestiniens de Cisjordanie occupée.

Ilan était expédié à la hâte avec ses camarades de brigade dans un camp de réfugiés palestiniens de Cisjordanie occupée et Ilan raconte à l'AFP.

7) l 12 - Une nouvelle fois, le CNPF souligne dans cette résolution, approuvée mardi par son assemblée permanente, qu'il n'est pas question pour lui de « prendre parti pour tel ou tel programme ou tel ou tel candidat », car une telle prise de position « ne correspond ni à sa mission, ni à sa nature ».

Une nouvelle fois, le CNPF souligne dans cette résolution qu'il n'est pas question pour lui de « prendre parti pour tel ou tel programme ou tel ou tel candidat » et cette résolution est approuvée mardi par son assemblée permanente.

20) l 34 - S'il avait omis d'identifier les premiers, il avait parmi les seconds clairement visé M. Boris Eltsine, l'ancien numéro un du PC pour Moscou, limogé en novembre pour son excès de zèle dans la mise en oeuvre de la « perestroïka » et de son corollaire, la « glasnost » (transparence).

Il avait parmi les seconds clairement visé M. Boris Eltsine et M. Boris Eltsine était limogé en novembre pour son excès de zèle dans la mise en oeuvre de la « perestroïka » et de son corollaire, la « glasnost ».

6) l 36 - Glacés d'effroi par les cris de leur compagnon, les manifestants ont aussitôt disparu et le silence s'est refermé sur le camp.

Les manifestants sont glacés d'effroi par les cris de leur compagnon et les manifestants ont aussitôt disparu .

45) l 26 - Le patron de la G.O. a regretté le retrait de Bruno Rohmer, connu pour ses qualités de dirigeant d'entreprise, de ses fonctions de PDG des Presses et de l'Express. Willy Stricker, numéro deux de la G.O., est chargé d'assurer l'intérim.

Bruno Rohmer est connu pour ses qualités de dirigeant d'entreprise et le patron de la G.O. a regretté le retrait de Bruno Rohmer de ses fonctions de PDG des Presses et de l'Express.

4.2. L'apposition est introduite par un adjectif

41) l 23 - « Mais entendre son nom dans l'équipe, c'est vraiment quelque chose de différent », avouait Oti, très ému par sa sélection¹.

Oti est très ému par sa sélection et Oti avouait qu'entendre son nom dans l'équipe, c'est vraiment quelque chose de différent.

5) l 34 - Deux d'entre eux, visiblement les meneurs, reconnaissables à leur âge (entre 20 et 25 ans) et au keffieh rouge qui encadre leurs yeux vifs, seront conduits par les soldats à l'extérieur du camp.

¹ On pourrait penser que *ému* est le participe passé du verbe émouvoir et qu'il fait donc partie du cas 1. La transformation de Dupont montre que nous avons affaire à une construction passive. Le fonctionnement des constructions passives est différent des formes actives. J'ai trop peu d'exemples de ce type pour me permettre plus que cette remarque.

Les meneurs étaient reconnaissables à leur âge (entre 20 et 25 ans) et au keffieh rouge qui encadre leurs yeux vifs et les meneurs seront conduits par les soldats à l'extérieur du camp.

12) 136 - M. Chirac a tenu enfin à rendre un vibrant hommage à Mme Claude Pompidou, présente à ses côtés.

M. Chirac a tenu enfin à rendre un vibrant hommage à Mme Claude Pompidou, et Mme Claude Pompidou était présente à ses côtés.

41) 130 - Geoff Cooke, l'entraîneur anglais, ayant préféré déplacer à droite Rory Underwood, plus expérimenté, Chris Oti, pour sa première cape en équipe d'Angleterre, jouera à l'aile gauche, son poste de prédilection.

Chris Oti jouera à l'aile gauche, et son poste de prédilection est l'aile gauche.¹

57) 126 - Même dans ses activités moins publiques, M. Mitterrand ne manque pas de s'exprimer sur ces thèmes, soucieux de faire entendre sa différence.

M. Mitterrand ne manque pas de s'exprimer sur ces thèmes, et M. Mitterrand est soucieux de faire entendre sa différence.

Ces transformations m'ont permis de me rendre compte de plusieurs choses. J'ai constaté qu'une apposition commençant par un participe passé ou un participe présent se retrouve, après transformation en deux phrases indépendantes, en position verbale. Dans ce cas, la transformation permet au possessif d'appliquer les règles qui fonctionnent dans les cas simples :

6) 128 - L'officier, tenant sa matraque levée au-dessus de la tête du Palestinien, a alors exigé qu'il se mette à crier.

L'officier tient sa matraque levée au-dessus de la tête du Palestinien et l'officier exige qu'il se mette à crier.

Le déterminant possessif *sa* a pour antécédent *l'officier* qui est en position sujet dans la phrase transformée. Le participe présent est devenu le verbe de la phrase transformée.

Dans ce cas, sans l'utilisation de la transformation, l'antécédent du possessif se trouve être le nom recteur de l'apposition².

Par contre, si l'apposition n'est régie par aucun verbe, mais par un adjectif (ex. : *reconnaisable, présente*) l'apposition se retrouve dans une construction attributive. Il est difficile dans ce cas, de dire que le sujet est l'antécédent. Il me semble que dans ce cas c'est le sens de l'adjectif qui permet de savoir si c'est une propriété de la base de l'apposition qui est mise en avant ou autre chose.

Dans le cas d'un participe passé ou présent, c'est une prédication qui est à l'oeuvre alors que dans le cas d'une épithète, c'est un phénomène différent qui

¹ Je ne m'occupe que de l'apposition qui contient un possessif.

² Sauf dans les cas où le sujet est une nominalisation : ex. 44 et 7.

est mis en avant. Il ne faut pas confondre prédication et attribution. Le participe passé ou présent est la trace d'une prédication et l'adjectif la trace d'une attribution.

Il faut, avant de vouloir résoudre le cas des déterminants possessifs présents dans les appositions faire une étude approfondie de la structure *apposition*. Si les transformations proposées par Norbert Dupont étaient automatisables, on pourrait obtenir facilement l'antécédent des déterminants possessifs présents dans les appositions introduites par un participe présent ou passé. Pour les appositions introduites par un adjectif, il faudrait faire une étude plus approfondie des problèmes et des spécificités de l'adjectif. Je laisse le soin aux futurs étudiants travaillant sur l'apposition de résoudre ces difficultés.

Je ne peux pas obtenir de règles automatisables pour les déterminants possessifs présents dans les appositions puisque la structure *apposition* en elle-même pose des problèmes de repérage automatique.

4.3. Les possessifs dans les constructions attributives

Les possessifs dans les constructions attributives rencontrent le même type de problème que les appositions introduites par un adjectif ; il est difficile d'établir une règle qui trouve systématiquement l'antécédent car selon la nature de l'adjectif, l'antécédent peut varier de position. Ce n'est pas toujours le SN en position sujet qui est l'antécédent :

Delteil l 125 - Cette terre d'oc, tout ensemencée de ramaconilh, l'asperge sauvage, le genêt épineux, sera son Harrar.

L'antécédent n'est pas le sujet, mais le thème de la période qui est *Delteil*, l'écrivain dont l'article raconte la vie.

Pereslavl l 120 - M. Melnik est, en revanche, plus discret sur la composition politique de son soviet.

Le possessif est déterminant de l'actant de la nominalisation *la composition* qui est elle-même un syntagme adjectival dépendant de l'adjectif discret. Cette structure est assez compliquée, mais malgré tout elle montre le contraste entre cet exemple et le précédent.

Pereslavl l 202 - 3 000 habitants supplémentaires sont devenus propriétaires de leur terre.

Le possessif est déterminant d'un complément d'un nom de relation. L'antécédent est le sujet.

J'ai trop peu d'exemples pour me permettre de déduire de ces exemples une règle applicable. Je me contente de mentionner l'intérêt d'une étude approfondie de l'adjectif et de la construction attributive pour résoudre les anaphores possessives présentes dans ce type de construction.

4.4. Les possessifs dans les syntagmes adjectivaux

Les syntagmes adjectivaux comme les appositions sont de deux sortes : soit, ils sont introduits par un participe passé, soit par un adjectif.

Les syntagmes adjectivaux introduits par un participe passé possèdent le plus souvent un antécédent sujet. Le SN dont dépend le syntagme adjectival n'est pas l'antécédent :

57) I 35 - Le même jour il reçoit cinq scientifiques venus lui demander d'être de nouveau candidat afin que soit poursuivie la politique de recherche engagée sous son autorité en 1981.

Son autorité est un SN dépendant du participe passé *engagé* qui dépend du syntagme *la politique de recherche*.

59) I 9 - Pierre Juquin a assuré que le mouvement né autour de sa candidature à l'élection présidentielle serait présent lors des municipales de 1989 et qu'il ferait tout pour assurer la réélection des municipalités de gauche « quelque soit le maire qui les dirige ».

Sa candidature est un SN dépendant du participe passé *né* qui dépend du syntagme *le mouvement*.

Delteil I 181 - Le jour, il le voyait souvent se promener sur ses terres accompagné de son épagneul et muni d'un fusil, mais sans jamais rapporter de lapin.

Delteil I 324 - Tout près, dans la cave du poète, reposent encore quelques blanquettes bouchées de sa main.

La position sujet et le SN dont dépend le syntagme adjectival sont équivalents. L'antécédent est dans la proposition précédente.

29) I 9 - M. Rohmer a fait cette annonce dans une lettre datée du 15 février et adressée à ses salariés.

Un contre-exemple vient remettre en cause l'observation précédente :

Machine I 56 - Les premières préséries de paniers sortent de l'atelier, revus et corrigés par le nouveau patron aidé de deux de ses anciens collaborateurs d'Esswein, l'un responsable technique, l'autre responsable production, décidés à le suivre dans cette nouvelle aventure.

Ce n'est pas le sujet qui est l'antécédent, mais l'agent de la construction passive

Les possessifs contenus dans les syntagmes adjectivaux introduits par un

adjectif ont le plus souvent comme antécédent le SN dont dépend le syntagme adjectival :

Delteil I 286 - Pour un homme « *très coquet de sa renommée* » -Henk Breuker le confirme,- la rupture de l'écrivain adulé avec Paris ne se fit pas sans douleur, explique Michel.

Pereslavl I 47 - « *Moi, j'ai changé quinze fois de boulot* », dit l'une d'entre elles, coiffeuse de son état, qui aimerait bien, un jour, si elle a « *des sous* » ouvrir son propre salon.

Déménagements I 111 - D'autres subissent, au contraire, une pression plus forte de la part d'une administration centrale soucieuse de maintenir son emprise.

Cette structure fait intervenir un adjectif et un infinitif. Il est difficile de savoir quelle structure il faut prendre en compte pour déterminer l'antécédent.

L'exemple suivant contredit les constatations précédentes : l'antécédent est le sujet de la proposition :

Machine I.15 - En 1980, Esswein implanté à La Roche-sur-Yon, alors filiale de Thomson électroménager, tombé depuis dans le giron de l'italien Elfi, pensait ainsi mettre tous les atouts de son côté afin de rentabiliser son activité de production de paniers de lave-vaisselle, pôle complémentaire à son métier de base : la fabrication d'appareils ménagers (lave-linge, fours à micro-ondes, lave-vaisselle).

Les exemples que j'ai cités sont les seuls que j'ai relevés dans mon corpus : ils sont trop peu nombreux pour que je me prononce en faveur d'une position. Je me contente donc d'observation qui j'espère permettront aux étudiants travaillant sur l'adjectif ou le participe passé de conclure et d'établir une ou plusieurs règles.

5. LE POSSESSIF EST DANS UNE CONSTRUCTION PASSIVE

La difficulté de la construction passive vient du fait qu'il n'est pas facile de savoir quel est le sujet qui va être utile au déterminant possessif.

Dans le mécanisme transformationnel, on différencie deux sujets :

Le chat est mangé par la souris.

Dans cet exemple, le sujet en structure profonde est : *le chat* et en structure de surface, c'est *la souris*.

Sans chercher à faire une étude poussée du passif, j'ai remarqué dans mes exemples que l'antécédent était selon les exemples, soit le sujet, soit l'agent. L'étude du déterminant possessif ne permettra pas d'éclairer le passif d'un jour nouveau.

Je vais passer en revue mes exemples, mais je n'aboutirai à aucune généralité, ayant trop peu d'exemples à ma disposition.

Avant de pouvoir s'aventurer dans l'étude de l'intégration du déterminant possessif dans les constructions passives, il faut des connaissances approfondies sur le fonctionnement de cette structure.

5.1. Le possessif est dans le complément d'agent

70) I 18 - L'avocat de la victime a toutefois fait état de son intention de se porter partie civile pour meurtre en arguant que la jeune femme, Alicia Muniz (32 ans), avait été à trois reprises menacée de mort par son mari.

Le possessif est dans l'agent du passif. Le sujet est l'antécédent.

71) I 55 - Il devait rencontrer en fin d'après-midi le Président du Sénat Alain Poher ainsi que le chef d'état-major des armées le général Maurice Schmitt.

La journée de mercredi sera marquée par sa rencontre avec le Premier ministre Jacques Chirac qui donnera en son honneur un déjeuner au Quai d'Orsay.

Le possessif est encore dans le complément d'agent, mais l'antécédent n'est pas le sujet de la phrase passive. L'antécédent est le sujet de la phrase précédente.

Walesa I 64 - Les pays ouest-européens ont intérêt à ce que la Pologne se redresse économiquement, et elle ne pourra le faire que si elle n'est pas handicapée par le poids de sa dette.

Le possessif est déterminant d'un SN actant d'une nominalisation en position d'agent. L'antécédent est le sujet de la proposition passive.

Walesa I 69 - Elles devraient, selon lui, saisir l'occasion puisque, pendant les quelques années qui viennent, les Allemands vont être absorbés par leur unification.

Le possessif est dans l'agent et l'antécédent est le sujet de la construction passive.

5.2. L'antécédent est le complément d'agent

9) 18 - Aucune arme à feu, grenade, ou explosif n'ont été utilisés jusqu'ici par les manifestants palestiniens au cours de leurs affrontements avec l'armée israélienne depuis le début des troubles, le 8 décembre.

Le déterminant possessif est dans un SN circonstant d'une proposition passive. L'antécédent du possessif n'est pas le sujet, mais le complément d'agent.

16) 143 - « La France a maintenant besoin de (...) de continuité dans l'effort », assure le document qui souligne que l'action 86/88 a été « conduite par Jacques Chirac et avec l'appui sans faille de sa majorité parlementaire ».

Le possessif est dans un SN circonstant et l'antécédent est l'agent de la proposition passive.

Cette partie montre que pas mal de structures syntaxiques sont intraitables par mon système, faute de connaissances approfondies de ces structures. Cette partie, j'espère, aura montré la difficulté de mon entreprise.

3ème partie

Récapitulatif et perspectives

Chapitre 5

L'algorithme

Ce chapitre est un récapitulatif des chapitres 2 et 3 et 4. Je présenterai ici un algorithme de résolution morpho-syntaxique des anaphores possessives. Je simulerai le fonctionnement de cet algorithme sur des exemples issus de mon corpus. Avant de présenter l'algorithme de résolution, je récapitulerai les règles morpho-syntaxiques que j'ai définies.

PLAN DU CHAPITRE : L'ALGORITHME

1. Les règles	162
1.1. Les règles morphologiques	162
1.2. Les règles syntaxiques	162
1.3. Les autres règles.....	162
1.3.1. Les cas qui ne possèdent pas de règles spécifiques.....	163
1.3.2. Les cas qui ne sont pas repérables automatiquement.....	163
2. Algorithme : application du module morpho-syntaxique.....	164
2.1. L'algorithme	166
2.2. Module de reconnaissance de l'antécédent d'un possessif.....	168
2.3. Détail de <i>Résultats</i>	170
3. Exemples.....	173
4. Réécriture du possessif	177
4.1. Le module de réécriture	177
4.2. Spécifications particulières.....	178
4.2.1. La réécriture des nominalisations.....	178
4.2.2. La réécriture des syntagmes coordonnés.....	180
4.3. Les difficultés de réécriture.....	181
4.3.1. Les SN antécédents indéfinis.....	181
4.3.2. Les SN antécédents déterminés par un anaphorique	182
4.3.3. Les SN antécédents introduits par un déterminant négatif ou quantitatif... ..	182
4.3.4. Les SN antécédents à valeur relationnelle.....	183
4.4. La réécriture et le sens du texte	184
4.5. Les règles du module de réécriture	185

1. LES RÈGLES

1.1. Les règles morphologiques

MOR1 : Si le possessif est : *son, sa* ou *ses*, l'antécédent est un SN singulier.

MOR2 : Si le déterminant possessif est : *leur* ou *leurs*, l'antécédent est un SN pluriel.

L'application d'une de ces règles donne comme résultat une liste de SN.

1.2. Les règles syntaxiques

SYN1¹ : Si le déterminant possessif est dans un SN autre qu'un SN en position d'actant sujet, l'antécédent est le SN sujet.

SYN2 : Si le déterminant possessif est dans un actant d'une nominalisation (cet actant n'étant pas l'actant sujet), l'antécédent est l'actant sujet de la nominalisation.

SYN3 : Si le déterminant possessif est le sujet de la proposition (la proposition n'est pas une proposition indépendante), l'antécédent est le SN sujet de la proposition précédente.

SYN4 : Si le déterminant possessif est dans le deuxième SN d'un SN coordonné (le premier SN ne comportant pas de possessif), l'antécédent est le premier SN du SN coordonné.

L'application d'une de ces règles donne comme résultat un seul SN.

1.3. Les autres règles

Le nom déterminé par le déterminant possessif ne peut pas être l'antécédent.

Une nominalisation ne peut pas être antécédent d'un déterminant

¹ Dans le cas d'un énoncé qui contient un verbe de valence 3, il faut vérifier que l'antécédent n'est pas le SN COI (Cf. p. 102).

possessif.

1.3.1. Les cas qui ne possèdent pas de règles spécifiques.

Ces cas sont repérables automatiquement. Le résultat est une liste de SN :

l'infinitif,

une nominalisation antécédente en position sujet,

les syntagmes adjectivaux,

les constructions attributives.

1.3.2. Les cas qui ne sont pas repérables automatiquement

L'apposition

2. ALGORITHME : APPLICATION DU MODULE MORPHO-SYNTAXIQUE

Je présente ici l'algorithme que j'ai imaginé.

Avant l'application des règles morpho-syntaxiques rappelées dans la partie précédente, il faut effectuer tout un travail préparatif qui transforme le texte en syntagmes nominaux et qui repère les déterminants possessifs.

Ces différentes étapes sont à intégrer à l'analyseur morpho-syntaxique que Jean-Paul Metzger¹ a proposé. Il faudra spécifier des éléments relatifs aux déterminants possessifs pour les repérer dans la phase morphologique. Jusqu'ici, ils étaient repérés comme déterminant². Quand dans la phase morphologique, un possessif sera détecté, il faudra lui assigner une marque spécifique qui permettra de le reconnaître comme tel dans les phases suivantes. Je choisis arbitrairement la marque *poss*. Le module de reconnaissance de l'antécédent du possessif ne sera activé qu'à la fin du traitement effectué par l'analyseur. L'analyseur recherche les syntagmes nominaux proposition par proposition. Après le passage dans le module morphologique qui a repéré les déterminants possessifs, la phase syntaxique qui découpe la proposition en syntagmes nominaux est effectuée. Quand la marque spécifique de reconnaissance du possessif est détectée, une fois les syntagmes nominaux trouvés, le module de reconnaissance de l'antécédent des déterminants possessif est activé³. Le test de détection du possessif comptabilise le nombre de marque *poss* dans la phrase. Ainsi, le module de reconnaissance de l'antécédent d'un possessif sera appelé autant de fois sur la proposition qu'il y a de marque *poss*.

Pour que le module de reconnaissance de l'antécédent puisse fonctionner, il faudra associer à chaque syntagme nominal sa fonction dans la proposition, ce qui est inexistant pour l'instant ainsi que le niveau de profondeur du SN.

Ces informations, pour exister, demandent une étude du verbe et le recours à un lexique de verbe. Pour que chaque syntagme nominal ait sa fonction associée, il faudra ajouter des éléments supplémentaires à l'analyseur morpho-syntaxique. Pour mon algorithme, j'imagine que ces ajouts sont

¹ Jean-Paul METZGER, *Syntagmes nominaux et information textuelle : reconnaissance automatique et représentation*, Thèse d'Etat, Sciences, Université Claude-Bernard Lyon 1, 1988.

² Cf. Le chapitre 2 partie 5 p. 75 intitulée *Reconnaissance automatique du déterminant possessif pour des informations plus poussées sur les spécificités du déterminant possessif*.

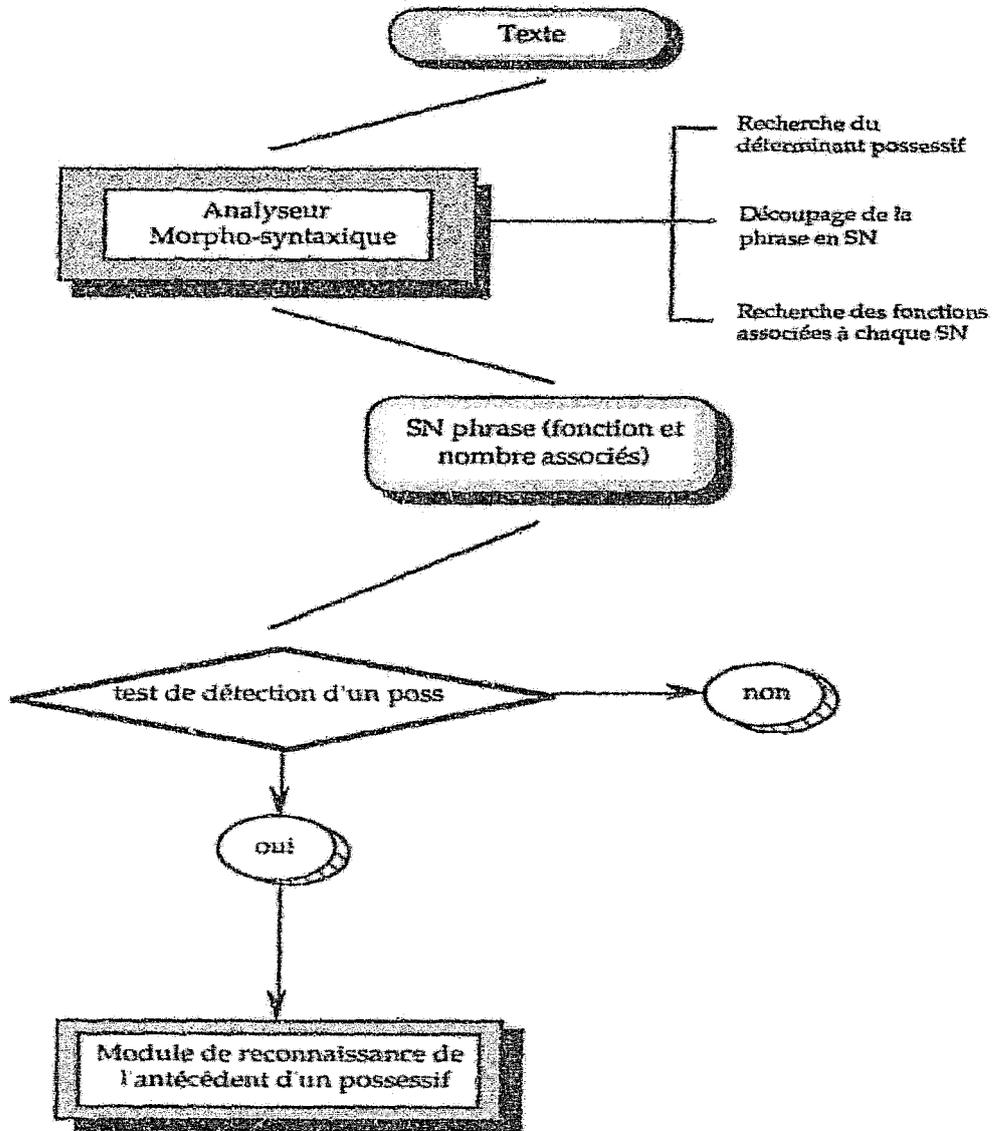
³ Ce choix de fonctionner proposition par proposition est un handicap dans le cas où l'antécédent du possessif est dans une proposition différente. Ce cas se présente lorsque le possessif est sujet d'une proposition indépendante (Cf. chap. 2 p. 72 et 75 et chap. 6 p. 198)

effectués. Le niveau de profondeur permet de savoir si le SN est sous la dépendance d'un autre SN ou non.

L'analyseur fournit, à l'entrée du module de reconnaissance de l'antécédent, la liste des syntagmes nominaux de la proposition qui contient le déterminant possessif et le syntagme nominal qui est déterminé par le possessif. Chaque syntagme possède sa fonction et son nombre. Le schéma suivant résume les différentes étapes

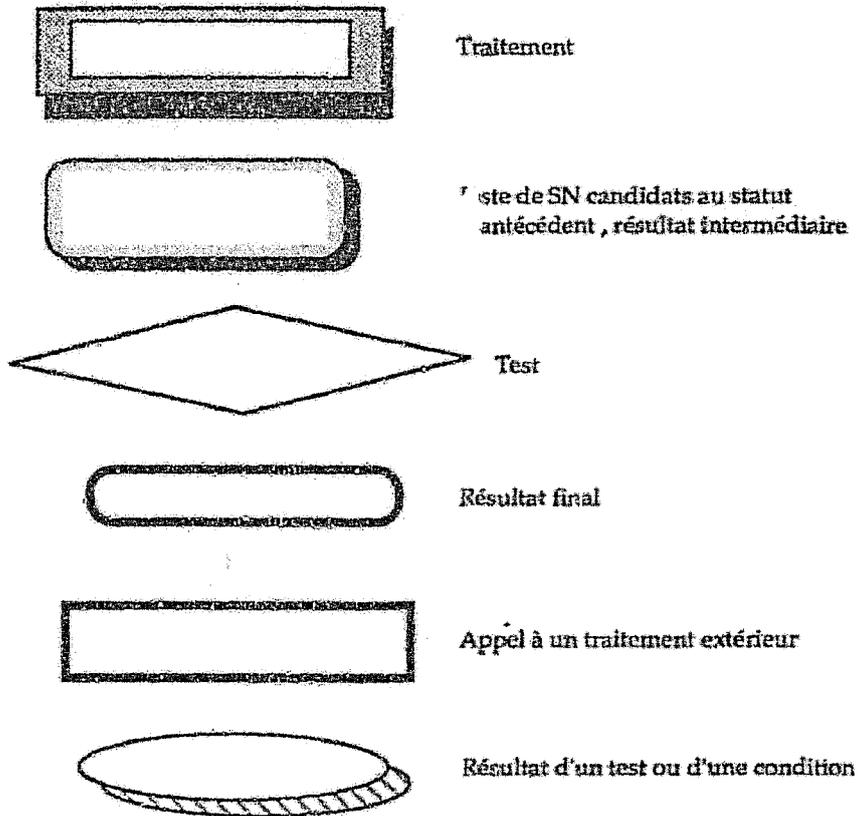
2.1. L'algorithme

Intégration du module de reconnaissance de l'antécédent d'un déterminant possessif à l'analyseur morpho-syntaxique



Les éléments de la légende répertoriés ci-après sont utilisés dans les 3 schémas de ce paragraphe :

Légende



La signification des abréviations utilisées est répertoriée dans les lignes suivantes. (je donne aussi les abréviations utilisées dans les schémas suivants) :

Poss : Déterminant possessif

SN poss : Syntagme nominal déterminé par le possessif

Act suj : Actant sujet d'une phrase indépendante

SN sg : Ensemble des syntagmes nom. : aux singuliers

SN pl : Ensemble des syntagmes nominaux pluriels

Ppv1 : Particule préverbale sujet

SN ant : Syntagme nominal antécédent

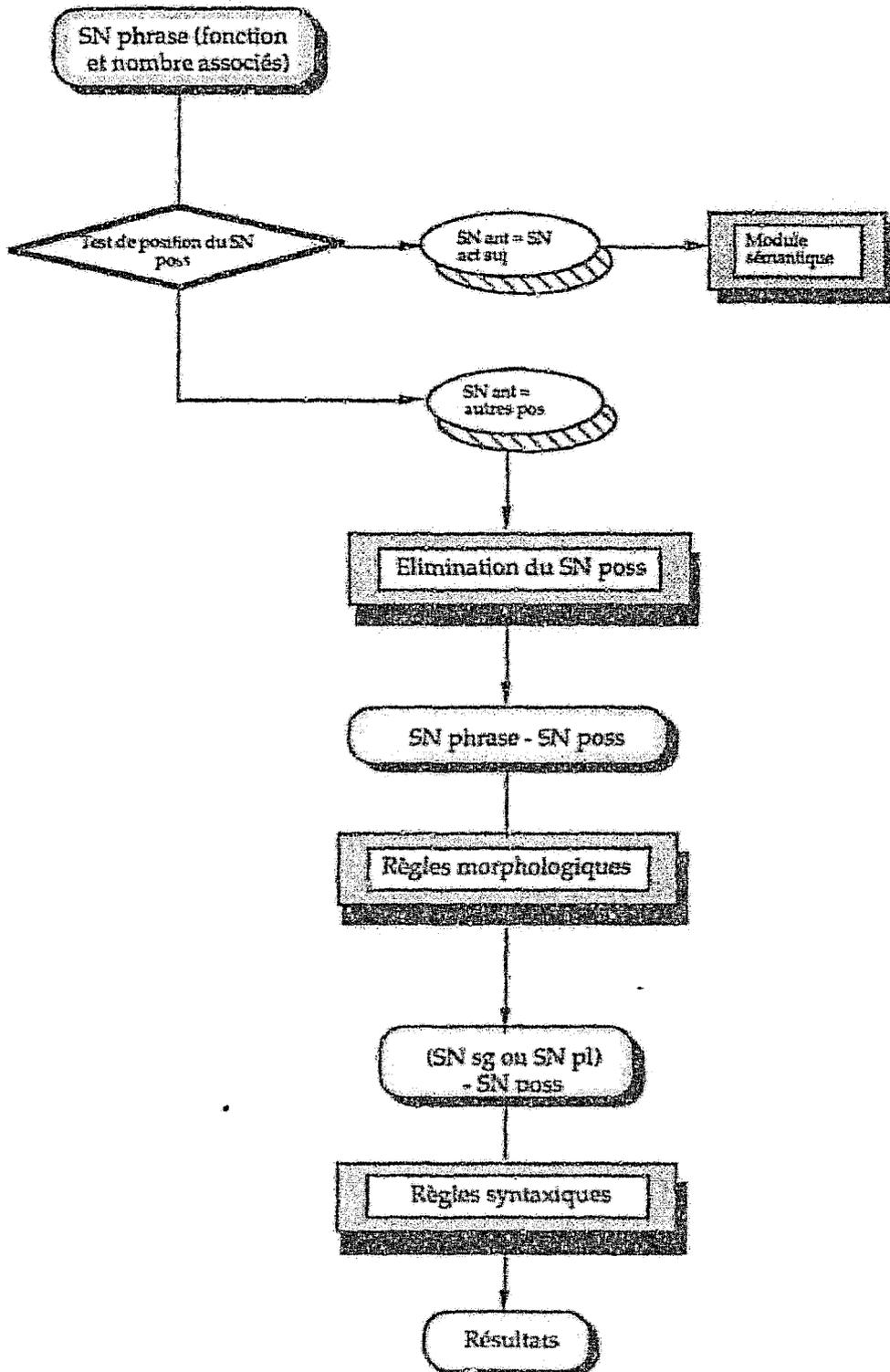
N : nombre de passage au test de nominalisation

Autre pos : Autres positions

SN phrase : Ensemble des syntagmes nominaux de la phrase

2.2. Module de reconnaissance de l'antécédent d'un possessif

Je vais détailler le contenu du module de reconnaissance de l'antécédent qui contient les règles morpho-syntaxiques que j'ai définies dans la partie précédente :



En entrée de ce module, j'ai donc une liste de syntagmes nominaux qui possèdent des spécifications concernant le nombre du SN et sa fonction. Un premier test a lieu pour séparer les déterminants possessifs qui sont déterminants d'un actant sujet d'une phrase indépendante et les autres possessifs. Les premiers relèvent d'un traitement sémantique et ne sont pas traitables par des règles morpho-syntaxiques.

Les autres possessifs vont subir un traitement morpho-syntaxique. Les SN à l'entrée du module de reconnaissance sont considérés comme les SN susceptibles d'être antécédents du déterminant possessif traité. Le but du traitement morpho-syntaxique est de réduire le nombre d'éléments de cette liste, si possible d'aboutir à un seul SN.

La premier SN éliminé est le SN qui contient le déterminant possessif puisque j'ai défini une règle qui dit que le nom déterminé par le possessif ne peut être l'antécédent de ce possessif :

Son chien

Chien ne peut être l'antécédent du possessif *son*.

De la même façon sont éliminés les SN qui dépendent de ce SN possessif.

Paul promène son chien qui aboie après tous les passants.

Le SN *son chien* contient une relative. Les SN de la relative (*tous les passants, qui*) dépendent du SN *son chien*. Ils sont donc éliminés des SN candidats.

Dans le traitement intitulé *élimination du SN poss*, cette règle est activée.

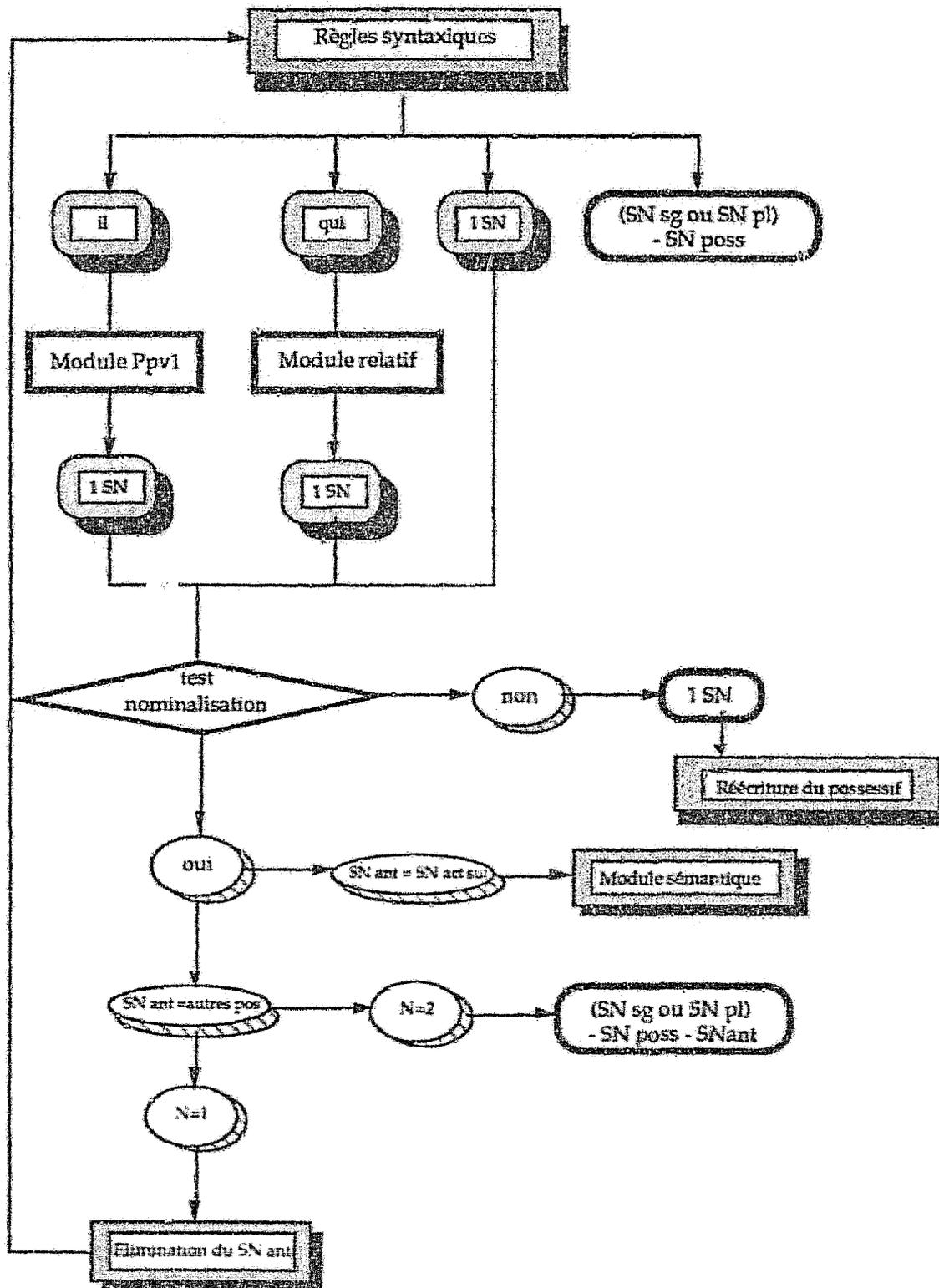
Ensuite, s'effectue le traitement morphologique ; les règles MOR1 et MOR2 sont utilisées et permettent de réduire la liste des SN candidats au statut d'antécédent à tous les SN singuliers ou à tous les SN pluriels.

(SN_{sg} ou SN_{pl}) - SN_{poss} est le résultat du passage dans le module morphologique. Cet ensemble de SN représente soit : tous les SN singuliers (SN_{sg}), soit tous les SN pluriels (SN_{pl}) moins bien entendu le SN contenant le possessif éliminé par la phase précédente intitulée *élimination du SN_{poss}* . c'est-à-dire SN_{poss} .

Sur cet ensemble de SN est effectué le traitement syntaxique qui utilise les règles SYN1, SYN2, SYN3 ou SYN4.

Le résultat obtenu à l'issue de ce traitement est assez complexe. Je préfère, pour simplifier la lecture de ce schéma, englober les résultats dans un module *résultat* que je vais détailler dans le schéma suivant :

2.3. Détail de Résultats



A l'issue du traitement syntaxique, différents résultats sont possibles :

- 1) soit l'antécédent est un anaphorique : *il* ou *qui*. Dans ce cas, cet antécédent va rejoindre le traitement des particules préverbales pour *il* et le traitement des relatifs pour *qui*. Je ne détaille pas ces modules car ils sont extérieurs au traitement des possessifs et font partie intégrante des modules anaphoriques. Pour continuer le traitement de l'antécédent du possessif, on récupère le résultat des modules extérieurs et on obtient un syntagme nominal.

- 2) Soit on obtient un syntagme nominal.

Les cas précédents donnent comme résultat un syntagme nominal. Ce dernier va passer le test de nominalisation.

- 3) Soit on obtient une liste de syntagmes nominaux. Ce résultat est obtenu lorsque le traitement syntaxique n'a pas réussi à établir un antécédent précis. C'est le cas notamment des structures avec infinitif qui n'ont pas de règles précises. Dans ce cas, la liste des SN proposés est celle obtenue à l'issue du traitement morphologique. Le traitement s'arrête là. Il faut l'aide d'une intervention humaine pour trouver le bon antécédent à l'intérieur de cette liste.

Revenons au résultat qui donne un SN comme antécédent.

Ce SN passe le test de nominalisation qui consiste à détecter les nominalisations car *le livre* vu que l'antécédent d'un possessif ne pouvait pas être une nominalisation.

Si le test est négatif, l'antécédent n'est pas une nominalisation et l'antécédent est présenté comme résultat final. Il passe dans le module de réécriture du possessif¹.

Si l'antécédent candidat s'avère être une nominalisation, il ne peut être antécédent et il faut faire une recherche supplémentaire pour obtenir le véritable antécédent. Deux cas se présentent :

- soit cette nominalisation que j'appelle dans mon schéma SNant est l'actant sujet d'une proposition indépendante.

- soit cette nominalisation est dans une autre position.

Dans le premier cas, on fait appel au module sémantique pour déterminer l'antécédent car l'antécédent est dans une autre phrase et les composants morpho-syntaxiques ne permettent pas de trouver l'antécédent.

Dans le deuxième cas, il faut encore établir une distinction entre les cas où le test de nominalisation a été positif une fois ou deux fois.

Si le test s'est avéré positif une fois, on réapplique le module syntaxique en éliminant de la liste des SN candidats la nominalisation et ses SN dépendants

¹ Ce module est détaillé dans la partie 4 de ce chapitre.

(Dans mon schéma, j'ai appelé ce traitement *élimination du SN ant*). Quand le possessif est déterminant d'un SN non actant sujet, mais qui a donné comme SN antécédent une nominalisation, on passe dans le module syntaxique en appliquant les règles selon la position de la nominalisation et non sur la position du possessif¹. Une spécification particulière permet cette utilisation.

Si le test de nominalisation a été positif deux fois, cela signifie que la deuxième recherche d'antécédent a abouti à une autre nominalisation. Dans ce cas, les ressources du traitement automatique sont épuisées. Le système récupère la liste de SN obtenus après le traitement morphologique puis élimine les SN proposés comme antécédents². Le système présente cette liste comme résultat final, le traitement syntaxique ayant échoué.

¹ Si on réapplique le module syntaxique sur le possessif, il n'y aura pas de réponse puisque l'ancien syntagme nominal a été éliminé des SN candidats au statut d'antécédent.

² Les deux syntagmes proposés comme antécédent lors de l'analyse se sont avérés être des nominalisations. Les nominalisations ne sont pas des antécédents potentiels.

3. EXEMPLES

L'exemple suivant va subir les traitements de l'algorithme :

Walesa 1 3 - M. Walesa a résidé, avec son épouse Danuta, au château de Windsor où il avait fait son entrée mardi aux côtés de la reine en carrosse découvert tiré par six chevaux blancs.

L'analyseur morpho-syntaxique permet de découper la phrase en SN, de donner à chaque SN sa fonction, son nombre et le niveau de profondeur du SN. L'indication *poss* est la marque qui permet de savoir que le SN contient un déterminant possessif. Le résultat de ce découpage pour l'exemple choisi donne :

- M. Walesa (sujet de la proposition, SN sg, Niveau 1),
- son épouse Danuta (circonstant de la proposition principale, SN sg, Niveau 1, Poss),
- Danuta (Apposition du SN *son épouse*, SN sg, Niveau 2),
- le château de Windsor où il avait fait son entrée mardi aux côtés de la reine en carrosse découvert tiré par six chevaux blancs (circonstant de la proposition principale ; une relative est enchassée, SN sg, Niveau 1),
- Windsor (complément du nom *le château*, SN sg niveau 2),
- il (sujet de la relative qui dépend du SN *le château de Windsor*, SN sg, niveau 1),
- son entrée (actant de la relative, SN sg, niveau 1, poss),
- la reine¹ (circonstant de la relative, SN sg, Niveau 1),
- le carrosse découvert tiré par six chevaux blancs (circonstant de la relative, SN sg, niveau 1),
- six chevaux blancs (SN appartenant à un syntagme adjectival qui dépend du circonstant *en carrosse découvert*, SN pl, niveau 2).

A l'issue du découpage, le test de détection d'un possessif qui comptabilise le nombre de marque *poss* dans la phrase est activée. Dans cet énoncé, il y en a deux. Le système va réaliser deux recherches d'antécédents pour cette proposition. Les deux recherches sont complètement indépendantes. Elles n'ont comme point commun que l'ensemble des SN candidats au statut d'antécédents avant l'activation du module de reconnaissance du possessif.

Le module de reconnaissance du déterminant possessif est activé une première fois pour connaître la valeur de l'antécédent du possessif *son* dans le SN *son épouse Danuta*. La fonction du SN qui contient le déterminant possessif est testée. Ce SN est un SN circonstant. L'étape suivante consiste à éliminer le SN *son épouse Danuta* et les SN dépendants de ce SN (*Danuta*) de la liste des SN candidats au statut d'antécédents. La liste contient deux SN de moins.

¹ Je considère l'expression *aux côtés de* comme une locution prépositionnelle.

Le module morphologique est ensuite appliqué. Le possessif est *son*, il a pour antécédent des SN singuliers. Tous les SN pluriels sont éliminés. Seul le SN *six chevaux blancs* est au pluriel. La liste des SN candidats est à ce niveau composée des éléments suivants :

- M. Walesa,
- le château de Windsor où il avait fait son entrée mardi aux côtés de la reine en carrosse découvert tiré par six chevaux blancs,
- Windsor,
- il,
- son entrée,
- la reine,
- le carrosse découvert tiré par six chevaux blancs.

Le module syntaxique est appliquée. La règle SYN1 s'applique et donne comme proposition d'antécédent le SN : *M. Walesa* qui est en position sujet.

Le test de nominalisation est négatif et le SN *M. Walesa* est retenu comme SN antécédent.

Le module de réécriture propose le SN *l'épouse de M. Walesa* comme réécriture du syntagme *son épouse*¹.

Le compte des marques *poss* dans l'analyseur morpho-syntaxique était de 2. Le deuxième possessif de la proposition va subir le traitement de recherche d'antécédent.

La liste de départ est équivalente à la liste proposée pour le précédent possessif.

Le système recherche l'antécédent du possessif et trouve *son* qui est déterminant du SN *son entrée*.

Le SN *son entrée* est un SN actant qui n'est pas en position sujet. L'étape suivante est donc l'élimination de ce SN de la liste des SN candidats au statut d'antécédent. Seul ce SN est éliminé puisqu'il ne possède pas de SN dépendant.

La règle morphologique est appliquée. Le possessif est *son*. Les SN pluriels sont éliminés. A ce niveau, la liste des SN candidats au statut d'antécédents est la suivante :

- M. Walesa,
- son épouse Danuta,
- Danuta,
- le château de Windsor où il avait fait son entrée mardi aux côtés de la reine en carrosse découvert tiré par six chevaux blancs,
- Windsor,
- il,
- la reine,
- le carrosse découvert tiré par six chevaux blancs.

¹ La partie suivante est consacrée à la réécriture du déterminant possessif et précise le contenu du module de réécriture.

Le module syntaxique est appliqué. La règle SYN1 est utilisée et donne comme proposition d'antécédent le pronom *il*.

Le module extérieur qui traite les particules préverbales est activé et donne comme résultat le SN *M. Walesa*.

Le test de nominalisation est négatif. L'antécédent proposé est *M. Walesa*.

Le module de réécriture transforme le SN *son épouse* en un SN de la forme *l'épouse de M. Walesa*.

Je vais donner un exemple où le premier antécédent proposé est une nominalisation.

7) 125 - Le CNPF souligne dans cette résolution qu'il n'est pas question pour lui de « prendre parti pour tel ou tel programme ou tel ou tel candidat », car une telle prise de position « ne correspond ni à sa mission, ni à sa nature ».

La liste des SN fournie par l'analyseur morpho-syntaxique avec les spécifications nécessaires au module de reconnaissance de l'antécédent est la suivante :

- le CNPF (sujet de la proposition, SNsg, Niveau 1),
- il (sujet indéterminé, SNsg, niveau 1),
- lui (proSN actant non sujet, SNsg, Niveau 1),
- tel ou tel programme ou tel ou tel candidat (SN coordonné, actant non sujet, SNsg, Niveau 1),
- une telle prise de position (Actant sujet, SN sg, niveau 1),
- sa mission, ni à sa nature (SN coordonné, SN actant non sujet, SNsg, niveau 1, poss coordonné).

La mention *poss coordonné* indique que les deux SN sont déterminés par un possessif.

Le test de détection du possessif est positif. Un seul possessif est détecté (il y en a deux, mais ils vont être traités en même temps car ils appartiennent à un SN coordonné).

Le déterminant possessif est dans un SN actant non sujet. L'étape qui consiste à éliminer le SN_{poss} de la liste est appliquée. Les SN suivants sont éliminés : *sa mission, ni à sa nature*

Les règles morphologiques permettent de ne retenir que les SN singuliers de la liste. Tous les SN sont conservés car il n'y a dans la liste que des SN singuliers.

Dans le module syntaxique, la règle SYN1 permet d'obtenir le SN antécédent. *Une telle prise de position.* est le SN proposé comme antécédent. Ce SN passe par le test de nominalisation. Il est positif. Avant de revenir aux règles syntaxiques, le SN *une telle prise de position.* est éliminé de la liste des SN

candidats.

Le module syntaxique est réappliqué. Les règles s'appliquent sur la liste de SN suivantes :

- le CNPF,
- il,
- lui,
- tel ou tel programme ou tel ou tel candidat.

Quand le possessif est déterminant d'un SN non actant sujet, mais qui a donné comme SN antécédent une nominalisation, le module syntaxique est activé en appliquant les règles selon la position de la nominalisation et non sur la position du possessif.

C'est la règle SYN3 qui s'applique car la nominalisation est en position sujet d'une phrase coordonnée. Le résultat de la règle donne comme antécédent *il*. Le module PpvI est activé et donne comme résultat *le CNPF*. Le test de nominalisation est négatif. Le SN antécédent proposé par le système est *le CNPF*.

Le résultat du module de réécriture est le SN *la mission et la nature du CNPF*.

4. RÉÉCRITURE DU POSSESSIF

4.1. Le module de réécriture

Le traitement des déterminants possessifs a une utilité documentaire. Ce traitement permet de donner le statut de descripteur à des SN possessifs. Je rappelle que ce système automatique a pour but de retrouver des syntagmes de niveau 2 à partir de syntagmes apparemment de niveau 1 :

25) *Sa politique* est un syntagme apparemment de niveau 1 auquel il manque de l'information pour que ce syntagme soit un descripteur pertinent.

Par contre, la réécriture de ce syntagme en : *la politique de Michel Rocard* est un syntagme de niveau 2 qui contient de l'information pertinente pour un système documentaire.

Ce rappel montre qu'il faut, pour une application documentaire, reconstruire un SN ; le SN déterminé par le possessif ne fournit pas une entrée d'indexation utilisable. Le module de réécriture reconstruit un SN qui pourra apparaître comme descripteur. Le module de réécriture utilise la règle de transformation suivante¹ $Det_{poss} N \rightarrow le. N de SN_{ant}$ pour construire un nouveau SN utilisable dans une base documentaire. SN_{ant} est l'antécédent à retrouver que l'on obtient par le traitement morpho-syntaxique présenté dans la partie 2 de ce chapitre.

L'algorithme que j'ai présenté dans les pages précédentes donne pour résultat un SN ou une liste de SN définis. Le module de réécriture ne sera activé que sur les résultats qui donnent un seul SN en final.

A priori, le traitement est simple. Il suffit de remplacer SN_{ant} par l'antécédent² que l'on a obtenu avec l'algorithme.

Si l'on a dans le texte le syntagme *sa politique* et que le traitement automatique donne comme antécédent *Balladur*, le syntagme réécrit sera : *la politique de Balladur*.

Le module de réécriture contient l'instruction suivante : remplacer le possessif par un déterminant défini et ajouter après le nom la particule *de* suivi d'un déterminant défini et de l'antécédent obtenu grâce au traitement morpho-syntaxique. Ses instructions sont équivalentes à : $SN_{poss} \rightarrow Det N de SN_{ant}$ ³.

¹ Cf. partie 1 du chapitre 2.

² Cet antécédent est un syntagme nominal défini ou un nom propre.

³ En introduction, j'ai rappelé les étapes précédant l'analyse en syntagmes nominaux. Une des étapes permet le découpage des amalgames et le traitement de l'éllision (Cf. introduction partie 5). Pour présenter un SN correct à l'utilisateur, il faut présenter le syntagme tel qu'il apparaît dans un texte et non pas tel qu'il est avant l'analyse en syntagmes nominaux.

Il faut dans ce module reconstituer les amalgames :

SNant est au minimum composé d'un déterminant défini et d'un nom.

Les combinaisons possibles sont :

det N de le Nant

det N de la Nant

det N de les Nant

Pour le premier déterminant, il faut dans le cas du possessif *leur* consulter le lexique pour connaître le genre du nom. Cette consultation permet de savoir s'il faut utiliser *le* ou *la* pour la réécriture.

1) l 23 - Les commerçants n'ont pas levé leur rideau de fer pendant deux ou trois heures comme ils le font régulièrement, depuis deux semaines, pour permettre à la population de se ravitailler.

Le syntagme *leur rideau* se réécrit *le rideau de fer des commerçants*. Une consultation du lexique a permis au système de connaître le genre du nom *rideau* et ainsi de choisir le déterminant défini masculin.

4.2. Spécifications particulières

4.2.1. La réécriture des nominalisations

Dans le cas d'une nominalisation, deux cas peuvent se présenter :

- cas 1) Le possessif est déterminant de la nominalisation. Dans ce cas, le syntagme réécrit contient le nom nominalisé, les actants de la nominalisation et l'antécédent qui est en général l'actant 1 :

- *de le* doit se réécrire *du*

- *de les* doit se réécrire *des*

31) l 24 - Mais le chancelier, demeuré vague à Munich sur la question de modernisation, a dans les jours suivants affuté ses arguments contre une décision qui, comme l'a souligné M. Franz-Josef Strauss, ministre-président ultra conservateur de Bavière, « ne trouvera jamais de majorité au parlement fédéral, en raison de l'impact de la propagande de Mikhael Gorbatchev en RFA ».

Le syntagme *ses arguments* se réécrit *les arguments du chancelier*.

1) l 23 - Les commerçants n'ont pas levé leur rideau de fer pendant deux ou trois heures comme ils le font régulièrement, depuis deux semaines, pour permettre à la population de se ravitailler.

Le syntagme *leur rideau* se réécrit *le rideau de fer des commerçants*.

Ce module doit posséder aussi un traitement de l'élision. L'élision est utile au premier déterminant de la réécriture :

67) l 26 - Derek Bainbridge, qui a été identifié grâce à la plaque minéralogique de sa voiture, avait quitté, il y a quatorze mois, son emploi de balayeur municipal. Il partageait un petit appartement avec son frère aîné, Ernest, à Worksop dans le Nottinghamshire (Nord de l'Angleterre) et ne fréquentait personne.

Le syntagme *son emploi* se réécrit *l'emploi de Derek Bainbridge*. Le déterminant du nom *emploi* est élide.

67) I 26 - Derek Bainbridge, qui a été identifié grâce à la plaque minéralogique de sa voiture, avait quitté, il y a quatorze mois, son emploi de balayeur municipal.

L'emploi de balayeur municipal de Derek Bainbridge est le syntagme réécrit.

68) I.3 - Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a mis en vente sa résidence de Montretout, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), la demeure familiale dans laquelle aucune de ses trois filles ne réside plus.

La résidence de Montretout du président du Front National est le syntagme réécrit.

24) I 6 - La presse romande, ..., réserve une part de ses éloges à Frank Piccard, 3^{ème} derrière les intouchables helvétiques.

Les éloges de la presse romande à Frank Piccard est le syntagme réécrit.

Ce dernier cas montre mon incapacité à déterminer la place du syntagme antécédent dans une nominalisation. Dans les deux exemples précédents, le syntagme antécédent était à la fin du syntagme réécrit. Dans le dernier exemple, celui-ci s'insère entre le nom nominalisé et les autres actants.

- Cas 2) Le possessif est déterminant d'un nom actant d'une nominalisation. Le syntagme réécrit contient soit le nom déterminé par le possessif et l'antécédent du possessif, soit la nominalisation dont dépend l'actant déterminé par le possessif et tous ses actants dont l'actant réécrit.

25) I 4 - La Générale Occidentale (groupe CGE) et CEP Communication (groupe Havas) ont annoncé, mardi, le rapprochement de leurs activités édition.

Le syntagme réécrit est soit le rapprochement des activités édition de la générale Occidentale et CEP Communication, soit les activités édition de la générale Occidentale et CEP Communication.

Dans le cas d'un possessif déterminant du prime actant de la nominalisation, la réécriture est acceptable dans les deux cas.

Par contre, si le possessif est déterminant d'un autre actant, l'antécédent est le prime actant. Dans ce cas il ne faut pas présenter les autres actants¹ à la réécriture. Il vaut mieux ne réécrire que l'actant déterminé par le possessif :

35) I 25 - Des images de synthèse qui s'afficheront devant les hublots fourniront le paysage spatial, de la position de décollage en haut de la fusée Ariane-5 à son arrivée en orbite, avec un rendez-vous dans l'espace puis l'atterrissage.

Le syntagme réécrit est l'arrivée en orbite de la fusée Ariane 5.

Le syntagme réécrit avec la nominalisation et tous ses actants est inadéquate car l'actant 1 est mentionné deux fois : * *La position de décollage en*

¹ Il y aura répétition car le prime actant apparaîtra deux fois dans le syntagme réécrit.

haut de la fusée Ariane-5 à l'arrivée en orbite de la fusée Ariane 5.

45) l 27 - Le patron de la G.O. a regretté le retrait de Bruno Rohmer, ..., de ses fonctions de PDG des Presses et de l'Express.

Le syntagme réécrit est *les fonctions de Bruno Rohmer, de PDG des Presses et de l'Express.*

Le syntagme réécrit avec la nominalisation et tous ses actants est inadéquate car l'actant 1 est mentionné deux fois : * *Le retrait de Bruno Rohmer, ..., des fonctions de Bruno Rohmer, de PDG des Presses et de l'Express.*

4.2.2. La réécriture des syntagmes coordonnés

La réécriture des syntagmes coordonnés demande elle aussi une réflexion supplémentaire : faut-il réécrire le syntagme antécédent après chaque syntagme coordonné ou suffit-il de le mentionner au dernier syntagme. Quelle que soit la décision, la réécriture des syntagmes coordonnés demande un traitement particulier tout comme les noms nominalisés.

Le premier SN d'un SN coordonné est l'antécédent du possessif quand le possessif est déterminant du 2^{ème} SN. Dans ce cas, je préconise, pour la réécriture de considérer les syntagmes coordonnés comme deux syntagmes indépendants.

51) l 25 - Une délégation du Secours populaire français et de son homologue libanais.

La réécriture du syntagme coordonné est composée de deux syntagmes indépendants : *une délégation du Secours populaire français, une délégation de l'homologue libanais du Secours populaire français.*

54) l 16 - Le secrétaire adjoint à la Défense a précisé que le cuirassé Iowa et deux de ses navires d'escorte, ..., faisaient maintenant route vers les Etats-Unis et ne seraient pas remplacés.

La réécriture du syntagme coordonné est composée de deux syntagmes indépendants : *le cuirassé Iowa, deux des navires d'escorte du cuirassé Iowa.*

Pour les SN coordonnés qui sont déterminés par deux possessifs, l'antécédent est extérieur au syntagme coordonné. Dans ce cas, je propose pour la réécriture de ne présenter qu'une fois le syntagme antécédent. Il faut transformer les déterminants possessifs en déterminants définis et placer le syntagme antécédent à la fin du syntagme coordonné :

32) l 10 - La RFA « par sa dernière réforme fiscale, sa politique expansive, et ses bas taux d'intérêt apporte une contribution importante au développement de l'économie mondiale »

La dernière réforme fiscale, la politique expansive, et les bas taux d'intérêt de la

RFA est le syntagme réécrit.

Dans le cas d'un antécédent qui est un SN coordonné, à la réécriture, il faut ajouter deux *de* : cette spécification est à noter dans le module de réécriture.

28) 1 13 - Le juge Jean-Louis Bruguière, qui devait notifier la prolongation de leur mandat de dépôt à Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, dans d'autres affaires en cours d'instruction, s'est déplacé lundi pour la leur signifier.

Le mandat de dépôt de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon est le syntagme réécrit.

4.3. Les difficultés de réécriture

4.3.1. Les SN antécédents indéfinis

Certains SN antécédents ne sont pas réductibles à la réécriture de la forme *le N de SN_{ant}*. Pour les antécédents définis le traitement morpho-syntaxique et la réécriture proposée suffisent à la construction d'un nouvel SN susceptible d'être descripteur. Par contre, les SN antécédents déterminés par un indéfini n'apportent pas d'information pertinente en utilisant la règle de réécriture.

23) 1.10 Le quotidien populaire alémanique « Blick », rappelant qu'« il y a des hommes qui sont en avance sur leur temps », va jusqu'à comparer Zurbriggen à des génies « tellement exceptionnels » comme Léonard de Vinci, Mozart et Einstein.

Comment réécrire le SN *leur temps* ? *Le temps des hommes* est une réécriture inadéquate. Même si l'on arrive à obtenir une réécriture du syntagme, la réécriture n'apportera pas d'information intéressante pour donner au syntagme le statut de descripteur.

Carcassonne 1.219 : « c'est celle d'une ville en panne de tout, d'une ville immobile depuis longtemps, transformée en maison de retraite et gérée comme telle, c'est-à-dire sans projet à long terme, par des gens qui ne pensent qu'à leur réélection ».

La réélection des gens n'est pas une réécriture adéquate. Comme l'exemple précédent, l'antécédent n'apporte pas une information intéressante pour un utilisateur en quête d'informations.

La réécriture des antécédents indéfinis ne peut suivre la procédure simple que j'ai énoncée ci-dessus. La réécriture n'est pas du type *le N de SN_{ant}* comme la plupart des SN possessifs.

Pour certains SN indéfinis, il faudrait pouvoir transformer le SN indéfini en un SN défini. Pour cela, il faut associer des éléments prédicatifs au SN indéfini :

55) 1 2 - Une dame âgée de 94 ans a été agressée et dévalisée à son domicile.

Dans cet exemple, *une dame âgée de 94 ans* permet au possessif de créer la

référence définie paraphrasable par : *La dame âgée de 94 ans qui a été agressée et dévalisée à son domicile.*

En réalité, ce qui est la source de l'anaphore n'est pas le syntagme de surface, mais une proposition inférée. Il est nécessaire de reconstituer un syntagme défini qui est inféré à partir du syntagme de l'énoncé.

Il est difficile de transformer automatiquement un SN indéfini en un SN défini. Une inférence est réalisée qu'il faut reconstituer pour obtenir le SN défini, véritable SN source de l'anaphorique. Cette étape n'est pas encore automatisable.

Je me contenterai de repérer les SN antécédents indéfinis pour éviter de leur appliquer la réécriture *le N de SN_{ant}*.

Il est aisé de repérer les syntagmes antécédents indéfinis ; il suffit de faire un test sur la valeur du déterminant du nom considéré comme antécédent. Si le déterminant est un indéfini, le module de réécriture ne s'applique pas.

L'exemple suivant pose un problème de réécriture car le syntagme antécédent est indéfini et la relative est une relative déterminative. La réécriture contient le déterminant possessif qui se réécrit lui-même en un syntagme qui contient le possessif et ainsi de suite indéfiniment.

23) l.36 « Les larmes de Peter Mueller (...) trahissaient l'immense désarroi d'un homme qui venait de perdre ce qui sera sans doute son dernier grand combat. »

Le syntagme *son dernier grand combat* se réécrit *le dernier grand combat d'un homme qui venait de perdre son dernier grand combat ?*

4.3.2. Les SN antécédents déterminés par un anaphorique

La réécriture *le N de SN_{ant}* est inadéquate pour les antécédents introduits par un déterminant anaphorique. Dans mon corpus, les déterminants démonstratifs sont anaphoriques et ils signalent une relation synonymique avec un autre syntagme.

61) l. 11 - En revanche ces trois syndicats ont vu leur combativité encouragée par le récent arrêt de la cour d'appel de Paris déniaient à la justice le droit de juger du bien fondé d'une revendication.

La réécriture est impossible à établir automatiquement car l'antécédent est introduit par un démonstratif qui a une valeur anaphorique.

4.3.3. Les SN antécédents introduits par un déterminant négatif ou quantitatif

Si l'antécédent est un syntagme introduit par un déterminant négatif ou par un déterminant quantitatif, cette valeur doit se perdre à la réécriture :

Syntagme antécédent négatif

Déménagement I. 46 Or, aucun de ces cadres n'a intérêt à s'éloigner des réseaux parisiens qui conditionnent, selon eux, le bon déroulement de leur carrière.

Le syntagme antécédent *aucun de ces cadres* est doublement problématique : il est introduit par un déterminant négatif suivi d'un démonstratif qui a une valeur anaphorique. La réécriture n'est pas formalisable.

Syntagme antécédent quantitatif

déménagement I 132 La minorité d'agents parisiens qui ont fait l'effort de suivre leur service constituent souvent, une fois sur place, un frein aux changements d'organisation décidés par la nouvelle hiérarchie...

Le syntagme *leur service* se réécrit-il *le service des agents parisiens* ? Il est sûr que le syntagme antécédent, pour être inséré dans la réécriture *le N de SN_{ant}* doit perdre sa valeur négative.

Avec une consultation du lexique, il est possible de relever les déterminants négatifs ou quantitatifs.

4.3.4. Les SN antécédents à valeur relationnelle

Les noms relationnels déterminés par un possessif qui possèdent un antécédent relationnel ne peuvent pas se réécrire. On peut repérer les noms relationnels en consultant le lexique :

27) Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère (Napoléon cité par Guillaume)¹.

Le syntagme *la mère de l'enfant* n'est pas un syntagme acceptable comme réécriture du syntagme *sa mère*.

La réécriture est impossible car l'enfant et la mère sont des noms relationnels.

28) I 6 - Selon les parents de J.M. Rouillan, leur fils a perdu 30 kilos depuis le début de sa grève de la faim.

Le syntagme *le fils des parents de J.M. Rouillan* n'est pas une réécriture acceptable.

L'existence d'un enfant est présupposée par le terme *parent*, et le terme *fils* présuppose l'existence de parents. En français, il semble difficile de construire un énoncé qui contient deux présupposés réciproques comme il en existe un entre parent et fils. La transformation en *le N de SN_{ant}* semble difficilement utilisable avec les noms relationnels. L'expression *le fils des parents de J.M. Rouillan* n'est pas bien formée car les termes *fils* et *J.M. Rouillan* font référence à la même personne. En français, la compréhension de tels énoncés n'est pas évidente.

¹ Gustave GUILLAUME, *Langage et sciences du langage*, Paris, Nizet, et Québec, Les presses de l'université Laval, 1964, p. 147.

4.4. La réécriture et le sens du texte

Un problème se pose avec certaines appositions :

Les appositions du type : *pour sa part, de son côté* n'apportent pas d'information intéressante à la réécriture :

23) l 31 - De son côté, Mario Luini dans « 24 Heures » s'étend sur la déception du second.

Le syntagme *son côté* se réécrit *le côté de Mario Luini*.

26) l 29 - Pour sa part, M. Brégou a estimé que l'alliance GO/CEP était exemplaire.

Le syntagme *sa part* se réécrit *la part de M. Brégou*.

La réécriture modifie le sens premier de l'apposition.

Un autre cas où la réécriture modifie le sens du syntagme d'origine est le suivant :

11) l 2 - Onze ans après sa création, le Centre Pompidou, qui reçoit deux fois plus de visiteurs que la Tour Eiffel, trois fois plus que le Louvre, grandit encore.

Le syntagme *sa création* se réécrit *la création du centre Pompidou*.

La réécriture modifie le sens. Une meilleure réécriture serait : *Onze ans après la création du centre Pompidou*. Il faut peut-être conserver les syntagmes prépositionnels entiers et ne pas les réduire à un syntagme nominal¹.

J'ai trop peu d'exemple de ce genre pour me permettre d'émettre plus qu'une suggestion.

Un autre exemple a montré que limiter la réécriture à une forme en *le N de SN_{ant}* faussait l'interprétation. Ainsi, ne pas prendre en compte les modalités entraînent la création de descripteur qui n'apporteront aucune information à l'utilisateur.

le Centre doit développer sa pluridisciplinarité et doit rester un « centre de création », a souligné le Premier Ministre.

Le syntagme *sa pluridisciplinarité* se réécrit *la pluridisciplinarité du centre*.

Dans le texte, il n'est pas question de pluridisciplinarité. C'est une suggestion.

¹ Dans l'annexe 5 qui présente la réécriture des possessifs, j'ai mentionné les prépositions introduisant les syntagmes prépositionnels. Cette indication ne m'a pas aidée à faire un choix quant à la réécriture des syntagmes prépositionnels.

4.5. Les règles du module de réécriture

En résumé, le module de réécriture contient des instructions pour la réécriture du syntagme nominal déterminé par un déterminant possessif.

La règle principale est la suivante :

$det_{poss_g} N \rightarrow le_g N$ de SN_{ant} .

g est un indice qui spécifie le genre.

Une instruction permet d'amalgamer le *de* avec le déterminant défini :

de le \rightarrow du

de les \rightarrow des.

Une instruction permet l'élosion du premier déterminant de la réécriture :

$det_{poss} N \rightarrow l' N$ de SN_{ant} si N commence par une voyelle.

Le déterminant possessif *leur* neutralise le genre. Il faut une spécification particulière pour trouver le genre du premier déterminant :

$leur N_g \rightarrow le_g N_g$ de SN_{ant} , il faut consulter le lexique pour obtenir le genre de N .

La réécriture des nominalisations requiert deux règles spécifiques :

det_{poss} Nominalisation + compl. actants \rightarrow Le Nominalisation de SN_{ant} + compl. actants

Nominalisation + $(det_{poss} N)_{actant1}$ + actants \rightarrow Nominalisation + (le N de SN_{ant}) $_{actant1}$ + actants

ou

$(det_{poss} N)_{actant1} \rightarrow$ (le N de SN_{ant}) $_{actant1}$.

Il faut établir des règles spécifiques pour les SN coordonnés :

$det N_1$ et $det_{poss2} N_2 \rightarrow det N_1$

le N de SN_{ant} (la réécriture prévoit deux syntagmes

indépendants)

$det_{poss1g1} N_1$ et $det_{poss2g2} N_2 \rightarrow le_{g1} N_1$ et $le_{g2} N_2$ de SN_{ant}

Les instructions suivantes posent des conditions sur la nature du SN_{ant} :

si $SN_{ant} = SN_1$ et SN_2 : alors $det_{poss_g} N \rightarrow le_g N$ de SN_1 et de SN_2 .

Si $SN_{ant} = det.$ indéfini N alors pas de réécriture.

Si $SN_{ant} = det.$ anaphorique N alors pas de réécriture.

Si $SN_{ant} = det.$ négatif N alors $det_{poss_g} N \rightarrow le_g N$ de det défini N .

(Remplacer le déterminant négatif par un déterminant défini).

Si $SN_{ant} = det.$ quantitatif N alors $det_{poss_g} N \rightarrow le_g N$ de det défini N .

(Remplacer le déterminant quantitatif par un déterminant défini).

Si $SN_{ant} = Det$ Nom relationnel et si $N = nom$ relationnel alors pas de réécriture.

Il reste à voir comment faire apparaître dans le module de réécriture les appositions inadéquates à la réécriture ainsi que les cas où la proposition est négative ou modale. Dans le dernier cas, seule une étude approfondie du verbe pourra permettre un traitement adéquat.

Chapitre 6

Evaluation

Ce chapitre comporte une partie qui évalue les résultats obtenus par mon algorithme. La partie 2 concerne les exceptions aux règles morpho-syntaxiques. La partie 3 propose une direction de recherche pour le traitement des déterminants possessif formes libres. La dernière partie résume les éléments qu'ils seraient bon d'ajouter au système.

PLAN DU CHAPITRE : EVALUATION

1. Evaluation des règles	189
2. Les cas qui ne sont pas résolus avec les règles syntaxiques proposées	195
2.1. Les raisons d'ordre syntaxique	195
2.2. Les raisons d'ordre sémantique	195
3. Les déterminants possessifs formes libres : la période	198
4. Les éléments à ajouter à l'analyseur existant et au lexique	202
4.1. L'analyseur	202
4.2. Le lexique	202
4.3. base de connaissances	203

1. EVALUATION DES REGLES

Une évaluation, pour être significative, doit s'effectuer sur un corpus différent du corpus utilisé pour réaliser le traitement et sur au moins 1000 occurrences. L'impossibilité d'automatiser mes règles (analyseur non adéquat) m'a empêché de faire une telle évaluation.

Cette étape de vérification ne sera possible que lorsque l'analyseur et mon traitement seront automatisables.

Faire cette évaluation à la main est un travail colossal. Je n'ai même pas créé mes règles sur autant de possessifs. Mon corpus contient environ 350 possessifs.

Pour estimer malgré tout mon étude, j'ai comptabilisé et classé les déterminants possessifs de mon corpus.

Je rappelle que mon corpus ne contenait au départ que les dépêches de l'Agence France Presse. C'est l'observation de celles-ci qui m'a permis de créer mon classement des déterminants possessifs. A la suite, j'ai utilisé les articles du journal *le Monde* de l'annexe 2 pour vérifier que mes règles étaient fonctionnelles sur un autre type de textes d'informations. C'est parce que j'ai utilisé mon corpus en deux étapes que je conserve la séparation pour l'estimation. Il serait normal de trouver un pourcentage de réussite des règles plus faibles avec le corpus de vérification qu'avec le corpus d'observation.

Le résultat de cette estimation n'est pas fameux : seul 1 possessif sur 3 obtient son antécédent avec mes 4 règles. L'annexe 4 contient des tableaux qui répertorient tous les possessifs de mon corpus et les classent selon différents critères. Les deux tableaux suivants récapitulent les données de l'annexe 4 :

Tableau récapitulant la répartition des possessifs des dépêches de l'Agence France Presse

Total poss.	SYN1	SYN2	SYN3	SYN4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
193	77	3	11	5	9	9	21	22	13	10	13
100 %	39,9 %	1,5 %	5,7 %	2,6 %	4,7 %	4,7 %	10,9 %	13,4 %	6,7 %	5,2 %	6,7 %

L'avant-dernière ligne fait la somme de tous les possessifs de toutes les dépêches. La dernière ligne donne en pourcentage la répartition des possessifs dans le corpus des dépêches de l'A.F.P.

L'intitulé des colonnes est commun avec les colonnes de l'annexe 4. Se reporter à l'introduction de cette annexe pour des explications concernant les intitulés.

Tableau récapitulant la répartition des possessifs des différents articles du Monde

Total poss.	SYN1	SYN2	SYN3	SYN4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
15	8	0	0	0	1	1	0	0	0	4	1
68	19	1	1	3	5	7	7	10	7	5	3
22	5	0	1	1	2	0	1	1	7	1	3
24	9	0	0	0	4	1	2	2	2	1	3
17	7	0	0	1	1	3	2	0	0	0	3
13	3	0	1	0	0	0	3	1	1	1	3
159	51	1	3	5	13	12	15	14	17	12	16
100 %	32,1 %	0,6 %	1,9 %	3,2 %	8,2 %	7,5 %	9,4 %	8,8 %	10,7 %	7,5 %	10,1 %

Chaque ligne correspond à un article. L'avant-dernière ligne fait la somme de tous les possessifs de tous les articles. La dernière ligne donne en pourcentage la répartition des possessifs dans le corpus des articles du *Monde*.

Analysons les données de ces deux tableaux :

J'ai en tout un éventail de $159 + 193 = 351$ possessifs.

Si on fait la somme des pourcentages qui correspondent aux règles établies, on obtient :

(Monde) $32,1 + 0,6 + 1,9 + 3,2 = 42,5 \%$

(AFP) $39,9 + 1,5 + 5,7 + 2,6 = 49,7 \%$

En gros pour les possessifs des articles du journal *Le Monde*, un possessif sur 3 obtient son antécédent par mes règles contre 1 sur 2 pour les possessifs des dépêches.

Seule la règle SYN1 est significative. Les autres règles ne comportent pas un pourcentage assez fort pour être réellement représentative. Néanmoins, il n'existe pas d'exception portant sur ces règles.

Les exceptions ne sont pas très élevées (5 % et 7 %) et celles-ci ne concernent que la règle SYN1.

Le pourcentage des possessifs traités par mes règles s'améliore si on ajoute les cas que je ne peux pas traiter faute de connaissances syntaxiques suffisantes (apposition, infinitif et syntagme adjectival) :

(Monde) $7,5 + 9,4 + 8,8 = 25,7 \%$

(AFP) $4,7 + 10,9 + 11,4 = 27 \%$

Ces pourcentages élevés montrent le besoin urgent de connaissances concernant l'apposition, l'adjectif et l'infinitif pour améliorer mon étude.

Les cas non prévus par mon traitement sont répertoriés dans les colonnes *structures complexes et autres* qui comptabilisent :

(Monde) : $6,7 + 6,7 = 13,4 \%$ des cas

(AFP) : $10,7 + 10,1 = 20,8 \%$ des cas.

Ces pourcentages correspondent à 1 possessif sur 4 environ.

Mon estimation aboutit aux conclusions suivantes :

- il faut des informations supplémentaires sur les structures complexes pour que mon système soit amélioré.

- Le fait de vouloir établir un traitement automatique m'oblige à des restrictions qui limitent la portée de mes recherches linguistiques. Il reste encore beaucoup d'incertitudes quant aux repérages automatiques de certaines structures syntaxiques.

- Il reste beaucoup de travaux à effectuer en linguistique et en informatique pour que mon étude puisse aboutir à un outil performant.

Il me semble intéressant d'évaluer aussi la réécriture des déterminants possessifs puisque c'est la dernière étape avant la présentation des syntagmes réécrits. L'annexe 5 présente la liste de tous les syntagmes nominaux réécrits. De ce classement, j'ai répertorié des syntagmes réécrits, des syntagmes non réécrits et des syntagmes qui sont dans mon système automatique réécrits, mais qui ne sont pas acceptables. Ces syntagmes sont dans la colonne *exception* du tableau suivant. J'ai établi un premier tableau portant sur les dépêches de l'Agence France Presse. Le deuxième tableau répertorie les syntagmes des articles du journal *Le Monde*.

Tableau répertoriant les possessifs réécrits du corpus de l'A.F.P. :

	Possessif bien réécrits	possessifs non réécrits	Exception
Nbre poss. des dépêches : 193	167	20	6
Pourcentage	86,5 %	10,4 %	3,1 %
Nbre. de poss. dont l'antécédent est obtenu grâce aux règles SYN1, SYN2, SYN3 et SYN4 : 91	81	8	2
Pourcentage	89 %	8,8 %	2,2 %

Tableau répertoriant les possessifs réécrits du corpus des articles du journal *Le Monde* :

	Possessifs bien réécrits	possessifs non réécrits	Exception
Nbre poss. : 159	136	20	3
Pourcentage	85,5 %	12,6%	1,9 %
Nbre de poss. dont l'antécédent est obtenu grâce aux règles SYN1, SYN2, SYN3 et SYN4 : 91	52	7	0
Pourcentage	88,1 %	11,9 %	0 %

Les chiffres des deux tableaux montrent que la réécriture du possessif est relativement élevée. Pour l'estimation de mon système automatique, la réécriture des possessifs obtenant leur antécédent grâce aux règles SYN1, SYN2, SYN3 et SYN4 est la plus préoccupante. Le pourcentage de SN non réécrits est de 10 %. Nous avons vu que le pourcentage des possessifs obtenant leur antécédent par des règles définies automatiquement s'élevait à 40 %. Si on tient compte de la réécriture, ce pourcentage s'élève à 35%, ce qui équivaut à peu près à un possessif sur 3.

2. LES CAS QUI NE SONT PAS RESOLUS AVEC LES REGLES SYNTAXIQUES PROPOSEES

2.1. Les raisons d'ordre syntaxique

Pour détecter la position d'un déterminant possessif, il est nécessaire de reconnaître la construction syntaxique dans lequel il s'insère. Le manque de critères automatiques est la première raison qui m'empêche de déterminer une règle. C'est le cas notamment de l'apposition.

Les cas qui posent problèmes quant à la valeur du sujet ne sont pas résolus par mon traitement. C'est le cas de l'infinitif et des constructions passives.

La dernière raison syntaxique à invoquer est le manque de connaissances sur un élément dont dépend le SN qui contient le possessif. C'est le cas des constructions adjectivales qui font intervenir soit un participe passé, soit un adjectif. Ces deux éléments demandent des approfondissements pour que je puisse me prononcer sur la valeur de l'antécédent du possessif.

Pour certaines constructions, je n'ai rien établi car mes exemples issus de mon corpus étaient trop peu nombreux pour que je puisse conclure. Dans d'autres cas, j'aurais pu établir une règle, mais les exemples la contredisant étaient trop importants.

En fait, il s'avère que les règles que j'ai pu mettre au point s'appliquent à des constructions simples, c'est-à-dire à des constructions où le possessif est déterminant d'un nom tête. Dès que le possessif est imbriqué, les constructions sont trop complexes et mes connaissances sur ces constructions trop faibles pour que je puisse établir un traitement automatique.

2.2. Les raisons d'ordre sémantique

Dans les exemples suivants, le déterminant possessif est dans une construction simple. J'ai établi une règle, mais les antécédents donnés par mon traitement sont mauvais ou impossible à trouver.

Dans le cas où l'antécédent est introuvable, il y a constat d'échec. C'est le cas de l'exemple suivant :

5) | 34 - Deux d'entre eux, visiblement les meneurs, reconnaissables à leur âge (entre 20 et 25 ans) et au keffieh rouge qui encadre leurs yeux vifs, seront conduits par les soldats à l'extérieur du camp.

syntactiques ne peuvent permettre de trouver l'antécédent car normalement c'est la règle SYN1 qui doit s'appliquer et donner comme antécédent le relatif. Mais l'antécédent du relatif est singulier. Il y a incompatibilité de nombre, et l'antécédent est introuvable par mon traitement.

Les cas suivants sont plus gênants car l'antécédent, résultat du traitement, est erroné :

40) I 43 - De son côté, la gendarmerie de Pontcharra a confirmé les soupçons qu'elle avait contre le même homme, mais a précisé « qu'aucun élément concret ne prouvait sa culpabilité ».

Avec mon traitement, l'antécédent obtenu est *aucun élément concret*. La règle SYN1 s'applique et donne comme antécédent le sujet de la proposition qui n'est pas l'antécédent réel.

Voici encore quelques exceptions :

71) I 10 - Au cours d'une rencontre avec la presse à l'issue du déjeuner qu'il donnait en son honneur à l'Élysée, le président Mitterrand a salué la « détermination » du général Kolingba, son « sens de l'État », sa « sagesse » et son « esprit de décision » pour dominer les difficultés.

C'est un cas qui devrait appliquer la règle SYN1 ; l'antécédent devrait être la particule préverbale sujet qui fait référence au *président Mitterrand*. L'antécédent est *le général Koinba* qui n'est pas le sujet de la phrase précédente.

71) I 56 - La journée de mercredi sera marquée par sa rencontre avec le Premier ministre Jacques Chirac qui donnera en son honneur un déjeuner au Quai d'Orsay.

L'antécédent, en appliquant la règle SYN1, est le relatif mis pour Jacques Chirac. En réalité la source anaphorique du possessif est le général Kolinba.

Carcassonne I 154 et I 157 - Henry Garino (PC) conseiller municipal, rappelle que Carcassonne est le chef-lieu d'un département, l'Aude, où le revenu de six personnes sur dix n'atteint pas 5 400 francs par mois et qu'en ville le revenu moyen est de 5 679 francs. La population s'est appauvrie, assure-t-il, en relevant qu'un millier de personnes fréquentent les Restos du cœur. Comme pour illustrer sa démonstration une vieille dame, locataire des HLM, fait, au comble d'une colère pitoyable, irruption dans sa permanence parce qu'elle a reçu un commandement d'huissier.

L'antécédent des deux possessifs (en gras) est le thème du texte. Mes règles donneraient comme source anaphorique *une vieille dame*.

Seul un traitement sémantique permettant l'intégration de calcul d'inférences¹ permettra de résoudre ou au moins de détecter les antécédents

¹ L'inférence est une notion logique du type *si... alors*. Une inférence permet de déduire d'un terme ou d'une expression du texte une information qui n'est pas inscrite dans le texte mais qui est utile pour la compréhension du texte. L'information qui suit le *si* est inscrite dans le texte alors que l'information qui suit le *alors* est inscrite dans la mémoire du locuteur.

erronés. Ces cas sont indétectables par mon traitement purement syntaxique car le calcul d'inférence est un mécanisme qui demande des connaissances sémantiques. Néanmoins, ce qui est sûr, c'est que mon algorithme morpho-syntaxique devra contenir des informations sémantiques supplémentaires pour éviter de présenter des antécédents erronés.

Il faudra à terme ajouter un module supplémentaire qui permettra de détecter les inférences.

Le premier exemple de cette partie portant sur *leurs yeux* seraient résolus seulement avec la connaissance de l'inférence suivante : *Pour avoir des yeux, il faut être un être animé*. Cette indication permettrait d'éliminer des SN. Il ne resterait que le SN *deux d'entre eux* et le SN *les soldats* comme antécédents candidats.

Certains énoncés cités dans cette partie ont mentionnés comme antécédents le thème de la période. Une autre amélioration du système serait apportée par une prise en compte de cette notion. La partie suivante montre que les énoncés qui possèdent un possessif déterminant du sujet d'une phrase indépendante recourt aussi à la période.

L'inférence est un mécanisme ou un mode de calcul qui permet de mettre en relation un terme A inscrit dans le texte et une information déduite du terme A.

Voici un exemple : Paul a acheté une voiture. Les sièges sont bleus.

La première proposition utilise le terme *voiture*. L'insertion de ce terme *voiture* active une image de voiture qui crée des inférences latentes : une voiture a des sièges, des portes, un capot, un moteur... La deuxième proposition active une seule des inférences latentes : une voiture a des sièges. Cette information est déduite d'une inférence qui est stockée dans la mémoire du locuteur.

L'inférence est soit liée à la sémantique du mot, soit liée à une connaissance de l'univers. Berrendonner oppose deux types d'inférence : les inférences linguistiques et les inférences de situation qu'on peut appeler inférences cognitives. Les premières sont liées à la sémantique du mot. Ces connaissances sont présentes dans le sens même du mot. C'est le cas de l'exemple précédent concernant la voiture.

Les secondes sont liées à la connaissance de l'univers. Voici un exemple :

Eh bonjour, M. le corbeau, que vous êtes joli...

A ces mots, le corbeau ne se sent plus...

Rien dans le texte ne renvoie explicitement à mot. Il y a une inférence sur le fait que s'il y a discours, il y a forcément des mots. Cette information n'est pas directement accessible dans le texte. Elle fait partie des connaissances intériorisées par les locuteurs.

3. LES DÉTERMINANTS POSSESSIFS FORMES LIBRES : LA PÉRIODE

Les déterminants possessifs formes libres¹ sont les possessifs qui sont déterminants d'un nom en position sujet d'une proposition indépendante :

27) La situation de ses trois camarades -Jean-Marc Rouillan, Joëlle Aubron et Georges Cipriani- qui ont commencé, comme elle, une grève de la faim le 1^{er} décembre, est analogue : ils sont à l'Hôpital des prisons de Fresnes, sous perfusion, trois heures par jour également.

Selon leur avocat interrogé à Grenoble, « leur état de santé ne leur permet pas de se défendre, comme il se doit, dans un procès d'Assises ».

A l'avant-dernière ligne, le déterminant possessif (en gras) est un possessif forme libre.

La recherche de la source anaphorique des possessifs formes libres relèvent d'un autre mode de fonctionnement que les possessifs formes liées. Pour les possessifs formes liées, on peut voir la recherche de la source anaphorique comme une instanciation de variables régie par des règles. Pour ces cas, un traitement morpho-syntaxique est convenable et donne des résultats. Pour les possessifs formes libres, le mode de recherche de la source anaphorique est plus subtil et je n'ai pas trouvé de règles précises². Ces possessifs anaphoriques sont pourtant très intéressants pour ma préoccupation d'indexation automatique.

Les possessifs formes libres font appel à la sémantique et à la pragmatique pour obtenir la source de l'anaphore. Ces deux domaines sont beaucoup moins formalisables que la syntaxe. Il est encore trop tôt pour espérer trouver un moyen automatique de résoudre le traitement des possessifs formes libres.

Néanmoins, j'ai constaté que la période pouvait être une direction de recherche. Dans un texte, on peut toujours repérer un thème principal ou des thèmes principaux qui sont développés dans des séquences de texte que j'appellerai *période*, notion qui vient de la rhétorique classique. La période définit des blocs d'unités entretenant des liens hiérarchiques de dépendance. Dans les ouvrages que j'ai consultés, beaucoup d'exemples sont présentés, mais aucune définition précise n'est donnée.

Je dirai qu'une période est une séquence du texte qui comporte un thème. Chaque fois que le texte introduit un nouveau thème, il y a changement de période. Jean-Michel Adam³ considère la période comme une « unité de

¹ La distinction entre formes libres et formes liées a été introduit dans le chapitre 2 partie 3 p. 72.

² L'analyseur dans lequel s'intègre le traitement des déterminants possessifs analyse les phrases une par une. Ce type de fonctionnement ne facilite pas les liens entre phrases qui sont pourtant indispensables au traitement des formes libres.

³ Jean-Michel ADAM, *Éléments de linguistique textuelle. théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga, 1991, p. 80.

composition textuelle, c'est-à-dire comme unité qui structure l'énoncé par delà les limites de la syntaxe ».

Condillac distingue nettement style périodique et phrase complexe : « Il y a des écrivains qui, affectant le style périodique, confondent les longues phrases avec les périodes ; leurs phrases sont d'une longueur insupportable ; on croit qu'elle vont finir et elles recommencent sans permettre le plus léger repos. »

Certains déterminants possessifs formes libres recourt au thème principal du texte, mais certains énoncés ont pour source anaphorique un autre syntagme. Je n'ai trouvé comme structure inférieure au texte complet que la période. La source anaphorique peut être le thème de la période. Voici quelques exemples issus de mon corpus :

- 1 PARIS, 16 fév (AFP) - A la veille de la comparution de Nathalie Ménigon devant la Cour
2 d'Assises spéciale de Paris pour la fusillade de 1980, il est toujours impossible de dire si elle
3 pourra assister à son procès : selon la Chancellerie, « sous perfusion trois heures par jour »
4 Depuis jeudi dernier, elle sera en état de venir, mais selon son avocat M. Bernard Ripert, elle est
5 tout à fait hors d'état d'être transportée.
6 La situation de ses trois camarades - Jean-Marc Rouillan, Joëlle Aubron et Georges
7 Cipriani - qui ont commencé, comme elle, une grève de la faim le 1^{er} décembre, est analogue :
8 ils sont à l'Hôpital des prisons de Fresnes, sous perfusion, trois heures par jour également.
9 Selon leur avocat interrogé à Grenoble, « leur état de santé ne leur permet pas de se
10 défendre, comme il se doit, dans un procès d'Assises ». Aussi, indique-t-il, « j'envisage, si on
11 oblige Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan (qui doit être jugé pour un hold-up du 22 au 26
12 février) à comparaître, de ne pas les assister, en signe de protestation ».
13 Ces chefs historiques d'AD qui ont été arrêtés ensemble à Vitry-aux-Loges le 21 février
14 1987 protestent, par cette action, contre leurs conditions de détention et notamment l'isolement
15 auquel ils étaient soumis, dans leurs cellules, pendant les promenades, dans les couloirs, et
16 l'absence de permis de visite pour certains d'entre eux.

Dans cette dépêche, on peut repérer un possessif forme libre (1.9). Ce possessif a pour source anaphorique le syntagme *Jean-Marc Rouillan, Joëlle Aubron et Georges Cipriani*. Le thème du texte est *Nathalie Ménigon*.

Dans l'article du journal *Le Monde* concernant Delteil, la plupart des possessifs formes libres ont pour source anaphorique *Delteil* qui est le thème du texte :

Delteil I 57 - Sa maison, c'était celle qui jouxte la partie du mas où Jean-Claude Poudevigne demeure.

Delteil I 220 - En 1947, Joseph Delteil fait avec Jésus II son retour dans le monde parisien des lettres. Mais son ancrage dans ce qu'il appellera la « paléolithie », c'est-à-dire « le monde d'avant la civilisation, d'avant la cuisson comme dirait Levi Strauss », précise-t-il, est définitif.

Delteil I 267 - Son poumon défaillant appelait ces précautions, mais il choisissait ses gilets avec recherche tout comme les petits lacets qu'il se nouait autour du cou.

Delteil I 270 - Son béret, ariégeois, il le portait bords dressés, « comme une

casserole sur la fête », précise l'ami Henk.

Néanmoins, plusieurs possessifs formes libres ont une autre source anaphorique :

1.159 Jean Sanchez resta, lui, quatorze ans au service de Joseph. Sa fille se souvient avec émotion de cet « homme un peu extravagant. Caroline aussi était très gentille.

Ce sont ces cas qui me font prendre en compte les thèmes de période plutôt que le thème du texte.

L'article sur Carcassonne a pour thème principal *Carcassonne*. Les possessifs formes libres n'ont pas tous pour autant *Carcassonne* comme source anaphorique :

Carcassonne l 27 - La Cité, on ne voit qu'elle car, à l'instar des vedettes du spectacle, tout semble se conjuguer pour la mettre en valeur même les instruments de la modernité.

C'est ainsi que l'un de ses meilleurs profils se découvre au détour de l'autoroute qui entre Méditerranée et océan, accompagne le canal du Miau.

Carcassonne l 42 - Donc, il y a l'enceinte fortifiée, la plus grande d'Europe, un monument visité chaque année par plus de trois millions de touristes, et, en contrebas, la ville nouvelle, ancienne elle aussi, mais un peu moins que l'autre.

Ses habitants préfèrent cette dénomination à celle de ville basse.

Carcassonne l 237 - Il s'ensuit que ceux qui, sur les plans économique, social ou culturel, illustrent personnellement le dynamisme du pays, ne se sentent pas représentés à l'échelon politique observe Patrick Collot.

Au mieux, leurs efforts sont récupérés, puis nivelés.

L'observation de ces deux articles permet de constater la présence de thème autre que le thème principal. Il faudrait trouver des critères pour repérer les séquences que j'ai appelées période.

Pour mon objectif de traitement automatique, il serait bon que je trouve un moyen systématique d'obtenir le thème de la période. Je n'y suis pas parvenue car pour trouver le thème de la période, il faut avoir accès au sens et à l'interprétation du texte, ce qui demande des connaissances sur le monde, sur la signification des mots et sur les modes de raisonnement.

Alain Berrendonner¹ propose une définition intonative de la période en s'appuyant sur une observation des textes oraux : « L'examen sommaire d'une transcription d'oral permet de constater la récurrence d'un même schéma, formé de deux parties : à un nombre variable (éventuellement nul) de clauses

¹ Alain BERRENDONNER, « Périodes », *Temps et discours*, Louvain, Dir. p. Hermann PARRET, Presses Universitaires de Louvain, 1993, p. 51.

porteuses d'un intonème continuatif, fait suite une clause porteuse d'un intonème conclusif ». De cette observation découle deux hypothèses intéressantes pour mon propos :

« - Les intonations ont une pertinence essentiellement macro-syntaxique : leur fonction principale est la démarcation d'un certain rang d'unités discursives.

- Il existe apparemment un rang d'unités de discours ayant pour caractéristique morphologique distinctive la présence en position finale, d'un *intonème conclusif* et qui se définissent hiérarchiquement comme les plus petites unités pouvant constituer « un tour de parole » complet. Je nommerai périodes ces constituants conversationnel de base ».

L'utilisation de cette définition de la période est très intéressante, mais elle s'intègre difficilement à mon traitement morpho-syntaxique. Il me faudrait des connaissances plus approfondies en matière d'analyse d'énoncés oraux pour me prononcer sur l'intégration d'un tel procédé. Les recherches en matière de transcriptions orales doivent apporter des éclairages intéressants à l'étude des structures macro-syntaxiques.

La période est difficilement analysable dans les textes écrits. Je n'ai pas trouvé de critères formels pour la repérer. Je pense que des tournures de phrases, certains adverbess... peuvent être des détecteurs de changement de période. Des approfondissement dans cette direction sont nécessaires.

4. LES ÉLÉMENTS À AJOUTER À L'ANALYSEUR EXISTANT ET AU LEXIQUE

4.1. L'analyseur

Pour que mon traitement des possessifs fonctionne, il faudra ajouter des éléments à l'analyseur existant.

Tout d'abord, il est indispensable d'avoir une grammaire du verbe et d'intégrer au lexique un lexique de verbes. Chaque verbe possède sa forme à l'infinitif suivi de ses compléments actants possibles. (Les formes fléchies sont retrouvées grâce à un calcul morphologique. Le système contient un calcul des conjugaisons.)

La reconnaissance du verbe est une étape indispensable à la reconnaissance de l'actant sujet, (syntagme indispensable pour l'élaboration de mon système puisque mes règles postulent que l'antécédent le plus courant est en position sujet). Les auxiliaires modo-aspectuels doivent posséder une marque particulière dans le lexique pour que l'analyseur ait un moyen de les repérer.

Au niveau du SN, l'analyseur doit posséder un moyen de calculer la profondeur d'un SN. Il faudra que l'analyseur puisse déterminer le niveau d'un SN complexe.

En outre, au niveau du SN, l'analyseur doit pouvoir reconnaître une nominalisation, un nom de relation, une expression figée. Pour ce faire, chacun de ces cas doit posséder dans le lexique une mention particulière.

L'analyseur doit réussir à déterminer les fonctions des différents SN pour que mon traitement ait une chance d'être automatisé. Chaque SN doit posséder une marque qui indique si le SN en question est un sujet, un circonstant ou un actant. Il doit être capable de repérer une relative, une apposition, une proposition conjonctive ... Cette partie n'a pas encore vu le jour et demande une recherche approfondie des structures linguistiques.

4.2. Le lexique

Nous avons vu que le lexique devait posséder des spécifications particulières concernant les nominalisations, les noms relationnels.

Les expressions figées doivent apparaître dans le lexique. Ainsi, on les

considérera comme une seule entité :

casser sa pipe --> on ne cherchera pas à donner au SN *sa pipe* le statut de descripteur.

Toutes les observations concernant les noms seront répertoriées dans une thèse traitant du lexique des noms.

Les nominalisations doivent apparaître dans le lexique muni de leurs actants possibles comme les verbes. Pour le lexique des verbes, une thèse est en cours qui présente la description du lexique et son intégration dans l'analyseur.

Dans le lexique, la sémantique se réduit à des traits sémantiques. Les traits sémantiques mentionnés à ce niveau sont ceux liés à des contraintes morpho-syntaxiques.

4.3. base de connaissances

Il me semble utile d'intégrer au lexique morpho-syntaxique une base de connaissances qui contiendra des inférences. Je préfère séparer le lexique et la base de connaissances car les deux ne sont pas utilisés pour les mêmes fins et au même moment.

De plus, je pense que les données morpho-syntaxiques ne sont pas dépendantes d'un domaine et sont stables d'un domaine à l'autre, alors que le contenu de la base de connaissances est susceptible de modification et de contenu selon le domaine envisagé.

Nous avons entrevu l'intérêt d'un tel fichier dans deux cas : l'un concernait la syllepse et l'autre les antécédents calculés par mon système qui s'avérait erronés.

La base de connaissances est une donnée obligatoire qui est le reflet des connaissances que les interlocuteurs possèdent avant toute activité cognitive. Il est le lieu de stockage des informations sur les concepts et sur les relations entre ces concepts.

Toutes les connaissances qui arrivent à un individu modifie sa vision du monde et donc l'organisation de sa base de connaissances. La base de connaissances n'est pas un réseau permanent et construit une fois pour toute, il subit des modifications au cours du temps. C'est pourquoi, celui-ci est difficilement formalisable. On ne peut qu'imaginer l'image de la base de connaissances à un moment donné ou son évolution dans un laps de temps fixé.

La limitation à un corpus limité et homogène est renforcée par cette notion de lexique évolutif et dépendant des connaissances des individus. On ne

pourra construire qu'une pseudo-base de connaissances qui sera dépendante du domaine considéré. Je suppose que les différents membres d'une communauté ont des zones lexicales communes qui peuvent aboutir à la construction d'une base de connaissances spécialisé.

La base minimale pourra être construite à partir des connaissances du manuel de base de chaque discipline¹. On peut penser que les connaissances qui seront utilisées sous forme inférentielle dans les autres manuels ou textes se rapportant à ce domaine sont explicitées clairement dans le manuel de base. On pourra, pour construire les inférences, retenir les définitions et les structures de forme attributive du manuel de base :

La baleine est un cétacé

Cette information de nature attributive sera stockée dans la base de connaissances si on la trouve dans le manuel de base.

Le dictionnaire contient lui aussi énormément d'inférences. Formaliser les données du dictionnaire sera un autre axe de recherche pour la construction de la base de connaissances.

¹ Un dictionnaire de connaissances est à créer pour chaque domaine. Le corpus de l'AFP, que j'ai utilisé pour déterminer mes règles morpho-syntaxiques ne se prête pas à la construction de tels dictionnaires car les sujets sont trop vastes pour pouvoir créer un seul dictionnaire d'inférences. Il faudrait pour ce corpus créer un dictionnaire d'inférences pour chaque sujet traité : un dictionnaire d'inférences pour les articles de sport, un dictionnaire d'inférences pour les articles traitant de politique extérieure etc.

Conclusion

1. LE TRAITEMENT SYNTAXIQUE DES DÉTERMINANTS POSSESSIFS

Pour l'étude des déterminants possessifs, j'ai privilégié la composante morpho-syntaxique car mon traitement a pour objectif d'être intégré à un analyseur morpho-syntaxique en vue d'une application en indexation automatique.

Le traitement des déterminants possessifs augmentent de façon non négligeable la liste des descripteurs qui étaient inutilisables sans ce traitement. Ces SN reconstitués sont des descripteurs particulièrement pertinents pour l'indexation automatique.

Les résultats morpho-syntaxiques auxquels j'ai abouti mettent en avant le syntagme nominal sujet. Ce dernier est le candidat à la fonction d'antécédent du déterminant possessif dans une grande partie des cas.

Le traitement morpho-syntaxique laisse de côté les possessifs déterminants d'un syntagme nominal sujet. Ces déterminants sont des formes libres et ne sont pas réductibles à un traitement morpho-syntaxique.

Le repérage automatique du syntagme nominal sujet n'est pas toujours évident ; il est difficile d'établir une règle qui donne le sujet d'un infinitif avec des connaissances uniquement syntaxiques.

Une analyse purement morpho-syntaxique du texte est une première étape qui sera insatisfaisante car le texte n'est pas réductible à une succession de phrases comme je l'ai supposé dans mon traitement. La dimension pragmatico-sémantique est essentielle dans l'étude du texte. Elle permet la construction de l'interprétation. Le sens d'un texte se situe dans l'articulation entre les phrases. La composante pragmatico-sémantique est nécessaire à l'étude des déterminants formes libres et à la détection des exceptions.

L'analyse présentée dans cette étude est une exploration ; c'est une phase pré-théorique. J'ai admis dans ce travail le principe d'immanence, mais les exceptions et les possessifs formes libres ne se satisfont pas de cette limitation. Le cadre théorique n'est pas bien défini car je suis dans une phase de reconnaissance et de repérage qui n'a pour seul support que l'observation de la surface des textes.

2. LES RAPPORTS QU'ENTRETIENNENT LES DÉTERMINANTS POSSESSIFS ET LE TEXTE

Le traitement morpho-syntaxique des déterminants possessifs m'a permis d'avoir une idée plus précise du fonctionnement des anaphores. Les anaphores sont de deux types : soit elles sont des formes liées, soit elles sont des formes libres. Les formes liées possèdent leur source anaphorique dans la même phrase. Un traitement morpho-syntaxique s'avère être assez performant. Pour les déterminants possessifs formes liées, la syntagme nominal en position sujet est le candidat idéal à la fonction de source anaphorique.

Un traitement morpho-syntaxique est inapplicable aux formes libres. La source anaphorique et l'anaphorique ne sont pas dans la même phrase¹. Dans ce cas, on ne peut occulter la dimension pragmatico-sémantique. Je n'ai pas trouvé de solution pour le traitement automatique des déterminants possessifs formes libres, mais les réflexions portant sur ce type d'anaphorique m'ont permis de prendre conscience de la valeur d'un texte et des difficultés liées à la compréhension d'un texte. L'interprétation d'un texte n'est pas réductible au sens des mots. Les informations implicites jouent un rôle important. Je crois qu'il est impossible de représenter correctement le contenu d'un texte si l'on se limite à l'étude de sa structure syntaxique. Le sens ou l'interprétation d'un texte se construit à partir des connaissances du lecteur, des suppositions de l'écrivain sur les connaissances de l'utilisateur et sur les inférences implicites contenues dans le texte.

La linguistique, qui ne se limite pas à l'étude de la phrase, mais s'intéresse au texte notamment, ne peut être dissociée de l'étude de la compréhension de texte. La raison d'être des énoncés est de faire sens.

Le traitement des déterminant possessifs formes libres n'est pas réductible à une recherche d'antécédent. Cette composante fait partie de la construction du sens et a un rôle essentiel à jouer dans la construction des objets de discours.

¹ La source anaphorique peut ne pas être dans le texte.

3. PLACE DE LA SYNTAXE DANS UN SYSTÈME " ANTIQUE, PRAGMATIQUE ET COGNITIF

On peut très bien vouloir utiliser le texte uniquement d'un point de vue syntaxique. C'est la démarche que j'ai poursuivie au départ de ma recherche. Mais je pense que toute analyse débordant le cadre de la phrase, comme moi avec le traitement des possessifs formes de rappel, sera limitée. Néanmoins, une étude syntaxique approfondie n'est pas inutile. Dans mon cas, c'est l'étude syntaxique qui m'a permis d'aboutir à la conviction de la nécessité d'une analyse sémantique et cognitive des textes. Par la syntaxe, l'observation des exceptions aux règles syntaxiques m'a permis de percevoir les calculs d'inférences à l'oeuvre dans les textes.

La syntaxe est un outil nécessaire au traitement des anaphores, mais je pense qu'elle ne peut se passer de sémantique et de pragmatique, tout comme la sémantique et la pragmatique ne peuvent se passer de syntaxe.

Les connaissances phonologiques seraient elles aussi utiles. Il est intéressant de voir que j'ai eu par deux fois recours aux analyses intonatives pour repérer des structures syntaxiques : pour reconnaître la structure *apposition*, la seule proposition a été de nature intonative. Il en a été de même pour le repérage de la période. Un module phonologique, projetant les connaissances assez avancées en matière de transcription orale aux textes écrits permettrait des éclairages intéressants sur ces deux structures précédemment citées.

4. LE TEXTE EST UN AMALGAME DE PHÉNOMÈNES SYNTAXIQUES, SÉMANTIQUES ET PRAGMATIQUES

La distinction entre formes liées et formes de rappel n'est pas aussi nette que je le dis. Des exemples viennent contredire cet état de chose :

71) 1 10 - Au cours d'une rencontre avec la presse à l'issue du déjeuner qu'il donnait en son honneur à l'Elysée, le président Mitterrand a salué la « détermination » du général Kolingba, son « sens de l'État », sa « sagesse » et son « esprit de décision » pour dominer les difficultés.

C'est un cas qui devrait appliquer la règle morpho-syntaxique SYN1 ; l'antécédent devrait être la particule préverbale sujet qui fait référence au *président Mitterrand*. L'antécédent est le *général Kolinba* qui est le thème de la période.

Cet exemple montre l'enchevêtrement des phénomènes morpho-syntaxiques, sémantiques et cognitifs. On ne peut imaginer une scission entre

chaque discipline linguistique. Ma distinction entre déterminants possessifs formes libres et déterminants possessifs formes de rappel n'a pas la prétention de refléter un phénomène syntaxique profond. Elle m'a juste permis d'observer d'abord les déterminants réductibles à un traitement syntaxique et de m'intéresser ensuite aux autres possessifs.

5. LE TRAITEMENT SYNTAXIQUE, SÉMANTIQUE, PRAGMATIQUE ET COGNITIF ET L'INDEXATION AUTOMATIQUE

Mon étude montre l'impossibilité de limiter le texte à une structure syntaxique. On est dans l'obligation d'intégrer une base de connaissances pour avoir accès à des éléments sémantiques et cognitifs.

La prise en compte des composantes pragmatique, sémantique et cognitive apportera à l'indexation automatique un enrichissement certain.

L'objectif de la recherche documentaire est tout à fait concret. Retrouver les documents qui correspondent à une question posée. La recherche documentaire ne porte pas sur des textes seuls, mais sur le couple question/texte. Le sens que l'on cherche dans un texte dépend de la question posée. En quelque sorte, un texte n'est que sous forme potentielle dans une base documentaire, qui ne sert à rien tant qu'une interrogation n'est pas effectuée. Cet état de chose est ignoré dans les systèmes d'indexation automatique basés sur une analyse morpho-syntaxique. Il n'est pas possible de traiter la compréhension des textes et la question du demandeur d'informations sans disposer d'un réservoir de connaissances appropriées, d'ailleurs de nature diverse : les informations morpho-syntaxiques concernant la forme du mot ou sa construction grammaticale, les informations sémantiques rendant compte de sa participation aux différentes familles de signification, d'autres informations sont nécessaires pour spécifier les circonstances d'emploi, etc. ...

L'indexation automatique traitée d'un point de vue syntaxique met en avant la fonction descriptive de l'indexation. L'intégration d'un dictionnaire de connaissances apportera une meilleure gestion de la fonction clé d'accès¹. Des liens de synonymie, d'hyponymie, d'hypéronymie pourront être pris en compte.

L'intégration d'une composante pragmatico-sémantique permettra d'améliorer les différents points cités ci-dessus. Il faudra néanmoins accepter de limiter les systèmes de recherche d'informations documentaire à un domaine particulier et viser un public particulier. Dans ces conditions, on pourra peut-

¹ La fonction clé d'accès permet l'appariement des descripteurs et de la requête de l'utilisateur.

être construire un système utilisable car on pourra modéliser les tâches, les connaissances des utilisateurs et accéder au sens des textes.

6. PERSPECTIVES

Le traitement des déterminants possessifs aura montré l'intérêt des composantes pragmatique, sémantique et cognitive.

Toute cette étude n'est que la prise de conscience des limitations d'un modèle purement morpho-syntaxique. L'intérêt d'une base de connaissances est démontré. Mais, le plus dur reste à faire : introduire des connaissances pragmatiques, sémantiques et cognitives pour construire une base de connaissances.

Annexes

Annexe 1

Le corpus : les dépêches de l'Agence France Presse

Annexe 2

Le corpus : les articles du journal Le Monde

Annexe 3

Classement des possessifs : application des règles morpho-syntaxiques

Annexe 4

Tableaux récapitulatifs. Répartition des déterminants possessifs en fonction des règles syntaxiques (corpus de l'AFP et articles du monde).

Annexe 5

Réécriture du déterminant possessif

Annexe 6

Classification : les catégories morpho-syntaxiques de l'analyseur

Annexe 1

Le Corpus des dépêches de l'agence France Presse

Les Dépêches de L'agence France Presse

Les dépêches présentées dans cette annexe sont des articles de l'Agence France Presse du 16 février 1987

1) Israël-territoires prév-ft1

Grève générale massive, mais calme dans les territoires occupés par Jean Luc PORTE

JERUSALEM, 16 fév (AFP) - La « journée de la colère » décrétée par l'OLP s'est déroulée mardi dans les territoires occupés sous le signe d'une grève massive des commerçants palestiniens alors que les affrontements ont baissé d'intensité.

« L'armée des lanceurs de pierres est fatiguée », a annoncé la radio israélienne. Les manifestants sont « un peu lassés après plus de deux mois d'affrontements et ils ont besoin de reprendre leur souffle pour une lutte qui risque d'être très longue », confirme-t-on de source palestinienne bien informée.

Après la diffusion lundi par l'OLP de tracts appelant à l'intensification du soulèvement populaire palestinien, notamment à l'attaque des colons israéliens, les boutiques des localités de Cisjordanie et de la bande de Gaza sont restées fermées, rapportent des correspondants sur place.

Les commerçants n'ont pas levé leur rideau de fer pendant deux ou trois heures comme ils le font régulièrement, depuis deux semaines, pour permettre à la population de se ravitailler. La plupart des transports publics ont été paralysés, souligne-t-on de mêmes sources.

2) Israël-territoires ft2

Grève générale massivement suivie

JERUSALEM, 16 fév (AFP) - A Jérusalem-est, la grève a été massivement suivie et toutes les écoles ont fermé leurs portes, a indiqué mardi le porte-parole militaire israélien qui a précisé que des barrages de pneus enflammés avaient été dressés en plusieurs endroits de la vieille ville par de jeunes manifestants palestiniens.

Des affrontements sporadiques ont opposé, selon l'agence palestinienne de presse (P'S), des manifestants palestiniens et les forces de sécurité dans le camp de réfugiés de Jenin (Cisjordanie) et dans des localités du sud de la Cisjordanie. Toutefois, des sources militaires israéliennes ont affirmé qu'aucun incident sérieux n'était signalé mardi en milieu d'après-midi. Quelques pierres ont toutefois été lancées sur des véhicules israéliens sans faire de dégâts, a-t-on précisé de mêmes sources.

« Nous ne réagissons violemment que si nous sommes confrontés à la violence. Mais notre approche sera différente face aux différentes formes de grèves et de résistance passive », a déclaré le commandant israélien de la région centre, le général Amram Mitzna. Les semaines précédentes, les soldats obligeaient les commerçants à ouvrir leur boutique, forçant les rideaux de fer au pied de biche, notent les observateurs.

« Israël est depuis longtemps installé dans une guerre d'usure », a ajouté le général Mitzna.

3) Israël-territoires flt3-der

Grève générale massivement suivie

JERUSALEM, 16 fév (AFP) - Par ailleurs, le porte-parole de l'armée a exprimé mardi « la grande préoccupation des autorités militaires » à propos de l'affaire du village de Salem (près de Naplouse) où les habitants affirment que quatre jeunes Palestiniens ont été enterrés vivants le 5 février par des soldats israéliens. « L'armée donne toute priorité à l'enquête », a-t-il ajouté soulignant qu'un officier et deux soldats ont déjà été arrêtés.

Enfin, le député druze Zaidan Atsche (libéral) a lancé un appel aux responsables militaires israéliens pour qu'ils cessent d'imposer le couvre-feu sur les camps de réfugiés des territoires occupés pendant des périodes prolongées, car cela, a-t-il dit, « risque d'engendrer un véritable boom de la natalité des Palestiniens ».

Par ailleurs, évoquant l'affaire du ferry-boat Sol Phryne qui devait ramener 131 expulsés palestiniens dans un voyage symbolique vers les côtes israéliennes, et qui a été victime lundi d'une explosion à Limassol, le ministre israélien des Transports, M. Haim Corfou, a déclaré : « Nous avons annoncé que nous ne permettrons pas à ce bateau d'arriver en Israël et s'il y a un autre bateau, nous réagirons de la même façon ».

4) Israël-territoires flt1

Les premiers coups de matraque :
Un jeune réserviste témoigne

JERUSALEM, 16 fév (AFP) - « Je me suis retrouvé au petit matin, transi, une matraque à la main », raconte à l'AFP Ilan, un jeune réserviste de l'armée israélienne, expédié à la hâte avec ses camarades de brigade dans un camp de réfugiés palestiniens de Cisjordanie occupée.

« J'ai reçu mon ordre de mobilisation il y a plus d'un mois et il s'agissait alors d'un entraînement. Sitôt arrivé, nous avons été informés que l'entraînement était annulé, sans plus d'explications », poursuit Ilan avec une colère non dissimulée.

C'est à partir de cet instant que cet Israélien « nouvel immigrant », débarqué il y a trois ans de Paris, comprend qu'il va être à son tour engagé dans la répression de l'insurrection des Palestiniens des territoires occupés.

« Avant de grimper dans les camions qui allaient nous emmener, en pleine nuit, vers l'un des derniers points chauds de la Cisjordanie, on nous a mis en file indienne. Les hommes prenaient leur matraque des mains d'un sous-officier et se hissaient dans les camions. Impossible de reculer. Poussé par ceux qui étaient derrière, je me suis retrouvé comme les autres, au fond d'un camion obscur », dit Ilan.

« Il fallait ou suivre le mouvement, ou me retrouver au « trou » pour trois semaines », dit-il.

« Le camp de réfugiés, où nous sommes arrivés avant le lever du soleil, était noyé sous de grands bancs de brume. Soudain, l'obscurité a été déchirée par des cris stridents. J'ai alors compris ce que c'était que la peur », poursuit Ilan.

5) Israël-territoires flt2
Les premiers coups ...

JERUSALEM, 16 fév (AFP) - « Des pierres énormes crevaient le mur de brouillard et s'abattaient autour de nous sans que nous puissions distinguer nos agresseurs invisibles. Un instant pétrifié par la peur, j'ai très vite compris qu'il me fallait courir comme les autres pour chercher un abri », dit-il.

L'officier qui commandait la compagnie, un vétéran de la guerre d'octobre 1973, et de la campagne du Liban, a immédiatement entraîné ses hommes en « lieu sûr » : le dédale de ruelles du camp de réfugiés où nous ne pouvions plus être atteints par les pavés.

Un ordre sec, venu du P.C. a alors jailli de l'émetteur-récepteur de campagne : « Défoncez-les ! ». L'ordre était sans appel. La compagnie s'est mise en marche comme un seul homme derrière l'officier.

« J'étais horrifié, poursuit Ilan. Moi, un ancien étudiant de la Sorbonne, qui m'étais fait tabasser par les vigiles des services de sécurité des universités, j'allais devoir « défoncer » à la matraque, des hommes de mon âge prêts à tout pour arracher leur libération nationale.

L'affrontement sera bref et sanglant. Tout de suite, trois jeunes Palestiniens sont défigurés par les coups. Deux d'entre eux, visiblement les meneurs, reconnaissables à leur âge (entre 20 et 25 ans) et au keffieh rouge qui encadre leurs yeux vifs, seront conduits par les soldats à l'extérieur du camp.

6) Israël-territoires flt3-der
Le premiers coups ...

JERUSALEM, 16 fév (AFP) - On les forcera à s'asseoir sur le bord de la route, les mains sur la tête. » J'ai alors vu un soldat d'une quarantaine d'années, le visage blême de colère - il était encore sous le choc de l'affrontement - se précipiter comme un forcené sur l'un des deux Palestiniens et lui asséner un violent coup de matraque sur la nuque », affirme Ilan.

« Je n'ai pas eu le temps d'intervenir. Tout ce que j'ai pu faire, c'est l'insulter copieusement. Le gars a alors levé sa matraque sur moi et un officier qui avait entendu mes cris, l'a jeté à terre », dit Ilan.

L'unité d'Ilan sera ensuite évacuée. Elle reviendra sur les lieux quelques heures plus tard et se heurtera de nouveau aux mêmes manifestants infatigables.

Dans la soirée, alors même que le quatrième affrontement de la journée faisait rage, un des officiers d'Ilan devait capturer un autre meneur et le conduire derrière un muret, à l'abri des regards des manifestants qui, déchaînés, se faisaient de plus en plus menaçants.

« Je ne donnais pas cher de la peau du Palestinien qui venait d'être pris. L'officier, tenant sa matraque levée au-dessus de la tête du Palestinien, a alors exigé qu'il se mette à crier. Le Palestinien, après une seconde d'hésitation, a compris ce que l'officier attendait de lui et s'est mis à pousser des hurlements terrifiants », sans que l'officier ait eu besoin de le frapper.

La ruse avait réussi. Glacés d'effroi par les cris de leur compagnon, les manifestants ont aussitôt disparu et le silence s'est refermé sur le camp.

7) Présid.-CNPF fit1

Présidentielle : le CNPF ne prend pas parti, mais affirme la priorité de l'Europe

PARIS, 16 fév (AFP) - Le Conseil National du Patronat Français (CNPF) se refuse à prendre parti dans l'élection présidentielle, mais affirme, dans une

5 résolution adoptée lundi par son Conseil exécutif, que « l'Europe représente pour la France une pressante obligation », et que « s'écarter de cette voie conduirait fatalement au déclin et à l'abandon ».

10 Une nouvelle fois, le CNPF souligne dans cette résolution, approuvée mardi par son assemblée permanente, qu'il n'est pas question pour lui de prendre parti pour tel ou tel programme ou tel ou tel

15 candidat, car une telle prise de position « ne correspond ni à sa mission, ni à sa nature ».

De source proche du CNPF, on souligne qu'il s'agit de la première et de la

20 seule prise de position de l'organisation patronale dans la campagne électorale.

Le CNPF considère toutefois que « la France ne saurait être moderne, solidaire et performante sans continuité et approfondissement d'une politique en faveur de

25 la compétitivité des entreprises ».

Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, assure la résolution, le CNPF « rappellera (...) à celui qui aura à

30 présider aux destinées de notre pays que l'objectif 1992 suppose la réalisation d'une série de conditions », qu'il résume ainsi : « ménager les voies de la croissance et de l'emploi » ; « parfaire la liberté

35 d'entreprendre » ; « rattraper nos retards accumulés pour égaliser nos chances » ; « assurer la solidarité de tous dans l'ambition de compétitivité internationale » ; créer un partenariat

40 autour des réalités du terrain ».

8) Présid.-CNPF fit2-der

Présidentielle : le CNPF.

PARIS, 16 fév (AFP) - Soulignant que les entreprises bénéficient aujourd'hui de quatre libertés « fondamentales » (prix, changes, effectifs et organisation du

5 travail), le CNPF juge qu'il « serait inconséquent et grave que les débats (...) fassent planer le moindre doute sur une remise en cause de ces libertés ».

Afin de rattraper les retards accumulés, le CNPF estime notamment qu'il est « vital » de réduire les

10 prélèvements obligatoires « qui demeurent les plus élevés des pays occidentaux » et d'assurer « une meilleure répartition dans les coûts salariaux globaux entre charges

15 sociales et salaires directs ».

L'organisation patronale prône en outre une « diminution des dépenses publiques et parapubliques improduc-

20 tives » et une « incitation à l'épargne », afin de « conforter notre monnaie et de réduire nos taux d'intérêt beaucoup trop élevés ».

Le CNPF appelle de ses vœux un « partenariat effectif » car « l'entreprise

25 apparaît maintenant à beaucoup de salariés comme pouvant être un lieu d'épanouissement » et appelle les chefs d'entreprise à répondre « à l'attente d'une plus grande responsabilisation ».

9) Israël-territoires

Les « armes » des manifestants palestiniens : la « pomme de terre à clous » et la « pierre Molotov » .

JERUSALEM, 16 fév (AFP) - Aucune arme à feu, grenade, ou explosif n'ont été utilisés jusqu'ici par les manifestants palestiniens au cours de leurs affrontements avec l'armée israélienne depuis le début des troubles, le 8 décembre, mais leur « arsenal » est d'une ingéniosité « désarmante », indique mardi le quotidien israélien « Hadashoth » (indépendant).

La dernière trouvaille est la « pomme de terre à clous » : une simple tubercule dans laquelle ont été plantés des clous de menuisier. L'engin, quand il fait mouche, s'avère des plus efficaces, note le journal.

Une autre arme a fait son apparition dernièrement : la « pierre Molotov », un croisement de la bouteille incendiaire et du caillou. La pierre est enrobée d'un chiffon imbibé d'essence ou de pétrole. Cette arme fait plus de peur que de mal.

Les manifestants versent de l'huile et jettent des clous en quantité suffisante sur les axes routiers. Les véhicules militaires israéliens patinent et les pneus éclatent, ce qui a pour effet de désorganiser l'adversaire.

L'arme la plus efficace, souligne enfin le « Hadashoth », demeure le lance-pierre avec des billes d'acier comme projectile. Des dizaines de soldats ont été blessés à la tête par cette arme.

Dans la ville de Gaza, quatre charges explosives artisanales de très faible puissance ont été découvertes par l'armée israélienne durant ces dernières 48 heures, et les responsables israéliens s'inquiètent de l'éventualité d'une radicalisation du « soulèvement » populaire palestinien, a indiqué lundi soir la télévision israélienne.

10) Israël-Territoires

M. Arafat demande l'envoi de Casques bleus dans les Territoires occupés

TURIN (Italie), 16 fév (AFP) - « La direction de l'OLP réclame l'intervention immédiate des Casques bleus » dans les territoires occupés, a déclaré M. Yasser Arafat dans une interview publiée mardi par la « Stampa » de Turin.

Interrogé à Tunis, M. Arafat a ajouté que cette demande « s'appuie sur le plan en 14 points élaboré par les comités de base dans les Territoires occupés, visant à sauvegarder la vie et les droits de l'homme des habitants » de ces territoires qui sont « hystériquement et sauvagement attaqués par les soldats » israéliens.

Rappelant que l'OLP restait fidèle à sa déclaration du Caire de 1972 dans laquelle elle affirmait « vouloir édifier un Etat palestinien dans toute partie de la patrie libérée ou évacuée », le chef de l'OLP a ajouté « qu'en outre, pour rassurer les prétendues appréhensions d'Israël (...), je déclare être prêt à accepter le contrôle des forces de l'ONU non seulement sur les frontières entre Israël et notre futur Etat, mais même à l'intérieur de nos territoires, à l'intérieur du futur Etat ».

Interrogé sur le plan de paix américain, M. Arafat l'a qualifié de « poisson pourri que l'on voudrait frire avec de l'huile rance ». Evoquant enfin « la profonde crise de conscience » en Israël, il a conclu que « tôt ou tard en Israël aussi les hommes courageux se lèveront, et la coexistence pacifique entre arabes palestiniens et juifs reflourira au Proche-Orient ».

11) Culture-Pompidou prév-flt1
Beaubourg grandit encore : 8.000 m²
supplémentaires

5 PARIS, 16 fév (AFP) - Onze ans après sa création, le Centre Pompidou, qui reçoit deux fois plus de visiteurs que la Tour Eiffel, trois fois plus que le Louvre, grandit encore.

10 Venu à Beaubourg pour inaugurer l'exposition « le dernier Picasso », M. Jacques Chirac a confirmé mardi « un élargissement et une modernisation » du Centre Pompidou visant à en faire le « centre d'exposition moderne le plus important du monde ».

15 Avec plus de 24.000 visiteurs par jour en moyenne et une collection d'art moderne ou contemporain qui ne cesse de s'enrichir, cette véritable caverne d'Ali Baba de la culture étouffe dans ses « murs ». Déjà plusieurs projets d'extension avaient été envisagés ou
20 décidés. L'an dernier, à l'occasion du dixième anniversaire de Beaubourg, François Léotard, ministre de la Culture, avait décidé d'augmenter de plus de 3.000 mètres carrés les surfaces réservées aux
25 expositions. Le Premier ministre a voulu amplifier ce mouvement en permettant au Centre « de gagner 7.000 à 8.000 mètres carrés ».

30 Cette extension, a précisé M. Chirac à l'AFP, prendra deux directions.

35 Il y aura tout d'abord « des travaux importants dans le Centre et le départ du personnel administratif dans de nouveaux bâtiments ». Le coût total de ce chantier qui devrait durer deux ou trois ans, est estimé à 200 millions de francs par le Premier Ministre.

12) Culture-Pompidou flt2-der
Beaubourg ...

5 PARIS, 16 fév (AFP) - Ces travaux, dit-on à Beaubourg, concernent notamment le grand hall d'entrée, où le grand forum actuellement à découvert serait recouvert d'un plafond. Un réaménagement des entrées du Centre est également envisagé.

10 Quant au personnel du Centre, il quitterait progressivement ses bureaux pour d'autres trouvés sur le plateau Beaubourg. Déjà, plus d'une centaine d'agents, du service des archives, du service financier... se sont installés en face,
15 dans un immeuble rue du Renard. Autant d'espace qui devrait être dévolu à la culture, celle qu'anime le Centre dans toutes ses composantes, arts plastiques, bibliothèque, musique, étude de la création industrielle.

20 « Ces décisions ont été prises dans l'esprit initial de Georges Pompidou, père-fondateur du Centre : le Centre doit développer sa pluridisciplinarité et doit rester un centre de création », a souligné le
25 Premier Ministre.

30 La deuxième direction, évoquée par M. Chirac, c'est la musique. Le Premier Ministre a rappelé que la première pierre du nouveau bâtiment du centre de musique (IRCAM), dirigé par Pierre Boulez, venait d'être posée. Cette tour de
25 m. de haut va donner un quart de surface supplémentaire à l'équipe du compositeur chef d'orchestre.

35 M. Chirac a tenu enfin à rendre un vibrant hommage à Mme Claude Pompidou, présente à ses côtés : « Sans elle, le gouvernement n'aurait pas été aussi sensibilisé », a-t-il dit.

40 François Léotard, venu aussi inaugurer cette exposition consacrée aux dernières années de Picasso (1953-1973), s'est montré « satisfait que ses orientations soient confirmées ». « Nous sommes deux
45 à soutenir le Centre », a-t-il lancé.

13) Football

Match international (amical)

Israël - Angleterre :

mission impossible pour les Israéliens

JERUSALEM, 16 fév (AFP) - L'équipe nationale d'Israël de football, qui n'a pas gagné un seul match au cours de ses douze dernières rencontres, tentera, en affrontant l'Angleterre en match amical mercredi après-midi au stade Raat Gan de Tel Aviv, de mettre un terme à une série noire bien inquiétante.

Les trois derniers matches des Israéliens ont été en effet loin d'être convaincants. Mis à part un résultat nul (1 - 1) le 27 janvier, face à une décevante équipe de France, Israël s'est incliné contre la Suisse (0 - 2) le 16 décembre et contre la Belgique (2 - 3) le 19 janvier.

Pour ajouter aux malheurs de l'équipe, l'entraîneur yougoslave Miljenko Mihik, de plus en plus critiqué, sera privé mercredi de son stratège Elie Ohana que le club belge de Mechelen a refusé de libérer.

En face, la formation anglaise, bien que privée de Gary Lineker, Mark Hateley, Trevor Stevens et Viv Anderson, comptera sur Peter Beardsley, l'attaquant de Liverpool, en super-forme actuellement, dont les débordements et la précision dans les passes ne sont pas sans rappeler Kevin Keegan, et Clive Allens (Tottenham) qui donneront sans nul doute du fil à retordre à une défense israélienne qui se cherche encore.

Il y a deux ans, l'Angleterre avait battu Israël par deux buts à un. Une marque qui risque fort, selon Bobby Robson, l'entraîneur anglais, d'être bien plus important mercredi.

Les entraîneurs communiqueront la composition des équipes mardi soir

14) Gouvernement-bilan prév-fil1

Les principaux points du bilan gouvernemental 86-88

PARIS, 16 fév (AFP) - « Liberté, redressement, solidarité » sont les trois grands axes du bilan gouvernemental 86-88, rendu public mardi par les services du Premier ministre Jacques Chirac.

Ce document, d'une quarantaine de pages, qui énumère, secteur par secteur, les réalisations gouvernementales depuis mars 86, s'efforce de montrer que « l'action entreprise va dans la bonne direction » et que « la majorité tout entière s'accorde sur ce bilan ».

En préambule, ce bilan relève qu'en 1988 « la majorité peut dire, non sans une légitime fierté : - engagement tenu - ». « Malgré la nouveauté et les difficultés de la situation intérieure, malgré la crise financière internationale (...), malgré la brièveté de la période qui nous est impartie pour obtenir des résultats tangibles, le défi a été relevé, et avec succès », souligne le texte, qui ajoute que « le bon cap a été pris ».

- La liberté -

« Le gouvernement a apporté la démonstration éclatante que la liberté restait, plus que jamais, le ressort du redressement économique et donc de la justice sociale ». « La liberté, c'est : d'abord la place de la France dans le monde », poursuit le document qui cite « la loi de programmation militaire, le développement de la coopération, la confiance restaurée dans les DOM-TOM, la contribution positive de la France à la construction européenne et l'affirmation de la vocation universelle de la France tant sur le terrain - Tchad, Golfe persique, Pacifique - que dans toutes les instances internationales ».

15) Gouvernement-Bilan flt2
Les principaux points ...

PARIS, 16 fév (AFP) - « La liberté, c'est ensuite le respect des droits fondamentaux de l'individu ». Le document fait état de l'action du

5 gouvernement contre le racisme, l'insécurité et en faveur de la liberté scolaire, ainsi que l'action menée pour « libérer » les entreprises : liberté des prix, de gestion et droit à la concurrence.

- Le redressement -

10 « Le gouvernement a apporté la démonstration éclatante que notre pays avait en lui-même toutes ressources pour aller de l'avant et devenir la nation la plus dynamique en Europe », selon le texte qui

15 note « le retour au dynamisme de l'économie française » : investissement productif +10 pc, croissance 2,1 pc en 87, et inflation limitée à 3,1 pc.

Le déficit budgétaire a été réduit de

20 25 pc, les charges des entreprises ont baissé de plus de 33 milliards de F, deux millions de familles modestes ont été exonérées de l'impôt sur le revenu et la TVA a baissé dans plusieurs secteurs. Le

25 pouvoir d'achat a cru de 1,6 pc par an, l'intéressement et la participation ont été encouragés, ainsi qu'une politique ambitieuse de l'équipement (TGV, autoroutes).

- La solidarité -

30 « La solidarité s'est renforcée de manière très concrète depuis deux ans : le nombre de chômeurs a baissé de 115.000 d'avril à décembre 87, l'emploi salarié a été préservé, et l'action en faveur de la

35 formation considérablement amplifiée ».

16) Gouvernement-bilan flt3-der
Les principaux points ...

PARIS, 16 fév (AFP) - Trois milliards de F ont été dégagés pour la formation des

5 chômeurs de longue durée, la sécurité sociale a été « sauvée », un système d'aide aux nouveaux pauvres « apparus depuis 1981 » a été mis en place. D'autre part un statut de la mère de famille a été institué et l'allocation parentale réformée. De nombreuses mesures fiscales ont enfin été

10 prises en faveur des familles.

L'ensemble de ces mesures sont réunies dans cinq chapitres intitulés : « une France plus forte et plus libre, une France plus sûre et plus solidaire, une

15 France plus démocratique et plus cultivée, une France plus moderne et mieux formée, une France plus indépendante et plus ambitieuse ».

Parmi les autres réalisations importantes, Matignon mentionne le rétablissement du scrutin majoritaire, les privatisations de 30 entreprises industrielles ou

20 bancaires, la libération de sept otages sur dix du Liban, le démantèlement de plusieurs réseaux terroristes, l'achèvement de l'indemnisation des rapatriés, l'instauration d'un pluralisme dans l'audiovisuel et la tenue d'un référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie.

30 « Une nouvelle impulsion est maintenant nécessaire pour amplifier les résultats obtenus et conduire la France vers le rang qui lui convient en Europe », conclut le texte. « Pour y parvenir, il nous

35 faudra la durée. Il nous faudra aussi la stabilité : la France n'a pas besoin d'une période d'incertitude politique, et pas davantage d'une interruption des efforts entrepris ». « La France a maintenant besoin de (...) de continuité dans l'effort », assure le document qui souligne que l'action 86/88 a été « conduite par Jacques Chirac et avec l'appui sans faille de sa majorité parlementaire ».

40

17) Otages-Kauffmann fl1

Toute la classe politique présente au rassemblement en faveur de Jean-Paul Kauffmann

PARIS, 16 fév (AFP) - L'épouse du président de la République, des hommes politiques de tous bords, des personnalités de la presse et du spectacle : ils étaient
5 tous là, mardi en fin de matinée, près de la péniche de l'Association des Amis de Jean-Paul Kauffmann, amarrée près du Pont-Neuf, pour marquer leur solidarité avec la famille du journaliste au millième jour de sa captivité au Liban.
10

Initialement, ce rassemblement était prévu sur la péniche. Mais, la crue de la Seine l'ayant isolée de la terre ferme, c'est sur la rampe d'accès au quai que chacun fut convié à déguster l'une des mille crêpes - une par jour de détention - préparées en l'honneur des 27 marathoniens bretons partis dimanche de Quimperlé (Finistère) et arrivés comme prévu à 11h30. L'un
15 d'eux a remis à Joëlle Kauffmann l'un des anneaux qui servait symboliquement de relais aux coureurs, en lui disant : « vous aurez le droit de le jeter quand tous les otages auront été libérés ».

Le gouvernement était représenté par le ministre des Relations avec le Parlement, André Rossinot, et le secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, Claude Malhuret. « Je suis venu pour exprimer ma solidarité », a déclaré ce dernier, se refusant à toute autre déclaration « dans l'intérêt des otages ».
25

La majorité était également représentée, notamment, par le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chaban-Delmas, et le secrétaire général du RPR, Jacques Toubon.
30

18) Otages-Kauffmann fl2-der

Toute la classe politique...

PARIS, 16 fév (AFP) - Côté opposition, beaucoup d'anciens ministres socialistes - Laurent Fabius, Jack Lang, Georges Fillioud - et de responsables de partis, Georges Marchais et Roland Leroy pour le PCF, Lionel Jospin pour le PS, ce dernier déclarant qu'il continuerait à participer à ce type de manifestation « jusqu'à la libération des otages ».
5

Dans la cohue, croissante au fil des minutes, on notait encore la présence de nombreux confrères de Jean-Paul Kauffmann, dont Christine Ockrent et Bernard Pivot, animateurs du Comité des journalistes pour la libération des otages français au Liban, et Jean-François Kahn, directeur de l'Evènement du Jeudi et employeur de Kauffmann.
10

Étaient aussi présents Roger Auque, un des deux derniers otages français libérés au Liban, Harlem Désir, Guy Bedos. Enfin, Danielle Mitterrand, l'épouse du Président de la République, avait également tenu à venir saluer Joëlle Kauffmann. « Je suis venue comme tous les Français qui soutiennent cette action, parce qu'ils sont indignés », a-t-elle déclaré.
15

Faisant part de son émotion, Mme Kauffmann a pour sa part déclaré qu'il était « important que les ravisseurs sachent que la France entière est unie ».
20

Auparavant, au nom de l'Association des amis de Jean-Paul Kauffmann, l'architecte Michel Cantal-Dupart avait fait une brève allocution pour dénoncer cette situation « injuste et anormale » qu'« aucune cause ne peut justifier ». « Aujourd'hui, a-t-il ajouté, le peuple français dit : on en a marre ». Et de conclure, en désignant le rassemblement : « et si c'était la dernière fois ? »
25
30
35
40

19) Otages-Kauffmann

Mille jours de détention pour Jean-Paul Kauffmann : l'espoir à Corps-Nuds

RENNES, 16 fév (AFP) - « Nous avons prévu de passer cette journée dans le recueillement. Nous avons du changer nos projets ». Il y avait peu de place pour le recueillement mardi dans le pavillon de Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine), où habitent Odette et Marcel Kauffmann, les parents de Jean-Paul.

Pour le millièrme jour de détention du journaliste au Liban, la maison s'est soudain animée dans un va-et-vient inhabituel de journalistes et de visiteurs. « C'est mieux ainsi, plus nous sommes entourés, mieux nous tenons », raconte Odette Kauffmann, un sourire aux lèvres, en servant le café.

Chez les Kauffmann, parents et enfants réunis, mardi sera une journée pleine d'espoir. « Une journée passée dans la réalité, avec Jean-Paul. A chaque instant, je me demande : « Est-ce qu'il sait que cela fait mille jours ? », s'interroge Odette. « Ceux qui souffrent, ce sont eux, là-bas, lance Gérard, un des frères de Jean-Paul, en désignant les photos du journaliste, posées sur la cheminée. Nous, nous n'avons pas le droit de flancher, pas le droit d'avoir des états d'âme ».

En fin d'après-midi, deux ballons doivent s'élever au-dessus de Corps-Nuds, depuis la place de la Liberté. Une lacardée sur une vitre du bâtiment cache une photo du journaliste, et ces mots « Souvenir du Liban ». Le soir venu, les projecteurs de télévision éteints, l'attente allait se poursuivre, en silence, dans la maison des Kauffmann.

20) URSS-politique prév-flti

Le prochain plénum du PCUS : un nouveau test politique pour Mikhael Gorbatchev

par MILAN DRAGOVIC

MOSCOU, 16 fév (AFP) - La réunion cette semaine du Comité central du Parti communiste de l'URSS constituera un nouveau test majeur pour le chef du Kremlin, M. Mikhael Gorbatchev, et devrait fournir de nouvelles indications sur les résistances opposées à ses réformes, estime-t-on à Moscou de sources diplomatiques.

Cette réunion, qui devrait débiter mercredi selon des sources officieuses, sera consacrée à la réforme de l'enseignement. Le thème est cependant suffisamment vaste pour recouvrir les aspects idéologiques, politiques, sociaux et économiques de la « perestroïka » (restructuration) en cours. Le débat devrait logiquement refléter l'actuel rapport des forces au sein de la hiérarchie, où s'affrontent partisans et adversaires d'un changement en profondeur du système soviétique.

Face aux tiraillements que suscitent ses réformes, M. Gorbatchev avait renvoyé dos à dos ses opposants de « droite » et de « gauche » - les conservateurs et les ultras de la restructuration - lors d'une rencontre, début janvier, avec les responsables de la presse soviétique. S'il avait omis d'identifier les premiers, il avait parmi les seconds clairement visé M. Boris Eltsine, l'ancien numéro un du PC pour Moscou, limogé en novembre pour son excès de zèle dans la mise en oeuvre de la « perestroïka » et de son corollaire, la « glasnost » (transparence).

21) URSS-politique fit2
Le prochain plénum...

MOSCOU, 16 fév (AFP) - L'affaire Eltsine, la plus grave crise politique qu'ait connue le chef du Kremlin depuis son entrée en fonctions en mars 85, l'a

5 incontestablement affaibli et a constitué pour lui un avertissement sérieux, estiment les observateurs.

M. Gorbatchev n'en a pas moins affirmé sa volonté de poursuivre son effort de refonte de la société. Mais en même

10 temps, des difficultés sont signalées de toutes parts dans l'application des nouvelles mesures économiques destinées à rendre les entreprises plus autonomes.

15 Les pénuries de produits alimentaires et de consommation courante se sont aggravées au cours des derniers mois, 13 pour cent des unités de production tourment à perte et un quart d'entre elles

20 sont endettées envers l'Etat, tandis que leurs stocks grossissent, faute de débouchés pour une marchandise de mauvaise qualité.

La presse se fait quotidiennement l'écho de récriminations adressées au

25 pouvoir central par des chefs d'entreprise désemparés, incapables d'appliquer le principe de l'autofinancement, entré en vigueur le 1^{er} janvier. Les critiques visent

30 au premier chef le tout-puissant Gosplan (comité d'Etat à la planification), accusé de pratiques bureaucratiques. Son président, M. Nikola-Talyzine - nommé fin 1985 par

35 M. Gorbatchev - a été destitué il y a dix jours et remplacé par M. Youri Maslioukov, jusqu'alors chargé de l'industrie d'armement au sein du gouvernement. Ce remaniement a été perçu dans les

40 milieux diplomatiques comme un nouvel échec pour le chef du Kremlin.

22) URSS-politique fit3-der
Le prochain plénum...

MOSCOU, 16 fév (AFP) - Dans ce contexte, une réforme de l'enseignement apparaît cruciale, les autorités soulignant qu'un véritable décollage économique

5 passe par la formation d'une nouvelle génération de cadres industriels et de gestionnaires, aptes à répondre aux impératifs du développement technologique.

10 En matière de « démocratisation », un consensus semble se faire sur la nécessité d'instituer le principe de l'électivité de l'encadrement. En revanche, la suggestion avancée il y a un an par

15 M. Gorbatchev de choisir les responsables du parti parmi plusieurs candidats et de les élire au scrutin secret a quelque peu été mise en veilleuse. La Pravda l'a cependant

20 rappelée cette semaine, signe que cette proposition reste d'actualité, à quatre mois de la Conférence fédérale du PCUS, sorte de mini-congrès appelé à dresser un bilan des trois premières années de l'ère

25 Gorbatchev. Le débat sur l'histoire, source de querelles entre réformateurs et conservateurs, devrait occuper une place de choix dans les travaux du plénum, après la

30 réhabilitation récente de nombreux dirigeants bolchéviques fusillés sous Staline et alors que de nouveaux manuels scolaires sont en chantier.

Les observateurs s'attendent par ailleurs à un remaniement du Politburo, dont l'éviction de M. Eltsine est tenue pour probable. Ils relèvent également que

35 depuis la nomination en novembre, à la tête du comité du PC pour Moscou, de M. Lev Zakov - jusqu'alors chargé de superviser le secteur militaire - l'armée n'est plus représentée au Politburo par un

40 membre titulaire.

23) Omnisports-olympisme filii
Calgary-88
Ski-alpin

La presse suisse fait un triomphe à ses champions

GENEVE, 16 fév (AFP) - « Super Pirmin », « Le crack des cracks », « D'or et d'acier », « Pirmin et Pitsch (Mueller) vous êtes les plus grands », « fantastique doublé suisse »... la presse helvétique ne tarit pas d'éloges mardi après le doublé de ses skieurs dans la descente olympique.

Le quotidien populaire alémanique « Blick », rappelant qu'« il y a des hommes qui sont en avance sur leur temps », va jusqu'à comparer Zurbriggen à des génies « tellement exceptionnels » comme Leonard de Vinci, Mozart et Einstein.

« Que cette Suisse-là fait plaisir », s'exclame Michel Baettig dans l'éditorial de « La Suisse ». « Au-delà de cette victoire, c'est toute l'organisation du ski suisse qui triomphe. (...) On est loin - très loin - de la solution de facilité que représente souvent les transferts d'étrangers dans certains sports. »

Notant qu'après la victoire de Klammer en 1976 « les Jeux olympiques avaient consacré des descendeurs de second plan », Pierre Nuslé l'envoyé spécial de la « Tribune de Genève » indique que « Zurbriggen redonne au titre olympique de la discipline reine du ski alpin sa réelle valeur, une véritable signification. »

De son côté Mario Luini dans « 24 Heures » s'étend sur la déception du second : « Les larmes de Peter Mueller (...) trahissaient l'immense désarroi d'un homme qui venait de perdre ce qui sera sans doute son dernier grand combat. »

Jacques Deschenaux, commentateur de la télévision suisse-romande, s'interroge également dans un billet publié par la « Tribune de Genève » sur l'avenir de ces deux champions qui méritaient selon lui tous deux « le sacre olympique (...) Vont-ils tous deux se retirer de la compétition à la fin de la saison ? On peut le craindre. L'absence des personnalités attachantes de ces deux champions, créerait à coup sûr (...) un vide bien difficile à combler. »

24) Omnisports-olympisme filii-der
Calgary-88 - Ski-alpin - La presse suisse...-

GENEVE, 16 fév (AFP) - La presse romande, qui a déploré l'absence de retransmission en directe des télévisions françaises à l'heure où un Français montait sur le podium pour la première fois depuis vingt ans, réserve une part de ses éloges à Frank Piccard, 3^{ème} derrière les intouchables helvétiques. Serge Lang, envoyé spécial de « La Suisse », salue la médaille de bronze du Français qui a réussi « l'exploit qu'on attendait de lui ».

« Piccard a séduit les grands », écrit encore Mario Luini dans la « Tribune de Genève », cette fois, en relevant les propos de Franz Klammer : « Pour moi, ce sera l'homme à battre dans les années à venir ». Evelyn Boyer, l'envoyée spéciale du « Matin », en profite pour souligner « la formidable revanche de Roland Francey (NDLR : l'entraîneur suisse de l'équipe masculine française), éjecté comme un paria trois semaines avant ces Jeux et qui, finalement, est à Nakiska, là où il devait être, à sa vraie place... ».

Mario Luini n'hésite pas à railler celui qui avait décidé d'écartier Francey voici un mois : « Et pan sur le bec de Jean-Pierre Puthod, Bernard Tapie de sous-préfecture et grand bla-blateur en chef du ski français, qui avait essayé de se débarasser de tous ceux qui auraient pu, mieux que lui, faire valoir leur droit sur les futures éventuelles médailles françaises de Calgary. En voilà toujours une qui lui est passée sous le nez ! », s'exclame le journaliste dans la « Tribune de Genève ».

25) Média-presse lead-filt

La Générale Occidentale et CEP Communication créent le Groupe de la Cité

PARIS, 16 fév (AFP) - La Générale Occidentale (groupe CGE) et CEP Communication (groupe Havas) ont annoncé, mardi, le rapprochement de leurs activités édition dans une entité commune, baptisée le Groupe de la Cité, qu'elles contrôleront à hauteur de 72% au travers d'une holding commune (50/50).

Par ailleurs, un second accord est intervenu entre la GO et Havas, au terme duquel la première va entrer dans le capital de CEP à hauteur d'environ 23% et en devenir le second actionnaire derrière Havas. L'opération se fera par le biais d'une augmentation de capital réservée à la GO au prix de 1.350 F par action.

Le PDG de la GO, Ambroise Roux, a indiqué que l'accord prévoyait que la participation de sa société dans CEP serait constamment égale au 2/3 de celle d'Havas (actuellement 35 %). Le ticket d'entrée de la GO, environ 23%, devrait ainsi se situer autour de 590 MF.

Dans les faits, la CEP va apporter aux Presses de la Cité, filiale à 59% de la Générale Occidentale, la société Larousse-Nathan, qui contrôle ses activités éditions. L'ensemble sera abrité par Les Presses de la Cité qui va prendre le nom de Groupe de la Cité, société cotée à la Bourse à Paris.

Le nouveau groupe aura un chiffre d'affaires consolidé de 5 milliards de FF (dont 700 MF à l'étranger) et détiendra 100% des sociétés Larousse, Nathan, Bordas, Presses de la Cité et 50% de France-Loisirs (VPC).

Le Groupe de la Cité sera présidé par M. Christian Brégou, qui conservera ses fonctions de PDG de CEP Communication. M. Roux a en effet confirmé mardi que le président des Presses de la Cité, Bruno Rohmer, avait renoncé à participer à la direction du nouveau groupe.

26) Média-presse lead-filt-der
La Générale Occidentale ...

PARIS, 16 fév (AFP) - Par ailleurs, il a été décidé de créer une holding de tête, qui n'a pas encore reçu de nom. Cette holding sera détenue à égalité par CEP et GO et contrôlée à 72% du Groupe de la Cité, le solde étant entre les mains de CERUS (groupe De Benedetti), MM. Worms et Cie et le public.

C'est cette holding qui définira et coordonnera la stratégie du Groupe de la Cité. Son élément moteur sera un comité stratégique auquel participeront MM. Roux, Brégou et Pierre Dauzier, PDG d'Havas.

Le président de la holding de tête sera désigné par la GO et son directeur général par CEP. MM. Roux et Brégou occuperont ces fonctions.

M. Roux a souligné à plusieurs reprises que cette holding devra être un élément « vital » de l'ensemble créé. Il devra, a-t-il dit, assurer une parfaite coordination entre la GO et CEP.

Le président de la Générale Occidentale a également insisté sur le fait que les activités presse (L'Express pour la GO, et la presse professionnelle pour CEP) n'étaient pas visées par l'accord.

Pour sa part, M. Brégou a estimé que l'alliance GO/CEP était exemplaire. Elle est, a-t-il dit, une réponse professionnelle, hors des batailles, aux défis économiques internationaux du secteur.

Le nouveau groupe, a-t-il ajouté, se classe à la seconde place en France (derrière Hachette avec moins de 20% du marché), à la troisième en Europe et dans les 10 premiers du monde occidental.

Le Groupe de la Cité, a-t-il également affirmé, a quatre objectifs :

- devenir un des leaders mondiaux de l'édition,
- être une pôle européen de l'édition éducative,
- être un facteur de développement du marché de l'édition,
- allier la puissance à la créativité.

27) Justice-AD flt1

Trois heures sous perfusion par jour pour les quatre grévistes de la faim

PARIS, 16 fév (AFP) - A la veille de la comparution de Nathalie Ménigon devant la Cour d'Assises spéciale de Paris pour la fusillade de 1980, il est toujours impossible de dire si elle pourra assister à son procès : selon la Chancellerie, « sous perfusion trois heures par jour » depuis jeudi dernier, elle sera en état de venir, mais selon son avocat Me Bernard Ripert, elle est tout à fait hors d'état d'être transportée.

La situation de ses trois camarades - Jean-Marc Rouillan, Joëlle Aubron et Georges Cipriani - qui ont commencé, comme elle, une grève de la faim le 1^{er} décembre, est analogue : ils sont à l'Hôpital des prisons de Fresnes, sous perfusion, trois heures par jour également.

Selon leur avocat interrogé à Grenoble, « leur état de santé ne leur permet pas de se défendre, comme il se doit, dans un procès d'Assises ». Aussi, indique-t-il, « j'envisage, si on oblige Nathalie Ménigon et Jean-Marc Rouillan (qui doit être jugé pour un hold-up du 22 au 26 février) à comparaître, de ne pas les assister, en signe de protestation ».

Ces chefs historiques d'AD qui ont été arrêtés ensemble à Vitry-aux-Loges le 21 février 1987 protestent, par cette action, contre leurs conditions de détention et notamment l'isolement auquel ils étaient soumis, dans leurs cellules, pendant les promenades, dans les couloirs, et l'absence de permis de visite pour certains d'entre eux.

28) Justice-AD flt2-der

Trois heures ...

PARIS, 16 fév (AFP) - Les quatre grévistes se refusent à tout contrôle médical, et notamment à la prise de poids, mais ont accepté la perfusion, « plutôt que de se la voir imposer », explique Me Ripert. Selon les parents de Jean-Marc Rouillan, leur fils a perdu trente kilos depuis le début de sa grève de la faim. Me Ripert précise qu'il en « est de même pour les trois autres grévistes : une perte de poids de 30 kilos environ ».

Le juge Jean-Louis Bruguière, qui devait notifier la prolongation de leur mandat de dépôt à Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, dans d'autres affaires en cours d'instruction, s'est déplacé lundi pour la leur signifier. On indique mardi à la Chancellerie que le juge a agi ainsi, sur suggestion des médecins, afin d'éviter « une extraction compliquée pour une formalité mineure de quelques minutes ».

La Cour d'Assises spéciale doit examiner mercredi la fusillade ayant opposé Nathalie Ménigon, le 13 septembre 1980, à des policiers qui lui avaient tendu une souricière. jeudi et vendredi, ces mêmes sept magistrats professionnels auront à juger une tentative de meurtre contre Alain Carpentier qui aurait été commise par Nathalie Ménigon, Régis Schleicher et Jean-François Gailhac. Enfin, troisième procès, du 22 au 26 février, les frères Halfen, Vincenzo Spano, Jean-Marc Rouillan et Régis Schleicher devront répondre de deux hold-up commis les 30 juillet 1983 et 14 octobre 1983.

29) Edition-presse lead-flt1

Démission de Bruno Rohmer, PDG des Presses de la Cité et du groupe Express

PARIS, 16 fév (AFP) - M. Bruno Rohmer, PDG des Presses de la Cité et du groupe Express, a démissionné de ses fonctions, à la suite de la création du nouveau « Groupe de la Cité », qui sera dirigé par M. Christian Brégou, patron de CEP communication.

M. Rohmer a fait cette annonce dans une lettre datée du 15 février et adressée à ses salariés.

Cette démission a été confirmée mardi matin par M. Ambroise Roux, patron de la Générale Occidentale lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la création du nouveau groupe.

« Je savais, souligne M. Rohmer dans sa lettre au personnel, que ma venue à la tête des Presse de la Cité s'était faite dans le cadre d'une stratégie de développement d'un grand groupe multimédia international dans lequel l'Express devait jouer un rôle prépondérant. C'est dans cette perspective que j'avais accepté la présidence. Des accords viennent d'intervenir entre la Générale Occidentale et CEP Communication qui, je l'espère, devraient permettre de poursuivre l'expansion des Presses de la Cité ».

« Toutefois, ajoute-t-il, en ce qui me concerne ces événements me contraignent à quitter mes fonctions à la tête de l'Express comme des Presses de la Cité. Certes je n'ai passé auprès de vous que très peu de mois. Ils m'ont toutefois suffi à me conforter dans l'idée que l'Express possède un avenir aussi prometteur que son passé fut brillant. J'y ai rencontré des professionnels enthousiastes avec qui je me suis parfaitement entendu et auxquels je souhaite une grande réussite dans l'avenir ».

30) Edition-presse lead-flt2-der
Démission ...

PARIS, 16 fév (AFP) - De son côté, M. Ambroise Roux, tout en saluant le travail de M. Rohmer, « notre ami », a estimé que l'accord était « un peu assombri » par ce départ. M. Roux a notamment souligné que M. Rohmer avait constitué chez Larousse il y a encore peu de temps un tandem « très brillant » avec M. Brégou.

Les rênes du nouveau groupe de la Cité étant confiées à M. Christian Brégou, M. Rohmer a précisé à l'AFP qu'il partait « serein », mais qu'il ne voulait pas être « le numéro deux ».

Agé de 46 ans, Bruno Rohmer, ancien de HEC, avait été nommé à la tête des Presses de la Cité et du groupe Express en 1987, après avoir occupé des fonctions de direction à la tête de Nathan et de Larousse, deux maisons d'édition où son passage avait été salué comme un succès.

31) RFA-USA flt2
Le chancelier Kohl ...

BONN, 16 fév (AFP) - Le sujet a déjà donné lieu, il y a 10 jours, à un quasi-affrontement entre Bonn et Washington lors du traditionnel colloque organisé par la revue Wehrkunde à Munich (sud de la RFA), qui réunit les plus grands experts et responsables occidentaux sur les dossiers sécuritaires.

Le secrétaire américain à la Défense, M. Frank Carlucci, apparemment décidé à contrer la puissante offensive de charme en faveur de la dénucléarisation lancée par Moscou, avait alors rappelé Bonn aux engagements pris par l'OTAN à Montebello (Canada) en 1983 et qui prévoient la modernisation des arsenaux nucléaires de l'Alliance.

M. Carlucci avait même agité la menace d'un retrait des troupes américaines de RFA dans le cas où Bonn imposerait la poursuite du processus de dénucléarisation. Mais le chancelier, demeuré vague à Munich sur la question de modernisation, a dans les jours suivants affuté ses arguments contre une décision qui, comme l'a souligné M. Franz-Josef Strauss, ministre-président ultra conservateur de Bavière, « ne trouvera jamais de majorité au parlement fédéral, en raison de l'impact de la propagande de Mikhael Gorbatchev en RFA ».

Le chancelier Kohl a d'ailleurs obtenu un soutien très remarqué de l'opposition sociale-démocrate (SPD) pour son opposition à Washington et son plaidoyer pour la poursuite du désarmement dans tous les domaines, notamment celui des armes chimiques qui divise aussi la RFA et les Etats-Unis.

32) RFA-USA flt3-der
Le chancelier Kohl ...

BONN, 16 fév (AFP) - MM. Kohl et Genscher seront reçus par le président Ronald Reagan, par le secrétaire d'Etat George Shultz et par le secrétaire au Trésor James Baker. La coopération dans les domaines économique et financier sera après le thème sécuritaire le grand sujet de cette visite. Bonn devrait une nouvelle fois rejeter les demandes américaines de re'ance de la conjoncture en faisant valoir, comme le dit M. Ost, que la RFA « par sa dernière réforme fiscale, sa politique expansive, et ses bas taux d'intérêt apporte une contribution importante au développement de l'économie mondiale ».

33) Pont-Ré flt1

Les longues files d'attente pour l'île de Ré ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir

LA ROCHELLE, 16 fév (AFP) - Les longues files d'attente de l'été devant les bacs de l'île de Ré ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir pour les
5 automobilistes. Depuis lundi, cette île n'est plus qu'une presqu'île grâce à un pont qui la relie au continent.

Certes, l'ouvrage n'est pas totalement
10 terminé et les particuliers ne pourront pas franchir les 2,9 kms du pont avant la mi-juin. Mais le dernier voussoir (élément du tablier) a été posé lundi en fin d'après-midi, reliant ainsi avec plus d'un mois
15 d'avance sur le programme prévu la Pointe des Sablanceaux (commune de Rivedoux) à La Pallice, au nord de La Rochelle.

M. Francis Bouygues, dont la société est chargée de la construction, et
20 M. François Blaizot, président du conseil général de la Charente Maritime, maître d'ouvrage, ainsi que plusieurs centaines de Retais étaient présents à cette cérémonie qui marque la fin des travaux de premier
25 oeuvre de ce pont qui a coûté 538 millions de F. à l'assemblée départementale (somme qui devra être couverte par les recettes des péages).

34) Pont-Ré flt2-der

Les longues

LA ROCHELLE, 16 fév (AFP) - L'ouvrage, large de 15,5 m, supportera une chaussée de deux voies et deux pistes cyclables culminant à 32 m au-dessus des
5 plus hautes eaux, et permettra de gagner l'île ou le continent en moins de cinq minutes (contre vingt à trente minutes avec les bacs qui, en outre, ne fonctionnent pas la nuit).

10 Il n'a fallu qu'un peu plus d'un an à l'entreprise Bouygues pour arriver à bout de cette première phase d'un pont dont la légalité demeure contestée par plusieurs associations de défense de
15 l'environnement.

Deux déclarations d'utilité publique ont été annulées par le tribunal administratif de Poitiers, et une troisième signée fin novembre 87 est à nouveau
20 attaquée par quatre associations.

Par ailleurs, le tribunal des conflits a été saisi de deux décisions des tribunaux de grande instance qui se sont déclarés
25 compétents pour connaître deux plaintes des adversaires de la construction du pont demandant la suspension des travaux.

« Ceux qui sont opposés au pont sont dans la grande majorité des gens qui n'ont à Ré qu'une résidence secondaire »,
30 affirme un conseiller général. « Pour moi en tout cas ce n'est pas trop tôt, dit un vieux Retais. Ca fait 45 ans que je l'attends ce pont. »

35) Espace-Jeunes flt1

Un simulateur de missions spatiales pour le « Space Camp » de Patrick Baudry à Blagnac

PARIS, 16 fév (AFP) - Le projet de « Space Camp » de l'astronaute Patrick Baudry à Toulouse-Blagnac vient de franchir une étape importante avec l'annonce de la construction d'ici à la fin de l'année où il sera opérationnel, d'un simulateur de missions spatiales par la société Alcatel CGA-HBS.

Ce simulateur constituera une reproduction en vraie grandeur du poste de pilotage de l'avion spatial « Hermès » dans lequel les astronautes européens prendront place dans les années 1997-98.

Pour les jeunes apprentis astronautes, de 9 à 17 ans, de ce « space camp » conçu d'après le modèle américain de Huntsville (Alabama), y prendre place sera vraiment s'installer aux commandes d'Hermès et piloter l'avion spatial.

Tous les équipements du poste d'équipage y seront simulés. Des images de synthèse qui s'afficheront devant les hublots fourniront le paysage spatial, de la position de décollage en haut de la fusée Ariane-5 à son arrivée en orbite, avec un rendez-vous dans l'espace puis l'atterrissage. La vue, mais aussi les bruits seront donnés pour rendre ce vol simulé aussi réaliste que possible.

36) Espace-Jeunes flt2-der

Un simulateur de mission spatiale.

PARIS, 16 fév (AFP) - Parallèlement à ce cockpit existera une salle où d'autres stagiaires pourront voir et vivre une mission à l'autre bout, au sol, devant les consoles d'une salle de contrôle tout aussi réaliste.

L'installation de ce simulateur de mission représente quelque 5 à 6 millions de francs sur un budget total de 80 à 100 millions de francs tout compris.

Le Space Camp Patrick Baudry qui devrait ouvrir une première partie de ses installations à la mi-1988, selon les plans initiaux, comprendra trois unités : un centre spatial junior, où se trouvera ce simulateur, un centre de loisirs culturel axé sur la conquête de l'espace et un parc de loisirs. Il devrait être terminé en 1992.

Installé sur un terrain offert par la commune de Blagnac où réside l'astronaute français, le Space Camp est cofinancé par la Société de Recherche et de Développement des Marchés (SDRM) et par la Société Lyonnaise ESTEL (Espace, Tourisme et loisirs).

Patrick Baudry est l'un des deux astronautes français ayant volé dans l'espace. Il a participé au 18^{ème} vol d'une navette spatiale à bord de Discovery, du 17 au 24 juin 1985. Mais il s'était entraîné, comme Jean-Loup Chrétien dont il était la doublure, deux ans à la Cité des Etoiles près de Moscou, pour un vol à bord d'un Soyouz et de la station spatiale soviétique Saliout-7. Ingénieur de bord pour ce premier vol spatial franco-soviétique, Jean-Loup Chrétien avait passé 189 heures dans l'espace entre le 25 juin et le 2 juillet 1982.

37) Actualités-sociales

M. Bergeron (FO) : les CCP devraient accorder des prêts

PARIS, 16 fév (AFP) - Le secrétaire général de FO André Bergeron a annoncé mardi qu'il avait écrit au Premier Ministre pour que les chèques postaux puissent

5 accorder des prêts afin de fidéliser la clientèle qui se raréfie au profit des banques.
C'est, pour M. Bergeron, le moyen de sauver les services financiers de la poste :
10 chèques postaux, caisse nationale d'épargne et SICAV qui représentent 52% de l'activité des bureaux (contre 42% pour l'activité postale et 6% pour le téléphone et le télégraphe). Mais, depuis 1970, ils ont
15 perdu la moitié de leurs parts de marché car il ne pratiquent pas le crédit.

M. Bergeron tient à ces services financiers car ils justifient le maintien de plus de 10.000 bureaux de poste, en plus
20 des quelque 7.000 absolument nécessaires à la distribution du courrier. Or, « sans école ou bureau de poste, les petites communes rurales ne peuvent que mourir », affirme-t-il.

38) Automobile

Acquittement du pilote italien Michele Alboreto

BRUXELLES, 16 fév (AFP) - Le pilote automobile italien Michele Alboreto, inculpé de coups et blessures involontaires sur la personne d'un cameraman belge lors
5 du Grand Prix de Belgique de F1 en septembre 1985, a été acquitté mardi par le tribunal correctionnel de Verviers (province de Liège), a-t-on appris de source judiciaire.

10 René Fruchter, technicien de la RTBF (télévision publique belge francophone), avait été renversé par la Ferrari d'Alboreto qui prenait place sur la grille de départ, avec un retard imputé à un changement de
15 véhicule. Le cameraman, qui prenait un plan rapproché du pilote belge Thierry Boutsen, se trouvait à un endroit autorisé en bord de piste lorsqu'une roue de la
20 voiture lui passa sur la jambe.

Les avocats de la partie civile réclamaient 3 millions de FB (quelque 500.000 FF) de dédommagement pour leur client qui a souffert d'une incapacité de travail pendant un an et est handicapé à 20 pc.

25 Le juge belge a estimé qu'il ne s'agissait ni d'une faute pénale, ni d'une faute civile mais d'un simple incident de sport. « Le caméraman est le premier garant de sa sécurité et est à l'origine de l'accident »,
30 a conclu le magistrat. Selon lui, le geste du technicien effectué au moment du passage de la voiture a été la cause de l'accident et Alboreto n'a donc pas manqué aux mesures de sécurité en regagnant sa place
35 sur la grille de départ.

39) Divers-voit

Une école cambriolée quatre fois en une semaine

LYON, 16 fév (AFP) - Le groupe scolaire Paul-Langevin, à Venissieux, dans la banlieue sud de Lyon, a subi quatre cambriolages au cours de la même 5 semaine qui vient de s'écouler, a-t-on appris, mardi, de bonne source.

Au cours de ces différentes expéditions, les voleurs ont emporté, avec de nombreux objets de valeurs, la totalité 10 du matériel audiovisuel.

A leur troisième cambriolage, ils ont également dérobé les clés de l'établissement. Cependant, pour leur quatrième incursion, dimanche après-midi, ils ont procédé une nouvelle fois par 15 effraction, brisant portes et fenêtres. Ne trouvant plus grand chose à prendre, ils ont fracassé du mobilier intransportable, maculé de peintures les murs et les 20 plafonds et détruit des fournitures et des livres scolaires.

40) Divers-disparitions

Demande de réouverture d'enquête sur 2 disparitions à Pontcharra (Isère)

GRENOBLE, 16 fév (AFP) - M. Georges Rossetti, avocat des familles de deux jeunes femmes disparues en 1985 et 1986 à Pontcharra (Isère), va demander 5 avant fin février un complément d'informations à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble pour rouvrir l'enquête sur ces disparitions et mieux connaître l'emploi du temps d'un suspect, 10 apprend-on mardi auprès de l'avocat.

Un précédent magistrat instructeur avait prononcé un non-lieu dans les dossiers de Mme Marie-Thérèse Bonfanti, domiciliée à La Rochette (Savoie), disparue 15 le 22 mai 1986 dans cette ville où elle distribuait des journaux gratuits, et de Mlle Marie-Ange Billoux, 19 ans, domiciliée à Pontcharra et disparue le 9 mai 1985 au même endroit que Mme Bonfanti.

Dans son mémoire à la chambre d'accusation, Me Rossetti met nommément en cause un habitant de cette petite ville, qui a « un lourd passé d'agression au 20 préjudice de femmes », et qui habite une maison près de laquelle ont été aperçues 25 pour la dernière fois les deux jeunes femmes.

« Il n'est pas possible de prendre une décision de non-lieu dans ce dossier sans 30 procéder à une reconstitution de l'emploi du temps du suspect », estime l'avocat, qui ajoute qu'une « connaissance plus complète de la vie passée et des propriétés immobilières du suspect permettrait peut-être de renouveler les recherches de la 35 cachette du corps de Mme Bonfanti et de donner une nouvelle chance d'aboutissement à l'enquête ».

De son côté, la gendarmerie de 40 Pontcharra a confirmé les soupçons qu'elle avait contre le même homme mais a précisé « qu'aucun élément concret ne prouvait sa culpabilité ».

La chambre, si elle accepte la requête 45 de Me Rossetti, décidera alors de rouvrir l'instruction de ces deux affaires en nommant un magistrat instructeur. Dans cette même petite ville, en 1981, une autre femme, Mme Liliane Chevènement, avait 50 été retrouvée assassinée.

41) Rugby
 Tournoi des Cinq Nations
 Angleterre : Chris Oti, le premier
 joueur Noir du XV anglais

LONDRES, 16 fév (AFP) - Evénement dans le monde du rugby anglais : le 5 mars à Murrayfield pour affronter l'Ecosse dans le cadre du Tournoi des Cinq Nations et de la Calcutta Cup, « le XV de la rose » 5 comptera dans ses rangs, pour la première fois de son histoire, un joueur Noir, Chris Oti.

10 Agé de 22 ans, étudiant à l'université de Cambridge, Chris Oti, appelé en remplacement de Mike Harrisson, n'est pas un inconnu pour les amateurs de rugby britannique. Deux fois sélectionné dans l'équipe d'Angleterre « B », le trois-quarts aile des « Blues » (Cambridge) 15 s'est signalé cette année pour la première fois à l'attention du grand public, en inscrivant à Twickenham deux superbes essais dans le match qui oppose traditionnellement 20 Oxford à Cambridge.

« Je suis absolument ravi. Depuis samedi, je savais que cela pouvait arriver. Mais entendre son nom dans l'équipe, c'est vraiment quelque chose de différent », 25 avouait Oti, très ému par sa sélection. Geoff Cooke, l'entraîneur anglais, ayant préféré déplacer à droite Rory Underwood, plus expérimenté, Chris Oti, pour sa première cape en équipe 30 d'Angleterre, jouera à l'aile gauche, son poste de prédilection. Un poste dont il entend devenir l'indiscutable titulaire.

42) Otages-Kauffmann
 Des urnes à la mairie de Nantes
 pour écrire aux otages du Liban

NANTES, 16 fév (AFP) - Pour le 1.000^{ème} jour de détention de Jean-Paul Kauffmann, la municipalité de Nantes, a placé des urnes à la mairie et dans les 5 mairies annexes de la ville, afin de permettre aux habitants de manifester leur solidarité en écrivant aux quatre otages Français au Liban.

10 Le 16 mars prochain, a inc'iqué dans un communiqué, la mairie de Nantes, les cartes postales seront acheminées directement à Beyrouth (Liban), via le comité de soutien au journaliste Français.

15 Au Mans (Sarthe), un cèdre du Liban a été planté symboliquement, mardi matin, dans un jardin public de la ville, en présence de journalistes et de personnalités réunies par le club de la presse et de la communication.

43) Présid.-Barre

Raymond Barre préside son premier conseil politique de campagne

PARIS, 16 fév (AFP) - Raymond Barre a présidé, mardi après-midi à l'Assemblée nationale, son premier conseil politique de campagne en présence notamment de François Léotard, André Rossinot, Pierre Méhaignerie, Simone Veil et Jean Lecanuet.

Quatre nouveaux membres ont été désignés pour faire partie de cette instance qui regroupe tous les responsables des partis de la confédération, les ministres UDF et de nombreuses personnalités : il s'agit de MM. Roger Chinaud, maire du XVIII^{ème} arrondissement de Paris, Jacques Blanc, président du conseil régional de Languedoc Roussillon, Pierre Salvi, Président du conseil général du Val d'Oise, et Lionel Stoléro, ancien secrétaire d'Etat au travail manuel. Le conseil compte désormais cinquante six membres.

Pour sa première réunion de travail, le conseil, qui joue un rôle stratégique dans la campagne de M. Barre, va faire une analyse de la situation politique et entendra sur ce sujet une intervention du Président de l'UDF, M. Lecanuet. Dans un deuxième temps, il va fixer sa méthode de travail et notamment la périodicité de ses séances.

44) Edition-Presses prév-flit

Naissance d'un nouveau géant de l'édition : le « Groupe de la Cité »

PARIS, 16 fév (AFP) - Un nouveau géant de l'édition est né : le « Groupe de la Cité », qui accède à la seconde place en France, avec près de 20% du marché, derrière Hachette, et ambitionne de rejoindre le peloton de tête des éditeurs mondiaux, à quatre ans du marché unique européen.

Le Groupe de la Cité, confié à Christian Brégou, est constitué par les filiales d'édition de CEP-Communication (Larousse-Nathan), dépendant de Havas, présidée par Pierre Dauzier, et les activités des Presses de la Cité, filiale de la Générale Occidentale, conduite par Ambroise Roux.

Ce Groupe se présente comme une importante constellation : un chiffre d'affaires de 5 milliards 1988, plus de 6.000 salariés, 10.000 auteurs sous contrat, 2.500 nouveaux titres chaque année (sur plus de 16.000).

Ce rapprochement, divulgué mardi par ses promoteurs, était négocié en secret depuis trois mois et demi.

Le nouveau Groupe de la Cité comprendra, à partir de la CEP, les encyclopédies et le fonds Larousse, les livres scolaires et les jeux Nathan et, du côté Presses de la Cité, une douzaine de maisons d'édition de littérature générale ou spécialisée : les Presses elles-mêmes, Plon, Christian Bourgois, 10-18, Julliard, Garnier, Olivier Orban, Perrin, Presses-Pocket, Fleuve Noir..., ainsi que Bordas et Dunod, orienté davantage vers les ouvrages pédagogiques et techniques.

Leader mondial de la vente de livres par clubs avec plus de 4 millions d'adhérents, le club France-Loisirs, partagé avec Bertelsmann, fera également partie de l'apport des Presses.

45) Edition-Presses flt3-der
Naissance d'un nouveau géant de
l'édition : le « Groupe de la Cité »

PARIS, 16 fév (AFP) - Cependant, le
Groupe de la Cité entend ne pas se
désintéresser de l'audiovisuel pour des
projets de productions destinées à des
5 chaînes thématiques ou spécialisées pour
la jeunesse.

Quel sort est réservé au Groupe
Express qui n'est pas inclû dans l'accord ?
A l'hebdomadaire, la rédaction manifestait
10 mardi une certaine inquiétude après la
brusque démission de Bruno Rohmer.
Celui-ci avait rétabli un climat de
confiance, après l'incertitude qui avait
suivi le désengagement de Jimmy
15 Goldsmith de la G.O.

Bruno Rohmer n'a pas accepté de
tenir le second rôle dans la nouvelle
direction du Groupe de la Cité, derrière
Christian Bregou, bien qu'il ait constitué
20 avec lui un excellent tandem naguère au
sein de la CEP.

« Nous n'avons nullement l'intention
d'évacuer l'Express de notre groupe », a
assuré Ambroise Roux. Le patron de la
25 G.O. a regretté le retrait de Bruno Rohmer,
connu pour ses qualités de dirigeant
d'entreprise, de ses fonctions de PDG des
Presses et de l'Express. Willy Stricker,
numéro deux de la G.O., est chargé
30 d'assurer l'intérim.

46) Otages-Kauffmann prév-flt1
Les 1000 jours de Jean-Paul
Kauffmann : sous le signe de la solidarité
avec les otages

PARIS, 16 fév (AFP) - De l'écolier au
président François Mitterrand, tous les
Français ont eu mardi une pensée
particulière pour leurs compatriotes otages
5 au Liban, à l'occasion d'un douloureux
symbole : le 1000^{ème} jour de détention du
journaliste Jean-Paul Kauffmann.

Mille jours, et déjà bien plus pour
Marcel Carton et Marcel Fontaine, sans
qu'aucune issue se profile à bref délai :
10 mardi, le vice-Premier ministre iranien Ali
Reza Moayeri, dans une interview à
Antenne 2, tout en reconnaissant que l'Iran
« bénéficie d'une influence très
importante » au Liban, a souligné qu'
15 « aucune démarche en faveur des otages
ne pourra être entreprise » tant que « les
relations diplomatiques » entre Paris et
Téhéran resteront « rompues ».

« On voudrait davantage être auprès
d'eux pour leur dire qu'il faut tenir, que
rien ne sera négligé, que rien ne l'est »
pour obtenir leur libération, a déclaré le
président Mitterrand, qui était l'invité du
25 journal de la mi-journée sur TF1. « Je crois
que toute la Nation, tous les Français,
vivent ce drame et pensent à la détresse »
des familles, a ajouté le chef de l'Etat,
qualifiant « d'acte de barbarie » la
30 détention des otages au Liban.

Dans le même temps, son épouse,
Danielle, en compagnie d'hommes
politiques de tous bords, et de
personnalités de la presse et du spectacle,
35 s'était rendue près de la péniche de
l'Association des Amis de Jean-Paul
Kauffmann, amarrée près du Pont-Neuf,
en signe de solidarité avec la famille du
journaliste. « Je suis venue comme tous les
40 Français qui soutiennent cette action, parce
qu'ils sont indignés », a déclaré l'épouse
du Président.

47) Otages-Kauffmann fit2-der
Les 1000 jours ...

PARIS, 16 fév (AFP) - En raison de la crue de la Seine, c'est sur la rampe d'accès au quai que chacun fut convié à déguster l'une des mille crêpes - une par jour de

5 détention - préparées en l'honneur des 27 marathoniens bretons partis dimanche de la Bretagne natale du journaliste, et arrivés en fin de matinée.

Le gouvernement était représenté par le ministre des Relations avec le Parlement, André Rossinot, et le secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, Claude Malhuret, qui a déclaré : « Je suis venu pour exprimer ma solidarité », se refusant à toute autre déclaration « dans l'intérêt des otages ».

Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée, Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, Laurent Fabius, Jack Lang, Georges Fillioud, Georges Marchais et Roland Leroy pour le PCF, Lionel Jospin : majorité et opposition étaient au rendez-vous, aux côtés de Mme Kauffmann, de Christine Ockrent et Bernard Pivot, (animateurs du Comité des journalistes pour la libération des otages), de Harlem Désir, Guy Bedos, etc.

Faisant part de son émotion, Joëlle Kauffmann a déclaré qu'il était

30 « important que les ravisseurs sachent que la France entière est unie ».

Les lycéens étaient quant à eux invités mardi à débattre dans leur classe du problème des otages, et ont entendu un message du « Comité des journalistes » lu par leurs professeurs à la demande du ministère de l'Education nationale.

Le même message, exprimant la « colère et l'indignation » des confrères de Jean-Paul Kauffmann et soulignant qu'« aucune cause ne se grandit à mettre le crime à son service », était publié le même jour dans l'ensemble de la presse française.

Mardi soir, cette journée d'action se terminait à l'UNESCO, où le nouveau Directeur Général, Federico Mayor, recevait une délégation des syndicats de journalistes français.

48) Escrime

Philippe Boisse défend les « petits sports »

PARIS, 16 fév (AFP) - Philippe Boisse, médaille d'or à l'épée aux Jeux olympiques de Los Angeles, estime que certains sports, dont l'escrime, sont trop peu ou pas couverts par certains médias, et souhaite qu'une charte de couverture minimum télévisuelle des compétitions soit signée avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Philippe Boisse, qui disputera le week-end prochain le Challenge Monal, comptant pour la coupe du monde à l'épée, au stade Pierre de Coubertin, à Paris, a indiqué qu'une trentaine de sportifs de différents sports avaient « donné leur accord de principe » afin de soutenir cette initiative.

Le champion du monde 1985, qui ne parle pour le moment qu'en son nom, a affirmé qu'il ne donnerait pas d'interviews aux télévisions qui ne respecteraient pas cette charte.

49) Édition-Presses-doc

Le nouveau Groupe de la Cité

PARIS, 16 fév (AFP) - Le nouveau Groupe de la Cité, dont la création a été annoncée mardi, est constitué par les filiales d'édition de CEP-Communication et les activités des Presses de la Cité, filiale de la Générale Occidentale.

CEP-Communication (3.500 personnes) est le deuxième éditeur français (Groupe Larousse/Nathan) et le premier groupe d'information économique, professionnelle et technique en Europe continentale (60 titres et 40 millions d'exemplaires par an). Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 3,2 milliards de francs en 1987.

Les Presses de la Cité, filiale de la GO (4.000 personnes) exercent leur activité dans l'édition, la distribution et la diffusion du livre. Couvrant tous les secteurs de l'édition, de la littérature générale aux ouvrages techniques, universitaires et professionnels, les Presses possèdent également les Messageries du Livre. Leur plus beau fleuron est France-Loisirs, créé en 1970 avec le groupe ouest-allemand Bertelsmann. France-Loisirs est le leader de la vente de livres par clubs en France et dans le monde (plus de 4 millions d'adhérents). Le chiffre d'affaires estimé pour 1987 des Presses de la Cité est de 2,6 milliards de francs.

Le nouveau Groupe de la Cité, qui réalisera en 1988 un CA d'environ 5 milliards de francs, comprend :

- un important secteur d'édition d'ouvrages éducatifs, de livres pour la jeunesse, livres de référence, albums et livres pratiques (Larousse, Nathan, Bordas/Dunod, Perrin, Rouge et Or, Clé International, Solar, Gauthier-Villars, P.S.I., Retz)

- plusieurs maisons d'édition de littérature générale, tant dans le domaine de la fiction que des essais et documents (Presses de la Cité, Flon, Bourgois/10-18), Olivier Orban, Julliard)

- plusieurs grandes marques de livres au format de poche, dont Presses Pocket, Fleuve Noir, Presses de la Cité/Poche.

Le nouveau Groupe bénéficiera par ailleurs des accords établis au sein de France-Loisirs et comprendra d'autres activités dans le domaine de la communication (jeux, matériel pédagogique, logiciels, revues...)

50) Otages-Kauffmann

Le Sénat a suspendu quelques minutes ses travaux en signe de solidarité avec les otages du Liban

PARIS, 16 fév (AFP) - Les sénateurs, unanimes, ont suspendu mardi, pendant quelques minutes leurs travaux, à l'initiative de Mme Hélène LUC (comm. Val de Marne), pour marquer leur sympathie envers Jean-Paul Kauffmann, détenu au Liban depuis 1000 jours et MM. Marcel Fontaine et Marcel Carton.

M. Charles Pasqua, Ministre de l'Intérieur, a associé le Gouvernement au geste des sénateurs en notant qu'ils expriment les sentiments de tous les Français. « Le Gouvernement les partage et s'emploie par tous les moyens à obtenir la libération des quatre Français qui sont encore détenus au Liban. Je dis quatre, car nous n'avons pas eu ni la preuve de la mort de Michel Seurat, ni la connaissance exacte des circonstances de cette mort. »

51) Otages-Kauffmann

Messages de solidarité avec les otages français au Liban

PARIS, 16 fév (AFP) - Journalistes CFTC et CGC : « une situation attentatoire à la dignité humaine »

Les syndicats de journalistes CFTC et CGC ont renouvelé mardi, au millième jour de la captivité de Jean-Paul Kauffmann, « leurs protestations contre une situation attentatoire à la dignité humaine », ajoutant qu'« aucune considération politique ou religieuse ne peut justifier que la liberté et les droits d'un innocent soient aussi cyniquement et scandaleusement bafoués ».

Les deux syndicats demandent « au gouvernement et à l'opinion publique française et internationale de manifester leur solidarité avec Jean-Paul Kauffmann, Marcel Carton et Marcel Fontaine, et exigent des dirigeants iraniens qu'ils libèrent ces otages injustement détenus ».

- Délégation des Secours populaire français et libanais auprès de Mme Kauffmann

Une délégation du Secours populaire français et de son homologue libanais s'est rendue mardi auprès de Mme Joëlle Kauffmann « pour lui témoigner affection et admiration pour son courage, souhaitant que Jean-Paul Kauffmann et les autres otages soient rapidement libérés ».

52) Football

Belgique

Transferts : Modification de la réglementation belge

BRUXELLES, 16 fév (AFP) - La Fédération belge de football a adopté une importante modification des règles de transferts, prévoyant que les clubs de première division pourront, dès le prochain championnat, procéder au transfert, en cours de saison, d'un ou de deux joueurs en provenance de clubs du pays.

Cette autorisation est toutefois limitée puisque portant seulement sur la période comprise entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 1988, mais permettra à un joueur de participer au même championnat sous les couleurs de deux clubs différents, un avantage réservé jusqu'à présent aux footballeurs venant de clubs étrangers.

Cette mesure, qui aura l'avantage pour les clubs de 1^{ère} division de ne pas devoir recruter obligatoirement hors de leurs frontières, a été bien accueillie par Guy Thys, l'entraîneur national : « Il est évident que cela va endiguer le flot de joueurs étrangers qui venaient grossir les rangs des clubs vers la mi-championnat. Les Britanniques opèrent de la sorte depuis longtemps et je ne vois pas en quoi pareille initiative pourrait nuire à la compétition belge. »

53) Culture-musées

Un concours pour ouvrir davantage
les musées aux aveugles

PARIS, 16 fév (AFP) - L'Association
Valentin Haüy pour le bien des aveugles
(AVH), en collaboration avec la Direction
des Musées de France, lance un concours
5 auprès des musées pour « les inciter à
ouvrir davantage leurs portes aux
déficients visuels ».

Un chèque de 60.000 F récompensera
le musée qui aura conçu le projet lauréat, a
10 annoncé mardi au cours d'une conférence
de presse le président de l'AVH, Me
Robert Benoist.

Plus de quarante musées en France
ont déjà pris des mesures - visites
15 spéciales, aménagement des accès, de
l'éclairage, des sols... - pour permettre aux
handicapés de profiter eux-aussi de la
richesse des collections, a indiqué l'adjoint
au directeur des musées de France, M.
20 Alain Erlande-Brandenburg.

Si la peinture reste pratiquement
inaccessible aux non voyants, en revanche
objets d'art, sculptures, maquettes
d'architecture peuvent être largement
25 appréciés par eux, et même parfois comme
« seuls des spécialistes peuvent le faire », a
souligné M. Brandenburg. Celui-ci a
évoqué l'expérience de la découverte
tactile de vitraux par des aveugles. Leurs
30 doigts ont senti des différences de
composition, des subtilités dans le
montage dont des voyants non érudits ne
se seraient pas rendu compte.

Pour cette raison notamment il n'est
35 pas question d'offrir des musées au rabais
aux handicapés. Des objets ou des
sculptures authentiques doivent leur être
présentés, et non des reproductions ou des
moulages, a souligné M. Brandenburg.
40 « Le vrai contact, c'est celui avec la
création », a-t-il déclaré.

54) USA-Golfe

Retrait de navires de guerre
américains du Golfe

WASHINGTON, 16 fév (AFP) - Les
Etats-Unis ont décidé de retirer plusieurs
de leurs navires de guerre, dont le cuirassé
Iowa, de la région du Golfe, a annoncé
5 mardi à Washington M. Richard Armitage,
secrétaire adjoint à la Défense pour les
affaires de sécurité nationale.

D'autre part, des responsables
militaires américains doivent se rendre
10 cette semaine en Irak afin de discuter des
incidents croissants intervenant dans le
Golfe entre la marine de guerre américaine
et des avions irakiens, a ajouté
M. Armitage.

Le secrétaire adjoint à la Défense a
précisé que le cuirassé Iowa et deux de ses
navires d'escorte, qui croisaient jusqu'à
présent dans le Golfe d'Oman, faisaient
maintenant route vers les Etats-Unis et ne
20 seraient pas remplacés.

De même, a-t-il ajouté, le navire
porte-hélicoptères Okinawa et ses
hélicoptères chasseurs de mines, ainsi que
le navire de débarquement amphibie
25 Portland, doivent quitter le Golfe avant la
fin du mois. Ils ne seront remplacés que
par un autre navire de débarquement
amphibie, le Trenton, a-t-il ajouté.

55) Divers-Agression

Une nonagénaire dévalisée à Metz

METZ, 16 fév (AFP) - Une dame âgée de 94 ans a été agressée et dévalisée à son domicile, mardi, à Metz, par trois hommes qui ont pris la fuite, a-t-on appris de
5 source policière.

Mme Anne-Louise Licourt était en compagnie de sa femme de ménage, en début d'après-midi, lorsque trois hommes se faisant passer pour des ouvriers se sont
10 fait ouvrir la porte. Ils ont ligoté et baillonné les deux femmes et se sont enfuis en emportant 8.000 F en numéraires.

56) Présid.-Mitterrand prév-ft1

M. Mitterrand veut préserver la fonction présidentielle des turbulences électorales

PARIS, 16 fév (AFP) - Le président François Mitterrand a réaffirmé mardi que son devoir était de maintenir le plus longtemps possible son statut de chef de
5 l'Etat, à l'abri des turbulences électorales, même s'il se montre très présent dans le débat politique engagé autour de la présidentielle.

Ainsi, au lendemain du Sommet européen de Bruxelles, le chef de l'Etat, est-il venu à la télévision expliquer aux Français l'importance de l'accord réalisé par les Douze, tenant à bien marquer devant l'opinion que la cohabitation avait
10 parfaitement bien fonctionné et que le « mérite » était partagé avec le gouvernement de M. Jacques Chirac.

Interrogé sur TF1, M. Mitterrand s'est une nouvelle fois attaché à faire
20 comprendre pourquoi il jugeait nécessaire d'attendre encore, jusqu'en mars, pour faire connaître sa décision d'être ou non candidat. Il a répété, comme le font ses amis socialistes, qu'il fallait bien que
25 quelqu'un « garde l'Etat » alors que le Premier Ministre est déjà engagé dans la course à l'Elysée.

Evoquant ce Conseil européen et le prochain sommet de l'OTAN à Bruxelles, les 2 et 3 mars, où il se rendra,
30 M. Mitterrand a repris son argument selon lequel un président annonçant qu'il ne se représenterait pas perdait son autorité, et un président ayant fait acte de candidature
35 serait par trop impliqué dans la bataille, surtout quand le Premier Ministre se présente déjà en rival. « J'estime que tous les débats de politique intérieure passent après ces échéances », a-t-il observé.

57) Présid.-Mitterrand flt2-der
M. Mitterrand ...

PARIS, 16 fév (AFP) - S'il n'est pas en campagne, M. Mitterrand ne se prive pas de défendre son bilan et ses positions, en particulier sur des dossiers qui s'annoncent comme devoir être au coeur du débat de la présidentielle : l'Europe, la formation et la recherche, la solidarité sociale.

Ainsi à Dunkerque, voici deux semaines, M. Mitterrand a-t-il défendu avec conviction le bilan de la législature socialiste, égratignant au passage le gouvernement de M. Chirac en soulignant notamment, à propos de la recherche, que c'est sous MM. Mauroy et Fabius que « l'impulsion décisive » avait été donnée et que la droite se contentait d'en faire « une priorité » mais seulement dans ses « discours ». Une semaine plus tard, la même tonalité était perceptible à La Réunion où M. Mitterrand s'est fait l'inlassable avocat de la justice sociale et de l'égalité des chances.

Même dans ses activités moins publiques, M. Mitterrand ne manque pas de s'exprimer sur ces thèmes, soucieux de faire entendre sa différence. Lundi, dans un message à l'association ATD-Quart Monde, après la mort du père Wresinski, il assure que « le minimum social », une mesure préconisée dans le programme socialiste, « s'imposera ». Le même jour, il reçoit cinq scientifiques venus lui demander d'être de nouveau candidat afin que soit poursuivie la politique de recherche engagée sous son autorité en 1981.

De manière beaucoup plus discrète, M. Mitterrand multiplie les rencontres avec les principaux dirigeants du PS, qu'il reçoit très fréquemment et avec lesquels il souhaite visiblement demeurer « en phase ».

58) Présid.-campagne flt1

La campagne et la vie politique en bref

PARIS, 16 fév (AFP) - Le président François Mitterrand se rendra au sommet de l'OTAN les 2 et 3 mars à Bruxelles. Il a expliqué sur TFI qu'il ne voulait faire connaître ses intentions présidentielles avant une rencontre internationale de ce type : « Je dois maintenir ma fonction dans sa pleine autorité », a-t-il dit.

- François Mitterrand à propos du sommet de Bruxelles : « Le Conseil européen de Bruxelles est une date historique, l'Europe est sauvée » (...) et si les Douze avaient échoué, « c'était la fin de l'espoir ».

- « Liberté, redressement, solidarité » sort les trois grands axes du bilan gouvernemental 86-88, rendu public par les services du Premier Ministre Jacques Chirac. Ce document, s'efforce de montrer que « l'action entreprise va dans la bonne direction » et que « la majorité tout entière s'accorde sur ce bilan ».

- M. Jacques Chirac dans le quotidien l'Union : « Tout le gouvernement est solidaire du bilan que nous laissons à la France ».

- M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a accusé les socialistes d'être « comme d'habitude des Tartuffe » en s'indignant sur le coût de la campagne de M. Jacques Chirac qui, a-t-il affirmé sur Antenne 2, est inférieur à 20 millions de francs.

- Raymond Barre : « Les socialistes n'ont pas été des modèles de vertu économique, c'est même leur vice qui les a contraints à revenir à la vertu ».

59) Présid.-campagne ft2der
La campagne...

PARIS, 16 fév (AFP) - Georges Marchais a appelé les communistes à intensifier leur « effort militant » dans la campagne électorale, soulignant qu'il reste

5 « soixante-huit jours (...) pour que ce scrutin, par le bon résultat d'André Lajoinie, constitue une date positive pour les forces populaires ».

10 - Pierre Juquin a assuré que le mouvement né autour de sa candidature à l'élection présidentielle serait présent lors des municipales de 1989 et qu'il ferait tout pour assurer la réélection des municipalités de gauche « quelque soit le maire qui les

15 dirige ».

20 - Pierre Bérégovoy a estimé qu'il faudra que le président élu « agisse » pour que les majorités présidentielle et parlementaire « coïncident ». Il souhaite que le président Mitterrand se représente et pense que dans le cas où celui-ci déciderait de ne pas briguer un second mandat « Michel Rocard ferait naturellement un excellent

25 - Jack Lang : M. Mitterrand « est à la fois le plus grand sage et le plus jeune des hommes politiques français ». Les Français souhaitent comme président : « un homme qui soit un pacificateur et un grand sage » et veulent en même temps « de vrais

30 changements » a-t-il ajouté

60) Autriche-Waldheim ft2-der
Le chancelier Vranitzky...

VIENNE, 16 fév (AFP) - De son côté, le chancelier Vranitzky a souligné qu'il ne fallait pas « sous-estimer le danger

5 gouvernementale des partis socialiste et populiste conservateur.

Le chef du gouvernement a réitéré son intention de démissionner si la discussion sur l'affaire Waldheim pesait trop sur son

10 travail.

Un discours du président ne suffira pas à assurer « l'apaisement et à rétablir la confiance », a déclaré le chancelier socialiste. « Encore moins un discours dans

15 lequel il se réfère en premier lieu à des opinions qu'il a déjà données durant sa campagne électorale et s'en prend au rapport de la commission d'historiens ».

« Ces discussions avec la commission ne sont pas le coeur du problème qui

20 importe à notre Etat » a ajouté M. Vranitzky. « Il ne s'agit plus depuis longtemps de tel ou tel épisode de la deuxième guerre mondiale, mais de la force

25 et de l'engagement fondamental d'un très haut fonctionnaire de l'Etat à mettre fin à une discussion devenue désagréable, pour lui certainement et aussi pour notre pays »

Au sein du parti populiste, qui s'était félicité du discours du président qu'il

30 soutient, le secrétaire général Helmut Kukacka a estimé cependant que le président « devrait prendre position de façon plus détaillée sur le rapport de la

35 commission ».

61) Air-Inter-grève prév-flt1

La grève à Air Inter pour le pilotage à trois : baroud d'honneur ou deuxième souffle ?

PARIS, 16 fév (AFP) - La grève des pilotes et mécaniciens navigants d'Air Inter, qui observent de mardi à vendredi un arrêt de travail en début de matinée (00H00 à 08H00) à l'appel du SNPL, du SPAC et du SNOMAC, a les allures d'un baroud d'honneur à quelques jours de l'homologation par la direction générale de l'aviation civile des Airbus A-320 en équipage à deux.

En revanche ces trois syndicats ont vu leur combativité encouragée par le récent arrêt de la cour d'appel de Paris déniaut à la justice le droit de juger du bien fondé d'une revendication. Ils s'affirment toujours déterminés à réclamer l'organisation d'une période expérimentale de pilotage à trois - commandant de bord, pilote, officier mécanicien navigant - des A-320 dont un premier modèle doit être livré à Air Inter fin mai.

A la compagnie aérienne, on indique que rien ne retardera le processus de mise en service des nouveaux appareils : des équipages composés d'un commandant et un pilote sont déjà à l'entraînement à Aéroformation, le centre de formation d'Airbus Industrie à Toulouse.

Pour Air Inter l'étape est d'importance, alors que la quasi-totalité des grandes compagnies aériennes dans le monde ont depuis plusieurs années adopté le pilotage à deux de nombreux moyen-courriers. C'est notamment le cas d'Air France et UTA avec les Boeing 737. Les deux compagnies françaises se préparent cependant à franchir un pas supplémentaire avec l'arrivée prochaine des Boeing 747-400, des long-courriers gros porteurs capables de voler plus de douze heures sans escale. Ces avions sont également conçus pour être pilotés à deux.

62) Air-Inter-grève flt2-der

La grève...

PARIS, 16 fév (AFP) - Dans un communiqué publié lundi, les bureaux nationaux du SPAC et du SNOMAC ont affirmé que « les directions d'Air France et UTA ont accepté, malgré une certification prévue à deux pilotes du B 747-400, que cet avion soit conduit en équipage à trois ».

Interrogée par l'AFP, Air France a indiqué qu'en fait elle s'est déclarée favorable, lors de la « phase d'insertion » des 747-400 dans son réseau long courrier, à un pilotage à trois (commandant, pilote, officier ou ingénieur navigant), avec l'objectif à terme de « s'aligner sur la pratique de ses principaux concurrents » qui n'est pas encore connue. Une phase transitoire est également prévue à UTA.

Si la prudence prévaut encore pour les très longs courriers, en revanche chez les constructeurs comme chez les compagnies aériennes la cause est entendue pour les autres appareils : l'évolution technologique et notamment l'introduction de l'informatique dans le cockpit voue l'OMN à disparaître comme elle a condamné naguère le navigateur.

Air Inter a beau jeu de souligner qu'à Air France, les syndicats de navigants ont accepté le pilotage à deux alors que certaines liaisons - Paris Londres ou Paris Genève par exemple - s'apparentent par la distance et la fréquence des vols à celles qu'elle assure sur le territoire national.

L'intersyndicale d'Air-Inter maintient cependant ses arguments : tant sur le plan de la sécurité que de la rentabilité, l'équipage à trois est plus performant, assure-t-elle.

63) Social-services

Quatre syndicats dénoncent des « pratiques d'un autre âge » à l'encontre du personnel d'Intermarché

PARIS, 16 fév (AFP) - Les fédérations du commerce CFDT, FO, CFTC et CFECGC ont dénoncé mardi dans une déclaration commune « la multiplication des atteintes

5 au droit de grève et aux libertés syndicales » à Intermarché, le premier groupement français de supermarchés, qui emploie près de 30.000 salariés dans 1.030 magasins.

10 « Il faut briser le mur du silence », ont expliqué deux des syndicats, la CFDT et FO, au cours d'une conférence de presse tenue mardi au siège de Force ouvrière,

15 « pour alerter le consommateur et encourager le personnel à se défendre ».

Alors que trois magasins s'ouvrent chaque semaine et que le groupe ambitionne la création de 1.500 écomarchés (moins de 400 m²) d'ici 1990, les syndicats

20 demandent la constitution d'un comité de groupe.

« Aucun accord d'entreprise n'existe » et, selon les syndicats, le taux de syndicalisation ne dépasse pas 2,5 à 3%. Ils relèvent les difficultés pour mettre sur pied des sections syndicales et les

25 « intimidations morales et physiques » pour dissuader de se présenter à des élections. « Les syndiqués licenciés sont légion », a déclaré M. Jacques Rastoul (CFDT), citant notamment l'Intermarché de Touvet, dans l'Isère.

30

La convention collective est, disent-ils, « difficilement appliquée ». A Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée), une employée FO explique que ses collègues n'ont découvert qu'en 1985, dix ans après l'ouverture du magasin, que les jours fériés n'étaient pas payés. Quant aux heures supplémentaires,

40 beaucoup ne sont pas récupérées, par manque de personnel.

Les salaires des employés tournent tous autour du SMIC, et les syndicats notent également une tendance à recourir

45 de plus en plus aux SIVP (6 sur 18 employés au Mans).

Enfin, les conditions de travail font elles aussi l'objet de vives critiques du personnel « Pas de vestiaires, pas de chauffage ou pas de robinet d'eau chaude ».

50

64) Autriche-Waldheim

M. Waldheim porte plainte contre le Spiegel

VIENNE, 16 fév (AFP) - Le président autrichien, M. Kurt Waldheim, a décidé mardi de porter plainte contre l'hebdomadaire ouest-allemand Der Spiegel, qui avait publié un télégramme en affirmant que c'était la preuve de l'implication de M. Waldheim dans des crimes de guerre en Yougoslavie pendant la Deuxième Guerre mondiale, a annoncé le

5 porte-parole de la présidence.

10

Le Spiegel avait fait part de ses regrets dans son édition de lundi dernier pour « n'avoir pas présenté avec la distance nécessaire », le 1er février, ce télégramme qu'une commission gouvernementale yougoslave devait estimer par la suite être faux.

15

65) France-OTAN fin 2-der
M. Mitterrand...

PARIS, 16 fév (AFP) - On rappelle à l'Elysée que M. Mitterrand avait participé en juin 1982 à Bonn à un dîner précédant l'ouverture d'un sommet de l'OTAN auquel la France était représentée par le Premier ministre de l'époque, M. Pierre Mauroy.

Le sommet de Bruxelles doit être l'occasion de manifester l'unité de l'OTAN après la signature le 8 décembre à Washington du traité américano-soviétique sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire (INF) et avant le prochain sommet Reagan-Gorbatchev qui devrait se tenir à la fin mai ou au début juin à Moscou.

M. Mitterrand, indique-t-on à l'Elysée, aura l'occasion à Bruxelles « de confirmer au niveau de l'Alliance et en présence du Président Ronald Reagan l'approbation de l'accord de Washington par la France ». Le Premier Ministre Jacques Chirac, qui a déjà annoncé sa candidature à l'élection présidentielle - dont le premier tour aura lieu le 24 avril -, n'avait pas fait savoir mardi en fin d'après midi s'il participerait ou non au sommet de Bruxelles aux côtés de M. Mitterrand. La semaine dernière cependant, M. Chirac avait exprimé, en privé, l'intention d'aller à Bruxelles si le Président s'y rendait lui-même, indique-t-on de bonne source.

66) Basket-ball

Coupe des Champions

Tom Scheffler (Orthez) : indisponible pour six semaines

ORTHEZ, 16 fév (AFP) - Tom Scheffler, le pivot américain de l'équipe de basket-ball de l'Elan Béarnais Orthez, victime d'une double luxation de la cheville droite au cours de l'entraînement, lundi soir, sera indisponible pour environ six semaines.

Le joueur a été plâtré pour trois semaines. Ensuite, il aura encore trois semaines de rééducation avant de pouvoir rejouer.

Sur un tir, l'Américain sautait haut mais retombait mal et se tordait la cheville. Conduit à l'hôpital d'Orthez pour y subir des premiers soins, il était ensuite évacué sur le CHR de Bordeaux pour passer des examens plus approfondis.

Un coup dur pour Tom Scheffler et son équipe, qui devra se passer des services de son pivot pour la Coupe d'Europe des clubs champions, et ce dès jeudi, à l'occasion du déplacement à Cologne.

Scheffler disputait en effet seulement la Coupe d'Europe depuis l'arrivée, fin décembre, d'un autre Américain, Brian Rowsom, qualifié uniquement pour le championnat.

67) GB-Divers

L'homme carbonisé dans sa voiture près de Downing Street s'est très probablement suicidé

LONDRES, 16 fév (AFP) - L'homme qui a péri carbonisé dans une voiture mardi à l'aube près de Downing Street, la petite rue qui abrite la résidence officielle du Premier Ministre à Londres, s'est très probablement donné la mort en s'immolant par le feu, estiment mardi les enquêteurs.

Mme Margaret Thatcher, qui dormait à quelques mètres de là, ne s'est aperçue de rien et n'a été informée de l'incident qu'à son réveil, a-t-on indiqué dans son entourage qui a écarté, ainsi que la police, toute hypothèse d'attentat.

Un policier en faction à l'entrée de Downing Street, où des barrières métalliques interdisent l'accès de la rue à tout véhicule, a été témoin de la scène. Il a vu le véhicule s'enflammer en quelques secondes et a prévenu les pompiers qui ont rapidement maîtrisé l'incendie. A l'intérieur de la Vauxhall Viva verte, les pompiers ont retrouvé des bidons d'essence.

Derek Bainbridge, qui a été identifié grâce à la plaque minéralogique de sa voiture, avait quitté, il y a quatorze mois, son emploi de balayeur municipal. Il partageait un petit appartement avec son frère aîné, Ernest, à Worksop dans le Nottinghamshire (Nord de l'Angleterre) et ne fréquentait personne.

68) Divers-Le Pen

Jean-Marie Le Pen a mis en vente son domaine de Montretout à Saint-Cloud

PARIS, 16 fév (AFP) - Le Président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a mis en vente sa résidence de Montretout, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), la demeure familiale dans laquelle plus aucune de ses trois filles ne réside plus, apprend-on mardi de sources bien informées.

M. Le Pen, qui avait hérité de cette maison de deux étages située en bordure du parc de Montretout du cimentier Hubert Lambert, en 1976, demande aux éventuels acheteurs une somme de 15 millions de francs, précise-t-on de mêmes sources.

Le candidat du Front national à l'élection présidentielle - qui se repose actuellement en un lieu tenu secret jusqu'au meeting de Versailles le 23 février - a loué récemment un appartement à Rueil-Malmaison (hauts-de-Seine) qu'il habite.

On se refuse, tant au Front national qu'à la direction de la campagne présidentielle de M. Le Pen, à confirmer ces informations.

69) Otages-Kauffmann

L'ordre des avocats de Paris
« dénonce l'intolérable »

PARIS, 16 fév (AFP) - Les avocats
« tiennent à unir leurs voix à toutes celles
qui, dans ce pays, s'élèvent pour dénoncer
l'intolérable et demander qu'il soit mis fin à
5 ce qui déshonore l'humanité toute entière »,
indique mardi l'ordre des avocats de Paris,
au 1.000^{ème} jour de captivité de Jean-Paul
Kauffmann.

« Au surplus, par une perversion
10 insupportable de l'esprit, les auteurs de ces
rapt et de ces séquestrations se réclament
d'une « justice ». Faut-il leur rappeler que la
commission des droits de l'homme des
Nations-Unies, représentant la commu-
15 nauté internationale, a adopté l'an dernier une
résolution condamnant les prises
d'otages ? », soulignent les avocats.

« Puissent ces détenteurs d'otages
comprendre enfin qu'ils sont les premières
20 victimes de leur propre mépris, eux et la
cause qu'ils prétendent servir », concluent-
ils.

70) Argentine-Monzon flt1

Le combat de trop

par JEAN-PIERRE GALLOIS

5 BUENOS AIRES, 16 fév (AFP) - Qu'il soit finalement accusé de meurtre, d'homicide involontaire ou même d'avoir
10 seulement provoqué indirectement la mort de son épouse, Carlos Monzon a disputé à l'aube du 14 février le « combat de trop », celui qui le conduira selon toute
15 vraisemblance en prison pour au moins six mois et, au pire, à perpétuité.

10 L'ex-champion du monde de boxe, âgé de 45 ans, est, pour le moment déchu et inculpé d'homicide, sans autre
15 spécification. L'avocat de la victime a toutefois fait état de son intention de se porter partie civile pour meurtre en arguant
20 que la jeune femme, Alicia Muniz (32 ans), avait été à trois reprises menacée de mort par son mari. En l'état actuel de l'inculpation, Monzon pourrait néanmoins
25 être remis prochainement en liberté conditionnelle sous caution.

25 Les déclarations de Monzon, recueillies lundi soir par le juge Jorge Garcia Collins chargé de l'enquête, ont
30 seulement confirmé que la mort de sa femme avait immédiatement suivi une violente altercation entre les deux époux à cause d'un procès qu'elle lui aurait intenté.

30 Il a reconnu lui avoir « donné un coup de poing sur le visage et serré le cou », mais a affirmé n'avoir plus aucun souvenir de ce qui s'était passé ensuite.

35 Il a nié l'avoir volontairement défenestrée et supposé qu'ils étaient tombés ensemble du balcon situé au premier étage de la villa qu'ils occupaient à Mar del Plata (400 km au sud de Buenos Aires).

40 Selon une version de la déposition publiée mardi par l'agence de presse privée « Noticias Argentinas », la violente scène de ménage entre les deux époux avait
45 commencé parce que Monzon reprochait à la jeune femme de trop écouter les conseils de sa mère.

45 « Je lui ai dit que toutes ces imbécillités (le procès notamment) venaient du fait qu'elle écoutait ce que lui disait sa mère. Ça ne lui a pas plu et on a commencé à se disputer ».

50 Toujours selon l'agence, il a affirmé que « coup qu'il lui avait donné ne pouvait en aucun cas « lui avoir fait mal ». « Cela n'a pas pu lui faire beaucoup de mal parce
55 que, a-t-il expliqué, j'ai déjà frappé d'autres femmes et elles n'ont jamais rien eu. J'ai frappé toutes mes femmes sauf une et il ne s'est jamais rien passé ».

60 Quels que soient les résultats de l'enquête, selon un juriste consulté par l'AFP, celui qui fut l'un des plus grands poids moyens de l'histoire, mais qui a aussi défrayé la chronique par ses excès de violence et ses frasques sentimentales, n'a
65 pratiquement aucune chance d'échapper à la prison.

70 Dimanche dernier, à 17h00 du matin, Alicia a été trouvée morte, le crâne fracassé, en dessous du balcon de la maison. Quant au boxeur, il a deux côtes et une clavicule brisées.

71) France-Centrafrrique fil
 Le Président Mitterrand rend hommage au
 Chef de l'Etat centrafricain

PARIS, 16 fév (AFP) - Le Président François Mitterrand a rendu mardi un hommage appuyé au Chef de l'Etat centrafricain le général André Kolingba, en
 5 visite officielle en France, grâce à qui, a-t-il dit, la République Centrafricaine est un « pays qui marche ».

Au cours d'une rencontre avec la presse à l'issue du déjeuner qu'il donnait en
 10 son honneur à l'Élysée, le président Mitterrand a salué la « détermination » du général Kolingba, son « sens de l'Etat », sa « sagesse » et son « esprit de décision » pour dominer les difficultés.

15 « Je me suis efforcé, au nom de la France, a-t-il dit, de contribuer à l'effort centrafricain et je puis dire à quel point nous avons apprécié l'oeuvre accomplie. Aujourd'hui, a poursuivi M. Mitterrand, le
 20 Centrafrique connaît des difficultés comme tous les pays en voie de développement qui produisent des matières premières qui sont soumises à des fluctuations insensées, mais l'administration, la gestion des affaires, le
 25 sens de la responsabilité font que la RCA est un pays qui marche ».

« Nous avons parlé naturellement de la situation économique de la RCA, ses principales productions, ses échanges, nous
 30 avons aussi abordé la situation internationale de la région, les problèmes de voisinage, bref, nous avons abordé les problèmes utiles », a conclu le Chef de l'Etat français.

35 Evoquant le problème de la « mise sur pied » des institutions centrafricaines, le président Kolingba a estimé qu'aujourd'hui la RCA était « devenu un pays de droit ». La constitution a été votée massivement, a-t-il dit, le Président de la République a été élu, l'Assemblée également, le parti unique, a été adopté à l'unanimité ».

40 Le chef de l'Etat a enfin souhaité que les relations entre son pays et la France deviennent « plus dynamiques, plus agissantes ».

Outre son entretien avec le Président français, le général Kolingba a reçu mardi
 45 matin le ministre de la Défense André Giraud. Il devait rencontrer en fin d'après-midi le Président du Sénat Alain Poher ainsi que le chef d'état-major des armées le général Maurice Schmitt.

50 La journée de mercredi sera marquée par sa rencontre avec le Premier Ministre Jacques Chirac qui donnera en son honneur un déjeuner au Quai d'Orsay.

Annexe 2

Le corpus des Articles du Monde

Article paru dans : *Le Monde* Diplomatie- Samedi 27 avril 1991
Page 6.

M. Walesa séduit par les fastes de la couronne

La fin de la visite en Grande-Bretagne du Président polonais.

Le Président Lech Walesa a achevé, vendredi 26 avril sa visite d'Etat en Grande-Bretagne, au cours de laquelle il a eu droit à toute les pompes de la vieille monarchie britannique.

Londres
de notre correspondant

M. Walesa a résidé, avec son épouse Danuta, au château de Windsor, où il avait fait son entrée mardi aux côtés de la reine en carrosse découvert tiré par six chevaux blancs. Ces fastes n'ont pas semblé déplaire au président polonais, qui a aussi été invité par le lordmaire de Londres à un banquet qui s'est déroulé selon le rituel quasi médiéval du Guildhall, l'hôtel de ville de la City.

M. Walesa a fait part de son admiration pour les institutions britanniques, en particulier pour la monarchie, qui est, selon lui, « une belle combinaison de tradition et de modernité ». Il « envie les Britanniques d'avoir su préserver celle-ci comme un élément de permanence et d'unité ». Il est même allé jusqu'à rêver tout haut, au cours de sa conférence de presse finale, sur l'utilité d'une figure maternelle à la tête de l'Etat.

Les journalistes britanniques étaient particulièrement curieux de savoir quel effet le château de Windsor avait produit sur l'ancien électricien de Gdansk. Ce dernier a fait rire son auditoire lorsqu'il a dit qu'il aurait peut-être arrangé autrement certaines installations et qu'il avait eu du mal, par exemple, à atteindre le bouton de sa lampe de chevet tant celle-ci était éloignée. Le lit était en outre si grand qu'il n'y trouvait plus son épouse.

Dettes

et investissements

M. Walesa a parlé avec M. John Major de la situation économique en Pologne et de la façon dont la Grande-Bretagne pourrait aider son pays. Londres continue cependant d'appliquer, dans ce domaine, la doctrine forgée par Mme Thatcher. La meilleure aide, explique-t-on ici, consiste non pas à donner de l'argent, mais à permettre l'éclosion d'un groupe d'entrepreneurs avisés et de financiers capables. La banque d'affaires britannique Warburg vient ainsi d'être chargée de conseiller le gouvernement polonais en matière de privatisation. Les honoraires de la banque seront payés sur le fonds spécial créé par Londres pour venir en aide aux anciens pays communistes européens.

M. Walesa s'est réjoui que la Grande-Bretagne ait effacé 50% de la dette polonaise la concernant. Il souhaite visiblement que le Royaume-Uni, comme la France et les Etats-Unis, aillent plus loin. Il rappelle que, lorsqu'il luttait contre le régime communiste, les banques

60 occidentales prêtaient de l'argent à ce
 même régime qui s'en servait pour acheter
 du matériel électronique destiné à
 surveiller les opposants. Il a un autre
 argument : les pays ouest-européens ont
 65 intérêt à ce que la Pologne se redresse
 économiquement, et elle ne le pourra le
 faire que si elle n'est pas handicapée par
 le poids de sa dette.

M. Walesa voudrait que les entre-
 70 prises britanniques investissent en
 Pologne. Elles devraient, selon lui, saisir
 l'occasion puisque, pendant les quelques
 années qui viennent, les Allemands vont
 être absorbés par leur unification. Il a
 75 d'ailleurs bon espoir, même si rien de
 concret n'a été annoncé pendant sa visite.
 M. Major s'est borné à signer, avec le
 président polonais, une déclaration très
 générale dans laquelle les deux dirigeants
 80 affirment leur « volonté d'encourager la
 coopération économique et industrielle »
 entre les deux pays.

Est-il antisémite ? Il se plaint que ce
 sujet soit abordé à chacune de ses
 85 conférences de presse. « J'ai été obligé tant
 de fois de répondre à cette accusation.
 Comment prouver que l'on n'est pas
 antisémite ? Plus j'essaye, moins on me
 croit. » Jeudi matin, M. Walesa a eu un
 90 entretien avec Mme Thatcher, qu'il a
 remerciée pour l'aide qu'elle a apportée à
 la Pologne et à lui-même ; sa contribution
 a été « énorme ». Il lui a demandé ses
 conseils sur la conduite des affaires
 95 économiques de son pays, ce que la « Dame
 de fer » a fait bien volontiers.

DOMINIQUE DHOMBRES

Article paru dans : *Le Monde* - Samedi 6 Mars 1993
Page 29.

Parcours sans visa

Ici clos Delteil.

L'automatisation n'est pas une réponse universelle

De notre envoyé spécial

Comme Rimbaud qui, disait Joseph Delteil, était parti « parti après le travail, tout simplement... », ce dernier quitte Paris, en 1937, pour s'installer sur la commune de Grabels, à quelques kilomètres de Montpellier. En jouant au viticulteur pour clore sa vie de littéraire.

C'est Mars, et ce jour est « tempétueux », comme il dirait : alternance de « bourrasques et de soleillées », violentes éclaboussées bleues qui, chassant l'ombre violette, ramènent sur la Tuilerie de Massane de grands pans de lumière. Ombre et or, espoir et quiétude... C'est dans ce mas édifié en 1603 par Pierre de Massanes, un conseiller de Grabels, à quelques kilomètres de Montpellier, que vécut de 1937 à 1978, date de sa mort, Joseph Delteil, fêté dans les années 20 comme l'un des écrivains les plus originaux de sa génération par Gide, Drieu la Rochelle, Claudel, Valéry, Montherlant, Tzara, célébré puis piétiné par André Breton, ami des Delaunay, vénéré toute sa vie par l'américain Henri Miller que la lecture de Delteil « saoulait comme un père », élevé au rang de « saint » par le poète André de Richaud.

Quinze ans après le décès de cet enfant terrible de la littérature, tout encore dans ce lieu respire le mélange de feu et de paix que fut la vie de l'auteur de *Jeanne d'Arc* : un livre qui lui valut le prix Femina, les faveurs de Carl Dreyer qui sollicita pour écrire le scénario de son film,

mais aussi d'être au coeur d'une brûlante bataille littéraire -les uns, jusqu'à l'empereur Hirohito lui-même, encensant l'ouvrage tandis que les autres lui reprochaient d'avoir enfanté une Jeanne d'Arc « qui, bave, rote, pisse ».

« Voyez, aujourd'hui il serait là, à ramasser les feuilles, à faire ses petite tas, à y mettre le feu... », dit en souriant Jean-Claude Poudevigne, qui vit ici depuis que Delteil, en 1957, céda sa propriété en viager à son père Maurice. Poudevigne, en langue d'oc, veut dire « tailler la vigne ». Sur les cent hectares que comptait le domaine acquis le 15 octobre 1937 pour un montant de 300 000 F aux noms de Mlle Marie Delteil, soeur de l'écrivain, et de Caroline, son épouse, une trentaine étaient plantés en vignes. Jean-claude, le dernier habitant de la Tuilerie, ajoute dans un éclat de rire : « Joseph, une sorte de pyromane, quoi ! ». Sa maison, c'était celle qui jouxte la partie du mas où Jean-Claude Poudevigne demeure. L'homme hésite : « Je veux bien vous la faire voir, mais elle est insalubre, on ne peut plus rien faire. »

On entre pourtant depuis la cour intérieure, laissant la véranda -aux vitres cassées- sur la gauche et montant quelques marches. Le vestibule puis la salle à manger vide et désolée avec sur le mur qui fait face, des rails : ils servaient à guider et hisser l'ascenseur, pied de nez à la maladie que Delteil, fatigué du coeur et privé de son poumon droit, avait fait installer pour monter jusqu'à sa chambre, où il écrivait.

« Cet ascenseur ! Un tas de féraïlle tout à fait dans le style du dépouillement qu'il avait recherché en venant vivre ici », commente le
 75 médecin de Grabels, Jacques Chabaud, qui, le 12 avril 1978, accompagna Delteil dans ses derniers moments. Il est mort de sénescence, « le plus simple possible », se souvient le docteur, comme il l'avait rêvé :
 80 « J'aimerais que le dernier mot soit le même que le premier, le seul dont je rêve pour mon épitaphe : innocent ».

La pleurésie tuberculeuse contractée en 1931, celle qui le priva de ce poumon,
 85 l'avait amené jusque dans cette garrigue des environs de Montpellier, ville réputée pour ses médecins. Dernière étape au terme d'une tournée de plusieurs années dans le Midi guérisseurs : Vence, Briançon,
 90 Toulon et jusqu'en Italie, Santa-Margherita de Ligure.

L'écrivain s'installe dans cette ancienne fabrique de tuiles avec sa femme, Caroline Dudley de son nom de jeune fille,
 95 une « jeune américaine dans le vent », habituée du salon parisien de Gertrude Stein et créatrice en France, de la fameuse Revue Nègre où dansa Joséphine Baker, où Sidney Bechet souffla dans sa clarinette.
 100 Sur leurs pas, arrivent la soeur de l'écrivain, Marie, son père, bucheron-charbonnier, sa mère analphabète qui avait espéré une carrière de prêtre pour son fils. Les parents de l'écrivain mourront
 105 tout deux à la Tuilerie.

« J'étais à un carrefour. Il y a dans la vie des Périodes, des Epoques. J'avais écrit une trentaine de livres. d'un seul mouvement. J'étais las de ce qui commençait à devenir un
 110 métier : le métier d'homme de lettres avec ses servitudes. Un livre par an. J'avais fait d'un Nouveau Monde -Est-ce ce qu'on appelle la crise mystique ? Je partis, je ne suis jamais revenu », lit-on écrit de la petite écriture
 115 irrégulière, sur le dos d'une enveloppe du fonds Delteil de la bibliothèque de Montpellier.

Le petit rédacteur du ministère de la marine marchande, né en 1894 à Villars-en-Val, dans l'Aude, et « monté » à Paris en 1920, quitte une gloire foudroyante. Cette terre d'oc, tout ensemencée de ramaconilh, l'asperge sauvage, le genêt épineux, sera son Harrar : « Entre nous.

125 écrit-il, j'ai ma théorie sur Rimbaud, une théorie toute paysanne : il est parti après le travail, tout simplement... Après la Saison en Harrar, rien de plus. » Pendant dix ans, Delteil ne publie pratiquement plus, écrit
 130 peu sinon sur ces papiers volants, ces dos d'enveloppe. Paris l'oublie, Montpellier sait à peine qu'il est là, à ses portes.

Il entend vivre désormais en viticulteur. Il achète deux gros chevaux pour labourer, prend des employés pour l'aider, fournit sa récolte de raisins à la coopérative de Grapels tout en se réservant, en contrebas du parc, un rectangle de vignes pour sa « blanquette », comme celle de son
 135 Aude natale, qu'il vinifie et met en bouteilles lui-même. Sur les goulots des bouteilles, il pose des cônes de papiers où il note « vieille lune », « vent nord-ouest », répertoriant soigneusement le moment
 140 astral ou climatique correspondant à la mise en bouteille ; « Le vin, c'est un être vivant », aime-t-il à déclarer.

Les Grabellois le prennent pour un fantaisiste. Alphonse, l'un de ses employés d'alors, qui n'est resté que six mois au service de Delteil ronchonne encore aujourd'hui : « C'était un mauvais patron, un faux paysan, un drôle de pistolet. Il était fort, oui, pour bricoler, faire ses expériences, ses
 150 combines sur son carré de vignes. Il croyait savoir guérir les reps. Nous, on le regardait faire : ça ne marchait jamais évidemment. »

Jean Sanchez resta, lui, quatorze ans au service de Joseph. Sa fille se souvient avec émotion de cet « homme un peu extra-
 160 vagant. Caroline aussi était très gentille. Elle portait des pyjamas de satin, on voyait tout à travers ! ». Et quelle aventure que ce fameux jour où, dans la grande cave, un foudre de vin éclata, une trappe s'ouvrit et Marie, la soeur du poète, tomba dedans ! Elle but plusieurs tasses. « Il lui fallut des heures pour dessaouler ! »

Joseph Ortiz était le berger dont
 170 Delteil laissait paître sur ses terres, en échange d'une rémunération -12 500 francs de l'époque, en 1949 - et d'un agneau à livrer, précise l'acte notarié, « vers Pâques ». Ortiz est mort, mais sa fille boulangère se rappelle un « homme très doux qui discutait souvent avec [son] père ». Henry Fleury tailla lui aussi la vigne à la Tuilerie. Il raconte : « Il n'était pas luxueux, avec ses pantalons

troués, coupés. Je l'aurais rencontré la nuit... »
 180 Le jour, il le voyait souvent se promener
 sur ses terres accompagné de son épagneul
 et muni d'un fusil, mais sans jamais
 rapporter de lapin. Alors il s'étonna :
 « Delteil m'a lancé : je prends le fusil pour
 185 faire plaisir à mon chien. » Il croit entendre
 les cris aigus de Caroline qui appelle :
 « Jousé ! Jousé ! » Il rit : « Joseph faisait
 semblant de ne pas entendre... »

Plus étrange, on voit l'écrivain
 190 derrière ses fenêtres scruter la nature à
 l'aide des jumelles ! Avant de mourir, il les
 offrira au docteur Jacques Chabaud. Les
 femmes de ménage, M^{me} Bousquet, M^{lle}
 Lydie, se passent le mot : M. Joseph
 195 déteste qu'on fasse son lit et que le chiffon
 à poussière se pose sur le bric-à-brac qui
 au fil des ans envahit la maison : morceaux
 de bois aux formes primitives, figurines de
 glaise que sculpte le jeune Jean-Claude
 200 Poudevigne, fils du métayer, qui a
 l'instinct créateur, tarte à la belle couleur
 pourpre ramassé au fond des bouteilles et
 pétrifié... On l'entend rêver tout haut de
 créer une communauté dans son mas. Lui,
 205 si discret, prend position bruyamment, à la
 fin de sa vie, se souvient l'éditeur Max
 Chaleil, contre les centrales nucléaires.

« C'était un poète, il n'avait pas le sens
 pratique. » Henk Breuker, qui fut l'ami
 210 intime de Delteil, de 1946 jusqu'à sa mort,
 sourit de ces rumeurs. « Je ne connais pas un
 auteur qui ait autant fait étinceler une
 langue », lâche-t-il avec son fort accent
 hollandais, ajoutant encore : « Il me disait :
 215 nous avons une chose en commun : nous écri-
 vons tous les deux dans une langue
 étrangère. »

En 1947, Joseph Delteil fait avec
 220 Jésus II son retour dans le monde parisien
 des lettres. Mais son ancrage dans ce qu'il
 appellera la « paléolithie », c'est-à-dire « le
 monde d'avant la civilisation, d'avant la
 cuisson comme dirait Leti Strauss », précise-
 t-il, est définitif. Avec méthode, il
 225 recherche en lui l'homme brut, l'homme
 cru. A la Tuilerie, il vit en ermite. S'il
 ignore Grabels, le village voisin, il va à
 peine plus à Montpellier, au marché de la
 place des Arceaux rarement, poussant
 230 quelquefois sa vieille 203 noire jusqu'à la
 cathédrale Saint-Pierre où Joseph
 Roucayrol, l'ancien curé de Grabels, est
 organiste. L'écrivain Frédéric-Jacques

Temple, qui fut son ami, se souvient
 235 d'avoir réussi cet « exploit », le faire sortir
 un soir au cinéma pour voir le *Cuirassé
 Potemkine* : Henri Miller était de passage !
 Par contre, il aime que les autres viennent
 à lui, ses fidèles, sa cour de « françoisiers »
 240 comme il dit, ses disciples, disciples de
 Saint François, son grand homme, le sujet
 de son chef-d'oeuvre peut-être, *François
 d'Assise*, qui paraîtra en 1960. Il encourage
 les jeunes talents. En 1951, trois poètes,
 245 Henk Breuker, François Carriès et
 Frédéric-Jacques Temple, ouvrent au
 numéro 15 de la rue Saint-Firmin, dans le
 vieux Montpellier, une maison d'édition,
 la licorne. « Il nous a acheté une presse à
 250 bras », s'exclame Henk. Jacques Laurans,
 qui doit à Delteil sa vocation d'écrivain, fut
 ému de « la foi qu'il avait en nous ».

Les repas pris en communion avec
 celui qui était devenu « presque un parent »
 255 sont un brûlant souvenir -la lenteur
 quasiment sacrée, le cérémonial : « Il avait
 plusieurs sortes d'Opinel, un par mets ; un
 jour, je coupai le pain sans faire le signe de la
 croix, il m'en fit la remarque. A Noël, je me
 260 souviens, il y avait toujours des marrons sur le
 feu. Il nous en offrait. »

Delteil avait du style dans la gloire
 comme dans l'ascèse. « Il achetait ses gilets
 de flanelle par paquets de vingt et pour
 265 changer jusqu'à dix fois par jour », raconte
 encore F.-J. Temple. Surtout l'été, avec la
 sueur. Son poumon défaillant appelait ces
 précautions, mais il choisissait ses gilets
 avec recherche tout comme les pet'is lacets
 270 qu'il se nouait autour du cou. Son béret,
 ariégeois, il le portait bords dressés,
 « comme une casserole sur la tête », précise
 l'ami Henk.

Car cette plongée du fils de bûche-
 275 ron à la reconquête de ses origines, de
 l'origine de l'homme, fut bien une ascèse.
 « C'est à force d'avoir renoncé qu'il parvint à
 cette paix intérieure que j'allais chercher près
 de lui », nous dira le professeur François-
 280 Bernard Michel, pneumologue de renom,
 qui soigna aussi l'écrivain dans son
 service, à l'hôpital de Saint-Eloi puis dans
 celui d'Aiguelongue où il exerce aujour-
 d'hui. Renoncé à sa santé : « C'était un tout
 285 petit ciseau frêle. » Economisé ses appétits.
 Pour un homme « très coquet de sa
 renommée » - Henk Breuker le confirme, - la
 rupture de l'écrivain adulé avec Paris ne se

fit pas sans douleur, explique Michel. Il en
 290 tient pour preuve la formule que lui lança
 Delteil, un jour, alors qu'il louait sa bonté :
 « La bonté, c'est notre revanche sur le
 malheur. »

La ville moderne, avec sa Zolad
 295 -zone de laboratoires et d'aménagement
 divers- son parc euro-médecine, a rattrapé
 aujourd'hui, dévoré le domaine de Delteil.
 En 1965 déjà, comme le rappelle le
 Grabellois Paul Couderc dans son étude
 300 sur les origines du mas de la Tuilerie, il ne
 restait plus que 12 hectares de vignes sur
 les 30 qui composaient le domaine acheté
 par les Delteil en 1937. « En 1970, moins de
 6, de 1977 à 1980 pas tout à fait 3, de 1981 à
 305 1986, à peine plus, de 1 hectare, en 1989, pas le
 moindre pied. »

Si ! Il faut bien chercher, démêler
 les ronces et les lierres, pousser plusieurs
 barrières de barbelés pour retrouver,
 310 cachés dans une sorte de clairière éternelle
 une dizaine de ceps abrités par deux
 palmiers : l'oasis que chantait le poète
 dans la Delteillerie : « Donc, il y avait là-bas
 dans les garrigues de Montpellier une espèce de
 315 vieille métairie à vins, à lavandes et à kermès, à
 demi-abandonnée, et dont j'ai fait une oasis
 dans le désert, un point de vie comme il y a des
 points d'eau. » Rebelles au temps et à ses
 ravages, bien enfouis, les ceps, eux, ne
 320 voient ni les tours voisines du grand
 ensemble de la paillade ni les toits plats de
 la Zolad. Tout près, dans la cave du poète,
 reposent encore quelques blanquettes
 bouchées de sa main. Jean-Claude
 325 Poudevigne plonge le bras dans l'ombre et
 ramène une bouteille. Plus d'étiquette,
 plus de mention de la «June vieille», la cire
 même est tombée. Mais l'alcool, à travers
 la pcassière, est rose comme la peau d'un
 330 nourrisson. Delteil disait indifféremment « je
 suis né ce matin » ou « j'ai cent mille ans » ...

SYLVIE CROSSMAN

Article paru dans : *Le Monde* - Dimanche 25-lundi 26 avril 1993
Première page et suite page 4.

Jours tranquilles à Pereslavl

La campagne pour le référendum du 25 avril n'a pas bouleversé la vie de cette petite ville de Russie.

Pereslavl

De notre envoyé spécial

« Ici, des manifestations ? Oh non ! » A seulement 150 km de Moscou, comme Pereslavl semble loin de la capitale et de ses règlements de comptes !
5 Cette ville de 40 000 habitants, au bord d'un lac encore gelé, où, selon la légende, Pierre le Grand fit construire le premier bateau de la flotte russe moderne, vit aujourd'hui avec une apparente nonchalance les soubresauts de la campagne du référendum.

Si cette femme, souriant de toutes ses dents en or, n'hésite pas à dire qu'« elle votera pour Boris Nikolaevitch, parce qu'il faut lui laisser le temps de travailler », si ce jeune couple, avec la belle unanimité des amours débutantes, dit aussi son intention de voter pour le président russe, les autres passants rencontrés sur la « grand-place », entre l'arrêt du bus et les marchands ambulants, accélèrent le pas lorsqu'on les interroge sur le scrutin de dimanche. Sans agressivité, mais en donnant la nette impression d'avoir des choses beaucoup plus importantes à faire.
25 Excepté pour cet adolescent en jogging, dont le geste obsène au seul énoncé du mot référendum montre sans équivoque tout le bien qu'il pense des dirigeants politiques de son pays.

Marina, Dacha et Anna sont plus polies, mais tout aussi explicites :
« D'abord, nous n'avons pas encore l'âge

35 de voter, et puis nous nous intéressons plus aux garçons qu'à la politique », disent-elles en pouffant. Vendeuses de glaces à la sauvette, elles estiment, malgré tout, que « ce ne serait pas bien si les communistes revenaient au pouvoir ».

Elles n'ont qu'une seule envie : quitter ce « village » pour aller à Moscou « là où on peut gagner de l'argent ». Ce qui a changé ici, depuis la fin du totalitarisme ? « Moi, j'ai changé quinze fois de boulot », dit l'une d'entre elles, coiffeuse de son état, qui aimerait bien, un jour, si elle a « des sous » ouvrir son propre salon. Et puisqu'il faut parler politique, elles finissent par avouer qu'elles aiment bien « tous les dirigeants actuels » sauf Egor Gaïdar, l'ancien premier ministre, et Rouslan Khasboulatov le président du Soviet suprême.

55 Il ne faudrait pourtant pas croire que Pereslavl se tient totalement à l'écart du jeu politique. Ici, comme à Moscou, la lutte est intense entre l'« exécutif », le maire en l'occurrence, et le « législatif », à savoir le soviet local. Mais une lutte sans emphase, où l'on se dispute davantage sur le droit de privatiser tel ou tel lopin de terre que sur l'avenir de la Russie démocratique.

65 Le maire, c'est Vladimir
Chesternev, quarante-sept ans, « élu » en
1990 après avoir été « président du
comité exécutif » de l'administration
70 communiste pendant plusieurs années. Ses
quelques voyages à l'étranger, dont l'un en
France (dans le Doubs, à l'invitation du
Comité laïque pour l'action et la
jeunesse), lui donnent un net avantage sur
les autres membres du soviet. « Eux, dit-
85 il avec un rien de condescendance, ne
comprennent pas très bien ce que signifient
démocratie et partage du pouvoir. »
« Bien sûr, ajoute-t-il, nous ne sommes pas
vraiment des ennemis, mais ils essaient
90 toujours de se mêler de ce qui ne les
regarde pas. » Distribuer la terre, par
exemple.

S'il ne cache pas qu'il votera
« oui » à Boris Eltsine dimanche
85 Vladimir Chesternev admet, bien
entendu, la nécessaire cohabitation des
deux pouvoirs. Il estime pourtant utile la
réduction du nombre des députés « pour se
débarrasser de tous les amateurs qui,
90 portés par la vague démocratique, se sont
mis à faire de la politique ». Tout en
prenant soin de s'excuser auprès de ses
interlocuteurs français - « Votre pays a
tellement de grands philosophes ! », - le
95 maire de Pereslavl pense néanmoins qu'il
ne faut pas « faire de la philosophie
pour la philosophie et que la politique,
c'est, quand même, autre chose... » Rien à
voir, mais le maire trouve « anormal »
100 que son salaire soit le même que celui du
président du soviet : « 26 000 roubles soit,
dit-il en pianotant sur sa calculette, 32
dollars ou, si vous voulez, 162 francs
français. »

105 Arrivé il y a seulement cinq ans de
l'Extrême-Orient, M. Ivan Melnik,
trente-huit ans, n'est pas à proprement
parler un philosophe. Lieutenant-colonel
dans la police, il avait toujours travaillé
110 « dans les organes du ministère de
l'intérieur » avant d'être « élu » à la tête
du Parlement de la ville. Né à
Vladivostok, cet homme courtois, mais
dont le regard trahit parfois son ancien
115 métier, se veut avant tout consensuel :
« Nous devons travailler avec le maire
pour le développement de la ville » Et de
citer les nombreux chantiers en cours.

Un « message » à Bill Clinton

M. Melnik est, en revanche, plus
120 discret sur la composition politique de son
soviet : « Nous nous déterminons rare-
ment sur des questions politiques, mais sur
des problèmes locaux. » Pour lui, le
changement le plus important intervenu
ces dernières années est le rapprochement
125 entre les structures centrales et le reste du
pays. « Les responsables sont beaucoup
plus accessibles qu'avant. Nous pouvons
résoudre directement avec eux certains de
nos problèmes. Ainsi, nous, nous avons
130 rencontré Gaidar, et Eltsine est venu ici. »
Le référendum? « Nous n'avons pas donné
de consignes de vote, chacun a son avis. »
Il avouera pourtant que « le Parti commu-
135 niste local a décidé de voter pour le
Soviet suprême ! ».

Communiste, Nikolai Netchkine
l'est et le restera. « Nous sommes
soixante militants, ici, et nous voulons
140 reconstruire le parti. Maintenant que tous
ceux qui étaient communistes par carrié-
risme sont partis, nous allons vraiment
travailler pour le peuple », dit cet
homme de soixante ans, long comme un
145 jour sans pain, dont la vie est une succes-
sion de malheurs : travaillant sur une
plate-forme pétrolière à Sakhaline, il
est gravement intoxiqué par des fuites de
gaz et est obligé de s'installer dans la
150 Russie du centre. Il construit sa maison à
Briansk, mais victime de la catastrophe
de Tchernobyl, il doit encore émigrer.

Elu au soviet local, contre un « fonc-
tionnaire » du parti, son credo est
155 simple : « Tout ce qui a été fait depuis
qu'Eltsine est au pouvoir a été fait contre
le peuple. » Si le président russe gagne le
référendum, Nikolai Netchkine dit qu'il
acceptera « cette victoire légitime, car le
160 pays a trop souffert des guerres civiles »,
mais qu'il continuera « la lutte ». Pour le
moment il veut « grâce à l'obligeance du
Monde » envoyer un « message » à
MM. Clinton, Major et « à tous les
165 autres ». « Je veux leur dire un grand
merci car, maintenant, on sait qui paye
Boris Eltsine ! » Message envoyé.

Alexeï Radov, un enseignant de quarante ans, reconnaît que, « surtout dans une petite ville », introduire la démocratie « c'est pas facile ! » Il est toutefois optimiste : « D'accord, les gens ne cessent de se plaindre, de dire qu'avant c'était mieux, mais si on leur demandait de vraiment revenir en arrière, ils ne voudraient pas. » Et de citer le « syndrome du saucisson » : « Ils disent qu'aujourd'hui le saucisson est hors de prix. Bien sûr mais avant, des saucissons, il n'y en avait pas ici ; Il fallait aller les chercher à Moscou ! »

Ce soir, au cinéma de la ville, un vrai comme avant, avec son orchestre, ses balcons et ses sièges en feutrine rouge, le maire présente son bilan devant une cinquantaine de ses administrés, qui ne semblent pas manifester un intérêt débordant pour « ce que nous avons fait, ce que nous allons faire et ce que nous aurions pu faire ». Et pourtant dans les chiffres donnés et les commentaires apportés, c'est toute la vie de la ville qui défile.

Pour le maire, le point le plus positif c'est d'avoir évité un chômage massif : 1 200 personnes sont actuellement sans emploi (6 000 en juillet prochain, selon le président du soviet) ; 73 « petites entreprises », employant 300 personnes, ont été créées, ainsi que 20 kiosques et 30 magasins privés ; 3 000 habitants supplémentaires sont devenus propriétaires de leur terre, 11 bus ont été achetés et 10 000 mètres carrés ont été construits. Point négatif : la production des entreprises a chuté de 25 % et 1000 délits ont été commis en 1993 contre 700 l'année précédente.

Principaux projets à réaliser, si la région accorde des subventions : faire parvenir le gaz dans toutes les maisons, installer un nouveau central téléphonique, construire un autre hôpital et un gymnase, élargir le marché et mettre en place un service de consultation juridique.

Le grand problème reste l'usine chimique de la ville, qui emploie plus de 5 000 personnes. « Privatisée », elle appartient maintenant au collectif des travailleurs et tente une conversion difficile. Après avoir été spécialisée dans la

fabrication de pellicules pour les cassettes vidéo - mais comment lutter contre la concurrence japonaise ? elle s'essaie maintenant à la production... de spaghettis. Après tout au bar de l'hôtel « chic » de Pereslavl, où les élégantes de la ville viennent boire quelques solides cognacs, en écoutant langoureusement Linda de Suza chuintier ses fados de Seine-Saint-Denis, le serveur, devant nos airs étonnés face à la crème bleue ornant les gâteaux maison, n'hésite pas à préciser : « C'est de la peinture qui se mange. »

JOSE ALAIN FRALON

Article paru dans : Le Monde - Dimanche 25-lundi 26 avril 1993
Page 24.

Carcassonne

La citadelle à la rescousse de la ville.

Carcassonne

De notre envoyé spécial

André Laurens

Tout le problème vient de ce que la Cité n'est pas dans la ville. Vieille histoire qui remonte à Saint Louis, lequel est intervenu ici, pour des raisons conjoncturelles, dans un processus de civilisation commencé bien avant lui : la moindre pierre en témoigne et renvoie au style épique des spectacles de son et lumière. En ce temps-là, ce n'était qu'en 1247 les habitants des bourgs adossés aux murs d'enceinte de la Cité furent chassés, afin de dégager les abords de la forteresse, et réinstallés de l'autre côté de l'Aude, dans une bastide aux rues tracées en damier autour d'une place centrale. Depuis, les remparts de la ville basse sont tombés, mais la séparation avec l'orgueilleuse, citadelle demeure, dans les têtes comme dans le paysage. Imaginez Avignon si le Palais des papes se trouvait de l'autre côté du pont ! C'est cela qu'il s'agit de changer.

La Cité, on ne voit qu'elle car, à l'instar des vedettes du spectacle, tout semble se conjuguer pour la mettre en valeur même les instruments de la modernité. C'est ainsi que l'un de ses meilleurs profils se découvre au détour de l'autoroute qui entre Méditerranée et océan, accompagne le canal du Midi. Au soir du 14 juillet, lorsque la Cité s'embrase, la circulation se bloque à cet endroit et ce n'est pas par accident : l'illumination dans la nuit de cette image intacte du Moyen Age est belle à couper le souffle et les moteurs !

Donc, il y a l'enceinte fortifiée, la plus grande d'Europe, un monument visité chaque année par plus de trois millions de touristes, et, en contrebas, la ville nouvelle, ancienne elle aussi, mais un peu moins que l'autre. Ses habitants préfèrent cette dénomination à celle de ville basse. Il y a la Cité de Carcassonne, qui a rendu son nom mondialement connu, et Carqueyrolles, surnom sous lequel le poète et écrivain Joé Bousquet a peint sa ville et ses concitoyens, à la manière d'un La Bruyère plus sarcastique que moraliste et porté à rompre par de fulgurantes échappées la concision du style. On ne saurait, mieux que lui, décrire les carcassonnais, qui « ont en eux l'ombre des remparts disparus » et leur ville en damier où « toutes les rues mènent à l'endroit que l'on cherche ».

Comment résister au plaisir de le citer encore : « Catholique et rebelle, hérétique après avoir été musulmane, toujours observée par le pouvoir central qui lui a donné la forme d'un camp de concentration, Carqueyrolles est l'endroit du monde le plus fait pour oublier la fuite du temps. (...) Cette ville est à un pas de l'Espagne, mais les remous des vents froids y éteignent l'éclat des fleurs et, sur un sol qui brûle, suspendent les nuées du Nord (...) C'est un pays où la lumière est promesse, les filles ont l'air de savoir où elle a laissé le jour, et l'Espagne est, dans leurs yeux, un peu d'orage, un accent dans le timbre de leur voix. Leur silence est d'ombre » Patrick Collot, éditeur à ses

75 heures, qui dirige une librairie-galerie, sait ce qu'il fait en recommandant *le Médisant par bonté* à ceux qui veulent découvrir Carcassonne et, le cas échéant, Joé Bousquet.

80 La cohabitation des deux cités fermées, l'une au sens propre, l'autre au figuré, a été d'autant moins fructueuse au cours des siècles que la redécouverte et la restauration du site fortifié ne datent que du dix-neuvième siècle. Jusque-là, 85 Carcassonne, la ville, avait mené sa vie propre sans se préoccuper davantage des ruines d'en haut. Elle s'était consacrée au textile, puis à la viticulture et au commerce du vin. Parallèlement, elle 90 s'était dotée de quelques entreprises industrielles, sous l'influence marquée de Toulouse, et avait exercé ses prérogatives administratives de chef-lieu de l'Aude, sous la tutelle éloignée de Montpellier, 95 capitale régionale et autre pôle d'attraction universitaire. Cette forme de prospérité tranquille et naturelle n'est plus tout à fait ce qu'elle était. D'abord parce que l'environnement agricole, viti- 100 cole notamment, n'a plus le même poids dans l'économie locale ensuite parce que la situation géographique de la ville et, aujourd'hui, la crise n'ont pas favorisé le développement du tissu industriel existant, dominé par l'extraction des mine- 105 rais aurifères de Salsigne (exploitation qui tente de redémarrer après le dépôt du bilan), la production d'équipements en caoutchouc et plastique pour les véhicules, le machinisme agricole, 110 l'emballage et l'embouteillage, et des entreprises de sous-traitance en technologie fine. La prospérité disparue, reste la tranquillité. Carcassonne continue de 115 vivre à son rythme. Au moindre moment de liberté, on profite des attraits naturels d'un pays qui n'en manque pas dès la sortie de la ville, et filant vers la Montagne Noire, la haute vallée de 120 l'Aude et le plateau de Sault, les Corbières, les Pyrénées ou la Méditerranée, soit, pour le dire autrement, vers la chasse, la pêche, les activités sportives, les sites cathares, les petits crus, les champignons, les plaisirs du bord 125 de mer. Malgré le vent qui décoiffe souvent, d'où le nombre de coiffeurs, assure une jeune guide, le Carcassonnais est un pays où l'on retourne vivre quand on 130 l'a quitté pour aller chercher du travail

ailleurs, et où certains choisissent de s'enraciner, comme le comédien Philippe Noiret et tous ces étrangers du Nord de l'Europe qui viennent mêler leurs accents 135 aux consonances rocailleuses du terroir. Mais l'été passé, la ville s'assoupit dès 19 heures, lorsque les commerçants plient boutique, et il n'y a guère que les parachutistes de la garnison pour animer un 140 semblant de vie nocturne.

Les apparences de cette vie sage ne rendent évidemment pas compte d'une réalité plus complexe et secrète. L'indéniable qualité de vie ne signifie 145 pas par exemple, le bonheur pour tous. Henry Garino (PC) conseiller municipal, rappelle que Carcassonne est le chef-lieu d'un département, l'Aude, où le revenu de six personnes sur dix n'atteint pas 5 400 150 francs par mois et qu'en ville le revenu moyen est de 5 679 francs. La population s'est appauvrie, assure-t-il, en relevant qu'un millier de personnes fréquentent les Restos du cœur. Comme pour illustrer sa 155 démonstration une vieille dame, locataire des HLM, fait, au comble d'une colère pitoyable, irruption dans sa permanence parce qu'elle a reçu un commandement d'huissier. Un coup de 160 téléphone arrangera les choses ; mais, enfin, n'est-ce pas triste, interroge celui qui incarne avec constance l'opposition municipale ? Henry Garino souligne aussi le vieillissement de la population et le 165 glissement démographique qui, dans le département, joue en faveur du littoral. A l'entendre, il semble que quelque chose ne tourne pas rond dans cette ville carrée ! Sans entrer dans les détails des polémiques municipales, il faut ajouter que le 170 vent, si présent, n'a pas encore assourdi les échos de deux événements qui ont ému la population et dont *le Monde* a rendu compte. Il s'agit de l'affaire Orta, du nom de ce promoteur qui a détourné les crédits, 175 cautionnés par la municipalité, qui étaient destinés à la réalisation d'un centre international de séjour, et de la contestation qu'a soulevée la construction 180 d'un ensemble de logements sociaux au pied de l'église Saint-Vincent. Au-delà des procès, des jugements, des manifestations, il en reste le poids d'une lourde dette pour la ville et d'un ébranlement de 185 la majorité municipale.

La bonne santé du maire, Raymond Chésa, ne semble pas s'en ressentir. Comme beaucoup d'élus de ce pays, il a le profil que l'on prête au notable radical (ronf, convivial et rusé, enraciné dans sa culture, connaissant bien son sujet), sauf qu'au lieu d'avoir milité dans l'ancien appareil politique dominant, celui du Parti socialiste aujourd'hui mal en point, cet ancien professeur s'est affirmé dans le courant gaulliste. Pour lui, l'affaire Orta est simple : la ville a été victime d'un escroc, plus ou moins lié à la mouvance socialiste, et de la négligence des prêteurs institutionnels. Il attend du gouvernement qu'il fasse jouer la solidarité nationale pour aider Carcassonne à réparer son sinistre. Cependant, le budget municipal a commencé à honorer les échéances au prix d'une augmentation des impôts qui, selon le maire, ne se poursuivra pas en 1993 et sera ensuite compensée par une réduction.

Faut-il préciser qu'Henry Garino n'est pas de cet avis ? Tout comme Alain Tarlier, avocat, conseiller municipal proche du PS. D'une manière générale ce dernier juge « la situation désespérante », car, dit-il, « c'est celle d'une ville en panne de tout, d'une ville immobile depuis longtemps, transformée en maison de retraite et gérée comme telle, c'est-à-dire sans projet à long terme, par des gens qui ne pensent qu'à leur réélection ». Ce constat amer s'applique, selon son auteur, à un type de notable politique qui, depuis trop longtemps, tient, toutes étiquettes confondues, les positions locales de pouvoir. Les tentatives faites pour changer ce personnel et cette pratique, notamment aux dernières élections municipales ont échoué, tant jouent ici les pesanteurs des réseaux installés, le clientélisme, voire l'autocratie et l'apathie de ceux qui vivent en dehors du système en place.

Vouée à la défensive par l'Histoire, la ville doit aujourd'hui s'ouvrir au tourisme et à l'Europe

Il s'ensuit que ceux qui, sur les plans économique, social ou culturel, illustrent

personnellement le dynamisme du pays, ne se sentent pas représentés à l'échelon politique observe Patrick Collot. Au mieux, leurs efforts sont récupérés, puis nivelés. « Tout, dans l'histoire de Carcassonne, a été fait pour repousser les autres, c'est un lieu militaire non disposé à l'accueil, une ville qui continue de s'enfermer », constate-t-il avec regret. Chacun déplore l'incapacité chronique de la ville, à moins que ce ne soit un refus inconscient, de jouer pleinement l'atout touristique que représente la Cité. Le maire reconnaît cette carence ancienne, mais prétend y remédier, en collaboration avec les autres partenaires concernés, le département, les ministères de la culture et de l'équipement. Une étude commune a été lancée pour faire de Carcassonne « le cœur de la marguerite cathare ». L'objectif est de retenir sur place, pendant trois jours au moins, le touriste qui ne passe que quelques heures. Cela suppose que la ville devienne plus séduisante, que la jonction avec la Cité soit facilitée, que l'animation culturelle ait plus d'ambition.

Raymond Chésa énumère tout ce qui est fait dans ce sens, tout ce qui peut rapprocher la citadelle de Trencavel de la bastide de Saint Lous, tout ce qui déjà facilite la venue et le séjour dans le Carcassonnais. Notamment la liaison aérienne avec Paris, en faveur de laquelle se sont mobilisés des chefs d'entreprise généralement peu portés à intervenir dans les affaires publiques. C'est un signe.

« Avec l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, qui a été contestée non sans raisons par les viticulteurs nous ne sommes plus dans le cul-de-sac de l'Europe », observe Jacques Talmier, président de la chambre de commerce et d'industrie, en mentionnant l'importance de la clientèle touristique espagnole, fournie en particulier par la proche Catalogne. Le tourisme s'impose, à l'évidence, comme l'une des rares perspectives de développement économique. Découverte tardive, timide, insuffisamment exploitée, mal managée, les avis sont partagés. Une chose, au moins, paraît sûre : fondée sur la défensive et la proximité de la frontière, accoutumée à vivre en autosuffisance de son terroir, Carcassonne sent désormais l'opportunité

290 de s'ouvrir aux visiteurs dont l'Histoire
lui avait appris à se protéger et, aussi
pour en revenir à Joè Bousquet l'urgence de
ne plus être celle « *qui endort les hommes
avec leurs projets* »

ANDRE LAURENS

Article paru dans : *Le Monde Initiatives* - Mercredi 12 mai 1993

Page 28.

Dossier : contre la fatalité du chômage

Quand la machine a tort.

L'automatisation n'est pas une réponse universelle

La lutte était *a priori* plutôt inégale. d'un côté, une « machine spéciale », l'une de ces lignes automatiques de plusieurs dizaines de mètres de long, dont le réglage
5 a nécessité... trois ans. Une chaîne spécialement étudiée de manière à obtenir une productivité maximale en matière de main-d'œuvre. En 1980, Esswein implanté à La Roche-sur-Yon, alors filiale de
10 Thomson électroménager, tombé depuis dans le giron de l'italien Elfi, pensait ainsi mettre tous les atouts de son côté afin de rentabiliser son activité de production de paniers de lave-vaisselle, pôle complémentaire à son métier de base : la fabrication
15 d'appareils ménagers (lave-linge, fours à micro-ondes, lave-vaisselle).

De l'autre côté, la conviction d'un technicien, Raymond Chateau, responsable, après vingt ans de maison, du
20 service industrialisation tôlerie chez Esswein, qui estime que (« L'automatisation n'est pas une réponse universelle le client peut finalement en pâtir » . Les faits lui donnent raison une première fois en 1985 : Esswein lance le lave-vaisselle 45 centimètres, modèle plus étroit que la normale. Les paniers ne sont pas réalisables sur « la »
25 ligne.

Le fabricant décide alors de les acheter à l'extérieur. Premiers doutes, qui se confirmeront en 1990. Les commerciaux de l'usine, à l'occasion de la sortie d'un nouveau lave-vaisselle de taille classique
30 cette fois-ci, souhaitent un design différent pour les paniers qui l'accompagnent. Là encore, impossible à réaliser. Raymond Chateau décide de passer à l'action un an plus tard, lorsque la direction d'Esswein le

40 charge d'aller auditer à l'étranger une usine à qui il serait possible de confier en sous-traitance la fabrication des paniers. Dès son retour, il met les chiffres sur la table : ceux analysés au cours de sa
45 mission, mais aussi les siens : il propose de reprendre l'activité, grâce à la solution de l'essaimage. « La » ligne avait nécessité au départ un investissement de 16 millions de francs, son projet, 15 millions. Il réussit à convaincre. En mars 1992, Métafil, nouvelle société dont le capital est détenu à 34 % par Esswein et à 66 % par la famille Chateau, commence à tourner. Les premières préséries de paniers sortent de
50 l'atelier, revus et corrigés par le nouveau patron aidé de deux de ses anciens collaborateurs d'Esswein, l'un responsable technique, l'autre responsable production, décidés à le suivre dans cette nouvelle
55 aventure. « Je crois, explique-t-il, que lorsqu'on crée une entreprise après une longue expérience professionnelle, il est possible de modifier des habitudes que l'on a toujours considérées comme des erreurs. »

65 Objectif prioritaire : la flexibilité. Pas question, donc, de reprendre « la » ligne. Le procès est décomposé en opérations simples, les machines standard privilégiées et assez mobiles pour modifier
70 l'implantation de l'atelier en un week-end si nécessaire. Métafil doit être capable de produire plusieurs modèles de paniers. Le pari est là. L'organisation du travail subit également un toilettage en règle. Quand il fait visiter son usine, Raymond Chateau ne manque pas de faire remarquer la conception retenue : un hangar tout en longueur, qu'il est possible d'observer d'un seul coup
75 d'œil.

Un coût salarial horaire moins élevé

80 « Les ouvriers voient les camions débarquer la matière première, le fil de fer, et voient à l'autre bout le produit fini, les paniers, être chargés aux embarcadères camions. » Pas de chefs d'atelier ou de maîtrise, la hiérarchie est totalement écrasée. Chaque ouvrier, obligatoirement polyvalent, déclare lui-même tous les jours sur une fiche sa production et sa productivité. Métafil, c'est actuellement 49 salariés dont 37 attachés directement à la production. « La ligne chez Esswein occupait directement 22 personnes à l'activité paniers, se souvient Raymond Chateau. Nous avons donc une quinzaine d'emplois en plus. » Sans que les prix en souffrent, puisque Métafil affiche un coût salarial horaire de 15 % environ moins cher qu'auparavant, différentiel que François Lucas, directeur des ressources humaines de chez Esswein, ne met pas en doute. Plusieurs raisons à cela. La durée du travail hebdomadaire chez Esswein est de 35,5 heures. Chez Métafil, de 39 heures. Les neuf ouvriers d'Esswein qui ont décidé de partir chez Métafil ont obtenu le maintien de leur salaire pendant deux ans. Les autres hommes et femmes ont été recrutés localement. 50 % d'entre eux sont rétribués au SMIC.

110 Au bout du compte, après un an d'expérience, aucun regret de la part des deux protagonistes. Pour autant, Esswein comme Métafil savent que l'essai reste à transformer. La première incertitude tient aux choix qui seront faits de l'autre côté des Alpes. Elfi, le groupe italien qui a racheté en début d'année Thomson électroménager, n'a pas encore dévoilé sa stratégie. Quelles productions seront maintenues à La Roche-sur-Yon ? Esswein renouvellera-t-il sa participation dans Métafil ? Deuxième interrogation : Métafil parviendra-t-il à voler de ses propres ailes ? Les conditions d'essaimage ont été particulièrement favorables : locaux loués à la ville, des machines transférées, subventions à l'emploi, etc. Même si la CGT d'Esswein avait condamné le principe de l'essaimage, expliquant qu'il entraînait dans la maison mère la suppression des postes de l'activité paniers, l'opération s'est réalisée sans licence-

ments. Les efforts de Raymond Chateau et de son équipe portent maintenant sur toutes les diversifications possibles.

135 « J'y passe plus de 50 % de mon temps. » Les idées ne manquent pas. Celles qu'il est possible d'évoquer : des paniers pour congélateurs, des grilles pour les réfrigérateurs. Et puis, celles confidentielles, destinées à surprendre la concurrence. Au bout : la réussite du pari et non plus 49 salariés mais 150, « seuil que je me suis fixé pour démontrer que le concept d'atelier flexible est le bon ». Pour autant, Raymond Chateau ne veut pas faire de son expérience un modèle exportable, arguant qu'« une entreprise est seule capable de faire ses choix de rentabilité. »

MARIE-BEATRICE BAUDET

Article paru dans : Le Monde heures locales- Dimanche 16-lundi 17 mai 1993
Page 17.

Des déménagements critiqués.

A la demande de la délégation à l'aménagement du territoire, deux chercheurs du CNRS ont passé au crible les conséquences de la « délocalisation » de services publics en province.

La « délocalisation » de services publics en province n'est pas une idée neuve. Depuis les années 60, la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) tente en effet de lutter contre l'engorgement de l'Île-de-France, en obligeant les administrations parisiennes à gager toute extension de locaux ou renouvellement de bail par un déménagement proportionnel (en surface et en emplois) de leurs services en province. Mais, selon le constat que viennent de dresser deux chercheurs du CNRS, Nicole de Montricher et Jean-Claude Thœnig, à la demande de la DATAR, il apparaît que cette procédure administrative n'a le plus souvent pas tenu ses promesses (1).

Cette enquête a été réalisée au début de l'année 1991 sur trois services de l'administration employant environ 300 personnes et dont les opérations de déménagement se sont effectuées à partir du milieu des années 70. Elle montre que les postulats et autres intuitions sur lesquels repose cette pratique ne se sont pas vérifiés à l'usage, qu'il s'agisse de la mobilité individuelle des agents, du développement local ou du fonctionnement du service transféré.

A travers l'étude de toutes les phases de ces transferts, qui ont duré dix ans, depuis la prise de décision jusqu'à l'insertion sociale des personnes transférées, Nicole de Montricher et Jean-Claude Thœnig ont d'abord mis en lumière le hiatus existant entre la volonté gouverne-

mentale et les intérêts divergents des rouages administratifs chargés de l'appliquer. La mise en œuvre du déménagement repose essentiellement, par exemple, sur le bon vouloir de l'encadrement des services « délocalisés ». Or, aucun de ces cadres n'a intérêt à s'éloigner des réseaux parisiens qui conditionnent, selon eux, le bon déroulement de leur carrière.

De même, jusqu'à l'automne 1991 aucun financement spécifique n'était prévu pour accompagner le déménagement des services, alors que les administrations ne sont naturellement pas enclines à affecter des ressources à une politique qui leur est imposée. Cet obstacle financier a théoriquement été levé par le gouvernement d'Edith Cresson, avec la création, en 1992, d'un fonds spécial « délocalisations » de 900 millions de francs.

« La lassitude de Paris, sur laquelle est bâtie cette politique, apparaît comme une motivation relativement marginale » relèvent les chercheurs. Ils ont observé que les fonctionnaires qui acceptaient de suivre leur service en province fondaient avant tout leur décision sur leur souci de « retourner au pays » dont ils sont originaires. De leur côté, les cadres n'acceptent de partir que dans l'espoir d'accélérer leur carrière et n'envisagent donc pas de s'enraciner en province. A l'inverse, la principale cause de refus tient à l'impossibilité pour le conjoint de retrouver un emploi dans une région que le service transféré est censé

75 redynamiser économiquement et qui connaît, par conséquent, un fort taux de chômage.

Une certaine frustration

80 Les habitants des villes d'accueil qui croyaient bénéficier des emplois transférés ont éprouvé une certaine frustration. Ces postes sont en effet le plus souvent pourvus par concours national ou par mutation. Et lorsque ces administrations finissent par recruter localement, les nouveaux embauchés ne peuvent de toute façon pas obtenir les mêmes statuts et salaires que leurs collègues d'administration centrale. Ce qui constitue une source inépuisable de conflits...

90 De plus, le service délocalisé - et ce d'autant plus lorsqu'il est composé d'emplois tertiaires - reste souvent, selon les deux chercheurs, isolé dans la réalité locale qu'il était censé animer, dans la mesure où l'essentiel de ses relations continue de passer par Paris.

100 Mais s'il rapporte peu en termes d'emplois induits, voire en matière de sous-traitance, ce service peut toutefois constituer un levier significatif pour accélérer, par exemple, la construction d'équipements collectifs. « *Les relations de pouvoir entre le centre et la périphérie se transforment* » sous l'effet de la « délocalisation », ont constaté les auteurs. Les services déménagés qui étaient déjà en situation de faiblesse au moment où la décision de « délocalisation » a été prise accentuent leur marginalisation.

110 D'autres subissent, au contraire, une pression plus forte de la part d'une administration centrale soucieuse de maintenir son emprise. Dans ce dernier cas, la tâche des services transférés, dans le domaine de la gestion des « affaires courantes », se complique singulièrement, faute d'une autonomie suffisante. D'une manière générale, l'enquête de Nicole de Montricher et de Jean-Claude Thœnig montre que la distance géographique influe sur la marche du service. « *Le fonctionnement de la structure, qui était inclus dans une politique globale à Paris, devient une fin en soi* », constatent-ils. Une fois le transfert réalisé,

125 l'activité du service devient plus transparente, l'autorité de l'encadrement est mieux affirmée, les responsabilités de chacun sont clairement définies. Quant aux agents, « *ils perdent la protection que représente pour eux la masse du personnel qui les entoure dans les administrations centrales parisiennes...* »

135 Apparaît, en outre, un phénomène paradoxal : la minorité d'agents parisiens qui ont fait l'effort de suivre leur service constituent souvent, une fois sur place, un frein aux changements d'organisation décidés par la nouvelle hiérarchie...

VALERIE DEVILLECHABROLLE

(1) *La Délocalisation des emplois publics*, de Nicole de Montricher et Jean-Claude Thœnig, aux éditions de La Documentation française, 65 p., 90F.

Annexe 3

*Classement des possessifs :
Application des règles morpho-syntaxiques*

Introduction

Dans cette annexe, sont répertoriés tous les exemples qui illustrent les règles syntaxiques que j'ai présentées dans le chapitre 3.

A chaque règle, j'associe les exemples que j'ai trouvés dans mon corpus de l'Agence France Presse. Toutes les dépêches que j'ai utilisées sont en annexe 1.

Je n'ai pas mentionné dans cette annexe les exceptions aux règles. Les exceptions sont répertoriées dans le corps de la thèse.

Pour chaque exemple, il est facile de repérer la dépêche dans laquelle a été extrait l'exemple : Le n°. suivi de la parenthèse correspond au n°. de la dépêche qui se trouve en annexe 1. Le n°. précédé par *l.* correspond au n°. de ligne où se trouve l'énoncé présenté.

J'ai mentionné aussi des exemples issus d'articles du *Monde* quand les exemples issus des dépêches n'étaient pas en nombre suffisant. Les articles du *Monde* sont répertoriés en annexe 2. Le titre de l'article apparaît en abrégé suivi du n°. de ligne où se situe le déterminant possessif.

Les lignes suivantes indiquent le titre de l'article et son équivalent en abrégé :

M. Walesa séduit par les fastes de la couronne. --> Walesa

Ici clos Delteil. --> Delteil

Jours tranquilles à Pereslavl. -->Pereslavl

Carcassonne. --> Carcassonne

Quand la machine a tort.--> Machine

Des déménagements critiqués. --> déménagement

Le plan de classement est le suivant :

1. SYN 1 : L'antécédent du déterminant possessif est le sujet de la proposition

Classification en fonction de la place du déterminant possessif dans la proposition

- 1.1. Le possessif est dans un SN actant autre que le SN sujet
 - 1.1.1. Le nom déterminé par le déterminant possessif est une nominalisation
 - 1.1.2. Le nom déterminé par le déterminant possessif n'est pas une nominalisation
- 1.2. Les possessifs sont dans des SN circonstanciels
 - 1.2.1. Le nom déterminé par le déterminant possessif est une nominalisation
 - 1.2.2. Le nom déterminé par le déterminant possessif n'est pas une nominalisation
- 1.3. Le possessif est déterminant d'un SN actant ou circonstant inclu dans une relative
- 1.4. Le possessif est déterminant du prime actant d'une nominalisation et le nom nominalisé n'est pas le SN sujet
- 1.5. Le verbe dont dépend le complément où se trouve le déterminant possessif est à l'infinitif
- 1.6. Les SN coordonnés possèdent tous les deux un déterminant possessif

Classification en fonction de la nature de l'antécédent

- 1.7. L'antécédent du possessif est un pronom
- 1.8. L'antécédent est le sujet de la relative mais c'est un pronom
- 1.9. L'antécédent est le relatif *qui*
- 1.10. L'antécédent est un sujet qui n'est pas mentionné
- 1.11. L'antécédent est un SN négatif

2. SYN 2 : L'actant sujet de la nominalisation est l'antécédent du possessif
3. SYN 3 : L'antécédent du déterminant possessif est le sujet de la phrase précédente
 - 3.1. Le relatif est autre que *qui* et le possessif est dans le SN sujet de la proposition relative
 - 3.2. Le possessif est déterminant du prime actant et le nom nominalisé est SN sujet
 - 3.3. Les coordinations de proposition
 - 3.4. Les propositions liées
4. SYN 4 : L'antécédent du déterminant possessif est le Premier SN du SN coordonné

1. SYN 1 : L'antécédent du déterminant possessif est le sujet de la proposition

Les déterminants possessifs de cette partie ont pour antécédent le SN sujet de la phrase. L'antécédent du déterminant possessif est trouvé grâce à l'application de la règle SYN 1

Classification en fonction de la place du déterminant possessif dans la proposition.

L'antécédent est un syntagme nominal.

1.1. Le possessif est dans un SN actant autre que le SN sujet

1.1.1. Le nom déterminé par le déterminant possessif est une nominalisation

9) | 17 - Une autre arme a fait son apparition dernièrement : la « pierre Molotov », un croisement de la bouteille incendiaire et du caillou.

21) | 8 - M. Gorbatchev n'en a pas moins affirmé sa volonté de poursuivre son effort de refonte de la société.

24) | 6 - La presse romande, qui a déploré l'absence de retransmission en direct des télévisions françaises à l'heure où un Français montait sur le podium pour la première fois depuis vingt ans, réserve une part de ses éloges à Frank Piccard, 3^{ème} derrière les intouchables helvétiques.

Nous avons considéré *une part de ses* comme un déterminant, c'est pourquoi *éloges* est considéré ici comme nom recteur du SN englobant.

29) | 3 - M. Bruno Rohmer, PDG des Presses de la Cité et du groupe Express, a démissionné de ses fonctions, à la suite de la création du nouveau « Groupe de la Cité », qui sera dirigé par M. Christian Brégou, patron de CEP communication.

31) | 24 - Mais le chancelier, demeuré vague à Munich sur la question de modernisation, a dans les jours suivants affuté ses arguments contre une décision qui, comme l'a souligné M. Franz-Josef Strauss, ministre-président ultra conservateur de Bavière, « ne trouvera jamais de majorité au parlement fédéral, en raison de l'impact de la propagande de Mikhael Gorbatchev en RFA ».

49) | 17 - Les Presses de la Cité, filiale de la GO (4.000 personnes) exercent leur activité dans l'édition, la distribution et la diffusion du livre. Couvrant tous les secteurs de l'édition, de la littérature générale aux ouvrages techniques, universitaires et professionnels.

60) | 7 - Le chef du gouvernement a réitéré son intention de démissionner si la discussion sur l'affaire Waldheim pesait trop sur son travail.

61) l. 11 - En revanche ces trois syndicats ont vu leur combativité encouragée par le récent arrêt de la cour d'appel de Paris déniait à la justice le droit de juger du bien fondé d'une revendication.

62) l. 35 - L'intersyndicale d'Air-Inter maintient cependant ses arguments : tant sur le plan de la sécurité que de la rentabilité, l'équipage à trois est plus performant, assure-t-elle.

64) l. 11 - Le Spiegel avait fait part de ses regrets dans l'édition de lundi dernier pour « n'avoir pas présenté avec la distance nécessaire », le 1^{er} février, ce télégramme qu'une commission gouvernementale yougoslave devait estimer par la suite être faux.

67) l. 26 - Derek Bainbridge, qui a été identifié grâce à la plaque minéralogique de sa voiture, avait quitté, il y a quatorze mois, son emploi de balayeur municipal. Il partageait un petit appartement avec son frère aîné, Ernest, à Worksop dans le Nottinghamshire (Nord de l'Angleterre) et ne fréquentait personne.

68) l. 3 - Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a mis en vente sa résidence de Montretout, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), la demeure familiale dans laquelle plus aucune de ses trois filles ne réside plus, apprend-on mardi de sources bien informées.

70) l. 14 - L'avocat de la victime a toutefois fait état de son intention de se porter partie civile pour meurtre en arguant que la jeune femme, Alicia Muniz (32 ans), avait été à trois reprises menacée de mort par son mari.

1.1.2. Le nom déterminé par le déterminant possessif n'est pas une nominalisation

1) l. 23 - Les commerçants n'ont pas levé leur rideau de fer pendant deux ou trois heures comme ils le font régulièrement, depuis deux semaines, pour permettre à la population de se ravitailler.

2) l. 3 - A Jérusalem-est, la grève a été massivement suivie et toutes les écoles ont fermé leurs portes, a indiqué mardi le porte-parole militaire israélien qui a précisé que des barrages de pneus enflammés avaient été dressés en plusieurs endroits de la vieille ville par de jeunes manifestants palestiniens.

4) l. 24 - Les hommes prenaient leur matraque des mains d'un sous-officier et se hissaient dans les camions.

5) l. 12 - L'officier qui commandait la compagnie, un vétéran de la guerre d'octobre 1973, et de la campagne du Liban, a immédiatement entraîné ses hommes en « lieu sûr » : le dédale de ruelles du camp de réfugiés où nous ne pouvions plus être atteints par les pavés.

6) l. 12 - « Le gars a alors levé sa matraque sur moi et un officier qui avait entendu mes cris, l'a jeté à terre », dit Ilan.

12) l. 22 - « Ces décisions ont été prises dans l'esprit initial de Georges Pompidou, père-fondateur du Centre : le Centre doit développer sa pluridisciplinarité et doit rester un centre de création », a souligné le Premier Ministre.

13) l. 19 - Pour ajouter aux malheurs de l'équipe, l'entraîneur yougoslave Miljenko Mihik, de plus en plus critiqué, sera privé mercredi de son stratège Elie Ohana que le club belge de Mechelen a refusé de libérer.

20) 1 25 - Face aux tiraillements que suscitent ses réformes, M. Gorbatchev avait renvoyé dos à dos ses opposants de « droite » et de « gauche » - les conservateurs et les ultras de la restructuration -, lors d'une rencontre, début janvier, avec les responsables de la presse soviétique.

27) 1 30 - Ces chefs historiques d'AD qui ont été arrêtés ensemble à Vitry-aux-Loges le 21 février 1987 protestent, par cette action, contre leurs conditions de détention et notamment l'isolement auquel ils étaient soumis, dans leurs cellules, pendant les promenades, dans les couloirs, et l'absence de permis de visite pour certains d'entre eux.

43) 1 3 - Raymond Barre a présidé, mardi après-midi à l'Assemblée nationale, son premier conseil politique de campagne en présence notamment de François Leclercq, André Rossinot, Pierre Méhaignerie, Simone Veil et Jean Lecanuet.

43) 1 27 - Dans un deuxième temps, il va fixer sa méthode de travail et notamment la périodicité de ses séances.

50) 1 3 - Les sénateurs, unanimes, ont suspendu mardi, pendant quelques minutes leurs travaux, à l'initiative de Mme Hélène LUC (comm. Val de Marne), pour marquer leur sympathie envers Jean-Paul Kauffmann, détenu au Liban depuis 1000 jours et MM. Marcel Fontaine et Marcel Carton.

51) 1 7 - Les syndicats de journalistes CFTC et CGC ont renouvelé mardi, au millième jour de la captivité de Jean-Paul Kauffmann, « leurs protestations contre une situation attentatoire à la dignité humaine », ajoutant qu'« aucune considération politique ou religieuse ne peut justifier que la liberté et les droits d'un innocent soient aussi cyniquement et scandaleusement bafoués ».

56) 1 31 - Evoquant ce Conseil européen et le prochain sommet de l'OTAN à Bruxelles, les 2 et 3 mars, où il se rendra, M. Mitterrand a repris son argument selon lequel un président annonçant qu'il ne se représenterait pas perdait son autorité, et un président ayant fait acte de candidature serait par trop impliqué dans la bataille, surtout quand le Premier Ministre se présente déjà en rival.

68) 1 3 - Jean-Marie Le Pen a mis en vente son domaine de Montretout à Saint-Cloud.

1.2. Les possessifs sont dans des SN circonstanciels

1.2.1. Le nom déterminé par le déterminant possessif est une nominalisation

11) l 2 - Onze ans après sa création, le Centre Pompidou, qui reçoit deux fois plus de visiteurs que la Tour Eiffel, trois fois plus que le Louvre, grandit encore.

31) l 33 - Le chancelier Kohl a d'ailleurs obtenu un soutien très remarqué de l'opposition (SPD) pour son opposition à Washington et son plaidoyer pour la poursuite du désarmement dans tous les domaines, notamment celui des armes chimiques qui divise aussi la RFA et les États-Unis.

1.2.2. Le nom déterminé par le déterminant possessif n'est pas une nominalisation

8) l 23 - Le CNPF appelle de ses vœux un « partenariat effectif » car « l'entreprise apparaît maintenant à beaucoup de salariés comme pouvant être un lieu d'épanouissement » et appelle les chefs d'entreprise à répondre « à l'attente d'une plus grande responsabilisation ».

11) l 17 - Avec plus de 24.000 visiteurs par jour en moyenne et une collection d'art moderne ou contemporain qui ne cesse de s'enrichir, cette véritable caverne d'Ali baba de la culture étouffée dans ses « murs ».

18) l 30 - Faisant part de son émotion, Mme Kauffmann a pour sa part déclaré qu'il était « important que les ravisseurs sachent que la France entière est unie ».

23) l 31 - De son côté, Mario Luini dans « 24 Heures » s'étend sur la déception du second.

26) l 29 - Pour sa part, M. Brégou a estimé que l'alliance GO/CEP était exemplaire.

27) l 30 - Ces chefs historiques d'AD qui ont été arrêtés ensemble à Vitry-aux-Loges le 21 février 1987 protestent, par cette action, contre leurs conditions de détention et notamment l'isolement auquel ils étaient soumis, dans leurs cellules, pendant les promenades, dans les couloirs, et l'absence de permis de visite pour certains d'entre eux.

29) l 18 - « Je savais, souligne M. Rohmer dans sa lettre au personnel, que ma venue à la tête des Presse de la Cité s'était faite dans le cadre d'une stratégie de développement d'un grand groupe multimédia international dans lequel l'Express devait jouer un rôle prépondérant. »

30) l 1 - De son côté, M. Ambroise Roux, tout en saluant le travail de M. Rohmer, « notre ami », a estimé que l'accord était « un peu assombri » par ce départ.

32) l 11-12 - Bonn devrait une nouvelle fois rejeter les demandes américaines de relance de la conjoncture en faisant valoir, comme le dit M. Ost, que la RFA « par sa dernière réforme fiscale, sa politique expansive, et ses bas taux d'intérêt apporte une contribution importante au développement de l'économie mondiale ».

40) l 20 - Dans son mémoire à la chambre d'accusation, Me Rossetti met notamment en cause un habitant de cette petite ville, qui a « un lourd passé d'agression au préjudice de femmes », et qui habite une maison près de laquelle ont été aperçues pour la dernière fois les deux jeunes femmes.

40) l 39 - De son côté, la gendarmerie de Fontcharra a confirmé les soupçons qu'elle avait contre le même homme, mais a précisé « qu'aucun élément concret ne prouvait sa culpabilité ».

41) I 6-7 - Evénement dans le monde du rugby anglais : le 5 mars à Murrayfield pour affronter l'Ecosse dans le cadre du Tournoi des Cinq Nations et de la Calcutta Cup, « le XV de la rose » comptera dans ses rangs, pour la première fois de son histoire, un joueur Noir, Chris Oti.

41) I 29 - Geoff Cooke, l'entraîneur anglais, ayant préféré déplacer à droite Rory Underwood, plus expérimenté, Chris Oti, pour sa première cape en équipe d'Angleterre, jouera à l'aile gauche, son poste de prédilection

43) I 21 - Pour sa première réunion de travail, le conseil, qui joue un rôle stratégique dans la campagne de M. Barre, va faire une analyse de la situation politique et entendra sur ce sujet une intervention du Président de l'UDF, M. Lecanuet.

47) I 33 - Les lycéens étaient quant à eux invités mardi à débattre dans leur classe du problème des stages, et ont entendu un message du « Comité des journalistes » lu par leurs professeurs à la demande du ministère de l'Education nationale.

55) I 2 - Une dame âgée de 94 ans a été agressée et dévalisée à son domicile, mardi, à Metz, par trois hommes qui ont pris la fuite, a-t-on appris de source policière.

57) I 23 - Même dans ses activités moins publiques, M. Mitterrand ne manque pas de s'exprimer sur ces thèmes, soucieux de faire entendre sa différence.

58) I 8 - « Je dois maintenir ma fonction dans sa pleine autorité », a-t-il dit.

60) I 1 - De son côté, le chancelier Vranitzky a souligné qu'il ne fallait pas « sous-estimer le danger potentiel » d'un éclatement de la coalition gouvernementale des partis socialiste et populiste conservateur

64) I 12 - Le Spiegel avait fait part de ses regrets dans son édition de lundi dernier pour « n'avoir pas présenté avec la distance nécessaire », le 1^{er} février, ce télégramme qu'une commission gouvernementale yougoslave devait estimer par la suite être faux.

67) I 11 - Mme Margaret Thatcher, qui dormait à quelques mètres de là, ne s'est aperçue de rien et n'a été informée de l'incident qu'à son réveil, a-t-on indiqué dans son entourage qui a écarté, ainsi que la police, toute hypothèse d'attentat.

67) I 27 - Il partageait un petit appartement avec son frère aîné, Ernest, à Worksop dans le Nottinghamshire (Nord de l'Angleterre) et ne fréquentait personne.

Déteit I 176 - Ortiz est mort, mais sa fille boulangère se rappelle un « homme très doux qui discutait souvent avec [son] père ».

Déteit I 178 - Il n'était pas luxueux, avec ses pantalons troués, coupés.

Déteit I 213 - « Je ne connais pas un auteur qui ait autant fait étinceler une langue », lâche-t-il avec son fort accent hollandais.

Déteit I 93 - L'écrivain s'installe dans cette ancienne fabrique de tuiles avec sa femme, Caroline Dudley de son nom de jeune fille.

1.3. Le possessif est déterminant d'un SN actant ou circonstant inclu dans une relative¹.

12) I 16 - Dans un deuxième temps, il va fixer sa méthode de travail et notamment la périodicité de ses séances.

Autant d'espace qui devrait être dévolu à la culture, celle qu'anime le Centre dans toutes ses composantes, arts plastiques, bibliothèque, musique, étude de la création industrielle.

21) I 3 - L'affaire Eltsine, la plus grave crise politique qu'aït connue le chef du Kremlin depuis son entrée en fonction en mars 83, l'a incontestablement affaibli et a constitué pour lui un avertissement sérieux, estiment les observateurs.

27) I 32 - Ces chefs historiques d'AD qui ont été arrêtés ensemble à Vitry-aux-Loges le 21 février 1987 protestent, par cette action, contre leurs conditions de détention et notamment l'isolement auquel ils étaient soumis, dans les cellules, pendant les promenades, dans les couloirs, et l'absence de permis de visite pour certains d'entre eux.

56) I 33 - M. Mitterrand a repris son argument selon lequel un président annonçant qu'il ne se représenterait pas perdait son autorité, et un président ayant fait acte de candidature serait par trop impliqué dans la bataille, surtout quand le Premier Ministre se présente déjà en rival.

Walesa I 3 - M.Walesa a résidé, avec son épouse Danuta, au château de Windsor, où il avait fait son entrée mardi aux côtés de la reine en carrosse découvert tiré par six chevaux blancs.

Walesa I 75 - M. Major s'est borné à signer, avec le président polonais, une déclaration très générale dans laquelle les deux dirigeants affirment leur « volonté d'encourager la coopération économique et industrielle » entre les deux pays.

Delteil I 99 - L'écrivain s'installe dans cette ancienne fabrique de tuiles avec sa femme, Caroline Dudley de son nom de jeune fille, une « jeune américaine dans le vent », habituée du salon parisien de Gertrude Stein et créatrice en France, de la fameuse Revue Nègre où dansa Joséphine Baker, où Sidney Bechet souffla dans sa clarinette.

Carcassonne I 46 - Il y a la Cité de Carcassonne, qui a rendu son nom mondialement connu, et Carqueyrolles, surnom sous lequel le poète et écrivain Joé Bousquet a peint sa ville et ses concitoyens.

¹ Cette relative est introduite par un relatif autre que *qui* et le possessif n'est pas dans le SN sujet de la relative

1.4. Le possessif est déterminant du prime actant d'une nominalisation et le nom nominalisé n'est pas le SN sujet

25) 14 - La Générale Occidentale (groupe CGE) et CEP Communication (groupe Havas) ont annoncé, mardi, le rapprochement de leurs activités édition dans une entité commune, baptisée le Groupe de la Cité, qu'elle contrôleront à hauteur de 72% au travers d'une holding commune (50/50).

28) 16 - Les quatre grévistes se refusent à tout contrôle médical, et notamment à la prise de poids, mais ont accepté la perfusion, « plutôt que de se la voir imposer », explique M. Ripert. Selon les parents de Jean-Marc Rouillan, leur fils a perdu trente kilos depuis le début de sa grève de la faim.

43) 18 - Pour sa première réunion de travail, le conseil, qui joue un rôle stratégique dans la campagne de M. Barre, va faire une analyse de la situation politique et entendra sur ce sujet une intervention du Président de l'UDF, M. Lecanuet. Dans un deuxième temps, il va fixer sa méthode de travail et notamment la périodicité de ses séances.

62) 14 - Interrogée par l'AFP, Air France a indiqué qu'en fait elle s'est déclarée favorable, lors de la « phase d'insertion » des 747-400 dans son réseau long courrier, à un pilotage à trois (commandant, pilote, officier ou ingénieur navigant), avec l'objectif à terme de « s'aligner sur la pratique de ses principaux concurrents » qui n'est pas encore connue.

Walesa 189 - Il lui a demandé ses conseils sur la conduite des affaires économiques de son pays, ce que la « Dame de fer » a fait bien bien volontiers.

1.5. Le verbe dont dépend le complément où se trouve le déterminant possessif est à l'infinitif¹

1) 11 - Les manifestants sont « un peu lassés après plus de deux mois d'affrontements et ils ont besoin de reprendre leur souffle pour une lutte qui risque d'être très longue », confirme-t-on de source palestinienne bien informée.

58) 15 - Le Président François Mitterrand se rendra au sommet de l'OTAN les 2 et 3 mars à Bruxelles. Il a expliqué sur TF1 qu'il ne voulait faire connaître ses intentions présidentielles avant une rencontre internationale de ce type.

¹ Ce verbe à l'infinitif est précédé d'un verbe conjugué que j'assimile à un auxiliaire.

1.6. Les SN coordonnés possèdent tous les deux un déterminant possessif

31) I 33-34 - Le chancelier Kohl a d'ailleurs obtenu un soutien très remarqué de l'opposition sociale-démocrate (SPD) pour son opposition à Washington et son plaidoyer pour la poursuite du désarmement dans tous les domaines, notamment celui des armes chimiques qui divise aussi la RFA et les États-Unis.

Le SN coordonné est en position de circonstant, la règle SYN 1 s'applique.

32) I 10 - Bonn devrait une nouvelle fois rejeter les demandes américaines de relance de la conjoncture en faisant valoir, comme le dit M. Schmidt, la RFA « par sa dernière réforme fiscale, sa politique expansive, et ses bas taux d'intérêt apporte une contribution importante au développement de l'économie mondiale ».

57) I 3 - S'il n'est pas en campagne, M. Mitterrand ne se prive pas de défendre son bilan et ses positions, en particulier sur des dossiers qui s'annoncent comme devoir être au coeur du débat de la présidentielle : l'Europe, la formation et la recherche, la solidarité sociale.

Carcassonne I 47-48 - Il y a la Cité de Carcassonne, qui a rendu son nom mondialement connu, et Carqueyrolles, surnom sous lequel le poète et écrivain Joé Bousquet a peint sa ville et ses concitoyens.

Classification en fonction de la nature de l'antécédent¹

1.7. L'antécédent du possessif est un pronom

1) I 11 - Les manifestants sont « un peu lassés après plus de deux mois d'affrontements et ils ont besoin de reprendre leur souffle pour une lutte qui risque d'être très longue », confirme-t-on de source palestinienne bien informée.

4) I 17 - C'est à partir de cet instant que cet Israélien « nouvel immigrant », débarqué il y a trois ans de Paris, comprend qu'il va être à son tour engagé dans la répression de l'insurrection des Palestiniens des territoires occupés.

12) I 8 - Quant au personnel du Centre, il quitterait progressivement ses bureaux pour d'autres trouvés sur le plateau Beaubourg.

24) I 24 - Evelyne Boyer, l'envoyée spéciale du « Matin », en profite pour souligner « la formidable revanche » Roland Francey (NDLR : l'entraîneur suisse de l'équipe masculine française), éjecté comme un paria trois semaines avant ces jeux et qui, finalement, est à Nakiska, là où il devait être, à sa vraie place... »

27) I 5 - A la veille de la comparution de Nathalie Ménigon devant la Cour d'Assises spéciale de Paris pour la fusillade de 1980, il est toujours impossible de dire si elle pourra assister à son procès.

27) I 9 - Selon la Chancellerie, « sous perfusion trois heures par jour » depuis jeudi dernier, elle sera en état de venir mais, selon son avocat M. Bernard Ripert, elle est tout à fait hors d'état d'être transportée.

39) I 11 - A leur troisième cambriolage, ils ont également dérobé les clés de l'établissement. Cependant, pour leur quatrième incursion, dimanche après-midi, ils ont procédé une nouvelle fois par effraction, brisant portes et fenêtres.

39) I 13 - Cependant, pour leur quatrième incursion, dimanche après-midi, ils ont procédé une nouvelle fois par effraction, brisant portes et fenêtres.

43) I 27- Pour sa première réunion de travail, le conseil, qui joue un rôle stratégique dans la campagne de M. Barre, va faire une analyse de la situation politique et entendra sur ce sujet une intervention du Président de l'UDF, M. Lecanuet. Dans un deuxième temps, il va fixer sa méthode de travail et notamment la périodicité de ses séances.

58) I 5 - Le président François Mitterrand se rendra au sommet de l'OTAN les 2 et 3 mars à Bruxelles. Il a expliqué sur TF1 qu'il ne voulait faire connaître ses intentions présidentielles avant une rencontre internationale de ce type.

62) I 11 - Interrogée par l'AFP, Air France a indiqué qu'en fait elle s'est déclarée favorable, lors de la « phase d'insertion » des 747-400 dans son réseau long courrier, à un pilotage à trois (commandant, pilote, officier ou ingénieur navigant), avec l'objectif à terme de « s'aligner sur la pratique de ses principaux concurrents » qui n'est pas encore connue.

67) I 27 - Il partageait un petit appartement avec son frère aîné, Ernest, à Worksop dans le Nottinghamshire (Nord de l'Angleterre) et ne fréquentait personne.

¹ L'antécédent est le sujet de la proposition, mais ce n'est pas un syntagme nominal.

Delteil I 195 - M. Joseph déteste qu'on fasse son lit et que le chiffon à poussière se pose sur le bric-à-brac qui au fil des ans envahit la maison.

Walesa I 31 - Le lit était en outre si grand qu'il n'y trouvait plus son épouse.

1.8. L'antécédent est le sujet de la relative, mais c'est un pronom.

24) I 24 - Evelyne Boyer, l'envoyée spéciale du « Matin », en profite pour souligner « la formidable revanche de Roland Francey (NDLR : l'entraîneur suisse de l'équipe masculine française), éjecté comme un paria trois semaines avant ces Jeux et qui, finalement, est à Nakiska, là où il devait être, à sa vraie place... ».

60) I 16 - « Un discours du président ne suffira pas à assurer l'apaisement et à rétablir la confiance », a déclaré le chancelier socialiste. « Encore moins un discours dans lequel il se réfère en premier lieu à des opinions qu'il a déjà données durant sa campagne électorale et s'en prend au rapport de la commission d'historiens ».

1.9. L'antécédent est le relatif *qui*

13) I 3 - L'équipe nationale d'Israël de football, qui n'a pas gagné un seul match au cours de ses douze dernières rencontres, tentera, en affrontant l'Angleterre en match amical mercredi après-midi, au stade Raat Gan de Tel Aviv, de mettre un terme à une série noire bien inquiétante.

25) I 27 - Dans les faits, la CEP va apporter aux Presses de la Cité, filiale à 59% de la Générale Occidentale, la société Larousse-Nathan, qui contrôle ses activités éditions.

25) I 39 - Le Groupe de la Cité sera présidé par M. Christian Bregou, qui conservera ses fonctions de PDG de CEP Communication.

36) I 11 - Le Space Camp Patrick Baudry qui devrait ouvrir une première partie de ses installations¹ à la mi-1988, selon les plans initiaux, comprendra trois unités : un centre spatial junior, où se trouvera ce simulateur un centre de loisirs culturel axé sur la conquête de l'espace et un parc de loisir.

19 - Le champion du monde 1985, qui ne parle pour le moment qu'en son nom, a affirmé qu'il ne donnerait pas d'interviews aux télévisions qui ne respecteraient pas cette charte.

65) I 23 - Le Premier Ministre Jacques Chirac, qui a déjà annoncé sa candidature à l'élection présidentielle - dont le premier tour aura lieu le 24 avril -, n'avait pas fait savoir mardi en fin d'après midi s'il participerait ou non au sommet de Bruxelles aux côtés de M. Mitterrand.

66) I 20 - Un coup dur pour Tom Scheffler et son équipe, qui devra se passer des services de son pivot pour la Coupe d'Europe des clubs champions, et ce dès jeudi, à l'occasion du déplacement à Cologne.

¹ Nous avons considéré l'expression *une première partie de ses* comme un déterminant. De ce fait, nous considérons *installations* comme un nom englobant.

1.10. L'antécédent est un sujet qui n'est pas mentionné

Carcassonne 1 92 - Parallèlement, elle s'était dotée de quelques entreprises industrielles, sous l'influence marquée de Toulouse, et avait exercé ses prérogatives administratives de chef-lieu de l'Aude, sous la tutelle éloignée de Montpellier, capitale régionale et autre pôle d'attraction universitaire.

7) 1 5 - Le Conseil National du Patronat Français (CNPF) se refuse à prendre parti dans l'élection présidentielle, mais affirme, dans une résolution adoptée lundi par son Conseil exécutif, que « l'Europe représente pour la France une pressante obligation », et que « s'écarter de cette voie conduirait fatalement au déclin et à l'abandon ».

67) 1 10 - Mme Margaret Thatcher, qui dormait à quelques mètres de là, ne s'est aperçue de rien et n'a été informée de l'incident qu'à son réveil, a-t-on indiqué dans son entourage qui a écarté, ainsi que la police, toute hypothèse d'attentat.

1.11. L'antécédent est un SN négatif

40) 1 43 - Le même message, exprimant la « colère et l'indignation » des confrères de Jean-Paul Kauffmann et soulignant qu'« aucune cause ne se grandit à mettre le crime à son service », était publié le même jour dans l'ensemble de la presse française.

2. SYN 2 : L'actant sujet de la nominalisation est l'antécédent du possessif

Le déterminant possessif est déterminant d'un actant (autre que le prime actant) d'une nominalisation

28) I 13 - Le juge Jean-Louis Bruguière, qui devait notifier la prolongation de leur mandat de dépôt à Jean-Marc Rouillon et Nathalie Ménigon, dans d'autres affaires en cours d'instruction, s'est déplacé lundi pour la leur signifier.

35) I 25 - Des images de synthèse qui s'afficheront devant les hublots fourniront le paysage spatial, de la position de décollage en haut de la fusée Ariane-5 à son arrivée en orbite, avec un rendez-vous dans l'espace puis l'atterrissage.

45) I 27 - Le patron de la G.O. a regretté le retrait de Bruno Rohmer, connu pour ses qualités de dirigeant d'entreprise, de ses fonctions de PDG des Presses et de l'Express. Willy Stricker, numéro deux de la G.O., est chargé d'assurer l'intérim.

3. SYN 3 : L'antécédent du déterminant possessif est le sujet de la phrase précédente¹

3.1. Le relatif est autre que *qui* et le possessif est dans le SN sujet de la proposition relative

20) l 24 - Face aux tiraillements que suscitent ses réformes, M. Gorbatchev avait renvoyé dos à dos ses opposants de « droite » et de « gauche » .

30) l 19 - Agé de 46 ans, Bruno Rohner, ancien de HEC, avait été nommé à la tête des Presses de la Cité et du groupe Express en 1987, après avoir occupé des fonctions de direction à la tête de Nathan et de Larousse, deux maisons d'édition où son passage avait été salué comme un succès.

68) l 5 - Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a mis en vente sa résidence de Montretout, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), la demeure familiale dans laquelle plus aucune de ses trois filles ne réside plus, apprend-on mardi de sources bien informées.

Déménagement l 93 - De plus, le service délocalisé reste souvent, selon les deux chercheurs, isolé dans la réalité locale qu'il était censé animer, dans la mesure où l'essentiel de ses relations continuent de passer par Paris.

3.2. Le possessif est déterminant du prime actant et le nom nominalisé est SN sujet

25) l 19 - Le PDG de la GO, Annette Roux, a indiqué que l'accord prévoyait que la participation de sa société dans CIP² serait constamment égale au 2/3 de celle d'Havas (actuellement 35 %).

¹ Que la proposition contenant le possessif soit dans un rapport de dépendance (cas des relatives, des nominalisations) ou de coordination ou de liaison conjonctive avec la proposition qui contient le SN antécédent.

3.3. Les coordinations de proposition

Delteil I.17 - Ortiz est mort, mais sa fille boulangère se rappelle un « *homme très doux qui discutait souvent avec [son] père* ».

26) I 15 - Le président de la holding de tête sera désigné par la GO et son directeur général par CEP.

3.4. Les propositions liées

21) I 20 - Les pénuries de produits alimentaires et de consommation courante se sont aggravées au cours des derniers mois, 13 pour cent des unités de production tournent à perte et un quart d'entre elles sont endettées envers l'Etat, tandis que leurs stocks grossissent, faute de débouchés pour une marchandise de mauvaise qualité.

12) I 42 - François Léotard, venu aussi inaugurer cette exposition consacrée aux dernières années de Picasso (1953-1973), s'est montré « *satisfait que ses orientations soient confirmées* ».

56) I 3 - Le Président François Mitterrand a réaffirmé mardi que son devoir était de maintenir le plus longtemps possible son statut de chef de l'Etat, à l'abri des turbulences électorales, même s'il se montre très présent dans le débat politique engagé autour de la présidentielle.

56) I 23 - Il a répété, comme le font ses amis socialistes, qu'il fallait bien que quelqu'un « *garde l'Etat* » alors que le Premier Ministre est déjà engagé dans la course à l'Elysée.

57) I 35 - Le même jour, il reçoit cinq scientifiques venus lui demander d'être de nouveau candidat afin que soit poursuivie la politique de recherche engagée sous son autorité en 1981.

63) I 35 - A Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée), une employée FO explique que ses collègues n'ont découvert qu'en 1985, dix ans après l'ouverture du magasin, que les jours fériés n'étaient pas payés.

70) I 44 - Le chef de l'Etat a enfin souhaité que les relations entre son pays et la France deviennent « *plus dynamiques, plus agissantes* ».

Pereslavl I 100 - Rien à voir, mais le maire trouve « *anormal* » que son salaire soit le même que celui du président du soviet.

4. SYN 4 : L'antécédent du déterminant possessif est le Premier SN du SN coordonné

51) l 25 - Une délégation du Secours populaire français et de son homologue libanais s'est rendue mardi auprès de Mme Joëlle Kauffmann « pour lui témoigner affection et admiration pour son courage, souhaitant que Jean-Paul Kauffmann et les autres otages soient rapidement libérés ».

54) l 16 - Le secrétaire adjoint à la Défense a précisé que le cuirassé Iowa et deux de ses navires d'escorte, qui croisaient jusqu'à présent dans le Golfe d'Oman, faisaient maintenant route vers les Etats-Unis et ne seraient pas remplacés.

De même, a-t-il ajouté, le navire porte-hélicoptères Okinawa et ses hélicoptères chasseurs de mines, ainsi que le navire de débarquement amphibie Portland, doivent quitter le Golfe avant la fin du mois.

66) l 19 - Un coup dur pour Tom Scheffler et son équipe, qui devra se passer des services de son pivot pour la Coupe d'Europe des clubs champions, et ce dès jeudi, à l'occasion du déplacement à Cologne.

Delteil l 239-240 - Il aime que les autres viennent à lui, ses fidèles, sa cour de « françoisiers » comme il dit, ses disciples, disciples de Saint-François, son grand homme, le sujet de son chef-d'oeuvre peut-être, François d'Assise, qui paraîtra en 1960¹.

Delteil l 318 - Rebelles au temps et à ses ravages, bien enfouis, les ceps, eux, ne voient ni les tours voisines du grand ensemble de la paillade ni les toits plats de la Zolad.

Pereslavl l 4 - A seulement 150 km de Moscou, comme Pereslavl semble loin de la capitale et de ses règlements de comptes !

Machine l 132 - Les efforts de Raymond Chateau et de son équipe portent maintenant sur toutes les diversifications possibles.

¹ Je considère que le possessif *son* dans *son grand homme* ne fait plus partie de l'énumération, mais est une apposition de *disciple*.

Annexe 4

Tableaux récapitulatifs

Répartition des déterminants possessifs en fonction des règles syntaxiques

(corpus de l'AFP et articles du journal Le Monde)

Introduction

Cette annexe comptabilise les déterminants possessifs des dépêches de l'Agence France Presse et des articles du *Monde*. Tous les textes sont répertoriés dans les annexes 1 et 2.

J'ai classé les déterminants possessifs selon les règles syntaxiques qui permettent de déterminer l'antécédent du déterminant possessif.

J'ai construit deux types de tableaux : un tableau qui répertorie les dépêches et un tableau pour chaque article du journal *Le Monde*.

Le tableau des dépêches est un peu différent des tableaux des articles.

Je vais expliquer le contenu de chaque colonne. La première colonne du tableau des dépêches, intitulée *N°dep* correspond au numéro de la dépêche de l'annexe 1. La dernière colonne indique le nombre de déterminants possessifs de la dépêche. Le contenu de chaque colonne contient le nombre de possessifs qui correspond à la description de la colonne.

Dans les tableaux des articles du *Monde*, la première colonne indique le n°. de ligne où se trouve le possessif. Une croix ou une explication est inscrite dans la colonne qui représente la règle qui permet de déterminer l'antécédent du déterminant possessif.

Les colonnes suivantes sont équivalentes pour tous les tableaux.

Les 4 colonnes suivantes (SYN1, SYN2, SYN3, SYN4) répertorient les déterminants possessifs qui appliquent une des règles énoncées au chap. 3.

La règle SYN1 donne comme antécédent le sujet de la proposition où se trouve le déterminant possessif. Cette règle s'applique si :

- le possessif est déterminant d'un complément actant ou circonstant d'une proposition simple.

- Le possessif est déterminant d'un complément actant ou circonstant d'un verbe qui est un pseudo-auxiliaire suivi d'un infinitif.

- Le possessif est déterminant de l'actant 1 d'une nominalisation.

Ex : Leur fils a perdu 30 kg. depuis le début de sa grève de la faim

Je rappelle que j'ai choisi de considérer temporairement le *relatif qui* comme un antécédent et d'attendre le traitement de l'antécédent du relatif pour obtenir le véritable antécédent du possessif.

De même pour la particule préverbale *il*.

La règle SYN2 postule que l'antécédent est l'actant sujet de la nominalisation. Cette règle s'applique si le possessif est déterminant d'un actant (autre que l'actant 1) d'une nominalisation.

La règle SYN3 postule que l'antécédent est le sujet de la proposition précédente. Cette règle s'applique si le possessif est déterminant du sujet d'une proposition coordonnée conjonctive ou liée.

La règle SYN4 postule que si le deuxième SN d'un SN coordonné contient un possessif, le premier SN est l'antécédent.

La colonne suivante intitulée *poss en pos suj* (possessif en position sujet) comptabilise les possessifs forme de rappel. Ces cas sont traités dans le chapitre 6.

Les colonnes suivantes classent les déterminants possessifs formes liées pour lesquels je n'ai pas établi de règles.

Les colonnes *infinitif* ou *apposition* comptabilisent les déterminants possessifs qui sont inclus dans une construction infinitive ou dans une apposition.

La colonne *const complexe* (construction complexe) répertorie les cas où le possessif est dans un SN complexe. J'indique entre parenthèse la ligne où se trouve le possessif de la dépêche et le type de construction qui intervient.

La colonne *exception* répertorie les cas qui devraient appliquer les règles SYN1, SYN2, SYN3 ou SYN4 et qui ne donnent pas le bon antécédent avec ces règles. Dans cette colonne, tous les cas sauf 1 sont des exceptions à la règle SYN1. Un seul est une exception de la règle SYN4 (Carcassonne l. 54).

La colonne *autres* répertorie les autres cas : les constructions passives, les noms de relation, les structures présentatives.

Je précise que les règles SYN1, SYN2, SYN3 et SYN4 s'appliquent aux possessifs déterminants d'un nom tête. Les possessifs contenus dans des SN non recteurs sont classés dans la colonne *autres*. Par contre, je ne fais pas de distinction de ce genre pour les cas qui n'ont pas de règles précises.

La dernière ligne du tableau comptabilise le nombre total de possessif par colonne.

Ce classement permettra une évaluation de mon étude.

L'analyse de tous ces tableaux est faite dans le chapitre 6 partie 1 intitulé *Évaluation des règles*.

Je mentionne dans cette page toutes les abréviations que j'ai utilisées dans les tableaux :

abs : absence

app : apposition

ant : antécédent

COI : complément d'objet indirect

circ : circonstant

compl : complément

const. avec : construction avec

coord : coordination

ds : dans

det : déterminant

enumerat^o : énumération

inf : infinitif

l. : ligne

ms : mais

nomina : nominalisation

N^o dép : numéro de la dépêche

part prés : participe présent

phr prec : phrase précédente

poss : déterminant possessif

poss det act. 1 : Le possessif est déterminant d'un nom en position d'actant 1

poss en pos suj : Le possessif est déterminant d'un nom en position sujet

princip : principale

prop : proposition

SA : syntagme adjectival

SN : syntagme nominal

str. attr. : structure attributive

str. pass. : structure passive

suj : sujet

suj phr prec. : sujet de la phrase précédente

N° dép	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres	nb total de poss
1	2											2
2	1						1					2
3												0
4	1					l.17 Str.Attr.			l.5 (App + const. Avec)			3
5	1							1	l.27 SA + Inf	1 (Ant ≠ relatif)		4
6	1							2				3
7						1		1		2 (l.16)		4
8	1											1
9	1										l.5 et l.8 (const.pass)	3
10						l.16						1
11	1							1				2
12	3		1					1				5
13	2											2
14												0
15												0
16									l.42 (actant d'une nominalisation + Str. Pass.)			1
17							1					1

N° dép	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres	nb total
34												0
35		1.25										1
36	1											1
37	1											1
38	1										2 (1.28 : SN niv 2) (1.34 Part. Prés.)	3
39	2											2
40	1							1		1(1.44 : Ant ≠ Su _j)		3
41	2						1	2	1.7(SN non recteur)			6
42							1					1
43	3 (1.28 : poss det act. 1)							1				4
44								1				1
45		1.27						1				2
46	1				1.31		1					3
47						1.36	2	1				4
48	2											2
49	1				2							3
50	1						1					2

N° dép	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	app	const complexe	exception	autres	nb total
66	1 (l.20) poss = det actant nomina			1								2
67	3					1 (titre)				1 11 (suj = or)	1.24 poss = det SN non tête	6
68	1		1									2
69							1				1.20 poss = det SN non tête + const. attr.	2
70	1 1.14 <i>faire état de =</i> verbe 2 1.63 64		1 1.47				1 1.44				2 1.5, 25 nom de relation 1.18 compl d'agent	8
71			1 1.44					1 1.47	5 1.12,13,28, 29 énumérat° + ant = act. nomina	2 1.10. 56 ant ≠ suj	1 (1.55) poss dans complt d'agent	10
nbre total poss	77	3	11	5	9	9	21	22	13	10	13	193

M. Walesa séduit par les fastes de la couronne

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
1	X										
3	X										
11	X										
18	X										
25	X										
31	X										
35										Ant. ≠ Suj.	
63						str. attr.					
69											str. pass.
71										Ant. ≠ Suj.	
75	X										
79										Ant. ≠ Suj.	
87					X						
88										Ant. = C.O.I.	
89	Poss dans prime actant										
nbre total de poss par règle	8	0	0	0	1	1	0	0	0	4	1

Ici clos Delteil

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
7							X				
18								X			
21									App. + S.A.		
24								X			
35							X				
43							X				
46	X										
47	X										
53								X			
57					X						
70									App. + S.A.		
71							X				
77	X										
87									App. + S.A.		
93	X										
94											Poss. dans SN non recteur

Ici clos Deteil

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
99	X										
100										complt. circ. ant. = suj. prop. prec.	
101				X							
102				X							
103	X										
110											avec : compl. d'un SN
124						Str. Attr.					
132	Circ. prop. princip.										
136	X										
139											prop. introduite par part. prés.
139								X			
149								X			
154							X				
154									coord. + prop. inf.		
155							X				
159					X						

Ici clos Delteil

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
170	X										
174			X								
176										l'ant. n'est pas le relatif	
178						Str. Attr.					
181							X				
181						X					
190	X										
195										l'ant. n'est pas le sujet	
204							X				
206	X										
210								X			
213	X										
219	X										
220					X						
230								X			
234										Ant ≠ relatif	
239									App. + énumération		

Ici clos Delteil

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complète	exception	autres
299	X								app. + coord.		
318				X							
324						X					
Nbre total de poss par règ.	19	1	1	3	5	7	7	10	7	5	3

68 possessifs

Jours tranquilles à Pereslavl

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
4				X							
13								X			
18	X										
31											Poss. dans compt. de nom
47									App. + S.A.		
48							X				
69					X						
92											Prop. part présent + Inf.
100			X								
102											Prop. part présent
114										Ant. ≠ Sujet de la relative	
120									str. attr. + nominalisation		
133	X										
150	X										
154					X						

Jours tranquilles à Pereslavl

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
183-184									Apposition + énumération (3 po)		
185	X										
186	X										
202									constr. attr. + nom de relation		
229									App. + Inf.		
Nbre total de poss par règle	5	0	1	1	2	0	1	1	7	1	3

22 possessifs

Carcassonne

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
27											Str. présentative
43					X						
45	X										
47-48	X (2 poss)										
54					X						
71						Str. Attr.					
72											poss d'un compl. de nom
73					X						
74								X			
85	X										
92	X										
115	X										
134	X										
154							X				
157										Ant. ≠ Actant sujet de la prop.	

Carcassonne

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
190									S.A. + App.		
191											Part. Prét. + App.
202							X				
219	X										
221								X			
237					X						
288									SA + Inf.		
294	X										
Nbre total de poss par règle	9	0	0	0	4	1	2	2	2	1	3

24 possessifs

Quand la machine a tort

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	inf. itif	apposition	const complexe	except°	autres
12											poss. ds. complt. de nom + inf.
13							X				
15											poss. ds. complt. de nom + App.
43	X										
44						X					
49					coord. de 2 prop. (abs. de verbe ds. la 2ème prop.)						
56						X					
75	X										
87-88	X (2 poss)										
105	X (poss. ds act. suj. nomina.)										
117	X										
120	X										
122											Expression figée

Quand la machine a tort

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	apposition	const complexe	exception	autres
132				X							
145							X				
148						X					
Nbre total de poss par règle	7	0	0	1	1	3	2	0	0	0	3

17 possessifs

Des déménagements critiqués

N° ligne	Syn1	Syn2	Syn3	Syn4	Poss en pos suj	SA	infinitif	appositor	const complexe	exception	autres
11											Complt du nom + Inf + Prop. Part. Prés.
17	X										
46										Ant. ≠ Relatif	
62							X				
64	X										
64											Circonstant d'un nomina. sans actant 1
65								X			
67							X				
85											Str comparative
93			X								
107	X										
111									SA + Inf.		
132							X				
nbre total iss gle	3	0	1	0	0	0	3	1	1	1	3

13 possessifs

Annexe 5

Réécriture du déterminant possessif

Introduction

Cette annexe présente tous les déterminants possessifs du corpus avec leur réécriture. Les résultats répertoriés dans cette annexe simule le fonctionnement du module de réécriture présenté dans la partie 5.5. intitulée *Réécriture du possessif*.

5 colonnes présentent les résultats des réécritures pour les dépêches. La première colonne mentionne le n° de la dépêche. Les dépêches entières sont en annexe 1. La deuxième colonne mentionne le n° d'e ligne où se trouve le déterminant possessif. La troisième colonne contient :

- soit une croix (X) si l'antécédent du déterminant possessif est obtenu par une des 4 règles syntaxiques établies dans ma thèse,

- soit une spécification indiquant si le déterminant possessif appartient : à une construction passive¹ (Str. pass.), à une construction infinitive (Inf.), à une apposition (App.), à un syntagme adjectival (S.A.), à une construction complexe (Str. Compl.), à un cas qui est une exception aux règles énoncées (Exc.), à une structure attributive (Str. Att.), à une structure présentative (Str. présentative), à un SN en position sujet (Suj.), à une proposition introduite par un participe présent (Part. prest.) ou à une autre construction (autres).

La colonne suivante intitulée *Réécriture du possessif* donne le syntagme réécrit une fois l'antécédent obtenu. Dans cette colonne, j'applique les limitations mentionnées dans la partie 5.5. Je donne la réécriture des possessifs même si ceux-ci n'obtiennent pas leur antécédent avec une des 4 règles établies. La réécriture des possessifs est un syntagme nominal. Je mets entre parenthèse les éléments prépositionnels omis dans le cas d'un syntagme prépositionnel. A côté du n° de ligne, je mets un point d'interrogation pour les réécritures litigieuses.

Pour les cas qui n'ont pas de réécriture, je mets un point d'interrogation dans la case et je mets entre parenthèse le SN possédant le possessif.

La dernière colonne présente le syntagme antécédent tel qu'il est dans le texte.

La réécriture des possessifs dans les articles du *Monde* se présente de la même manière à ceci près que la première colonne est remplacée par un titre mentionnant le titre de l'article.

¹ J'indique entre parenthèse l'abréviation utilisée dans la colonne *Règle* de cette annexe.

N° dép	N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
1	11	X	Le souffle des manifestants	L. (les manifestants)
	23	X	Le rideau de fer des commerçants	Les commerçants
2	3	X	Les portes de toutes les écoles	Toutes les écoles
	30	Inf.	La boutique des commerçants	Les commerçants
4	5	App. + avec	(Avec) Les camarades de brigade d'Ilan	Ilan
	17		? (à son tour)	Il (cet israélien →) (SN anaphorique)
	24	S. A.	La matraques des hommes	
		X		Les hommes
5	28	X	Les hommes de l'officier	L'officier
	29	S. A. + Inf.	? (Leur libération nationale)	Des hommes de mon âge (SN indé.)
	33	App.	? (Leur âge)	Deux d'entre eux (SN anaphorique)
	34	Exc.	? (Leurs yeux vifs)	Deux d'entre eux (idem)
6	12	X	La matraque du gars	Le gars
	28	App.	La matraque de l'officier	L'officier
	36	App.	(Par les cris du) Le compagnon des manifestants	Les manifestants
7	5	S. A.	(Par) Le conseil exécutif du CNPF	Le CNPF
	12	App.	(Par) L'assemblée permanente du CNPF	Le CNPF
	16	Exc.	La mission du CNPF La nature du CNPF	Il (Le CNPF) (SN poss d'origine négatif)
8	23	X	Les vœux du CNPF	Le CNPF
9	5	Str. pass.	(Au cours des) Les affrontements des manifestants	Les manifestants
	8	Str. pass.	L'arsenal des manifestants	Les manifestants
	17	X	? (Son apparition)	Une autre arme (SN indéfini)
10	16	S. A.	(Fidèle à) La déclaration du Caire de L'OLP	L'OLP
11	2	App.	(Onze ans après) La création du centre Pompidou (SP)	Le centre Pompidou
	17	X	? (Dans ses murs)	Cette véritable caverne d'Ali baba (SN anaphorique)

N° dép	N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
12	8	X	Les bureaux du personnel du centre	Il (le personnel de centre)
	16	X	(Dans) Toutes les composantes du Centre	Le Centre
	22	X	La pluridisciplinarité du Centre	Le Centre
	36	? App.	(Présente aux) Les côtés de M. Chirac (SP)	M. Chirac
	42	X	Les orientations de François Léotard	François Léotard
13	3	X	(Au cours des) Les douze dernières rencontres de l'équipe nationale d'Israël de football	l'équipe nationale d'Israël de football
	19	X	Le stratège de l'entraîneur yougoslave Miljenko Minik	L'entraîneur yougoslave Miljenko Minik
16	43	Str. pass.	(Avec l'appui sans faille de) La majorité parlementaire de J. Chirac	Jacques Chirac
17	8	Inf.	La solidarité de l'épouse du Président de la République, des hommes politiques de tout bord, des personnalités de la presse et du spectacle	L'épouse du Président de la République, des hommes politiques de tout bord, des personnalités de la presse et du spectacle
18	29	App.	L'émotion de Mme Kauffmann	Mme Kauffmann
	30	? X	(Pour) la part de Mme Kauffmann (SP)	Mme Kauffmann
20	7	S. A.	Les réformes de M. Mikhael Gorbatchev	M. Mikhael Gorbatchev
	24	App.	Les réformes de M. Gorbatchev	M. Gorbatchev
	25	X	Les opposants de droite et de gauche de M. Gorbatchev	M. Gorbatchev
	33	App.	(Pour) L'excès de zèle de M. Boris Eltsine	M. Boris Eltsine
	35	X	Le corollaire de la perestroïka	La perestroïka
21	3	X	(Depuis) L'entrée en fonction du chef du Kremlin	Le chef du Kremlin
	8	X	La volonté de M. Gorbatchev	M. Gorbatchev
	8	Inf.	L'effort de refonte de la société de M. Gorbatchev	M. Gorbatchev
	19	X	Le stock des unités de production (élimination de la valeur de quantité)	Un quart d'entre elles (13 pour cent des unités de production)
	30	Suj.	Le président du tout puissant Gosplan	Le tout puissant Gosplan

N° dép	N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
23	6	Autres	Le doublé des skieurs de la presse helvétique	La presse helvétique
	10	X	? (Sur leur temps)	Des hommes (SN indéfini)
	29	Exc.	La réelle valeur du titre olympique de la discipline reine du ski alpin	Le titre olympique de la discipline reine du ski alpin
	31	? App.	(Du) Le côté de Mario Luini (SP)	Mario Luini
	36	X	? (Son dernier grand combat)	Un homme qui venait de perdre (SN indéfini et relative déterminative)
24	6	X	(Une part des) Les éloges de la presse romande à F. Piccard	La presse romande
	24	App.	(A) La vraie place de Roland Francey	Roland Francey
	32	Inf. + App.	? Le droit de tous ceux qui auraient mieux que lui faire valoir leur droit...	Tous ceux qui auraient mieux qu... i faire valoir leur droit (relative déterminative)
25	4	X	Le rapprochement des activités édition de la Générale Occidentale et de CEP Communication	La Générale Occidentale et CEP Communication
	19	X	La participation de la société du PDG de la GO	Le PDG de la GO
	27	X	Les activités éditions de la société Larousse-Nathan	La société Larousse-Nathan
	39	X	Les fonctions de PDG de CEP communication de M. Christian Brégou	M. Christian Brégou
26	11	Suj.	L'élément moteur de la stratégie du Groupe de la Cité	La stratégie du Groupe de la Cité
	16	Autres	Le directeur général de la holding de tête	La holding de tête
	29	? App.	our) La part de M. Brégou ?(SP)	M. Brégou
27	5	X	Le procès de Nathalie Ménigon	Elle (Nathalie Ménigon)
	9	X	L'avocat M. Ripert de Nathalie Ménigon	Elle (Nathalie Ménigon)
	11	Suj.	La situation des trois camarades de Nathalie Ménigon	Nathalie Ménigon

N° dép	N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
27	18	Exc.	(Selon) L'avocat des trois camarades de Nathalie Ménigon	Les trois camarades de Nathalie Ménigon
	19	Suj.	L'état de santé des trois camarades de Nathalie Ménigon	Les trois camarades de Nathalie Ménigon
	30	X	? (Contre leurs conditions de détention)	Ces chefs historiques (SN anaphor.)
	32	X	? (Dans leurs cellules)	Ils (Ces chefs historiques : SN anaphorique)
28	6	Suj.	? (le SN antécédent et le SN <i>leur fils</i> sont des SN relationnels)	Les parents de Jean-Marc Rouillan
	7	X	Le début de la grève de la faim de leur fils	Leur fils
	13	X	La prolongation du mandat de dépôt de Jean-Marc Rouillan et de Nathalie Ménigon	Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon
29	3	X	Les fonctions de M. Bruno Rohmer	M. Bruno Rohmer
	10	S. A.	(Aux) les salariés de M. Rohmer	M. Rohmer
	18	X	(Dans) La lettre de M. Rohmer	M. Rohmer
	37	Suj.	Le passé de l'Express	L'Express
30	1	? App.	(Du) Le côté de M. Ambroise Roux (SP)	M. Ambroise Roux
	19	X	Le passage de Bruno Rohmer	Bruno Rohmer
31	24	X	Les arguments du chancelier	Le chancelier
	33	X	(Pour) L'opposition du chancelier Kohl à Washington et le plaidoyer du chancelier Kohl pour la poursuite du désarmement dans tous les domaines	Le chancelier Kohl
	34			
32	11-13	X	(Par) La dernière réforme fiscale, la politique expansive et les bas taux d'intérêt de la RFA	La RFA
35	28	X	(De la position de décollage en haut de la fusée à) L'arrivée en orbite de la fusée Ariane-5	La fusée Ariane-5
36	11	X	Une première partie des installations du space Camp Patrick Baudry	Le space Camp Patrick Baudry

N° dép	N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntaxme antécédent d'origine
37	15	X	La moitié des parts de marché des chèques postaux	ils (les chèques postaux)
38	22	X	(Pour) Les clients des avocats de la partie civile	Les avocats de la partie civile
	28	Str. Att.	(Le premier garant de) La sécurité du cameraman	Le cameraman
	34	Part. prest.	La place d'Alboreto	Alboreto
39	11	X	(Au) Le troisième cambriolage des voleurs	Ils (les voleurs)
	13	X	(Pour) La quatrième incursion des voleurs	Ils (les voleurs)
40	20	X	(Dans) Le mémoire de Me Rosseti à la chambre d'accusation	Me Rosseti
	39	? App.	(Du) Le côté de la gendarmerie (SP)	La gendarmerie
	43	Exc.	? La culpabilité du même homme	Contre le même homme
41	6	X	(Dans) Les rangs du « XV de la rose »	Le « XV de la rose »
	7	Str. Comp.	(Pour) La première fois de l'histoire du « XV de la rose »	Le « XV de la rose »
	23	Inf.	Le nom d'Oti	Oti
	25	App.	(Par) La sélection d'Oti	Oti
	29	X	(Pour) La première cape de Chris Oti en équipe d'Angleterre	Chris Oti
	30	App.	Le poste de prédilection de Chris Oti	Chris Oti
42	6	Inf.	La solidarité des habitants	Les habitants
43	3	X	(Pour) Le 1 ^{er} conseil politique de campagne de Raymond Barre	Raymond Barre
	21	App.	(Pour) La 1 ^{ère} réunion de travail du conseil	Le conseil
	27	X	La méthode de travail du conseil	Le conseil
	28	X	La périodicité des séances du conseil	Le conseil
44	23	App.	? (Par ses promoteurs)	Ce rapprochement (SN anaphorique)
45	26	App.	(Pour) Les qualités de dirigeant d'entreprise de Bruno Rohmer	Bruno Rohmer
	27	X	Les fonctions de PDG des presses et de l'Express de Bruno Rohmer	Bruno Rohmer

N° dép	N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
46	4	X	(Pour) Les compatriotes otages au Liban de tous les français	Tous les français
	23	Inf.	La libération des otages	Eux
	31	Suj.	L'épouse du chef de l'Etat	Le chef de l'Etat
47	28	App.	L'émotion de Joëlle Kauffmann	Joëlle Kauffmann
	33	Inf.	(Dans) La classe des lycéens	Les lycéens
	36	S. A.	(Par) Les professeurs des lycéens	Les lycéens
	42	Inf.	? (Au) Le service d'une cause	Aucune cause (SN négatif)
48	16	X	L'accord de principe d'une trentaine de sportifs de différents sports	Une trentaine de sportifs de différents sports (Det. de Qté)
	19	? X	Au nom du champion du monde 1985 (En son nom)	Le champion du monde 1985
49	13	Suj.	Le chiffre d'affaire de CEP-Communication	CEP-Communication
	17	X	L'activité des Presses de la Cité	L'activité des Presses de la Cité
	23	Suj.	Le plus beau fleuron des presses	Les presses
50	3	X	Les travaux des sénateurs	Les sénateurs
	5	Inf.	La sympathie des sénateurs envers Michel Kauffmann	Les sénateurs
51	7	X	Les protestations des syndicats de journalistes CFTC et CGT	Les syndicats de journalistes CFTC et CGT
	17	Inf.	La solidarité du gouvernement et de l'opinion publique	Au gouvernement et à l'opinion publique
	25	X	L'homologue libanais du Secours populaire français	Du Secours populaire français
	28	Inf.	(Pour) Le courage de Mme Joëlle Kauffmann	Mme Joëlle Kauffmann
52	21	Inf.	(Hors des) Les frontières des clubs de 1 ^{ère} division	Pour les clubs de 1 ^{ère} division
53	6	Inf.	Les portes des musées	Auprès des musées
	29	Suj.	Les doigts des aveugles	La découverte tactile des vitraux par des aveugles
54	3	Inf.	Plusieurs des navires de guerre des USA	Les USA
	16	X	Deux des navires d'escorte du cuirassé Iowa	Du cuirassé Iowa
	22	X	Les hélicoptères chasseurs de mine du navire porte-hélicoptère Okinawa	Le navire porte-hélicoptère Okinawa

N° dép	N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
55	2	Str. pass. et coord.	? (à son domicile)	Une dame âgée de 94 ans (SN inacc.)
	7	X	La femme de chambre de Mme Anne-Louise Licourt	Mme Anne-Louise Licourt
56	3	X	Le devoir de François Mitterrand	François Mitterrand
	4	Inf.	Le statut de chef de l'Etat de François Mitterrand	François Mitterrand
	22	Inf.	La décision de M. Mitterrand	Il (M. Mitterrand)
	23	X	Les amis socialistes de M. Mitterrand	Il (M. Mitterrand)
	31	X	L'argument de M. Mitterrand	M. Mitterrand
	33	X	? (Son autorité)	Un président (SN indéfini)
57	3	Inf.	Le bilan et les positions de M. Mitterrand	M. Mitterrand
	17	X	(Dans) Les « discours » de la droite	La droite
	23	X	(Même dans) Les activités moins publiques de M. Mitterrand	M. Mitterrand
	26	S. A. + Inf.	La différence de M. Mitterrand	M. Mitterrand
	35	S. A.	(La politique de recherche engagée sous) l'autorité de M. Mitterrand	Il (M. Mitterrand)
58	5	X	Les intentions présidentielles du président François Mitterrand	Il (Le président François Mitterrand)
	8	X	La pleine autorité de ma fonction	Ma fonction
	35	str. représentative	Le vice des socialistes	Les socialistes
59	2	Inf.	L'effort militant des communistes	Les communistes
	9	S. A.	La candidature de Pierre Juquin	Pierre Juquin
60	1	? App.	(Du) Le côté du chancelier Vranitzky	Le chancelier Vranitzky
	7	X	L'intention de démissionner du chef de gouvernement	Le chef de gouvernement
	9	Exc.	(Sur) Le travail du chef de gouvernement	Le chef de gouvernement
	16	X	La campagne électorale du président	Il (Un discours du président)
61	11	X	? (Leur combativité)	Ces trois syndicats (SN anaphor)

N° dép	N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
62	11	X	(Dans) Le réseau long courrier d'Air France	Elle (Air France)
	14	Inf. + Nomina.	La pratique des principaux concurrents d'Air France	Elle (Air France)
	35	X	Les arguments de l'Inter syndicale d'Air Inter	L'Inter syndicale d'Air Inter
63	35	X	? (Ses collègues)	Une employée FO (SN indéfini)
64	11	X	Les regrets du Spiegel	Le Spiegel
	12	X	(Dans) L'édition du Spiegel de lundi dernier	Le Spiegel
65	22	X	La candidature du premier ministre Jacques Chirac à l'élection présidentielle	Le premier ministre Jacques Chirac
66	19	X	L'équipe de Tom Scheffler	Tom Scheffler et son équipe
	20	X	Le pivot de l'équipe de Tom Scheffler	Son équipe (L'équipe de Tom Scheffler)
67	11	X	(Au) Le réveil de Mme Thatcher	Mme Thatcher
	11	Exc.	(Dans) L'entourage de Mme Thatcher	Mme Thatcher
	24	Autres	La plaque minéralogique de la voiture de Derek Bainbridge	Derek Bainbridge
	26	X	L'emploi de balayeur municipal de Derek Bainbridge	Il (Derek Bainbridge)
	27	X	(Avec) Le frère aîné de Derek Bainbridge	Il (Derek Bainbridge)
68	3	X	La résidence du président du Front national de Montretout	Le président du Front national
	5	X	Plus aucune des trois filles du président du Front national	Le président du Front national
69	2	Inf.	Les voix des avocats	Les avocats
	20	Autres	? (Les premières victimes de leur propre mépris)	Ils (Ces détenteurs d'otage)

N° dép	N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntaxme antécédent d'origine
70	5	Autres	La mort de l'épouse de Carlos Monzon	Carlos Monzon
	14	X	L'intention de l'avocat de la victime	L'avocat de la victime
	18	Str. Pass.	(Par) Le mari d'Alicia Muniz	Alicia Muniz
	25	Autres	La mort de la femme de Monzon	La femme de Monzon
	44	Inf.	Les conseils de la mère de la jeune femme	La mère de la jeune femme
	47	X	La mère d'Alicia Muniz	Elle (Alicia Muniz)
	63-64	X	(Par) Les excès de violence et les frasques sentimentales de celui qui fut l'un des plus grands poids moyens de l'histoire	Celui qui fut l'un des plus grands poids moyens de l'histoire
71	10	Exc.	En l'honneur du Chef de l'Etat André Kolingba	Le Chef de l'Etat André Kolingba
	12-13	Const. complexe	Le « sens de l'Etat », « la sagesse », et « l'esprit de décision » du général Kolingba	Le général Kolingba
	28-29	Const. complexe	Les principales productions, les échanges de la RCA	la RCA
	44	X	Les relations entre le pays du chef de l'Etat et la France	Le chef de l'Etat
	47	App.	(Outre) L'entretien du général Kolingba avec le président français	Le général Kolingba
	55	Autres	(Par) La rencontre du général Kolingba avec le premier ministre Jacques Chirac	Il (Le général Kolingba)
	56	Exc.	En l'honneur du général Kolingba	Il (Le général Kolingba)

M. Walesa séduit par les fastes de la couronne

N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagmes antécédent d'origine
1	X	(Avec) L'épouse Danuta de M. Walesa	M. Walesa
3	X	L'entrée de M. Walesa	Il (M. Walesa)
11	X	L'admiration de M. Walesa pour les institutions britanniques	M. Walesa
18	X	(Au cours de) La conférence de presse finale de M. Walesa	Il (M. Walesa)
25	X	? (Son auditoire)	Ce dernier (SN anaphorique)
31	X	L'épouse de M. Walesa	Il (M. Walesa)
35	Exc.	Le pays de M. Walesa	M. Walesa
63	Str. Attr.	(Par) Le poids de la dette de la Pologne	Elle (la Pologne)
69	Const. pass.	(Par) L'unification des allemands	Les allemands
71	Exc.	(Pendant) La visite de M. Walesa	M. Walesa
75	X	La volonté de deux dirigeants « d'encourager la coopération économique et industrielle »	Les deux dirigeants
79	Exc.	Chacune des conférences de presse de M. Walesa	Il (M. Walesa)
87	Suj.	La contribution de Mme Thatcher	Mme Thatcher
88	Exc.	Les conseils de Mme Thatcher sur la conduite économique du pays de M. Walesa	Elle (Mme Thatcher)
89	X	Le pays de M. Walesa	Il (M. Walesa)

Ici clos Delteil

N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
7	Inf.	? (Sa vie de littérateur)	Ce dernier (SN anaphorique)
18	App.	Date de la mort de Joseph Delteil	Joseph Delteil
21	App. + S.A.	L'un des écrivains les plus originaux de la génération de Joseph Delteil par Gide...	Joseph Delteil
24	App.	? Vénéré toute la vie de Joseph Delteil par l'américain Henri Miller	Joseph Delteil
35	Inf.	Le scénario du film de Carl Dreyer	Carl Dreyer
43	Inf.	Les petits tas de Joseph Delteil	Il (Joseph Delteil)
46	X	La propriété de Delteil	Delteil
47	X	Le père Maurice de Jean-Claude Poudevigne	Jean-Claude Poudevigne
53	App.	L'épouse de l'écrivain	(soeur de) L'écrivain
57	Suj.	La maison de Joseph	Joseph
70	App. + S.A.	Le poumon droit de Delteil	Delteil
71	Inf.	(jusqu'à) La chambre de Delteil	Delteil
77	X	(Dans) Les derniers moments de Delteil	Delteil
87	App. + S.A.	(Pour) Les médecins de Montpellier	Montpellier
93	X	(Avec) La femme de l'écrivain	L'écrivain
94	? Autres	? Caroline Dudley du nom de jeune fille de Caroline Dudley (De son nom de jeune fille)	Caroline Dudley
99	X	(Dans) La clarinette de Sidney Bechet	Sidney Bechet
100	Exc.	Sur les pas de l'écrivain et de sa femme	L'écrivain s'installe dans cette ancienne fabrique avec sa femme
101	X	Le père de Marie ou Le père de l'écrivain ?	Marie ou (la soeur de) l'écrivain
102	X	La mère analphabète de Marie ou La mère analphabète de l'écrivain ?	Marie ou (la soeur de) l'écrivain
103	X	? (Pour) le fils de sa mère	Sa mère (SN relationnel) et son fils (SN relationnel)
110	Autres	(Avec) Les servitudes du métier d'homme de lettres	Le métier d'homme de lettres
124	Str. Attr.	Le Harrar du petit rédacteur du ministère de la marine marchande	Le petit rédacteur du ministère de la marine marchande
132	X	(Aux) Les portes de Montpellier	Montpellier
136	X	La récolte de raisins de Delteil	Il (Delteil)
139	Part. Pres.	(Pour) La blanquette de Delteil	Il (Delteil)
139	App.	l'Aude natale de Delteil	Il (Delteil)

Ici clos Delteil

N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
149	App.	L'ur des employés de Delteil	Le (Delteil)
154	Inf.+ Coord.	Les expériences de Delteil	Il (Delteil)
154	Inf.	Les combines de Delteil	Il (Delteil)
155	Inf.	(Sur) Le carré de vignes de Delteil	Il (Delteil)
159	Suj.	La fille de Jean Sanchez	Jean Sanchez
170	X	(Sur) Les terres de Delteil	Delteil
174	X	La fille d'Ortiz	Ortiz
176	Exc.	? (Avec) (Le père de la fille)	Sa fille (SN relationnel)
178	Str. Attr.	(Avec) Les pantalons de Delteil	Il (Delteil)
181	Inf.	(Sur) Les terres de Delteil	Le (Delteil)
181	S.A.	L'épagneul de Delteil	Le (Delteil)
190	X	(Derrière) Les fenêtres de l'écrivain	L'écrivain
195	Exc.	le lit de M. Joseph	M. Joseph
204	Inf.	(Dans) Le mas de M. Joseph	L' (M. Joseph)
206	X	(A) La fin de la vie de M. Joseph	Lui (M. Joseph)
210	App.	(De 1946 jusqu'à) La mort de Delteil	(Qui fut l'ami intime de) Delteil
213	X	(Avec) Le fort accent hollandais de Henk Breuker	Il (Henk Breuker)
219	X	Le retour de Joseph Delteil	Joseph Delteil
220	Suj.	L'ancrage de Joseph Delteil dans ce qu'il appellera la paléolithie	Joseph Delteil
230	App.	La vieille 203 noire de Joseph Delteil	Il (Joseph Delteil)
234	Exc.	L'ami de Joseph Delteil	Joseph Delteil
239	App.+ énumérat°	Les fidèles de Joseph Delteil	lui (Joseph Delteil)
239	App.+ énumérat°	La cour de Françoisiers de Joseph Delteil	Joseph Delteil
240	App.+ énumérat°	Les disciples de Joseph Delteil	Joseph Delteil
241	App.	le grand homme de Joseph Delteil	Joseph Delteil
242	App.	Le sujet du chef d'œuvre de Joseph Delteil	Joseph Delteil
251	X	La vocation d'écrivain de Jacques Laurans	Jacques Laurans
263	X	Les gilets de flanelle de Delteil	Il (Delteil)
267	Suj.	Le poumon de Delteil	Il (Delteil)

Ici clos Delteil

N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
268	X	Les gilets de Delteil	Il (Delteil)
270	Suj.	Le béret de Delteil	Il (Delteil)
275	X	(A) La reconquête des origines du fils de bûcheron	(Cette plongée) du fils de bûcheron (à la reconquête de ses origines)
281	X	(Dans) Le service de Bernard Michel	Bernard Michel
284	S.A.	La santé de l'écrivain	L'écrivain
285	S.A.	Les appétits de l'écrivain	L'écrivain
286	S.A.	La renommée de l'écrivain	L'écrivain
291	Exc.	La bonté de Delteil	Delteil
294	App.	(Avec) La Zolad de la ville moderne	La ville moderne
296	X	Le parc euro-médecine de la ville moderne	La ville moderne
299	X	(Dans) L'étude du grabellois Paul Couderc	Le grabellois Paul Couderc
318	X	Le ravage du temps	(Rebelles au) temps
324	S.A.	Quelques blanquettes bouchées de la main du poète	Dans la cave du poète

Jours tranquilles à Pereslavl

N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
4	X	Les règlements de compte de la capitale	La capitale
13	App.	? (Souriant de toutes ses dents en or)	Cette femme (SN anaphorique)
18	X	? (Son intention de voter pour le président russe)	Ce jeune couple (SN anaphorique)
31	Autres	? (Les dirigeants de son pays)	Il (Cet adolescent en jogging)
47	App. + S.A.	? (Coiffeuse de son état)	L'une d'entre elles (SN anaphorique)
48	Inf.	? (Son propre salon)	Elle (L'une d'entre elles)
69	Suj.	Les quelques voyages à l'étranger du maire	Le maire
92	Autres	Les interlocuteurs français du maire	Le maire
100	X	Le salaire du maire	Part pres.
102	Part. pres.	(Sur) La calculette du maire	Il (Le maire)
114	Exc.	? (Son ancien métier)	Cet homme (SN anaphorique)
120	Str. attr. + Nomina.	La composition politique du soviet de M. Melnik	M. Melnik
133	X	? (Son avis)	Chacun
150	X	La maison de Nikolaï Netchkine	Il (Nikolaï Netchkine)
154	Suj.	Le credo de Nikolaï Netchkine	Nikolaï Netchkine
183	App + énumérat ^o	L'orchestre du cinéma de la ville	Au cinéma de la ville
183	App + énumérat ^o	Les balcons du cinéma de la ville	Au cinéma de la ville
184	App + énumérat ^o	Les sièges en feutrine rouge du cinéma de la ville	Au cinéma de la ville
185	X	Le bilan du maire	Le maire
186	X	Devant les administrés du maire	Le maire
202	Str. attr. + nom de relation	La terre de 3000 habitants supplémentaires	3000 habitants supplémentaires
229	App. + Inf.	Les fados de Seine-Saint-Denis de Linda de Suza	Linda de Suza

Carcassonne

N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntaxme antécédent d'origine
27	Str. Prés.	L'un des meilleurs profils de la cité	La cité
42	Suj.	Les habitants de la ville nouvelle	La ville nouvelle
45	X	Le nom de la cité de Carcassonne	La cité de Carcassonne
47	X	La ville de Joé Bousquet	Joé Bousquet
48	X	Les concitoyens de Joé Bousquet	Joé Bousquet
54	Suj.	La ville des carcassonnais	Les carcassonnais
71	Str. Attr.	(Dans) Les yeux des filles	Les filles
72	Autres	(Dans) Le timbre de voix des filles	Les filles
72	Suj.	Le silence des filles	Les filles
73	App.	Les heures de Patrick Collot	Patrick Collot
85	X	La vie de Carcassonne	Carcassonne
92	X	Les prérogatives administratives de chef-lieu de l'Aude de Carcassonne	Elle (Carcassonne)
115	X	(Au) Le rythme de Carcassonne	Carcassonne
134	X	? (Leurs accents)	Tous ces étrangers du Nord de l'Europe (SN démonstratif)
154	Inf.	La démonstration d'Henri Garino	Henri Garino
157	Exc.	(Dans) La permanence d'Henri Garino	Henri Garino
190	S.A. + App.	(Dans) La culture de Raymond Chésa	Raymond Chésa
191	Part. Prés.+ App.	Le sujet de Raymond Chésa	Raymond Chésa
202	Inf.	Le sinistre de Carcassonne	Carcassonne
219	X	? (leur réélection)	Des gens (SN anaphorique)
221	X	? (Selon) (Son auteur)	Ce constat (SN anaphorique)
237	Suj.	L'effort de ceux qui, sur les plans économique, social et culturel, illustrent personnellement le dynamisme du pays	Ceux qui, sur les plans économique, social et culturel, illustrent personnellement le dynamisme du pays
288	Inf.	Le terroir de Carcassonne	Carcassonne
294	Autres	(Avec) Le projet des hommes	Les hommes

Quand la machine a tort

N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntaxme antécédent d'origine
12	? Autres	(Du) Le côté d'Esswein	Esswein
13	Inf.	L'activité de production d'Esswein	Esswein
15	Autres	(Au) Le métier de base d'Esswein	Esswein
43	X	(Dès) Le retour de Raymond Chateau	Il (Raymond Chateau)
44	S. A.	(Au cours de) La mission de Raymond Chateau	Il (Raymond Chateau)
49	Suj.	Le projet de Raymond Chateau	Raymond Chateau
56	S. A.	Deux des anciens collaborateurs d'Esswein de du nouveau patron	Le nouveau patron
75	X	L'usine de Raymond Chateau	Raymond Chateau
87	X	La production et la productivité de chaque ouvrier	Chaque ouvrier
105	X	Le maintien des salaires des neufs ouvriers d'Esswein qui ont décidé de partir chez Métafil	Les neufs ouvriers d'Esswein qui ont décidé de partir chez Métafil
117	X	La stratégie d'Elfi	Elfi
120	X	La participation D'Esswein	Esswein
122	Exp. figée	? (Voler de ses propres ailes)	
132	X	L'équi le Raymond Chateau	Raymond Chateau
145	Inf	L'expérience de Raymond Chateau	Raymond Chateau
148	Str. Alt.	? (Ses choix de rentabilité)	Une entreprise (SN indéfini)

Des déménagements critiqués

N° lign	Règle	Réécriture du possessif	Syntagme antécédent d'origine
11	Autres	(Par un déménagement proportionnel des) Les services des administrations parisiennes	Les administrations parisiennes
17	X	? (Ses promesses)	Cette procédure administratives (SN anaphorique)
46	Exc.	? (Le bon déroulement de leur carrière)	Aucun de ces cadres
62	Inf.	Le service des fonctionnaires	Les fonctionnaires
64	X	La décision des fonctionnaires	Les fonctionnaires
64	Autres	(Sur) Le souci des fonctionnaires	Les fonctionnaires
65	? App.	(Du) Le côté des cadres	Les cadres
67	Inf.	La carrière des cadres	Les cadres
85	Str. Comp.	Les collègues des nouveaux embauchés	Les nouveaux embauchés
93	X	L'essentiel des relations du service délocalisé	Le service délocalisé
107	X	La marginalisation des services démenagés	Les services démenagés
111	S.A. + Inf.	? (Son emprise)	Une administration centrale (SN indéfini)
132	Inf.	Le service d'agents parisiens	La minorité d'agents parisiens

Annexe 6

*Classification :
les catégories morpho-syntaxiques
de l'analyseur*

Introduction

Dans mon tableau, le nom des catégories se trouve dans la colonne *cat*, le contenu des catégories se trouve dans la colonne *signification*, les sous-catégories apparaissent dans la colonne variables syntaxiques (*var syn*). Une variable possède des valeurs qui sont répertoriées dans la colonne *valeurs de la variable syntaxique* (dans mon tableau, variable syntaxique est abrégée en *var syn*). Une catégorie peut ne pas posséder de sous-catégories, c'est le cas notamment de la catégorie Q, V, P, C, T.

Les variables flexionnelles sont elles aussi susceptibles de ne pas exister pour toutes les catégories. « Nous appelons variables un ensemble de traits s'excluant mutuellement. Ainsi, la variable GR (genre) comprend trois valeurs (ou traits) : MAS, FEM, GRN. Et à un mot ne peut être affectée que l'une de ces trois valeurs.

Les variables GR, NB, PE, sont appelées « flexionnelles » car la forme d'un mot (forme fléchie) dépend des valeurs de ces variables qui leur sont associées. »¹

Le nom de la variable flexionnelle est donné, dans mon tableau, dans la colonne *var flex*. Les valeurs de ces variables sont répertoriées dans la colonne *valeurs de la var flex*.

Il reste à expliquer le contenu des deux dernières colonnes intitulées *var lexicales* et *valeurs de la variable lexicale*. La dernière colonne contient des traits sémantiques qui marquent un comportement particulier. Les variables et leurs valeurs ne sont présentes dans ce tableau qu'à titre indicatif car pour qu'elles soient utilisées, il faudrait les observer de plus près. La seule variable vraiment importante pour la reconnaissance des SN est la variable RV (rection).

¹ Metzger p.86.

Classification des catégories :

cat	signification	var synt	valeurs de la variable syntaxique	var flex	valeurs de la var flex	var lexicales	valeurs de la variable lexicale
F	substantif adjectif pronom tonique pronom indéfini nom propre	NA	NOM : nom ->COM (nom commun) -> PRP (nom propre) -> PRO (pronom) ADJ : adjectif NAN non marqué	NB nombre GR genre PE person.	SIN singulier NOM : pluriel NBN non marqué MAS masculin FEM féminin GRN non marqué PE1 personne 1 PE6 personne 6	CI AN DQ dérivation RV rection	CTN continu (eau, chaleur) DCT dénombrable CIN valeur non marquée ANI animé INA inanimé ANN valeur non marquée AGE déverbaux agents (joueur) PPA participe passé PPR participe présent VVB noms d'action dérivés de verbes (vente, jeu) DAJ substantifs dérivés d'adjectifs (utilité) SCO sans compt ACC 1 compt à l'accusatif DAT 1 compt au datif LOC 1 compt au locatif ABL 1 compt à l'ablatif ADA acc + au datif ALO acc + locatif AAB acc + ablatif DAB datif + ablatif

cat	signification	var synt	valeurs de la variable syntaxique	var flex	valeurs de la var flex	var lexicales	valeurs de la variable lexicale
D	déterminant		DEF : définis NUM : numéraux cardinaux IND : les autres	NB GR	SIN, NOM, NBN MAS, FEM, GRN		
W	adverbes : de quantité d'intensité déictiques anaphoriques de temps, aspect mots négatifs	AJ	AAJ : adv.qté QUA : adv. modificateurs d'adj. TAM : adv. tps aspect AJN à la fois QUA et AAJ PRO : adv.déictique				
Q	conjonction de coordination : que de à si						
P	préposition						
C	connecteurs de SN						
T	punctuation						

cat	signification	var synt	valeurs de la variable syntaxique	var flex	valeurs de la var flex	var lexicales	valeurs de la variable lexicale
Y	particules préverbales : sujet : je, tu ... complt : me, te...le lui...en y sujet et complt : nous, vous		IN1 : place de sujet IN2 : place de complt INN : neutralité de l'opp. IN2A place de COD IN2B place de COI IN2 neutralité de l'opp.	NE GR PE	SIN, NOM, NBN MAS, FEM, GRN PE1...PE6	AN	ANI, INA, ANN
V	verbe			NB PE	SIN NOM NBN PE1 PE6	RV rection	SCO sans complt (je dors) ACC 1 complt à l'accusatif (je bois ...) DAT 1 complt au datif (je succède à ...) LOC 1 complt au locatif (je vais à ...) ABL 1 complt à l'ablatif (je profite de ...) ADA 1 complt à l'acc + 1 complt au datif (je donne à ...) ALO 1 complt à l'acc + 1 complt au locatif (je pousse à ...) AAB 1 complt à l'acc + 1 complt à l'ablatif (je menace de ...) DAB 1 complt au datif + 1 complt à l'ablatif (je parle de ... à ...)

Bibliographie

- ADAM (Jean-Michel), *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga, « Philosophie et langage », 1990, 265 p.
- ANDLER (Daniel) et alii, *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, « Folio/Essais », 1992, 516 p.
- APOTHELOZ (Denis), « Logique naturelle des objets de discours : propriétés-relation d'appartenance », *Sémiologie du raisonnement*, Ed. p. Jean-Blaise Grize, Berne, Peter Lang, « Sciences pour la communication », 1984, p. ?.
- BALME (René-Pierre), « La compréhension de la langue naturelle », *01 Informatique*, n° 1179, 27 septembre 1991, p. 40-44.
- BENVENISTE (Émile), *Problèmes de linguistique générale*, Tome 2, Paris, Gallimard, « TEL », 1974, 288 p.
- BENVENISTE (Émile), *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Gallimard, « TEL », 1966, 356 p.
- BERRENDONNER (Alain), Richard BOUCHE, Michèle LE GUERN et Jacques ROUAULT, « Pour une méthode pondérée des composants morphologique et syntaxique en analyse automatique du français », *T.A. Informations*, n° 1, 1980, p. 3-28.
- BERRENDONNER (Alain), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, « propositions », 1981, 247 p.
- BERRENDONNER (Alain), *Les Référents nominaux du français et la structure de l'énoncé*, Lille, Atelier de reproduction des thèses université de Lille 3, 1983, Thèse d'Etat, Université Lyon 2, 1978, 614 p.
- BERRENDONNER (Alain), « Connecteurs pragmatiques et anaphore. Actes du deuxième colloque de pragmatique de Genève, 9 mars 1983 », *Cahiers de linguistique française*, n° 5, 1983, p. 215-246.
- BERRENDONNER (Alain), « Sur l'inférence », *Les Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande. Actes des rencontres de linguistique française Crêt-Bérard*, Berne, Peter Lang, « Sciences pour la communication », 1988, p. 107-125.
- BERRENDONNER (Alain), « Attracteurs », *Cahiers de linguistique française* n° 11, 1990, p. 149-158.
- BERRENDONNER (Alain), « Discours et raisonnement », *Langues et langage : carrefour des sciences de la cognition*, Troisième Ecole d'été de l'ARC, Château de Bonas, 1^{er}-13 juillet 1991, Vol. C, p. 468-508.

- BERRENDONNER (Alain), « Périodes », *Temps et discours*, p. p. Herman PARRET, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, « La Pensée linguistique », 1993, p. 47-61.
- BERRENDONNER (Alain) et Marie-José REICHLER-BEGUELIN, « Décalages, les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française*, n° 81, 1989, p. 99-125.
- BLANCHE-BENVENISTE (Claire), José DEULEFEU, Jean STEFANINI et Karel VAN DER EYNDE, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application en français*, Paris, SELAF, « Sociolinguistique : systèmes de langue et interactions sociales et culturelles », 1984, 245 p.
- BOREL (Maurice) et Jean-François BOURDIN, « Remarques linguistiques sur la pratique de l'indexation », *Brises (Bulletin de Recherches sur L'Information en Sciences Economiques, humaines et sociales)*, n° 4, Avril 1984, p. 43-46.
- BOUCHÉ (Richard), « Valeur référentielle et langage d'indexation dans les systèmes d'information documentaires », *Colloque sur Archives et temps réel*, Lille, CREDO, ADBS, Archives du Nord, 28 novembre 1988.
- BOUCHÉ (Richard), « Le syntagme nominal, une nouvelle approche des bases de données textuelles », *META Journal des traducteurs*, Vol. 34, n° 3, 1991, p. 429-434.
- BOUCHÉ (Richard) et Nicolas GERMAIN, « Bibliométrie, infométrie et analyse automatique de documents écrits », *Communication pour les journées d'études organisées par la Société Française de Bibliométrie Appliquée*, du 5 au 7 juin 1991, Ile Rousse, 19° 1.
- BROWN (Gillian) et George YULE, *Discourse analysis*, Cambridge, Londres et New York, University Press, 1984, 288 p.
- CAHIER (Jean-Pierre), « Bientôt des ordinateurs forts en texte », *01 Informatique*, 13 juillet 1992, p. 30-31.
- CHAROLLES (Michel), « Ilots anaphoriques et anaphore associative », *Langues et langage : carrefour des sciences de la cognition*, Troisième Ecole d'été de l'ARC, Château de Bonas, 1^{er}-13 juillet 1991, Vol. B, p. 158-195.
- CHAROLLES (Michel), « Cours introductif », *Langues et langage : carrefour des sciences de la cognition*, Suppléments aux cours de la Troisième Ecole d'été de l'ARC, Château de Bonas, 1^{er}-13 juillet 1991.

- CHAROLLES (Michel), « La veuve et l'orphelin ou : comment les flots anaphoriques refont surface », *Lexique et inférence(s)*, p. p. Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1992, p. 131-174.
- CHAUCHARD (Paul), *Le Langage et la pensée*, 10^{ème} éd. mise à jour, Paris, PUF, « Que sais-je », 1976, 127 p.
- CHAWK (Mohamad), *La réécriture de D' : les déterminants complexes du français : lexique et syntaxe*, DEA, Sciences de l'Information et Communication, Université Lumière Lyon 2, 1993, 110 p.
- CHOMSKY (Noam), *Aspects de la théorie syntaxique*, Trad. p. Jean-Claude MILNER, Paris, Seuil, « L'ordre philosophique », 1971, 284 p.
- CHOMSKY (Noam), *La Nouvelle Syntaxe : concepts et conséquences de la théorie du gouvernement et du liage*, Présentation et commentaire d'Alain ROUVERET, Trad. p. Lélia PICABIA, Paris, Seuil, « Travaux linguistiques », 1987, 379 p.
- CLOCKSIN (William F.) et Christopher S. MELLISH, *Programmer en PROLOG*, trad. p. Anne et Philippe KRUCHTEN, Paris, Eyrolles, 1985, 304 p.
- CONTE (Maria-Elisabeth), « Anaphore, prédication, empathie », *Le Discours : représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, « Processus discursif », 1990, p. 215-223.
- CORBLIN (Francis), *Indéfini, défini et démonstratif, construction linguistique de la référence*, Genève, Droz, « Langues et cultures », 1987, 263 p.
- CORBLIN (Francis), « Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale », *Le Discours : représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, « Processus discursif », 1990, p. 227-242.
- CORNISH (Francis), « Anaphore pragmatique. référence et modèle du discours », *L'Anaphore et ses domaines*, p. p. Georges KLEIBER et Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1990, p. 81-96.
- COYAUD (Maurice), *Linguistique et documentation : les articulations logiques du discours*, Paris, Larousse, « Langue et langage », 1972, 173 p.
- DANON-BOILEAU (Laurent), *Enonciation et référence*, Paris, OPHRYS, « L'Homme dans la langue », 1987, 70 p.

- DACHELET (Roland), « Etat de l'art de la recherche en informatique documentaire : la représentation des documents et l'accès à l'information », *Rapport de recherche de l'Institut de Recherche en Informatique et Automatique*, avril 1991, Programme 8 : communication Homme-Machine, n° 1201, 32 p.
- DACHELET (Roland), « Linguistique et documentation : une étude, une réalisation », *Brises (Bulletin de Recherches sur L'Information en Sciences Economiques, humaines et sociales)*, n° 4, Avril 1984, p. 22-25.
- DAVID (Sophie), « Quelques remarques à propos du traitement automatique des relations anaphoriques », *L'Anaphore et ses domaines*, p. p. Georges KLEIBER et Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1990, p. 111-141.
- DE BRITO (Marcilio), *Réalisation d'un analyseur morpho-syntaxique pour la reconnaissance du syntagme nominal, utilisation des grammaires affixes*, Thèse 3^{ème} cycle, Sciences, Université Claude-Bernard Lyon 1, 1991, 233 p.
- DENHIÈRE (Guy) et Serge BAUDET, *Lecture, compréhension et science cognitive*, Paris, PUF, « Le Psychologue », 1992, 317 p.
- DEWEZE (André), *Informatique documentaire*, Paris, Milan, Barcelone et Bonn, 4^{ème} éd. refondue et actualisée, Masson, « Manuels informatiques », 1993, 292 p.
- DUBOIS (Jean), *Grammaire structurale du français : noms et pronoms*, Paris, Larousse, « Langue et langage », 1965, 192 p.
- DUCROT (Oswald) et Tzvetan TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, « Points sciences humaines », 1979, 470 p.
- DUCROT (Oswald), *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris, 3^{ème} éd. corrigée et augmentée, Hermann, « Savoir Sciences », 1991, 326 p.
- DUPONT (Norbert), *Linguistique du détachement en français*, Berne, Peter Lang, « Sciences pour la communication », 1985, 341 p.
- DUPONT (Pierre), *Eléments logico-sémantiques pour l'analyse de la proposition*, Berne, Peter Lang, « Sciences pour la communication », 1990, 312 p.

- ENGEL (Pascal), *Identité et référence. La théorie des noms propres chez Frege et Kripke*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, « Pens philosophie », 1985, 196 p.
- FAUCONNIER (Gilles), *Coréférence : syntaxe ou sémantique ?*, Paris, Seuil, « Travaux linguistiques », 1974, 233 p.
- FAVIER (Laurence), *Bibliométrie et linguistique : réflexions sur le couplage d'outils statistiques et de traitement automatique de la langue dans l'analyse du contenu de bases de données textuelles*, DEA, E.N.S.I.B., Lyon, 1994.
- FLAUX (Nelly), « Les syntagmes nominaux du type *Le fils d'un paysan* : référence définie ou indéfinie ? », *Le Français Moderne*, LX, n° 1, 1993, p. 23-45.
- FLAUX (Nelly), « Les syntagmes nominaux. Référence définie ou indéfinie ? (deuxième partie) », *Le Français Moderne*, LXI, n° 2, 1993, p. 113-139.
- FORNEL (Michel de) et Victor ROSENTHAL, « Traitement automatique des anaphores : peut-on sortir d'un univers fermé ? », *T.A. informations*, n° 1, 1985, p. 11-23.
- FREGE (Gottlob), *Ecrits logiques et philosophiques*, Trad. et intro. p. Claude IMBERT, Paris, Seuil, « L'Ordre philosophique », 1971, 239 p.
- FUCHS (Catherine), *Linguistique et traitements automatiques des langues*, Paris, Hachette, « Hachette-Universités : linguistique », 1993, 303 p.
- GARNHAM (Alan) et Jane OAKILL, « Modèles mentaux et compréhension du langage », *Les Modèles mentaux : approche cognitive des représentations*, Paris, Masson, « Sciences cognitives », 1993, p. 23-46.
- GODARD (Danièle), « Les déterminants possessifs et les compléments de nom », *Langue française*, n° 72, Décembre 1986, p. 102-122.
- GODARD (Danièle), *La Syntaxe des relatives en français*, Paris, CNRS, « Sciences du langage », 1988, 237 p.
- GREVISSE (Maurice), *Le Bon Usage, grammaire française*, 12^{ème} éd. refondue p. André Goose, Paris et Gembloux, Duculot, 1986, 1768 p.
- GRIZE (Jean-Blaise), *Logique et langage*, Gap et Paris, Ophrys, « L'Homme dans la langue », 1990, 153 p.
- GROSS (Gaston), « Syntaxe du déterminant possessif », *Déterminants : syntaxe et sémantique*, p. p. Georges KLEIBER et Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1984, p. 87-110.

- GROSS (Gaston) et Robert VIVES, « Les Constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire », *Langue française*, n° 69, 1986, p. 5-27.
- GROSS (Maurice), *Grammaire transformationnelle du français ; syntaxe du nom*, Malakoff, Cantilène, 1986, 255 p.
- GROSS (Maurice), *Grammaire transformationnelle du français ; syntaxe du verbe*, Malakoff, Cantilène, 1986, 183 p.
- GUILLAUME (Gustave), *Langage et science du langage*, 2^{ème} édition, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'université Laval, 1964, 288 p.
- HALLIDAY (M.A.K.) et Ruqaiya HAFSA, *Cohesion in English*, Londres, Longman, 1976, « Language series », 374 p.
- HERRMANN (Marie-Paule), « Le rôle du déterminant dans l'accomplissement de la reprise lexicalisée : le cas du possessif », *L'Anaphore et ses domaines*, p. p. Georges KLEIBER et Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1990, 183-197.
- HUB (Prüst), Scha REMKO et Van Den Berg MARTIN, « Discourse grammar and verb phrase anaphora », *Linguistics and philosophy*, Vol. 17, n° 3, June 1994, p. 261-327.
- JAKUBOWICK (Célia) et Georges REBUSCHI, « "La Linguistique phrastique" : introduction générale », In *Langues et langage : carrefour des sciences de la cognition*, Troisième Ecole d'été de l'ARC, Château de Bonas, 1^{er}-13 juillet 1991, Vol. B2, p. 231-252.
- JAYEZ (Jacques), *L'Inférence en langue naturelle : le problème des connecteurs. Représentation et calcul*, Paris, Londres et Lausanne, Hermès, 1988, 287 p.
- JONHSON-LAIRD (Philip), *Mental Models : toward a cognitive Science of language, inference and consciousness*, Cambridge, Harvard University Press, 1983, 513 p.
- JONHSON-LAIRD (Philip), « Introduction : la théorie de modèles mentaux », *Les Modèles mentaux : approche cognitive des représentations*, Paris, Masson, « Sciences cognitives », 1993, p. 1-21.
- KAYNE (Richard), *Syntaxe du français, le cycle transformationnel*, Trad p. Pierre ATTAL, Paris, Seuil, « Travaux linguistiques », 1977, 440 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, « Linguistique », 1986, 404 p.

- KLEIBER (Georges), « Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ? », *Vox romanica*, n° 47, 1988, p. 1-14.
- KLEIBER (Georges), « Anaphore-Deixis : où en sommes-nous ? », *L'Information grammaticale*, n° 51, 1991, p. 3-18.
- KLEIBER Georges, *La Sémantique du prototype : catégories et sens lexical*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle », 1990, 199 p.
- KLEIBER (Georges), « Anaphore associative et inférences », *Lexique et inférence(s)*, p. p. Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1992, p. 175-202.
- LAINÉ (Sylvie), *Extraction et sélection de descripteurs complexes dans un ensemble de textes pour leur indexation automatique*, Thèse docteur-ingénieur, Université Claude-Bernard Lyon 1, 1982, 167 p.
- LAINÉ (Sylvie), Omar LAROUK et Isabelle VIDALENC, « Systèmes d'information textuelle : l'apport des logiques intensionnelles et extensionnelles », *ACM / SIGIR*, 1988, p. 507-518.
- LALLICH-BOIDIN (Geneviève), *Analyse syntaxique automatique du français : applications à l'indexation automatique*, Thèse de doctorat, Informatique en Sciences Sociales, Université Grenoble, 1986, 167 p.
- LANGACKER (Ronald W.), « Observations on french possessives », *Language*, vol. 44, 1968, p. 51-75.
- LAROUK (Omar) et Richard BOUCHE, « Apports de la linguistique et des logiques dans la conception d'interface de base de données textuelles », *Pluridisciplinarité dans les sciences cognitives*, Paris, Hermès, 1993, p. 142-160.
- LAROUK (Omar), *Extraction de connaissances à partir de documents textuels : traitement automatique de la coordination (connecteurs et ponctuation)*, Doctorat, Sciences, Université Claude-Bernard Lyon 1, 1993, 289 p.
- LARROCHE (Valérie), *Proposition pour une reconnaissance automatique des déterminants possessifs anaphoriques et de leurs antécédents*, D.E.A., Sciences de l'information et de la communication, Université Lumière Lyon 2, 1991, 127 p.
- LARROCHE (Valérie), « Proposition pour une reconnaissance automatique des déterminants possessifs et de leurs antécédents », *Cahiers de D.E.A. des Sciences de l'Information et de la Communication Rhône-Alpes*,

Universités Grenoble 2, Grenoble 3, Lyon 2, Lyon 3, E.N.S.I.B., n° 2, 1992, p. 22-35.

LARROCHE-BOUTET (Valérie) et Karsten PÖHL, « Die Nominalsyntax : Über die Nutzbarmachung eines logico-semantischen Konzeptes für dokumentarische Fragestellungen », *Nachrichten für Dokumentation (NFD)*, Vol. 44, n° 5, 5-93 September-Oktober, p. 269-276.

LAVOREL (Pierre), « Grammaire pour les analyseurs morpho-syntaxiques : rappels théoriques et recettes pratiques », *T.A. Informations*, n° 1, 1979, p. 3-24.

LAZARD (Gilbert), *L'Actance*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle », 1994, 285 p.

LE GUERN (Michel), *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse Université, « Langue et langage », 1972, 126 p.

LE GUERN (Michel), « Les descripteurs d'un système documentaire. Essai de définition », *Actes du colloque sur le traitement automatique des langues naturelles et systèmes documentaires de Clermond-Ferrand*, *Ir Condenser*, supplément n° 1, 1984.

LE GUERN (Michel), « Sur les relations entre terminologie et lexique », *META Journal des traducteurs*, Vol. 34, n° 3, 1989, p. 340-343.

LE GUERN (Michel), « Pour une approche logique de l'attribut grammatical », *A La Recherche de l'attribut*, dir. p. Marie-Madeleine GAULMYN et Sylvianne REMI-GIRAUD, Lyon, PUL, « Linguistique et sémiologie », 1991, p. 71-81.

LE GUERN (Michel), « Un analyseur morpho-syntaxique pour l'indexation automatique », *Le Français moderne*, Tome LIX, n° 1, Juin 1991, p. 22-35.

LINSKY (Léonard), *Le problème de la référence*, Trad. p. Suzanne STERN-GILLET, Philippe DEVAUX et Paul GOCHET, Paris, Seuil, « L'Ordre philosophique », 1967, 187 p.

LE NY (Jean-François), *Science cognitive et compréhension du langage*, Paris, PUF, « Le psychologue », 1971, 249 p.

LYONS (John), *Éléments de sémantique*, Trad. p. Jacques DURAND et D. BOULONNAIS, Paris, Larousse, « Langue et langage », 1990, 495 p.

MARTIN (Evelyne), *Reconnaissance de contextes thématiques dans un corpus textuel : éléments de lexico-sémantique*, Paris, Didier Erudition, « Études de sémantique lexicale », 1993, 283 p.

- MARTIN (Robert), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle », 1983, 268 p.
- MARTIN (Robert), « Inférences et définition lexicographique », *Lexique et inférence(s)*, p. p. Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1992, 1. 247-261.
- MAUPAS (Pascal), « Texte intégral : un accès rapide aux informations structurées », *01 Informatique*, 2 juillet 1993, p. 11.
- MEL'ÇUK (Igor), Kiefer FERENC, Irena BELLERT et Alii, *Studies in syntax and semantics*, ed. p. Kiefer FERENC, Dordrecht, D. Reidel publishing Co., « Foundations of language », 1969, 242 p.
- METZGER (Jean-Paul), *Syntagmes nominaux et information textuelle : reconnaissance automatique et représentation*, Thèse d'Etat, Sciences, Université Claude-Bernard Lyon 1, 1988, 324 p.
- MIEVILLE (Denis), « Logique naturelle et méréologie », *Sémiologie du raisonnement*, Ed. p. Jean-Blaise Grize, Berne, Peter Lang, « Sciences pour la communication », 1984, p. .
- MIEVILLE (Denis), « Objet de discours et inférence », *Lexique et inférence(s)*, p. p. Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques » 1992, p. 33-44.
- MILNER (Jean-Claude), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil, « Linguistique », 1982, 375 p.
- MILNER (Jean-Claude), « Réflexions sur la référence », *Langue Française*, n° 30, 1976, p. 63-73.
- MOESCHLER (Jacques), « Lexique et pragmatique. Les données du problème », *Cahiers de linguistique française*, n° 14, 1993, p. 7-35.
- MOHRI (Mehryar), *Analyse et représentation par automates de structures syntaxiques composées : application aux complétives*, Thèse de Doctorat, Informatique Fondamentale, Université Paris 7, Paris : L.A.D.L., 1993, 367 p.
- MÜSSELER (Jochen) et Gert RICKHEIT, « The Cognitive Resolution of Anaphoric Noun References », *Journal of Semantics*, n° 7, 1990, p. 221-244.
- NEF (Frédéric), *La Logique du langage naturel*, Paris, Hermès, « Technologies de pointe », 1990, 61 p.

- PALERMITI (Rosalba), *Les Anaphores dans le dialogue homme-machine en langue naturelle écrite : données recueillis par Magicien d'oz dans une situation documentaire*, Thèse, Université des Sciences Sociales Grenoble, 1992.
- PEIRCE (Charles Sanders), *Ecrits sur le signe*, Textes rassemblés, traduits et commentés par Gérard DELEDALLE, Paris, Seuil, « L'Ordre philosophique », 1978, 262 p.
- PICABIA (Lélia), « Anaphore nominale dans une structure arborescente », *L'Anaphore et ses domaines*, p. p. Georges KLEIBER et Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1990, p. 251-277.
- PIERSON (Claude), « Les Reprises lexicales dans la perspective de la synthèse de textes », *Pratiques*, n° 77, 1993, p. 58-82.
- PINCHON (Jacqueline), *Morpho-syntaxe du français : étude de cas*, Hachette université, Paris, « Langue Linguistique Communication », 1986, 301 p.
- PITRAT (Jacques), *Textes, ordinateurs et compréhension*, Paris, Eyrolles, 1985, 201 p.
- POGNAN (Patrice), « Vers une « compréhension » automatique des textes scientifiques. Applications éventuelles en documentation », *Brises (Bulletin de Recherches sur L'Information en Sciences Economiques, humaines et sociales)*, n° 4, Avril 1984, p. 7-10.
- POHL (Karsten), *Le Syntagme nominal en allemand : étude préalable à la construction d'un analyseur morpho-syntaxique pour son extraction automatique de textes en allemand*, DEA, Sciences de l'information et communication, Université Lumière Lyon 2, 1991.
- POTTIER (Bernard), *Les Sciences du langage en France au XX^{ème} siècle*, Paris, Sela, 1980, 2 vol.
- QUINE (Willard Van Orman), *Le Mot et la chose*, Trad. p. Joseph DOPP et Paul GOCHET, Paris, Flammarion, « Nouvelle Bibliothèque Scientifique », 1977, 395 p.
- QUINE (Willard Van Orman), *Méthodes de logique*, Trad. p. Maurice CLAVELIN, Paris, Armand Colin, « U », 1984, 295 p.
- RAMBURKUN (Mooneswar), *Implémentation en Prolog-Foll d'un analyseur morpho-syntaxique du français écrit (extraction de S.N.)*, Thèse 3^{ème} cycle, Linguistique, Université Lumière Lyon 2, 1985, 200 p.

- RASTIER (François), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, « Formes sémiotiques », 1987, 276 p.
- RASTIER (François), *Sens et textualité*, Paris, Hachette, « Langue linguistique communication », 1989, 286 p.
- RASTIER (François), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, « Formes sémiotiques », 1991, 262 p.
- REBOUL (Anne), « Résolution automatique de l'anaphore pronominale », *Les Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande. Actes des rencontres de linguistique française Crêt-Bérard*, Berne, Peter Lang, « Sciences pour la communication », 1988, p. 173-192.
- REBOUL (Anne), « Résolution de l'anaphore pronominale : sémantique et / ou pragmatique », *Cahiers de linguistique française*, n° 10, 1989, p. 77-100.
- REBOUL (Anne), « Rhétorique de l'anaphore », *L'Anaphore et ses domaines*, p. p. Georges KLEIBER et Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1990, p. 279-300.
- REBUSCHI (Georges), « A la recherche d'invariants linguistiques : les problèmes fondamentaux de l'interprétation des pronoms au niveau de la phrase », *Langues et langage : carrefour des sciences de la cognition*, Troisième Ecole d'été de l'ARC, Château de Bonas, 1^{er}-13 juillet 1991, Vol. B2, p. 231-252.
- REBUSCHI (Georges), « Théorie du liage et autonomie de la syntaxe », *L'Anaphore et ses domaines*, p. p. Georges KLEIBER et Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1990, p.301-335.
- REICHLER-BEGUELIN (Marie-José) « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, n° 57, mars 1988, p. 15-53.
- REICHLER-BEGUELIN (Marie-José). « Anaphores, connecteurs et processus inférentiels », *Les Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande. Actes des rencontres de linguistique française Crêt-Bérard*, Berne, Peter Lang, « Sciences pour la communication », 1988, p. 303-336.
- REINHART (T.), *Anaphora and semantic interpretation*, Londres, Croom Helm, 1983.

- REMI-GIRAUD (Sylvianne), « Les grilles de Procuste : description comparée de l'infinitif en français, grec ancien, allemand, anglais et arabe », *L'Infinitif*, Lyon, PUL, « Linguistique et sémiologie », 1988, p. 11-68.
- REMI-GIRAUD (Sylvianne), « Essai sur la notion de sujet », *L'Infinitif*, Lyon, PUL, « Linguistique et sémiologie », 1988, p. 95-109.
- ROLE (François), « De la lettre au sens : les recherches en texte intégral », *Documentaliste*, n° 30, 1993, p. 136-146.
- ROUAULT (Jacques), *Linguistique automatique, Applications documentaires*, collab. G. ANTONIADES et Geneviève LALLICH-BOIDIN, Berne, Peter Lang, « Sciences pour la communication », 1987, 309 p.
- ROUGET (Christine), « Comment *son* et le *sien* mettent de l'ordre dans la syntaxe nominale », *Recherches sur le français parlé*, n° 8, 1986, p. 105-117.
- ROUGET (Christin), « L'Intérêt des possessifs pour l'analyse syntaxique », *Recherches sur le français parlé*, n° 10, 1990, p. 97-109.
- RUWET (Nicolas), *Introduction à la grammaire générative*, 2^{ème} éd. corrigée et augmentée, Paris, Plon, « Recherches en Sciences humaines », 1970, 451 p.
- SABAH (Gérard), *L'Intelligence Artificielle et le langage : représentations des connaissances*, Vol. 1, Paris, Hermès, « Langue, raisonnement, calcul », 1988, 352 p.
- SAUSSURE (Ferdinand de), *Cours de linguistique générale*, ed. p. Charles BALLY, collab. Albert RIEDLINGER, Postface Jean-Louis CALVET, Paris, Payot, « Bibliothèque scientifique », 1986, 520 p.
- SCHNEDECKER (Catherine) et Michel CHAROLLES, « Les référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique », *Cahiers de linguistique française*, n° 14, 1993, p. 196-227.
- SEARLE (John R.), *Les Actes de langage : essai de philosophie du langage*, Trad. p. Hélène PAUCHARD, Paris, Hermann, « Savoir », 1972, 261 p.
- SPERBER (Dan) et Deirdre WILSON, *La Pertinence : communication et cognition*, trad. p. Abel GERSCHENFELD et Dan SPERBER, Paris, Minit, « Propositions », 1989, 393 p.
- STRAWSON (P.F.), *Etudes de logique et de linguistique*, Trad. p. Judith Milner Paris, Seuil, « L'Ordre philosophique », 1977, 280 p.

- TESNIERE (Lucien), *Éléments de syntaxe structurale*, 2^{ème} édition revue et corrigée, Paris, Klincksieck, 1969, 670 p.
- THAISE (André) et co-auteurs, *Approche logique de l'Intelligence Artificielle*, Paris, Dunod, 4 vol., « Informatique », 1989-1991.
- TYVAERT (Jean-Emmanuel), « La Nécessaire Articulation de description d'ordre prototypique et d'ordre définitionnel dans l'analyse de l'établissement des références », *Cahiers de linguistique française*, n° 14, 1993, p. 105-121.
- TYVAERT (Jean-Emmanuel), « Les contributions respectives de la syntaxe et de la logique à l'établissement des relations endophoriques », *L'Anaphore et ses domaines*, p. p. Georges KLEIBER et Jean-Emmanuel TYVAERT, Metz, Centre d'analyse syntaxique univ. de Metz, « Recherches linguistiques », 1990, p. 355-375.
- VAN SLYPE (Georges), *Les Langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*, Paris, Les éditions d'organisation, « Systèmes documentaires », 1986, 277 p.
- VIDALENC (Isabelle), *Traitement automatique des anaphores en français : étude linguistique préalable*, Thèse, Sciences de l'Information et Communication, Université Lumière Lyon 2, Janvier 1989, 274 p.
- VIGNAUX (Georges), *Les Sciences Cognitives, une introduction*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui, Série Sciences cognitives », 1992, 360 p.
- WEINRICH (Harald), *Grammaire textuelle du français*, Trad. p. Gilbert DALGALIAN et Daniel MALBERT, Paris, Didier-Hatier, « Alliance française », 1990, 671 p.
- WILMET (Marc), *La Détermination nominale, quantification et caractérisation*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle », 1986, 196 p.
- YULE (Georges), « Interpreting Anaphora without identifying Reference », *Journal of Semantics*, 1, 4, 1982, p. 315-322.
- ZARRI (G.P.), « Analyse automatique de textes en langue naturelle », *Informatique et statistiques dans les Sciences Humaines*, XXII, n° 1-4, 1986, Université de Liège, p. 191-211.

Index des noms

- Adam (Jean-Michel) 198
 Apothéloz (Denis) 57
 Baudet (Serge) 51
 Benvéniste (Émile) 39; 40; 52
 Berrendonner (Alain) 36; 41; 43; 44;
 45; 72; 73; 197; 200
 Bouché (Richard) 13
 Charolles (Michel) 45; 48; 49; 51
 Chauchard (Paul) 52
 Chawk (Mohamad) 27
 Chomsky (Noam) 36; 127; 129
 Continzousas (Laurent) 14
 Cornish (Francis) 44
 De Brito (Marcilio) 22; 82
 Denhière (Guy) 51
 Deweze (André) 6
 Ducrot (Oswald) 116; 142
 Dupont (Norbert) 147
 Frege (Gottlob) 39
 Godart (Danièle) 68
 Grevisse (Maurice) 142
 Grize (Jean-Blaise) 57
 Gross (Maurice) 101
 Gross (Gaston) 67
 Halliday (M.A.K.) 37
 Hasan (Ruqaiya) 37
 Hermann (Marie-Paule) 64; 68
 Kerbrat-Orecchioni (Catherine) 142
 Kleiber (Georges) 41; 47
 Lainé (Sylvie) 13; 14; 62
 Lallich-Boidin (Geneviève) 22
 Langacker (Ronald W.) 67
 Larouk (Omar) 14; 62; 120
 Lazard (Gilbert) 132
 Le Guern (Michel) 13; 16; 27; 54; 62;
 142
 Mel'çuk (Igor) 67
 Metzger (Jean-Paul) 13; 22; 27; 79;
 82; 88; 164
 Miéville (Denis) 56
 Milner (Jean-Claude) 37; 51
 Mohri (Mehryar) 103
 Palermi (Rosalba) 43; 53
 Picabia (Lélia) 67
 Pöhl (Karsten) 121
 Ramburrun (Mooneswar) 22
 Reboul (Anne) 45
 Rebuschi (Georges) 129
 Reichler-Béguelin (Marie-José) 44;
 46; 73
 Reinhart (T.) 128
 Rémi-Giraud (Sylvianne) 142
 Rouault (Jacques) 13
 Rouveret (Alain) 138
 Saussure (Ferdinand de) 52
 Schedecker (Catherine) 45
 Sperber (Dan) 47
 Tesnière (Lucien) 100
 Tyvaert (Jean-Emmanuel) 56
 Vidalenc (Isabelle) 4; 14; 36; 37; 62;
 65; 74; 77; 91; 104; 116
 Wilson (Deirdre) 47
 Yule (Georges) 45

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
INTRODUCTION	
1. L'indexation	6
1.1. L'indexation manuelle	7
1.2. L'indexation automatique : accent sur la fonction descriptive	8
1.3. L'opposition indexation / reformulation	10
2. Calcul des descripteurs en indexation automatique : l'extraction des syntagmes nominaux	13
2.1. Définition du descripteur	13
2.2. Une application de l'extraction des syntagmes nominaux : le coefficient de pertinence	15
2.3. Une grammaire de reconnaissance basée sur la morpho- syntaxe	16
3. Les déterminants possessifs anaphoriques et l'indexation automatique	18
3.1. L'intérêt du traitement des déterminants possessifs en indexation automatique	18
3.2. Les domaines concernés par le traitement des déterminants possessifs	21
4. Analyse morpho-syntaxique du texte écrit en français	22
4.1. Fonctionnement de l'analyseur	22
4.2. Le découpage du texte en mots et phrases	22
4.3. Classification des mots	23
4.4. Pré-analyse : le découpage des amalgames	24
4.5. Traitement fonctionnel	24
4.6. Le lexique	25
4.7. Utilité des profils	26
4.8. La réécriture du syntagme nominal	27
5. Le Corpus journalistique	28
6. Le plan	30

1ÈRE PARTIE
LE DÉTERMINANT POSSESSIF

CHAPITRE 1 : ANAPHORE ET RÉFÉRENCE

1. l'anaphore	35
1.1. L'approche standard	36
1.1.1. Une grammaire de textes	36
1.1.2. Définition de l'anaphore.....	37
1.1.4. La coréférence	39
1.1.5. La déixis.....	39
1.2. L'approche mémorielle.....	42
1.2.1. Les points qui remettent en cause une définition syntaxique de l'anaphore.....	42
1.2.2. L'anaphore dans un contexte pragmatique.....	44
1.2.3. Distinction anaphore-déixis.....	46
1.3. Justification d'un cadre morpho-syntaxique pour le traitement des anaphores possessives	48
2. La référence	51
2.1. Définition	51
2.2. Distinction sens et référence	52
2.3. Référence et descripteur	54
2.4. Importance du locuteur pour le choix de la désignation du référent	55
2.5. Référent et objet de discours	56
2.6. Anaphore et référence.....	57

CHAPITRE 2 : L'ANALYSE DU DÉTERMINANT POSSESSIF.

1. Le déterminant possessif	62
1.1. Les déterminants	62
1.2. Valeur anaphorique du déterminant possessif	64
1.3. Nature de l'antécédent d'un déterminant possessif	65
2. La règle de réécriture	67
2.1. La transformation en <i>SON N -->le N de SN_{ant}</i>	68
2.3. Le déterminant possessif est le marqueur d'une relation.....	69
2.4. Deux étapes dans l'analyse du déterminant possessif	71
3. Distinction <i>formes liées formes libres</i>	72
4. Essai de résolution commune pour les déterminants possessifs <i>formes libres, les proSN et les particules préverbales</i>	75
4.1. Le proSN	75
Les ProSN possessifs.....	77
4.2. Les particules préverbales	77
5. Reconnaissance automatique.....	79
5.1. L'assignation du trait <i>déterminant possessif</i>	79
5.2. Le repérage du déterminant possessif.....	81
6. Position du déterminant possessif dans une phrase	82
6.1. Position du déterminant possessif dans un SN	82
6.2. Le SN est inclus dans une phrase.....	84
6.3. L'analyseur et le repérage des fonctions syntaxiques	85
7. Les règles morphologiques	86
7.1. Les valeurs de nombre du déterminant possessif	87
7.2. Les règles morphologiques	89
7.3. Cas particuliers : la syllepse	91

2ÈME PARTIE
L'INDENTIFICATION DE L'ANTÉCÉDENT

Introduction : anaphore inter-phrastique et anaphore intra-phrastique.....	94
CHAPITRE 3 : LES RÈGLES SYNTAXIQUES	
1. La règle SYN1 : l'antécédent du déterminant possessif est le sujet de la proposition.....	100
1.1. Le possessif est déterminant d'un SN actant ou d'un SN circonstant	100
1.2. Le possessif est déterminant d'une relative.....	106
1.3. Le possessif est déterminant d'une nominalisation	110
2. La règle SYN2.....	113
3. La règle SYN3.....	114
3.1. La relative	115
3.2. La nominalisation	115
3.3. Les propositions liées	116
3.4. La coordination	118
4. La règle SYN4.....	124
5. Le déterminant possessif et la théorie du liage	126
5.1. La fonction sujet	126
5.2. La Théorie de <i>La Nouvelle Syntaxe</i>	127
5.3. Rappel sur la théorie du gouvernement et du liage	127
5.4. Application de la théorie du liage aux possessifs	129

CHAPITRE 4 : LE REPÉRAGE DU SYNTAGME NOMINAL SUJET ET SES DIFFICULTÉS

1. Le sujet de la phrase est indéterminé, absent ou négatif	136
1.1. Le sujet de la phrase est indéterminé	136
1.2. Le sujet n'est pas mentionné	136
1.3. Le sujet est négatif	137
2. Le sujet est une nominalisation	138
3. Le sujet de l'infinitif	141
3.1. L'infinitif	141
3.2. Les infinitifs accompagnés d'un auxiliaire modo-aspectuel	145
4. L'apposition	147
4.1. L'apposition commence par un participe passé ou présent	150
4.2. L'apposition est introduite par un adjectif	151
4.3. Les possessifs dans les constructions attributives	153
4.4. Les possessifs dans les syntagmes adjectivaux	154
5. Le possessif est dans une construction passive	156
5.1. Le possessif est dans le complément d'agent	156
5.2. L'antécédent est le complément d'agent	157

3ÈME PARTIE RÉCAPITULATIF ET PERSPECTIVE

CHAPITRE 5 : L'ALGORITHME

1. Les règles	162
1.1. Les règles morphologiques	162
1.2. Les règles syntaxiques	162
1.3. Les autres règles.....	162
2. Algorithme : application du module morpho-syntaxique	164
2.1. L'algorithme	166
2.2. Module de reconnaissance de l'antécédent d'un possessif.....	168
2.3. Détail de <i>Résultats</i>	170
3. Exemples	173
4. Réécriture du possessif	177
4.1. Le module de réécriture	177
4.2. Spécifications particulières.....	178
4.3. Les difficultés de réécriture	181
4.4. La réécriture et le sens du texte	184
4.5. Les règles du module de réécriture	185

CHAPITRE 6 : ÉVALUATION

1. Evaluation des règles	189
2. Les cas qui ne sont pas résolus avec les règles syntaxiques proposées	195
2.1. Les raisons d'ordre syntaxique	195
2.2. Les raisons d'ordre sémantique	195
3. Les déterminants possessifs formes libres : la période	198
4. Les éléments à ajouter à l'analyseur existant et au lexique	202
4.1. L'analyseur	202
4.2. Le lexique	202
4.3. base de connaissances	203

CONCLUSION

1. Le traitement syntaxique des déterminants possessifs	206
2. Les rapports qu'entretiennent les déterminants possessifs et le texte	207
3. Place de la syntaxe dans un système sémantique, pragmatique et cognitif	208
4. Le texte est un amalgame de phénomènes syntaxiques, sémantiques et pragmatiques	208
5. Le traitement syntaxique, sémantique, pragmatique et cognitif et l'indexation automatique	209
6. Perspectives	210

ANNEXES :

Annexe 1

Le corpus : les dépêches de l'Agence France Presse	211
--	-----

Annexe 2

Le corpus : les articles du journal <i>Le Monde</i>	250
---	-----

Annexe 3

Classement des possessifs : application des règles morpho-syntaxiques	268
---	-----

Annexe 4

Tableaux récapitulatifs. Répartition des déterminants possessifs en fonction des règles syntaxiques (corpus de l'AFP et articles du monde)	287
---	-----

Annexe 5

Réécriture du déterminant possessif	309
---	-----

Annexe 6

Classification : les catégories morpho-syntaxiques de l'analyseur	328
---	-----

BIBLIOGRAPHIE	333
---------------------	-----

INDEX DES NOMS	348
----------------------	-----

TABLE DES MATIÈRES	350
--------------------------	-----

RÉSUMÉ	358
--------------	-----

RÉSUMÉ

Cette étude s'intègre à un système d'indexation automatique qui produit des descripteurs à partir des syntagmes nominaux des textes.

Les syntagmes nominaux déterminés par un possessif anaphorique sont des descripteurs potentiels, mais un traitement préalable de l'anaphore est nécessaire.

Ce traitement se divise en deux étapes : une première étape qui permet de déterminer par des règles morpho-syntaxiques la source anaphorique du déterminant possessif. Les règles obtenues donnent comme source anaphorique le syntagme nominal sujet. La difficulté majeure est de repérer automatiquement ce syntagme nominal sujet.

Tant que le possessif et sa source anaphorique sont dans la même phrase, le traitement fonctionne. Par contre, si le possessif est dans le syntagme nominal sujet, le traitement morpho-syntaxique n'est pas suffisant : la source anaphorique peut être le thème de la période. Pour l'obtenir, des inférences doivent être détectées et résolues.

La deuxième étape permet d'obtenir un descripteur à partir d'un syntagme déterminé par un possessif. Pour cette deuxième étape, il faut admettre que le déterminant possessif n'est pas une unité élémentaire en structure profonde. La règle de réécriture utilisée est la suivante : $SON N \rightarrow \text{le } N \text{ de } SN_{ant}$, SN_{ant} étant la source anaphorique obtenue dans la première étape.

Le traitement est présenté sous la forme d'un algorithme.

TITRE ANGLAIS :

Linguistic treatment of possessive anaphora in automatic indexing : the case of French possessive determiners.

RÉSUMÉ ANGLAIS

Automatic indexing consists in pointing at those elements in a database which will constitute the descriptors for the document texts of the database. Indexing is a process to sort out texts relevant to an information system user's needs.

Such an automatic indexing system is based on the following hypothesis : the noun phrases of texts are the actual descriptors of the texts.

When Noun Phrases are determined by anaphoric possessives, they are potential descriptors, so far as a treatment of anaphora was previously conducted.

The treatment is carried out in two steps. The first step consists in recognizing the anaphoric source of a possessive determiner thanks to morphosyntactical rules. It results from such rules that the nominative Noun phrase is an anaphoric source. The main difficulty is to automatically identify such a nominative noun phrase.

When both the possessive and its antecedent are in the same sentence, such a treatment works out. But when the possessive is part of the nominative noun phrase, a morphosyntactical treatment is insufficient. Further inferences must be found out and solved to access the anaphoric source.

The second step is to obtain a descriptor from a noun phrase determined by a possessive. The possessive determiner must be admitted not to be an elementary unit in deep structure.